

Cet ouvrage est édité à l'occasion de l'exposition
« Empreintes. Patrimoine écrit, témoin de l'Histoire »,
présentée à La Cité Miroir (Liège) du 21 avril au 20 juillet 2018.

L'exposition est organisée conjointement par les Bibliothèques de l'Université de Liège
et l'asbl MNEMA, dans le cadre du Bicentenaire de l'ULiège.

Empreintes

Presses Universitaires de Liège

Tél. : +32 (4) 366 50 22

Fax. : +32 (4) 366 57 98

Courriel : presses@ulg.ac.be

Place de La République française, 41

Bât. O1 (7^e étage)

4000 Liège – Belgium

www.presses.uliege.be

© 2018

Tous droits de reproduction,
d'adaptation et de traduction
réservés pour tous pays

Maquette de couverture : Julien NOISET

Mise en page : Thierry MOZDZIEJ

D/2018/12.839/13

ISBN : 978-2-87562-160-3

Imprimé en Belgique

Ouvrage publié avec l'appui
du CELES

Cécile OGER, Stéphanie SIMON et Paul THIRION (dir.)

Empreintes

Patrimoine écrit, témoin de l'Histoire



Presses Universitaires de Liège

Sommaire

Liste des auteurs	11
Préface - <i>B. Thiry, B. Rentier</i>	13
Introduction - <i>P. Thirion</i>	15

Transmission

Présentation de la section - <i>C. Oger</i>	19
Fragments de l'Illiade - <i>M.-H. Marganne</i>	21
Fragment de papyrus documentaire - <i>M.-H. Marganne</i>	22
Lucain, <i>La Pharsale</i> - <i>M. Fantoli</i>	24
Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> - <i>M.A. Gavray</i>	25
Aesopus, <i>Vlta et fabulae</i> - <i>C. Oger</i>	26
J. de La Fontaine, <i>Fables choisies...</i> - <i>C. Oger</i>	27
C. A. Sepp, <i>Atlas des enfans</i> - <i>S. Simon</i>	28
Bible historiée - <i>C. Oger</i>	30
L. I. Piers, <i>Recueil de dessins à la plume</i> - <i>O. Donneau</i>	31
<i>Almanach des bergers, Liège</i> - <i>S. Simon</i>	32
Érasme, <i>In Novum Testamentum Annotationes...</i> - <i>F. Bierlaire</i>	34
Ch. Baudelaire, <i>Les fleurs de mal, Paris</i> - <i>S. Simon</i>	35

Mémoire

Présentation de la section - <i>S. Simon</i>	37
H. Schedel, <i>Liber Chronicarum</i> - <i>R. Adam</i>	39
W. Rolevinck, <i>Fasciculus temporum</i> - <i>R. Adam</i>	40
J. César, <i>Commentaires de la guerre des Gaules</i> - <i>S. Simon</i>	41
Fragments de la <i>Vita Karoli</i> - <i>F. Close</i>	42
<i>Gesta pontificum Leodicensis ecclesiae</i> - <i>F. Close</i>	43
L. Abry, <i>Les hommes illustres de la nation liégeoise</i> - <i>C. Oger</i>	44
H. van den Berch, <i>Monumenta historiae Leodiensis</i> - <i>C. Oger</i>	45
P.-L. Saumery, <i>Les délices du Pays de Liège</i> - <i>I. Gilles</i>	46
B. Christiaenssens, <i>Gand et Flandre : chroniques inédites</i> - <i>C. Oger, S. Simon</i>	48
P. Lohest, <i>Carnet de fouilles de la place Saint-Lambert</i> - <i>C. Oger</i>	49
G. Ruhl, <i>Inventaire de monuments, objets d'arts...</i> - <i>C. Oger</i>	50
Journaux - <i>S. Simon</i>	52

Croyances

Présentation de la section - C. Oger	55
<i>Évangélique d'Averbode</i> - A. Macarenko	56
<i>Apocalypse de saint Jean</i> - C. Oger	57
<i>Livre d'heures de Gijsbrecht van Brederode</i> - C. Oger	58
J. Coret, <i>L'ange conducteur</i> - A. Delfosse	59
M. Tanner, <i>Societas Iesu...</i> - A. Delfosse	60
<i>Imago primi saeculi societatis IESU...</i> - A. Delfosse	61
Traductions contemporaines de la Bible - S. Simon	62
M. Luther, <i>Biblia das ist die ganze Heilige Schrift...</i> - A. Delfosse	65
R. Verstegan, <i>Theatrum... crudelitarum Haereticorum nostri temporis...</i> - A. Delfosse	66
Coran, Turquie - F. Bauden ; Coran, Gand	67
Livre de prières, Turquie - F. Bauden	68
<i>Miracles de Notre-Dame de la Poterie</i> - C. Oger	69
U. Molitor, <i>Von den Unholden oder Hexen...</i> - S. Simon	70

Art

Présentation de la section - C. Oger	73
<i>Psautier dit de Lambert le Bègue</i> - B. van den Bossche	74
<i>Livres d'heures de Jean de Lannoye</i> - C. Oger	76
A. Dürer, <i>Versus e germanica lingua in Latinam, pictoribus, fabris aerariis...</i> - C. Oger	77
A. Pozzo, <i>Perspectivae pictorum atque architectorum</i> - I. Gilles	78
D. Lampson, <i>Lamberti Lombardi Apud Eburones...</i> - C. Oger	79
L. Cruyl, <i>Prospectvs locorum vrbis Romae insicn[ium]</i> - C. Oger	80
G. de Lairese, <i>Het groot schilderboek</i> - C. Oger	81
Reliures - C. Oger	82
Ch. Baudelaire, <i>Les fleurs de mal</i> , dessins de Rassenfosse - C. Oger	83
J. Verne, <i>Voyage au centre de la terre ; Vingt mille lieues sous les mers</i> - C. Oger	84
R. Macherot, <i>Sibylline et Elixir le Maléfique</i> - S. Simon	86
R. Hausman, <i>Saki, Zunie et la nature</i> - S. Simon	87

Pouvoir

Présentation de la section - S. Simon	89
<i>Paweilhar</i> - J. Maquet	91
Ordonnance interdisant la baignade - S. Simon	92
<i>Testament politique</i> de Richelieu - A. Delfosse	93
M.-G. de Louvrex, <i>Recueil d'édits et règlements</i> - F. Desseilles et B. Lagasse	94
Lettre du Roi pour la convocation des États-généraux... - A. Delfosse	96

<i>Constitution de la Belgique - F. Desseilles</i>	97
Écrits de dictateurs du xx ^e siècle - <i>S. Simon</i>	99
Le maréchal Pétain, Chef de l'État français - <i>S. Simon</i>	101
A. Speer, <i>Die Neue Reichskanzlei</i> - <i>I. Gilles</i>	102
<i>La Légia</i> - <i>C. Lanneau</i>	103

Contestation

Présentation de la section - <i>S. Simon</i>	105
Cœuvre de Bartholomé de Las Casas - <i>A. Delfosse</i>	107
Dialogue du cardinal de Richelieu... - <i>A. Delfosse</i>	108
Les louanges du cheval de Mazarin - <i>A. Delfosse</i>	109
B. Pascal, <i>Les provinciales</i> - <i>F. Vanhoorne</i>	110
K. Marx et F. Engels, <i>Manifeste du parti communiste</i> - <i>P. Palermi</i>	112
<i>Petitie van de Gentse patriotten...</i> - <i>S. Simon</i>	113
Tracts du Front de l'Indépendance... - <i>C. Lanneau</i>	115
Liberté !... - <i>C. Lanneau</i>	117
A. Hitler et J. Goebbels, <i>L'art de mentir...</i> - <i>S. Simon</i>	118
<i>L'Élastique. Organe Officiel de la Wehrmacht</i> - <i>S. Simon</i>	120
La libre Belgique, 1916 - <i>C. Lanneau</i>	122
La libre Belgique, 1943 - <i>C. Lanneau</i>	123

Sciences

Présentation de la section - <i>S. Simon</i>	125
Euclide, <i>Éléments...</i> - <i>F. Prosmans</i>	127
<i>Tacuinum sanitatis in medicina</i> - <i>C. Opsomer</i>	128
Charles de l'Écluse, <i>Anemone latifolia</i> - <i>C. Oger</i>	130
A. Lonitzer, <i>Kreuterbuch</i> - <i>C. Opsomer</i>	132
B. Besler, <i>Hortus Eystettensis...</i>	133
Pallas PS, <i>Flora rossica...</i> - <i>C. Oger</i>	134
P.-J. Redouté, <i>Les roses</i> - <i>C. Oger</i>	135
N. Copernic, <i>De revolutionibus orbium coelestium...</i> - <i>Y. Nazé</i>	136
G. Bidloo, <i>Anatomia humani corporis...</i> - <i>P. Bonnet</i>	137
S. Merian, <i>Dissertatio... insectorum</i> - <i>J. Mignon</i>	138
A. Dumont, Carnets de notes - <i>H. Jadot</i>	140
A. Dumont, Carte géologique de la Belgique - <i>H. Jadot</i>	140
L. Frédéricq, Notes de rêves - <i>P. Thirion</i>	142
J.-P. Minckelers, notes de travail - <i>G. Xhayet</i>	144
S. Stévin, <i>Hypomnemata mathematica</i> - <i>S. Simon</i>	145

Monde

Présentation de la section - C. Oger	147
J. de Mandeville, <i>De la terre de promission et les diverses et estranges choses</i> - R. Adam	148
B. von Breidenbach, <i>Le saint voiage et pelerinage...</i> - R. Adam	149
T. de Bry, <i>Collectiones peregrinationum in Indiam...</i> - C. Oger	150
<i>Description de l'Égypte</i> - C. Oger	153
P.-E. Botta, <i>Monument de Ninive</i> - C. Oger	155
K. Baedeker, <i>Grèce. Manuel du voyageur</i> - C. Oger	156
A. Joanne, <i>Spa et ses environs, Guide Diamant</i> - C. Oger	157
A. Dumont, <i>Voyage de Liège à Constantinople</i> - H. Jadot	158
L. Frédéricq, <i>Carnet de croquis</i> - C. Oger	160
A. de Gerlache, <i>Le premier hivernage dans les glaces antarctiques</i> - Th. Jacques, S. Simon	161
Récits de D. Livingstone et H. M. Stanley en Afrique - Th. Jacques, S. Simon	162
F. Sambiasi, <i>Carte du monde en chinois</i> - S. Simon	164
Librarty	166

Liste des auteurs

ADAM Renaud, Marie Curie Research Fellow au STUDIUM – Loire Valley Institute for Advanced Studies (CESR, Tours) / ULiège, maître de conférence

BAUDEN Frédéric, ULiège, Professeur

BIERLAIRE Franz, ULiège, Professeur émérite

BONNET Pierre, ULiège, Professeur

CLOSE Florence, ULiège, Chargée de cours

DELFOSSÉ Annick, ULiège, Professeure, Vice-doyenne à la recherche de la faculté de Philosophie et Lettres

DESSEILLES François, Bibliothèques ULiège, responsable scientifique

DONNEAU Olivier, ULiège, collaborateur scientifique

FANTOLI Margherita, ULiège, doctorante

GAVRAY Marc-Antoine, ULiège, chercheur qualifié F.R.S.-FNRS

GILLES Isabelle, Bibliothèques ULiège, responsable scientifique

JACQUES Thierry, Bibliothèques ULiège, documentaliste

JADOT Hélène, Bibliothèques ULiège, responsable scientifique

LANNEAU Catherine, ULiège, Professeure

MACARENKO Aleuna, ULiège, doctorante

MAQUET Julien, ULiège, maître de conférence

MARGANNE Marie-Hélène, ULiège, CEDOPAL, Professeure

MIGNON Jacques, Bibliothèques ULiège, attaché scientifique

NAZÉ Yaël, FNRS-ULiège, Professeure

OGER Cécile, Bibliothèques ULiège, Conservateur

OPSOMER Carmélia, Membre de l'Académie royale de Belgique.

PALERMINI Patricia, Bibliothèques ULiège, responsable scientifique

PROSMANS Fabienne, Bibliothèques ULiège, responsable scientifique

SIMON Stéphanie, Bibliothèques ULiège, attachée

THIRION Paul, Bibliothèques ULiège, bibliothécaire en chef

VAN DEN BOSSCHE Benoît, ULiège, Professeur

VANHOORNE Frédérick, Bibliothèques ULiège, Conservateur

XHAYET Geneviève, ULiège, directrice du CHST

Préface

La mémoire, comme les livres qui restent longtemps enfermés dans la poussière, demande à être déroulée de temps en temps. Il faut, pour ainsi dire, secouer tous les feuillets, afin de les trouver en état au besoin.

Citation de Sénèque ; Les fragments - 1^{er} siècle.

Conquêtes territoriales, économiques, spatiales, découvertes de vaccins, d'espèces animales, de règles mathématiques, transmissions de décisions juridiques, de contes, de pensées philosophiques, les savoirs du monde nous sont essentiellement parvenus grâce à l'écrit. Ils ont parfois traversé des millénaires, s'enrichissant sans cesse.

Les paroles s'envolent, les écrits restent : avec l'exposition *Empreintes*, l'adage se confirme. Ouvrir les collections des Bibliothèques de l'Université de Liège, c'est partir à la rencontre d'histoires et de notre Histoire. Le Bicentenaire de l'Université constituait une excellente occasion de sortir les trésors écrits de l'ULiège de leur réserve. Montrer au grand public ces ouvrages, manuscrits, parchemins, incunables, lettres, papyrus, c'est exposer les témoins d'épisodes clés où l'homme a changé le cours de son histoire.

L'image du vieux parchemin recouvert d'une couche de poussière s'achemine dans les esprits... mais il n'en est rien ! Lorsqu'on réalise que l'écrit a été de tout temps un infatigable passeur de savoir, un grand souffle dépoussiéré ce cliché. Les livres anciens révèlent leurs secrets, la ligne du temps des grandes explorations, expériences et découvertes défile sous nos yeux.

Dépoussiérer l'idée qu'on se fait de l'écrit, en 2018, c'est aussi rappeler qu'il reste omniprésent. Les sms, les mails, les réseaux sociaux : la forme change mais l'écrit reste.

L'exposition *Empreintes* met l'accent sur le pouvoir de l'écrit et des livres. Un livre a la capacité de pousser les murs ou de les renforcer, de faire tomber les frontières ou de les construire, d'emmener en voyage ou d'enfermer.

Comme pour les autres moyens de communication, il faut garder un esprit critique, une capacité d'analyse et l'obligation de remettre en question les idées toutes faites imposées par d'autres sans discussion, les dogmes qui inféodent pour se faire sa propre opinion, indispensable à l'émancipation.

Car l'écrit c'est également un formidable outil de propagande pour réduire la connaissance à la pensée unique et la censure a toujours été l'arme privilégiée des pouvoirs autoritaires qu'ils soient religieux ou politique. Hitler brûlait les livres, Salazar les remplaçait par des planches en bois !

Mais l'écrit est aussi le média de l'expression critique et de la contestation et il permet souvent l'expression de la résistance que ce soit sur papier ou sur la toile.

Laissons-nous donc emporter par ces formidables témoins de l'évolution de notre société, des sciences, des mœurs et de leur émancipation mais gardons cet esprit critique qui permet le libre examen et procédons de la volonté de maîtriser sa pensée et des idées, de les baser sur des faits véritables.

Les livres racontent l'Histoire dont nous sommes les acteurs.

Pour l'asbl Mnema

Bernard Thiry, Président
Jacques Smits, Administrateur-délégué
Jean-Michel Heuskin, Directeur

Si elle souhaite donner une image d'elle-même – désir bien naturel à l'occasion d'un anniversaire important – une université doit révéler ses deux visages : celui de ses prouesses actuelles et à venir d'une part, celui de ses accomplissements passés et du patrimoine qu'elle a accumulé d'autre part.

C'est pourquoi l'Université de Liège a soutenu, en cette année académique 2017-2018, deux grandes expositions destinées à un large public et en dehors de ses murs, dans sa ville : « *J'aurai 20 ans en 2030* » à la Gare des Guillemins et « *Empreintes : patrimoine écrit, témoin de l'Histoire* » à la Cité Miroir. C'est ce second événement, consacré à la mise en valeur des pièces les plus originales et les plus rares de son « Fonds Précieux », qui est immortalisé dans ce superbe ouvrage.

L'événement est de taille : c'est la première fois que cette sélection remarquable sort de son cadre attentionné, les conditions de son déplacement s'avérant particulièrement délicates. Lumière, température, hygrométrie, vibrations devaient être strictement contrôlées et préservées à tout instant et les normes particulières applicables à la conservation de tels documents anciens scrupuleusement respectées durant le transport autant qu'à l'exposition elle-même.

On comprendra ainsi combien la responsabilité des organisateurs fut considérable et je profite de ce préambule pour féliciter et remercier non seulement le Réseau des Bibliothèques de l'ULiège mais tout aussi chaleureusement nos partenaires de la Cité Miroir sans qui cette magnifique visibilité des collections les plus discrètes et les moins connues de l'Institution n'aurait pu être offerte au public.

L'œuvre s'aligne sur les huit sections de l'exposition : Transmission, Mémoire, Croyances, Art, Pouvoir, Contestation, Sciences, Monde. C'est ainsi que les curateurs ont souhaité brosser un tableau impressionniste de l'Université de Liège, de ses productions et de ses acquisitions au fil de son histoire. En effet, il est illusoire de vouloir illustrer l'ensemble de ses accomplissements et de ses échanges au

cours de deux siècles mouvementés. Au contraire, ce rendu, par petites touches forcément éparses et formidablement diverses s'avère bien plus parlant que bien des discours.

Les œuvres présentées lors de l'exposition sont, pour beaucoup, bien antérieures à la création de l'Université. Certaines sont même plus que millénaires. Dans ce cadre, huit œuvres exceptionnelles ont été prêtées pour l'occasion par notre jumelle, l'Université de Gand.

Enfin, une sélection d'œuvres réalisées par des membres actuels du personnel de l'ULiège dans le cadre de *Librarty*, un événement ubiquitaire organisé par les bibliothèques de l'Université pour son bicentenaire, a été exposée également et un cycle de conférences est présenté à la Cité Miroir dans le cadre de l'exposition, portant sur le livre à Liège au travers de quatre grandes révolutions médiatiques de l'histoire : l'ère du manuscrit, l'apparition de l'imprimerie, l'avènement de la presse locale et l'édition contemporaine à l'heure du numérique.

Cette grande mise au jour ne peut être que de courte durée. Au terme de celle-ci, les œuvres précieuses se doivent de regagner leur écrin séculaire, où nous ne pouvons assurer de la fois un accès généreux au grand public et une préservation optimale pour la postérité. Aussi revient-il à ce livre d'assurer un prolongement à l'exposition, aussi bien pour ceux qui auront eu le privilège de l'admirer lors d'une visite que pour ceux qui n'en auront pas eu l'occasion. Cet ouvrage perpétue ainsi la mission d'ouverture au public et d'accessibilité à nos richesses patrimoniales qui nous est si chère et il rend hommage à toutes celles et tous ceux qui ont, au cours des 200 ans de l'existence de notre Alma Mater, assuré la tâche obscure et ingrate d'accumuler et préserver les éléments d'un trésor culturel exceptionnel.

Bernard Rentier
Recteur honoraire
Président du Comité du Bicentenaire

Introduction

Le poids des mots...

Depuis 5.000 ans au moins, l'humain ressent ce besoin de s'exprimer en traçant des représentations, des idées, des histoires, puis des mots sur pierres, papyrus, tablettes, parchemins et plus tard papiers.

Il écrit.

Sous mille formes successives ou parallèles, il éprouve cette nécessité de cristalliser un événement, une information, une idée pour les transmettre à travers l'espace, à travers la durée. Résolument en rupture avec l'instantanéité, l'écrit s'inscrit dans la ligne du temps. Il est véhicule pour passer un contenu sous une forme arrêtée à d'autres, ou à soi-même, ailleurs ou plus tard. Il permet de transmettre le savoir, un savoir plutôt, dans une forme figée vers des contemporains éloignés ou des générations futures.

Il devient substrat d'accumulation de connaissances, de compréhensions du monde en les étiquetant d'une date, en les inscrivant sur la ligne du temps comme autant de phares qui éclairent notre Histoire, le développement de nos savoirs, de nos conceptions. Il est témoin, support de Science.

Passeur de mémoire, passeur de savoirs.

Passeur de rêve aussi avec ces millions d'histoires inscrites dans l'imaginaire et qui, pourtant, font résonnance avec le vécu du lecteur et le transportent, le font voyager et lui font vivre mille autres vies...

Mais, plus encore à cette époque d'instantanéité et de dématérialisation, où l'humain n'a jamais autant écrit, « *tweeté* », « *liké* » ou commenté qu'aujourd'hui, ce sentiment rassurant de durée, de pérennité de l'écrit n'est peut-être qu'illusion. L'écrit serait-il en train de rejoindre l'éphémère ? Que deviendront demain les mots du *web* d'aujourd'hui ? Mais aussi qu'est-il advenu de tous les mots du passé ? Seule ne subsiste peut-être que l'exception. Ce qui n'a pas disparu à jamais, détruit, brûlé par accident ou par la volonté des hommes dans de sinistres autodafés. Et, avec le temps

qui s'écoule, indifférent, ne persistent alors que des témoins rescapés, précieusement conservés par des générations de bibliothécaires, des empreintes au contour imparfait.

Traces.

Traces plurielles heureusement, grâce notamment à ces légions de copistes anonymes arc-boutés leur vie entière sur cet objectif de reproduire patiemment des textes antérieurs qui, sans eux, auraient peut-être disparu à jamais. Grâce aussi à la multiplication permise par le développement de l'imprimerie de Gutenberg. Et l'existence de ces copies élargit alors cette étroite fenêtre de visibilité qui nous permet d'entrevoir, d'imaginer comment les choses, les sociétés, les opinions se sont construites. Survivants fragiles et incomplets, dispersés, d'un passé qui nous modèle, entourés de ce halo de mystère qui en renforce l'attrait...

Pourtant, s'ils jouent ce rôle de témoins mosaïques qui façonnent notre histoire et notre culture, les écrits ne disent pas toujours LA réalité. Ils expriment, au mieux, UNE réalité. Ou plutôt une facette, une mise en scène de celle-ci. Chaque rédacteur ne retranscrit qu'une infime partie de l'infinie complexité du réel. Ces mots sont invariablement marqués par le regard, la personnalité de leur rédacteur, voire par ses intentions. L'écrit transforme le réel et le présente sous un angle particulier. Inévitablement, il le déforme, l'appauvrit ou l'enrichit. Il le traduit, le trahit aussi.

Traduttore, traditore.

L'écrit devient alors aussi porteur de convictions et de croyances. Puis instrument de façonnage du souvenir et de la pensée. Outil normalisateur, outil de pouvoir mais aussi de propagande et de toute autre forme de manipulation. Il cherche alors à assurer l'obéissance, à embarquer, à embriquer des masses humaines acquises à la Cause, noble ou indéfendable... Et des mots torturent la Vérité et justifient jusqu'à la torture. Et les thèses les plus noires de notre humanité trouvent place pour s'écrire jusqu'à l'aveuglement...

Mais s'ils sont en soi sans état d'âme, aveugles à tout sens moral, les mots peuvent être aussi outils de contre-pouvoir,

porteurs de sens et éveil des consciences. Ils inspirent, se brandissent et se clament, ou se cachent sous le manteau, ils se font résistance et révolte face à d'autres mots. Ils nourrissent l'espoir, transpercent la peur, donnent des raisons de survivre. Ou créent ces preuves qui triompheront demain. Parfois le crayon reste la seule arme face au désespoir, fragile et dérisoire peut-être. Mais souvent aussi une arme redoutable qui libère et porte l'émancipation des individus et des peuples...

La force des mots pour le dire, même l'indicible...

Et puisqu'écrire n'est pas qu'acte froid et mécanique, qu'il est expression profondément humaine, il s'accompagne d'émotions, il devient poésie, s'entoure d'enluminures, d'intentions picturales, d'expressions artistiques qui, revenant symboliquement aux origines mêmes de l'écriture, renforcent le discours, se combinent intimement avec lui, le cisèlent, le transportent aussi, ou le subliment.

Traits d'artistes...

À travers leur fonds patrimonial, d'une richesse exceptionnelle, et l'ensemble de leurs collections, les Bibliothèques de l'Université de Liège ont mission de mettre à disposition de nos contemporains, mais également préserver pour demain, une infime partie de ces mots, de ces textes, de ces témoins reçus en héritage des générations qui nous précèdent. Un fonds précieux aux origines multiples : saisies révolutionnaires, achats quand les moyens le permettent, legs de donateurs éclairés soucieux de la pérennité d'un patrimoine. Richesse protégée des regards pour mieux la conserver mais méconnue du public et souvent même de beaucoup de chercheurs. Car cette mission confiée aux bibliothèques est presque d'ordre schizophrénique : préserver cet héritage pour le transmettre intact aux générations futures suppose d'en réduire drastiquement l'accès pour le maintenir dans des conditions de conservation les plus idéales possibles. Quasi antinomique de l'autre mission de mise à disposition des contemporains de ces documents pour qu'ils puissent servir de témoins mais aussi de matériau de recherche permettant de mieux appréhender notre passé et par là, comprendre le présent. Heureusement aujourd'hui, afin de résoudre ce dilemme et dans une sorte de prolongement de la démarche des copistes d'antan, mais à une toute autre échelle, les technologies du numérique démultiplient les possibilités d'accès à ces documents tout en renforçant les chances que le texte au moins, sinon l'objet, puisse être conservé vers demain. Fidèles à leur engagement fort en faveur d'un accès ouvert à l'information et au savoir,

les bibliothèques de l'Université de Liège se sont engagées dans un vaste programme de numérisation de pièces de leurs fonds précieux pour les rendre librement accessibles à tous via le portail DONum (Dépôt d'Objets Numérisés : donum.uliege.be). Grâce à DONum, chacun, chercheur ou citoyen, où qu'il soit, peut consulter des dizaines de milliers de pages de manuscrits, d'incunables, de placards et imprimés anciens, de documents d'archives ou encore de cartes et plans... issus des collections des bibliothèques universitaires liégeoises. Des collections numériques qui s'accroissent sans cesse. Un vrai bonheur pour tout chercheur ou passionné qui, par exemple, à partir des QR codes attachés à chaque notice de ce catalogue, pourront rebondir vers la version numérisée de l'œuvre sur DONum et la feuilleter confortablement page après page.

Le bicentenaire de notre Université est l'occasion pour les bibliothèques de sortir de leurs rayons de conservation, de manière tout à fait exceptionnelle, près d'une centaine de pièces pour les proposer au regard de chacun au travers de cette exposition unique.

Offrir un moment rare, l'occasion de vivre l'expérience mémorable de pénétrer dans une sorte de réserve précieuse de bibliothèque pour y découvrir, rassemblées, toutes ces empreintes qui nous parlent à travers les âges, qui nous racontent qui nous sommes. Jamais depuis tant d'années de si nombreuses pièces des collections patrimoniales de l'Université de Liège n'avaient ainsi été présentées au public. Des pièces rares, surprenantes, interpellantes, témoins d'une époque, d'un événement, d'un repli du temps. Notamment deux manuscrits classés parmi les Trésors de la Fédération Wallonie-Bruxelles : le *Psautier de Lambert le Bègue* (c. 1240) et l'*Évangélaire d'Averbode* (c. 1140). Des pièces qui ont traversé huit à neuf siècles. D'autres bien plus anciennes encore...

Et ce moment d'exception est renforcé encore par l'accord enthousiaste de notre université sœur au nord du Pays, l'Université de Gand, de contribuer à cette exposition en huit splendides documents issus de leur réserve précieuse. Preuve que le livre et les bibliothèques servent aussi de trait d'union entre les personnes, entre les sociétés, entre les peuples.

Nous avons choisi d'organiser ces empreintes du passé, en huit thématiques principales qui agglomèrent autant de fonctions de l'écrit :

- Transmission
- Mémoire
- Croyances
- Art
- Pouvoir

- Contestation
- Sciences
- Monde

L'occasion, en parcourant l'exposition, de se laisser emporter par l'imaginaire, de tenter de reconstituer en pensée des fragments de ce qui faisait le contexte, le quotidien de ces œuvres et de leurs auteurs. L'occasion aussi de réfléchir aux rôles de l'écrit dans notre civilisation d'hier, d'aujourd'hui mais aussi de demain...

Enfin, autour du cœur de l'exposition, comme pour en constituer un écrin, une soixantaine de quelque 330 œuvres

de l'exposition *Librarty* ont été rassemblées. Œuvres initialement exposées dans les différentes bibliothèques de l'Université, également dans le cadre du bicentenaire. Elles ont été créées par des artistes amateurs membres de l'Université mais également par des étudiants en arts ou encore par des membres du CREHAM à qui il a été proposé de détourner artistiquement le livre de ses usages habituels. Des œuvres qui outrepassent l'écrit pour lui donner un supplément de sens qui nous interpelle et nous interroge en ouvrant de nouvelles dimensions.

Paul Thirion
Bibliothécaire en Chef
Université de Liège

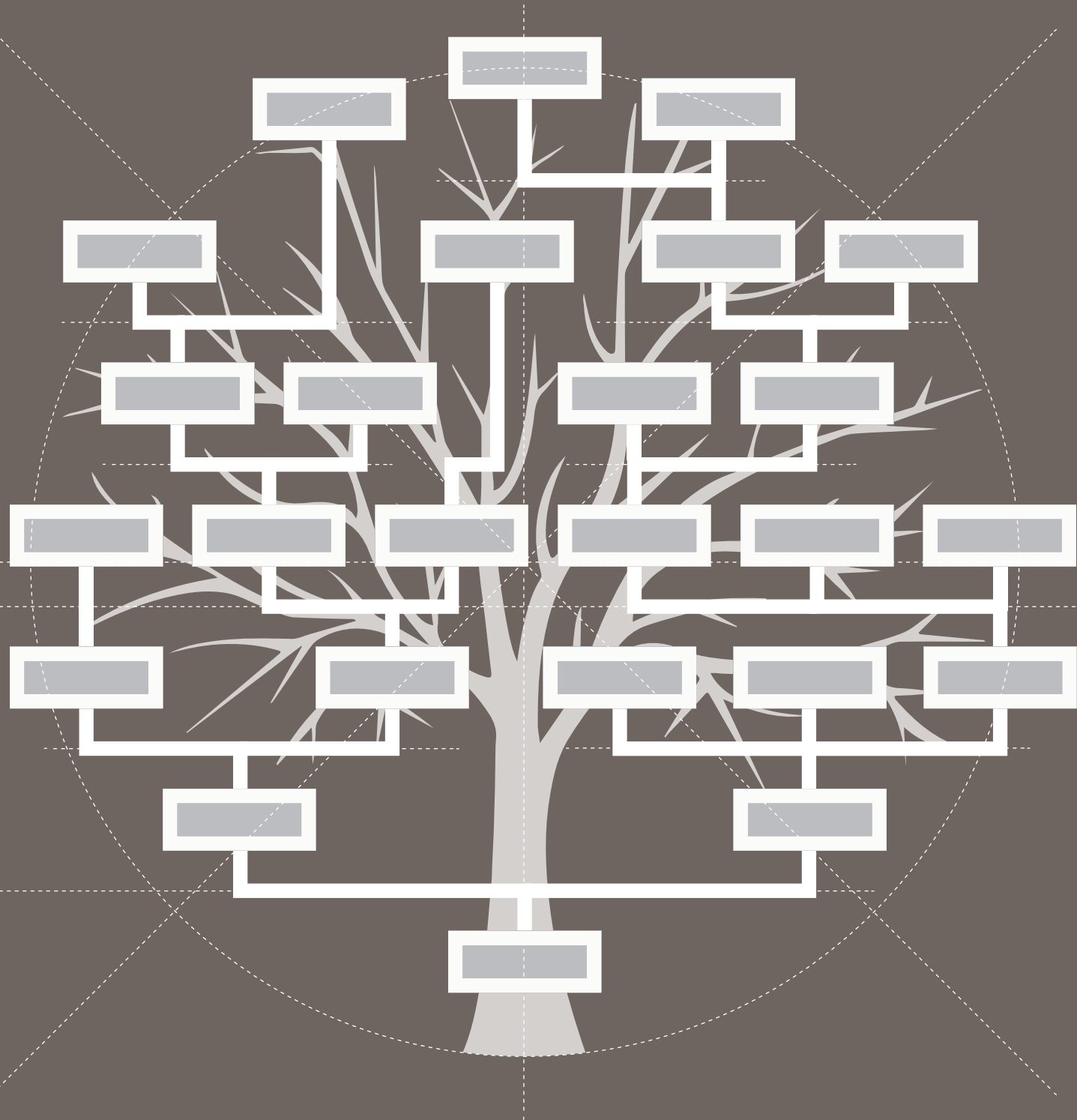


QR code

La plupart des pages de ce catalogue comprennent un QR code. À l'aide de votre smartphone et d'une application dédiée (plusieurs applications gratuites existent), vous pourrez accéder à la version numérique intégrale du document présenté. Vous pourrez ainsi le feuilleter entièrement à l'écran.

Pour les ouvrages des Bibliothèques de l'Université, ces QR codes vous mèneront à DONum, le Dépôt d'Objets Numérisés de l'institution. Il s'agit d'une bibliothèque virtuelle vous donnant accès en ligne à des milliers de documents patrimoniaux des Bibliothèques, mais également d'autres services de l'Université : Musée Wittert, Embarcadère du Savoir, Musée en Plein Air, Collections de paléontologie animale et humaine.

Son adresse: <http://donum.uliege.be>



Transmission

L'écrit a joué un rôle essentiel dans la transmission des informations depuis plusieurs millénaires. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il est le moyen principal pour transmettre, de manière pérenne, informations, littérature, savoirs. À partir du second tiers du XIX^e siècle, les progrès des sciences et techniques rendent possible l'enregistrement de l'image, puis, à la fin du siècle, celui du son et de l'image en mouvement. Le développement de ces nouveaux médias multiplie les canaux de diffusion de l'information, sans pour autant diminuer le rôle de l'écrit : les canaux coexistent, les messages se multiplient.

Notre connaissance du monde antique repose pour une part importante sur des sources écrites, que ce soit les inscriptions sur les vestiges archéologiques, les tablettes ou les papyrus, mais surtout par le biais des copies médiévales. Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. De nombreux textes ont disparu entièrement ou partiellement et ne nous sont plus connus aujourd'hui que par la trace qu'ils ont laissée dans d'autres écrits, comme autant d'intermédiaires. Plusieurs causes concomitantes expliquent la disparition de ces textes. Certaines de celles-ci sont d'une interpellante actualité.

Les changements de support de l'écriture ont occasionné des pertes. À chaque changement, l'intégralité des textes existants n'ont pas été transposés sur le support émergent. Il en est ainsi dès la Grèce et la Rome antiques lorsque le parchemin devient le support d'écriture privilégié. L'ensemble des textes sur papyrus n'ont pas été recopiés. Le parchemin est un support d'écriture coûteux, mais qui présente l'avantage de pouvoir être réutilisé. Gratté, il devient palimpseste, mais il peut aussi être réutilisé comme un matériau pour la reliure, comme en témoignent les nombreux fragments de manuscrits retrouvés dans des reliures médiévales. L'imprimerie, en multipliant les exemplaires, offre une plus large diffusion de ces textes, diminuant dès lors les risques de perte. Mais tous les textes ont-ils été jugés dignes d'être imprimés ? La réponse s'impose comme une évidence, lorsque l'on voit le nombre de textes inédits qui peuplent nos bibliothèques. Aujourd'hui, à l'aube de l'ère numérique, où le changement de support s'accompagne d'une dématérialisation de l'écrit, nous sommes en droit de nous interroger sur sa transmission.

La destruction accidentelle ou volontaire des bibliothèques voit disparaître avec elles des témoignages uniques. On

connaît les exemples célèbres des 40.000 rouleaux détruits en 48 av. J.-C. à Alexandrie ou les milliers de manuscrits détruits lors du sac de Constantinople par les Croisés en 1204. Les catastrophes naturelles sont également source de disparition. Ainsi, combien de livres ont-ils été détruits à Pompéi et Herculanium ? Les 1.800 papyrus grecs et romains de la bibliothèque de Lucius Calpurnius retrouvés à Herculanium n'étaient probablement pas un cas unique.

Certains textes ont simplement été détruits après leur usage, car jugés éphémères ou peu importants au regard de leurs contemporains. Ce n'est que plusieurs siècles plus tard que l'on pose un regard émerveillé sur quelques survivants, tels le papyrus *P. Leod.* inv. 2 conservé au CEDOPAL de l'Université de Liège. Ces choix de conservation ne concernent pas que les écrits à caractère utilitaire, ils touchent également les œuvres littéraires. Les générations ont sélectionné les textes voués à la postérité, comme *l'Illiade* et *l'Odyssee* ; d'autres sont tombés dans l'oubli, passés de mode ou jugés inconvenants... Les exemples dans l'Antiquité ne sont pas rares. Dans le meilleur des cas, les textes jugés obsolètes ont fait l'objet de résumés ou d'épitomés. Les textes jugés immoraux ou peu recommandables, comme ceux de Sappho, ne nous sont parvenus que par accident, souvent retrouvés lors de fouilles archéologiques. Les mêmes mécanismes, à des époques plus tardives, sont également responsables de la disparition de l'héritage antique et de textes plus récents.

Loin de l'idée souvent véhiculée dans l'imaginaire collectif, le Moyen Âge n'est pas une période durant laquelle tout texte antique disparaît. Ils sont précieusement transmis par le biais de copies réalisées au sein des monastères, notamment.

En Orient, dans les premiers siècles de l'Église, le prosélytisme de celle-ci va sauver de nombreux textes grecs. Pour convaincre les intellectuels et nourrir son discours, l'Église puise dans les écrits des philosophes antiques, comme Platon. Les Pères de l'Église s'approprient également certains auteurs classiques, tels qu'Aristote. On inclut dès lors la lecture de ces auteurs à la formation des universités. L'étude des textes grecs perdurera jusqu'à la chute de l'Empire en 1453. Certains textes ne sont d'ailleurs connus que par le biais de ces travaux, tels ceux du patriarche de Constantinople Photius (c. 810-893) et plus particulièrement ses résumés de lectures, connus sous le nom de *Bibliothèque de Photius*.

En Occident, les bibliothèques impériales survivent jusqu'au VI^e siècle et l'on peut encore y lire les auteurs latins. La christianisation de l'Empire romain eut pour conséquence la disparition de nombreux textes jugés obsolètes ou sans intérêt, non pas par destruction directe, mais dans le souci de récupérer ce matériel précieux qu'est le parchemin. Le développement du christianisme et des monastères contribue à la propagation d'auteurs tels que Lucain, Pline l'Ancien, Cicéron... Les textes latins sont, eux aussi, repris par les Pères de l'Église et commentés. Ils servent souvent de base à une réflexion orientée en fonction du discours de l'Église.

Au début du IX^e siècle, la Renaissance carolingienne voit se développer les *scriptoria* dans les monastères, où sont fréquemment copiés les textes de Virgile, Horace, Lucain, Stace, Juvénal, Perse, Térence, Cicéron, Salluste, Pline l'Ancien, Sénèque, Vitruve et, dans une moindre mesure, Plaute, Lucrèce et Tite-Live. La conservation et l'étude des savoirs du passé dans des domaines aussi variés que la littérature, la philosophie, les sciences, les mathématiques... est une préoccupation qui perdure durant tout le Moyen Âge.

La célèbre « redécouverte » de ces textes à la Renaissance est donc à nuancer. Les humanistes proposent de nouvelles traductions, de nombreux commentaires qui visent à éclairer de manière nouvelle les textes antiques. L'invention de l'imprimerie conduit à l'établissement des premières éditions (les éditions *princeps*) des auteurs classiques et à une plus large diffusion. Ces éditions sont souvent basées sur la comparaison de deux ou trois manuscrits et, le plus souvent, ne correspondent pas encore au travail philologique tel qu'on le conçoit de nos jours.

De nombreux intellectuels s'attèlent également à la traduction des textes en latin ou en langues vernaculaires, ce qui va faciliter la diffusion vers un nouveau public.

La transmission se heurte parfois à des obstacles. Celui de l'écrit : comment communiquer à un public analphabète ou peu instruit ? Celui du handicap : comment établir un dialogue avec une personne sourde-muette ? Dès les temps les plus reculés, des solutions ont été mises en place et des ouvrages combinant l'écrit et l'image ont apporté des solutions : cartons imagés, imagiers...

La transmission peut parfois être volontairement interrompue, par la censure. Corollaire de la liberté d'expression, la censure est un outil de répression exercé par les pouvoirs établis et qui existe depuis l'Antiquité. Dès cette époque et jusqu'à nos jours, des livres sont détruits, souvent brûlés, parce que jugés non conformes à la morale, aux mœurs, à la religion...

Avec l'imprimerie, la diffusion de textes non conformes aux vues de l'Église se développe et de nouvelles idées émergent. En 1520, la bulle excommuniant Martin Luther interdit également la diffusion, la lecture et la citation de ses œuvres. Charles Quint fait interdire les ouvrages de celui-ci et, par la suite certains souverains, en réaction à la Réforme protestante font également publier des index tels que l'*Index expurgatorius librorum*... qui reprend une liste d'ouvrages qui ne peuvent être lus sans que certains passages ne soient supprimés ou modifiés. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, l'Église établit l'*Index librorum prohibitorum*, listant les ouvrages interdits car jugés non conformes aux mœurs et à la foi. Cet index sera encore mis à jour jusqu'en 1961.

L'Église n'a pas l'apanage de la censure : il suffit d'évoquer quelques périodes sombres du XX^e siècle comme la guerre d'Espagne, le III^e Reich et son « bibliocauste », la révolution culturelle en Chine, les dictatures en Argentine et au Chili... De nos jours, elle persiste encore dans les régimes dictatoriaux, voire, sous des traits déguisés, dans les démocraties.

Codex de papyrus homérique, fragments,

fragments, VI^e siècle, 4,1 x 2,5 cm ; 1,5 x 2 cm ; 15 x 14,3 cm. P. Oxy. 15.1817 (P. Gent inv. 75). (Gand, Universiteitsbibliotheek, BHSL.PAP.000075/1).

Conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand, le P. Oxy. 15.1817 (P. Gent inv. 75) provient d'Oxyrhynque (actuelle Behnesa), localité égyptienne située à environ 200 km au sud du Caire, où on a découvert des centaines de milliers de papyrus grecs, dont beaucoup sont encore inédits. Daté paléographiquement du VI^e siècle, il fournit un témoignage incontestable de la permanence de l'hellénisme dans l'Égypte byzantine christianisée, puisqu'il conserve des fragments des chants XVII (vers 379-384 et 418-424) et XVIII (vers 412-414, 455-456, 564-581 et 603-617, avec titre final et numéro du chant) de l'*Illiade* d'Homère considérée, avec l'*Odyssée*, comme la bible des Grecs et le fondement de l'éducation depuis l'époque archaïque. Écrit à l'encre brunâtre dans une élégante majuscule ogivale inclinée, il comprend trois fragments appartenant à trois feuillets de codex en papyrus, dont le plus grand mesure 14,3 x 15 cm, et les plus petits, 4,1 x 2,5 et 1,5 x 2 cm.

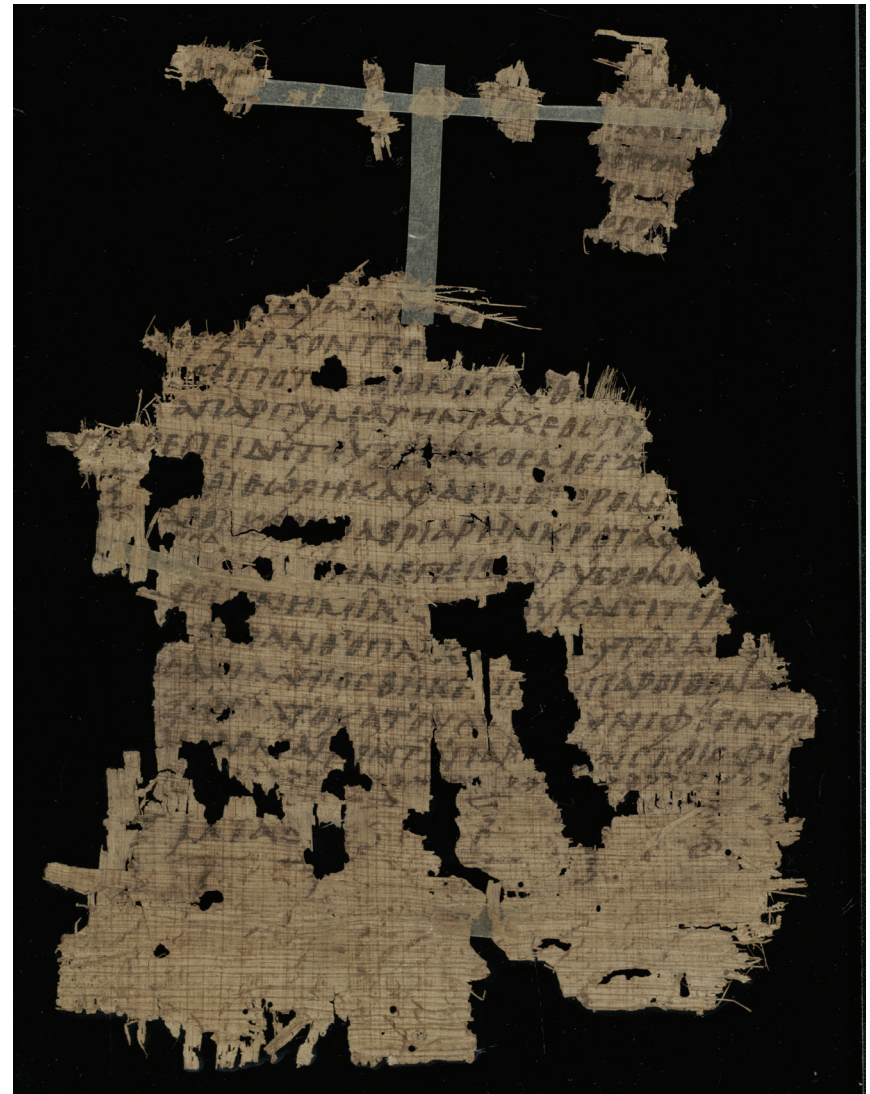
À la différence du papyrus documentaire grec liégeois (P. Leod. inv. 2), les fragments de codex littéraire gantois, dont le format pourrait être évalué à environ 20 cm de large sur 33 cm de haut, appartiennent à un livre soigneusement mis en page et écrit par une main calligraphique, qui a souvent noté les esprits, les accents, les marques d'élision et même la ponctuation (points en haut et à mi-hauteur), et qui, de surcroît, a ajouté un titre encadré de motifs ornementaux à la fin du chant XVIII. La forme de livre à pages qu'il emprunte, est apparue à Rome, vers la fin du I^{er} siècle, inspirée par le modèle du codex de tablettes de bois à écrire reliées. Confectionné soit en parchemin, soit, le plus souvent en Égypte, en papyrus, le codex, d'une contenance plus grande, et plus pratique à transporter et à consulter que le rouleau de papyrus, a progressivement remplacé celui-ci entre le II^e et le IV^e siècles, pour le supplanter presque totalement aux V^e et VI^e siècles.

M.-H. Marganne

SCHIRONI Francesca, *To mega biblion. Book-Ends, End-Titles, and Coronides in Papyri with Hexametric Poetry*, Durham (N. C.), American Society of Papyrologists, coll. « American Studies in Papyrology », 48, 2010, pp. 208-209.

BAERT Peter, *De papyrusverzameling van de Universiteitsbibliotheek te Gent*, Katholieke Universiteit te Leuven, Faculté van de Letteren en de Wijsbegeerte, mémoire de licence, Leuven, 1985, pp. 125-126.

BOGAERT Raymond, *De papyrusverzameling van de Bibliotheek der Rijksuniversiteit te Gent*, dans « Anamnesis ».



Gedenkboek Prof. Dr. E.A. Leemans, Bruges, coll. « Rijksuniversiteit te Gent. Werken uitgegeven door de Faculté van de Letteren en Wijsbegeerte », 149^{de} Aflevering, 1970, pp. 111-112.

LAMEERE William, *Aperçus de paléographie Homérique. À propos des papyrus de l'Illiade et de l'Odyssée des collections de Gand, de Bruxelles et de Louvain*, Paris-Bruxelles, Érasme, coll. « Les Publications de Scriptorium », vol. IV, 1960, pp. 175-204 et pl. 10.

GRENFELL Bernard P. et HUNT Arthur S., *The Oxyrhynchus Papyri. Part XV*, Londres, Egypt Exploration Society, coll. « Graeco-Roman Memoirs », 1922, pp. 222-223.



Papyrus documentaire grec,

fragment, I^{er} siècle, 7,8 x 13,8 cm (Liège, CEDOPAL, *P. Leod. inv. 2*).

Le *P. Leod. inv. 2* fait partie de la collection de papyrus du Centre de Documentation de Papyrologie Littéraire (CEDOPAL) de l'Université de Liège, qui a été acquise au Caire, en février 1954, par Paul Mertens et Philippe Derchain. Sa provenance exacte en Égypte est inconnue. Le fragment, qui mesure 7,8 cm de large sur 13,8 cm de haut, est déchiré en haut, en bas et à droite. Son écriture abrasée, la perte de plusieurs fibres et, au verso, les traces de colle et de plâtre coloré en blanc et en rouge montrent qu'une fois considéré comme périmé, il a été réutilisé dans un cartonnage d'où ses vendeurs l'ont extrait. Ce nom désigne un matériau semblable à du carton, confectionné à partir de papyrus de rebut recouvert de plâtre peint, qui est souvent utilisé pour fabriquer des cercueils, des masques ou d'autres parties d'enveloppes funéraires aux époques ptolémaïque et romaine. Le papyrus conserve, au recto, la partie gauche d'une colonne de 23 lignes écrites en grec, dans le sens des fibres, par une main cursive exercée. L'autre face porte les restes d'une seule ligne, peut-être écrite par une autre main.

À la différence du papyrus gantois (*P. Oxy. 15.1817 = P. Gent inv. 75*), qui conserve les restes d'un codex homérique, le papyrus liégeois n'est pas littéraire. Il ne provient pas d'un livre grec antique, fût-ce sous la forme, plus ancienne, d'un rouleau de papyrus, soigneusement mis en page et écrit d'une manière calligraphique, mais il contient un document, c'est-à-dire un écrit de la vie quotidienne noté en cursive sur un coupon de papyrus, comme peuvent l'être les lettres, les contrats, les actes de vente, les testaments, les commandes, les inventaires, etc. L'état fragmentaire du texte et abrasé de l'écriture ne permet pas d'en identifier précisément la nature. Les mots qui ont pu être déchiffrés révèlent qu'il pourrait s'agir de l'achat, de la vente, de l'héritage, de la cession ou de la location d'un bien immobilier situé à l'est d'un sanctuaire ou d'un temple. Aux lignes 12 et 18, l'attestation des noms « Tibère Claude », qui semblent correspondre au début de la titulature de l'empereur Claude (41-54), pourrait confirmer la datation paléographique du papyrus au milieu ou à la seconde moitié du premier siècle de notre ère.

M.-H. Marganne

RICCIARDETTO Antonio, *P. Leod. inv. 2 : fragment d'un document relatif à un bien immobilier (?)*, à paraître dans DAVOLI Paola et PELLÉ Natascia (dir.), *Polymatheia. Studi Classici offerti a Mario Capasso*, Lecce, Pensa Multimedia, 2018, pp. 81-90.

DAVOLI Paola et PELLÉ Natascia (dir.), *Polymatheia. Studi offerti a Mario Capasso*, Lecce, Pensa Multimedia.

MARGANNE Marie-Hélène, *La collection de papyrus du CEDOPAL*, in MARGANNE Marie-Hélène (dir.), *Papyrus et papyrologie à l'Université de Liège*, Liège, Les Éditions de l'Université de Liège, coll. « Cahiers du CEDOPAL », n° 5, 2007, pp. 33-37.

CAPASSO Mario et PELLÉ Natascia, *La restauration des papyrus de l'Université de Liège*, op. cit., pp. 47-48.

Fragment of ancient papyrus with handwritten text in a cursive script, likely from the Dead Sea Scrolls. The text is arranged in approximately 20 horizontal lines, though many are partially obscured by damage and the fragment's irregular shape. The script is dark and appears to be a form of Hebrew or Aramaic. The papyrus is yellowed and shows signs of significant wear and tear, with several large holes and missing sections, particularly on the left and right edges. The background is black, highlighting the fragment's texture and color.

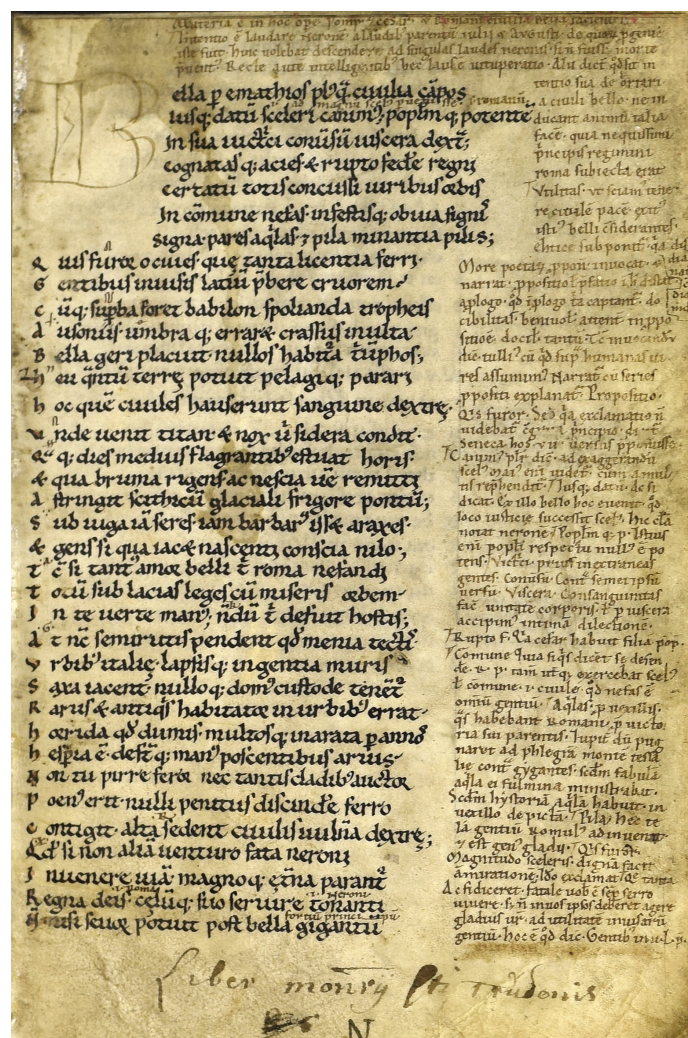
Lucain, *La Pharsale*,

104 ff., parchemin, Abbaye de Saint-Trond, XII^e-XIII^e siècles, 210 x 135 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 362).

Ouvert au fol. 1.



Le manuscrit 362, dont la datation est située entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, contient la *Pharsale* de Lucain. La *Pharsale* étant composée de dix livres, le texte contenu dans notre manuscrit s'arrête à la ligne 397 du dernier livre.



entièrement est la *Pharsale*, ou *Bellum civile*, qui resta inachevée à cause de sa mort. L'œuvre est un poème épique (en hexamètres, selon les conventions du genre) narratif de la guerre qui opposa Pompée et César et qui culmina dans la bataille de Pharsale. En choisissant de raconter la violence de la guerre civile qui déchira la république romaine, Lucain relut, avec un point de vue critique, la traditionnelle célébration épique de la gloire militaire romaine, ainsi que l'idéologie sur laquelle elle s'appuyait.

En vertu de ce mépris de la gloire militaire et mondaine, et d'une certaine désillusion envers la religion païenne, le texte de Lucain fut pris comme source d'*exempla* par de nombreux commentateurs du Moyen Âge : en premier lieu Arnoulfe d'Orléans, mais également des savants anonymes qui s'efforcèrent d'interpréter et éclaircir un des textes les plus appréciés de cette époque. Plus de 400 copies, dont des fragments datés du VIII^e siècle, nous sont parvenus. Le manuscrit 362 a été recopié dans l'abbaye de Saint-Trond, qui, à la fin du XII^e siècle, vivait une période de richesse culturelle, qui se reflète dans l'intense activité de son *scriptorium*. De cette même période date aussi le manuscrit 365, contenant la même œuvre. Les deux manuscrits, et de façon plus abondante le manuscrit 362, présentent des commentaires explicatifs qui introduisent chaque livre du poème, fournissent l'interprétation de certaines expressions et aident le lecteur à s'orienter dans les références au monde ancien. Les deux manuscrits n'appartiennent pas à une production de luxe : ils étaient donc très probablement destinés à l'usage des moines, dont l'éducation morale passait aussi par la lecture et l'étude des textes classiques. L'histoire du *scriptorium* de Saint-Trond se termine définitivement avec l'arrivée des Français en 1789. En 1824, les manuscrits provenant de cette abbaye parvinrent à l'Université de Liège, confondus avec ceux d'autres fonds religieux. Grâce à l'indication sur chaque volume de la provenance *Liber monasterii sancti Trudonis*, il a été possible de reconstruire le riche patrimoine de cette abbaye.

M. Fantoli

Marcus Annaeus Lucanus est un auteur latin originaire de Cordoue, où il naquit dans l'année 39 ap. J.-C. Neveu du célèbre intellectuel Sénèque, il fut élevé à Rome, et fut précocement pris sous l'aile protectrice de l'empereur Néron. Pour des raisons qui restent en partie obscures (l'hypothèse principale serait la jalousie de l'empereur envers ce jeune poète talentueux), l'entente entre Néron et Lucain se brisa, ce qui poussa Lucain à participer à la plus célèbre des conjurations contre le *princeps*, la conjuration de Pison. Celle-ci découverte, il fut poussé, à seulement 25 ans, au suicide (le 30 avril 65). Sa seule œuvre qui nous est parvenue

NARDUCCI Emanuele, *Lucano. Un'epica contro l'impero*, Bari, Editori Laterza, 2002, 523 p.

REYNOLDS Leighton Durham, *Texts and transmission. A Survey of the Latin Classics*, Oxford, Clarendon Press, 1983, 509 p.

MOOS Peter von, *Entre Histoire et Littérature. Communication et culture au Moyen Âge*, Florence, Sismel Edizioni del Galluzzo, 2005, 712 p.

CHARLES Jean-Léon, *La Ville de Saint-Trond au Moyen Âge*, Paris, Les Belles Lettres, 1965, 488 p.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*,

X livres, suivis de commentaires à l'É.N., à la Métaphysique (I-VI), et de florilèges, 290 ff., papier, Huy, Couvent des Croisiers, 1448, 305 x 225 mm. (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 339).

Ouvert au fol. 161r.

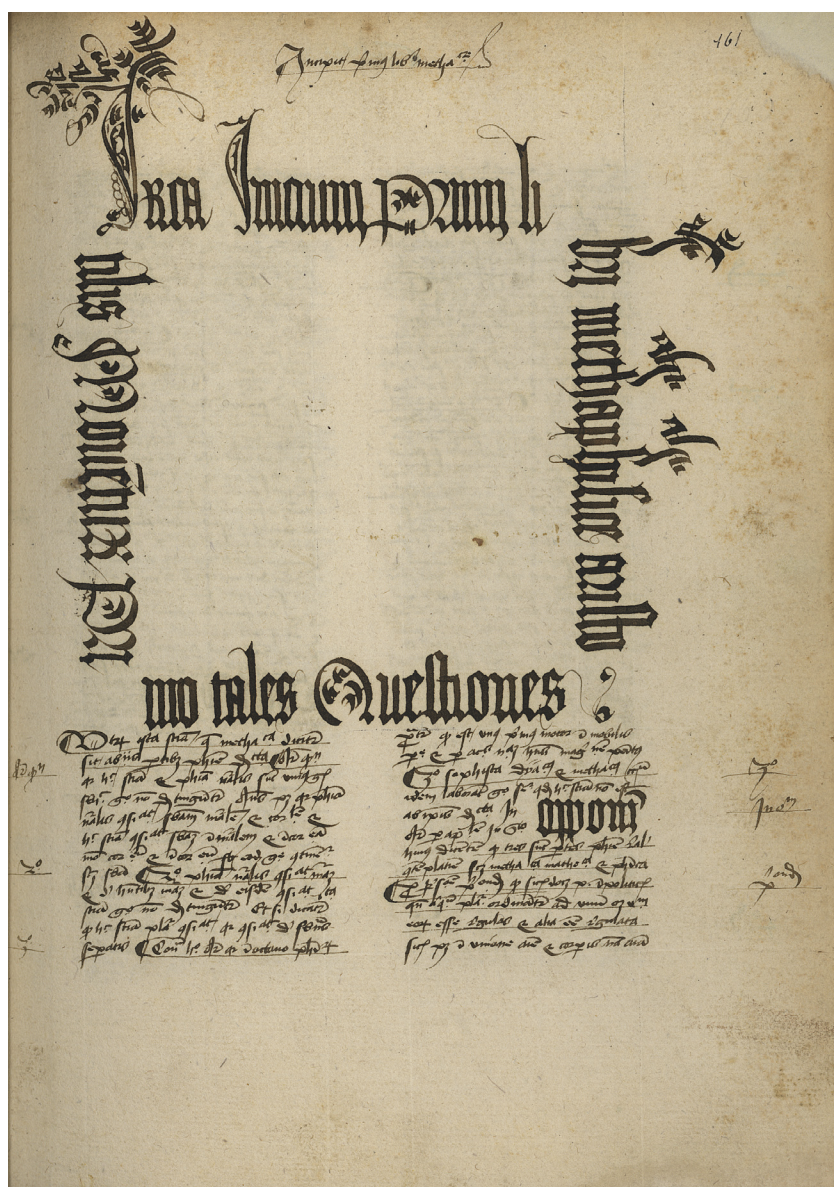
Avec l'*Éthique à Nicomaque*, Aristote (384-322 av. J.-C.) invente l'éthique, la discipline philosophique qui interroge le comportement des individus. Il y analyse le bien, distingue les types de vertus, étudie les conditions de l'amitié ou encore décortique les mécanismes à la base du plaisir. Il élève surtout le bonheur en fin de la vie humaine,

le définissant comme une activité achevée et répétée car, comme il l'écrit, « une hirondelle ne fait pas le printemps ».

Cet ouvrage fondateur a toutefois connu une histoire en dents de scie. Quelques décennies seulement après sa rédaction, il entre dans une période de sommeil d'où il ne sort qu'à la fin de l'Antiquité (III^e s.), lorsque des néoplatoniciens intègrent son étude à leur *cursus*. Il devient alors l'étape initiale par laquelle l'apprenti philosophe développe les vertus civiques. Dans le même temps, il connaît une première phase de christianisation par les Pères grecs de l'Église. Ensuite, après plusieurs siècles de discrétion, il rejaillit successivement dans trois milieux : les mondes musulman (X^e-XIII^e s.), byzantin (XI^e-XIV^e s.) et latin (XII^e-XV^e s.). Chacun en propose une interprétation qui s'ancre dans l'Antiquité, mais qui épouse la sensibilité de son propre cadre culturel. Se dessinent ainsi les contours d'un Aristote islamisé ou christianisé, si ce n'est d'un Islam ou d'un christianisme aristotélisés.

C'est à la fin du XII^e s. que l'*Éthique* reçoit sa première traduction latine, dont une grande part disparaît rapidement. Pendant des décennies, l'Occident chrétien doit se contenter de trois livres sur les dix qui forment l'ensemble. Vers 1240, Robert Grosseteste, maître à Oxford puis évêque de Lincoln, en réalise une autre, complète et de meilleure facture. Popularisée aussitôt par le maître dominicain Albert le Grand, son influence sera considérable par sa contribution à la formation du lexique philosophique européen. S'y effectue le passage d'une conceptualité grecque à une conceptualité latine, avec la spécialisation de termes désormais classiques dans le vocabulaire éthique : le mot « vertu », par exemple, est ainsi adopté pour désigner l'excellence morale (et plus seulement les qualités viriles).

Durant ces siècles, la pratique de la philosophie est passée par un travail de commentaire, laissant peu de place à l'originalité. Faire de la philosophie, c'était comprendre les textes des autorités, dans les marges desquelles le commentateur devait s'inscrire, parfois littéralement. Examiner le bonheur ou le plaisir supposait de les aborder dans le cadre tracé par Aristote, en reprenant ses questions et ses notions. Que ce soit dans l'école platonicienne, à la Faculté de Paris, à la cour du Sultan ou dans les monastères latins, on comprend donc que l'*Éthique à Nicomaque* ait marqué la réflexion morale d'une empreinte profonde, tant par sa manière de poser les problèmes éthiques que d'inviter à les résoudre dans un horizon conceptuel déterminé.



Aesopus, *Vita et fabulae*,

en flamand, Delft, Henri Eckert de Homberch, 1498, in-fol., caractères gothiques, 100 ff., 2 colonnes, 42 lignes (Liège, Bibliothèques ULiège, XV.C131).

Ouvert au fol. 31, illustration du Corbeau et du renard.

Selon les témoignages d'Aristote et d'Hérodote notamment, Ésope serait né en 620 av. J.-C. en Thrace au bord de la Mer noire. Toujours selon eux, il aurait été esclave sur l'île de Samos. On ne connaît en fait que peu de choses concernant Ésope. On lui attribue la paternité d'un grand nombre de fables, mais il est presque acquis qu'il ne les écrivait pas. Le premier recueil de fables d'Ésope connu est celui de Démétrios de Phalère au IV^e siècle av. J.-C., soit deux cents après la mort du fabuliste. Aujourd'hui perdu, ce recueil serait à l'origine de nombreuses versions dont le recueil dit *Augustana* qui comprend plus de 500 fables en prose dont notamment les fables du *Loup et l'agneau*, de la *Tortue et le lièvre*, du *Corbeau et le renard*...

Dès l'Antiquité, les recueils des fables d'Ésope servent de sources d'inspiration à des auteurs comme Phèdre au I^{er} siècle. Par la suite, ces fables inspireront notamment Marie de France au XII^e siècle.

L'édition en néerlandais de de Homberch en 1498 reprend *La vie d'Ésope*, les *Fables de Romulus*, un auteur du

XII^e siècle, dont on ne sait pas grand-chose, avec le supplément dit *Extravagantes*, les *Fables d'Alphonse* et sept fables du Pogge. Ce contenu est similaire aux éditions françaises sorties des presses lyonnaises en 1482, 1484 et 1486. Chaque texte est accompagné d'une illustration centrale flanquée d'un ou deux éléments de décoration (des personnages, des arbres, des bâtiments...). Ces bois ont été utilisés à plusieurs reprises dans l'ouvrage pour encadrer le bois avec la scène principale.

C. Oger



Jean de la Fontaine, *Fables choisies mises en vers par J. de La Fontaine*,

Société typographique de Bouillon, 1776 (Liège, Bibliothèques ULiège, Fonds Weissenbruch FWR 55).

Ouvert à la page 4, *Le Corbeau et le renard*.

Jean de la Fontaine (Château-Thierry, 1621-Paris 1695) est aujourd'hui un des auteurs français du xvii^e parmi les plus connus. Auteur de nombreux ouvrages, recueil de contes, romans, il est connu par le grand public pour ses fables.

Lorsque La Fontaine publie son premier recueil de fables en 1668, il est perçu comme un adaptateur des fables d'Ésope et de Phèdre. Il s'inscrit dans la continuité de ceux-ci en conférant à ses fables une dimension pédagogique. Comme il le dit lui-même : « Je me sers d'animaux pour instruire les hommes ». Pourtant La Fontaine innove, ses fables sont en vers et non plus en prose comme c'est le cas chez de nombreux fabulistes. Le style est animé par l'utilisation de dialogues en vers libres. Si le premier recueil s'inspire largement d'Ésope et de Phèdre, les recueils suivants puisent à d'autres sources tels que Tite-Live, Horace...

Dès la première édition, les fables sont présentées comme un court poème surmonté d'une illustration, ce qui compte tenu du caractère moralisateur de celles-ci, les rapproche des livres d'emblèmes très en vogue à l'époque.

La Fontaine va travailler sur ses fables durant une trentaine d'années. Au fil des publications, on peut percevoir au travers de ses textes l'évolution de sa situation et de ses opinions politiques.

C. Oger



Le Corbeau et le Renard est une des premières fables publiées par la Fontaine, on lui connaît deux sources d'inspiration : Ésope et Phèdre.



[Christiaan A. Sepp], *Atlas des enfans, ou nouvelle méthode pour apprendre la géographie, avec un nouveau traité de la sphere, et XXIV cartes enluminées*,

Lyon, Jean-Marie Bruyset, Père & Fils, 1774, 8° (Liège, Bibliothèques ULiège, R4475A).

Ouvert p. 70, au début du chapitre consacré à la France.

Le XVIII^e siècle voit se produire une évolution considérable dans la manière dont la société occidentale envisage l'enfant. La société médiévale n'avait pas conscience de la spécificité distinguant l'enfant de l'adulte. Dès que l'enfant était en âge de vivre sans soins permanents de sa mère, il basculait dans le monde des adultes, dont il empruntait le travail, les jeux, les habits, les écrits.

Sous l'influence des Jésuites, à la fin du XVII^e siècle, cette vision de l'enfance se modifie progressivement : l'enfant devient un être à éduquer. La création de collèges et de « petites écoles » témoignent de ce nouvel intérêt. L'enfant dispose désormais d'un univers qui lui est propre, distinct de celui de l'adulte.

Les pratiques éducatives évolueront à plus grande échelle tout au long du XVIII^e siècle. L'enseignement cherche à développer responsabilité, esprit et goût chez l'enfant. Ses contenus et ses méthodes sont remis en question : on tente d'innover, de rendre les leçons plus attrayantes pour un public jeune. Elles prennent de nouvelles formes : dialogues, saynètes, théâtre éducatif.

Ces changements ont des conséquences sur l'écrit. Une réelle production de livres pour enfants voit le jour, inimaginable auparavant. De petits livres spécifiquement dédiés au jeune public sont édités un peu partout en Europe : abécédaires, catéchismes, leçons de civilités, manuels...

L'*Atlas des enfans* édité en 1774 est une excellente illustration de cette évolution. Dédié aux jeunes gens, son contenu et sa forme ont été étudiés pour rendre les leçons de géographie plus attrayantes. Chaque chapitre, dédié à une région particulière de l'Europe ou du monde, est constitué de questions et réponses permettant aux élèves de s'entraîner. Le texte dépasse la thématique géographique stricte : y sont abordés des aspects aussi variés que le climat, le gouvernement, la religion, le caractère des habitants, les productions, les forces de chaque état. Une carte géographique complète chacun des chapitres. Les noms y ont été remplacés par des nombres ou des lettres, à la fois dans un but de simplification et d'entraînement.

En réalité, l'histoire de cet ouvrage remonte à deux décennies avant l'édition lyonnaise. Il aurait été rédigé

par Christiaan A. Sepp, auteur et graveur, et publié pour la première fois en néerlandais par Frans Houttuyn à Amsterdam, en 1758. Deux ans plus tard, Jan Hermann Schneider, autre imprimeur d'Amsterdam, rachète plaques et droits à Houttuyn et en publie une nouvelle édition, en français cette fois. Elle inclut désormais un frontispice et est complétée d'un *Nouveau traité de la sphere*. L'ouvrage est un véritable succès : il sera édité six fois jusqu'en 1785.

Ce succès le rend vulnérable au plagiat : l'ouvrage de Schneider sera piraté plusieurs fois à travers l'Europe et dans différentes langues. L'une de ces versions piratées (pas la première) n'est autre que notre édition lyonnaise de 1774, imprimée par J.-M. Bruyset. La préface indique erronément que les cartes ont été réalisées d'après G. Delisle : elles sont pourtant de très proches copies des gravures de C. Sepp. Si l'ouvrage illustre donc bien l'émergence d'une littérature spécifiquement dédiée aux enfants, à la fin du XVIII^e siècle, il témoigne également de la transmission des textes à travers toute l'Europe et ce, avec ou sans l'accord de leur auteur ou imprimeur original.

S. Simon

HUGUET Françoise, *Les livres pour l'Enfance et la Jeunesse de Gutenberg à Guizot. Les collections de la Bibliothèque de l'Institut National de Recherche Pédagogique*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1997, 416 p.

« 1758b Christiaan A. Sepp », in KING, Geoffrey L., *Miniature Maps. An illustrated guide to miniature antique maps, charts, plans and atlases*, 2013-2018, disponible à l'adresse suivante : <http://www.miniaturemaps.net/> (consultée le 28 février 2018).

ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Seuil, 1973, 503 p.



CHAPITRE V.
EXPLICATION
DE LA CINQUIEME CARTE.

ARTICLE I.

De la nature du Climat, de la Religion & des Mœurs des François.

D. *QUELLE* partie de l'Europe est représentée sur la Carte V?

R. La FRANCE, un des plus puissans Royaumes & le plus ancien de l'Europe.

D. *Quelle* y est la nature du climat?

R. L'air y est pur & sain, le climat tempéré. Le pays est fertile, délicieux,



Bible historiée,

171 ff., papier, Strasbourg ?, c. 1400, 278 x 200 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. Wittert 3).

Ouvert au folio 3, *La création du firmament et des oiseaux.*

Le manuscrit légué par Adrien Wittert en 1903 ne se présente plus sous son aspect original. Relié au ^{xix}^e lorsqu'il appartenait à la collection d'Ambroise Firmin Didot, les dessins à la plume qu'il renferme ont été collés en pleine page. L'ensemble comporte aujourd'hui 82 dessins, mais une numérotation ancienne du cycle indique qu'il en comportait initialement au moins 98.

Cet ouvrage a priori atypique s'inscrit dans une production de manuscrits, ornés de dessins à la plume et peints, bien attestée en Alsace et plus particulièrement dans la région de Strasbourg, à la charnière des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. Le cycle d'images comprend des épisodes vétérotestamentaires, néotestamentaires, apocryphes et hagiographiques et il peut être rapproché de bibles historiées alsaciennes.

Une des particularités du manuscrit Wittert 3 est qu'il ne comporte pas de texte, seules quelques inscriptions en latin ou en alémanique précisent, sur quelques dessins, le nom des personnages ou le sujet de la scène. Ce manuscrit ne se conforme donc pas au schéma traditionnel de la Bible historiée.

Le manuscrit conservé à Liège est très proche du point de vue du style, de l'iconographie et de la technique du *Livre de prières d'Ursula Begerin* (Berne, Burgerbibliothek, cod. 801), qui comme le Wittert 3, ne présentait pas, dans son état initial, de texte et se composait d'une suite de dessins. Ce manuscrit appartenait probablement à une femme.

Le destinataire et l'usage du Ms. Wittert 3 restent aujourd'hui nébuleux. Quel était le rôle de ces images utilisant des schémas figuratifs permettant d'identifier rapidement certains personnages ? Servait-il de support à la méditation ? Doit-on voir dans ce manuscrit l'un des derniers avatars d'une longue tradition de représentation narrative de la Bible uniquement fondée sur l'image ? Était-il destiné à un lecteur peu lettré ? Quoi qu'il en soit, l'état de conservation du manuscrit témoigne d'un usage fréquent et de nombreuses dégradations, surtout dans les parties inférieures droites des dessins, sont le fruit de nombreuses manipulations. On peut supposer que durant le ^{xv}^e siècle, le manuscrit présentait déjà des faiblesses car les dessins ont été contrecollés sur des feuilles de papier dans la seconde moitié du siècle.

C. Oger



HAMBUGER Jeffrey F., PALMER Nigel F., *The Prayer Book of Ursula Begerin*, 2 vol., Zurich, 2015.

DELCOMINETTE Florence, *La Bible historiée Wittert 3*, Université de Liège, Mémoire de licence, année académique 2007-2008.

BODEMANN Ulrike, *Katalog der deutschsprachigen illustrierten Handschriften des Mittelalters*, vol. 2, Munich, 1993, pp. 227-231.



Léopold Ignace Pier, *Recueil de dessins à la plume, certains rehaussés à l'aquarelle,*

66 ff., papier, Courtrai ?, xviii^e siècle, 160 x 245 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 2284).

Ouvert au fol. 58, dédié à quelques termes usuels.

Ce recueil de dessins à la plume est un imagier résumant le quotidien d'un notable flamand du début du xviii^e siècle. On y retrouve des croquis d'assem-



blées municipales, des portraits d'autres notables, laïcs ou ecclésiastiques, et des blasons de villes. D'autres dessins renvoient à des notions plus générales. Sont ainsi illustrés les grades militaires, les dignités ecclésiastiques, les cinq sens et de nombreux objets usuels. On trouve également un bestiaire et un recueil de monnaies. Chaque dessin est accompagné d'une légende en français. Trois séries de dessins interpellent le lecteur : un abécédaire gestuel ornant la quatrième de couverture, une série de quatre portraits de dames « muettes » accompagnés, chacun, d'un symbole qui semble bien être une petite oreille et, enfin, une représentation de différents liens de parenté mettant en scène les membres de la famille concernés en train de « signer » le geste qui les désigne.

Ce manuscrit a pour auteur Léopold Ignace Pier (1663-1732), seigneur d'Hollingues et rejeton d'une noble famille patricienne du Courtrais. Pier est sourd de naissance. Son carnet de croquis semble être un outil lui permettant de communiquer avec les « entendants » qui l'entourent. Il était, en tout cas, destiné à être montré à des tiers avec lesquels il n'était pas nécessairement intime, comme le fait clairement comprendre une note liminaire inscrite en deuxième de couverture précisant « on vous prie de ne mal prendre que le tout n'est pas mys en son rang suivant leurs qualitez &c. ». L'épithaphe de Léopold Ignace Pier nous apprend qu'il s'était impliqué dans la catéchèse de personnes sourdes. Ce carnet a donc pu également lui servir de support didactique.

Il s'agit là d'un exceptionnel témoignage de première main concernant la surdité sous l'Ancien Régime. Il est d'autant plus précieux qu'il précède de quelques décennies les travaux de Rodrigues Pereire et de l'abbé de l'Épée qui jetteront les bases de l'enseignement spécialisé dispensé aux sourds.

O. Donneau

PIERS DE RAVESCHOOT, Roland, communication personnelle, s.d.
DONNEAU Olivier, « Un imagier pour sourds au début du xviii^e siècle ? le manuscrit 2284 de l'Université de Liège », in *Culture : le magazine culturel de l'Université de Liège*, Université de Liège, 2009, disponible à l'adresse suivante : http://culture.ulg.ac.be/jcms/prod_161650/un-imagier-pour-sourds-au-debut-du-xviiiie-siecle (consultée le 18/02/2018).



Almanach pour cette année M. DCC. XLV. Supputé par Maître Mathieu Laensbergh, Mathématicien,

Liège, Veuve G. Barnabé, [1744] (Liège, Bibliothèques ULiège, P90188A).



Les calendriers et almanachs ne sont pas nés avec l'imprimerie. Manuscrits, leur existence remonte à l'Antiquité. Par contre, l'imprimerie va leur assurer une bien plus large diffusion. Par nature éphémères, voués à être remplacés par les suivants, les almanachs ne devaient pas résister au temps. Publications à bas coût, la qualité moindre du papier rendait également périlleuse leur conservation. Pourtant, quelques collections nous sont bien parvenues, signe que certains en ont déjà entrevu l'importance comme témoins de leur temps.

L'un des almanachs les plus connus en Europe est sans conteste l'*Almanach supputé par Maître Mat. Laensbergh*, dont la publication s'étendra de 1636 à la seconde moitié du xx^e siècle (sous d'autres titres).

Laensbergh, présenté comme astrologue et mathématicien, est sans doute un personnage fictif. Son nom le rapproche d'un mathématicien et astronome gantois bien connu à l'époque, Philippe van Lansberge (1561-1632).

L'almanach est constitué de trois parties principales : l'almanach proprement dit, la pronostication et la relation des événements de l'année écoulée.

L'almanach contient une déclaration incluant le comput (calcul des dates des fêtes chrétiennes) et une chronologie (années écoulées depuis la Création, le déluge...). S'ensuit un calendrier indiquant les dates, les saints du jour, les signes du zodiaque, les éclipses, les changements de lune, les variations météorologiques ; puis une table des marées dans les principaux ports des Pays-Bas.



*Almanach pour cette année bissextile M. DCC. LXIV.
Supputé par Maître Mathieu Laensbergh, Mathématicien,*

Liège, S. Bourguignon, [1763] (Liège, Bibliothèques ULiège, P90188A).

Ouvert à la page de titre et au mois de mai de l'Almanach des bergers (éd. 1764).

La relation des événements de l'année écoulée est quant à elle intégrée à l'almanach à partir de 1655.

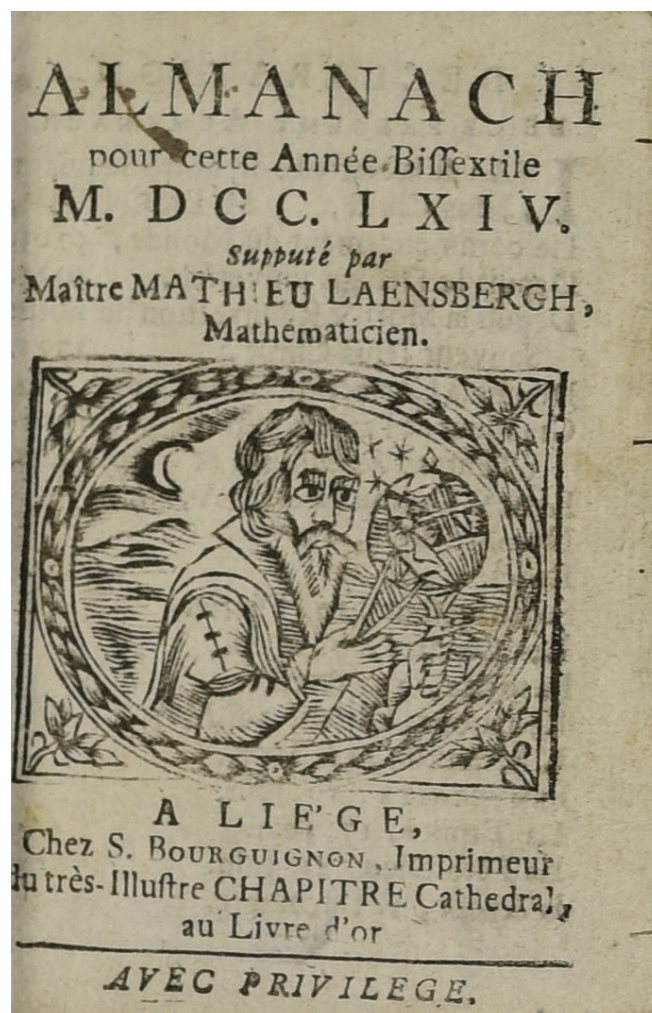
Ce sont par contre les pronostications qui sont à l'origine du succès du Laensbergh. Après avoir décrit les éclipses et variations des saisons et du temps à attendre pour l'année à venir, l'auteur s'avance à quelques prédictions dans tous les domaines de la vie quotidienne : sphères privée, publique, religieuse, politique. L'ensemble est plutôt constitué d'aphorismes à multiples interprétations, pouvant finalement toujours donner raison à son auteur (comme nos horoscopes actuels par exemple). L'almanach sera d'ailleurs l'objet de moqueries de la part de quelques érudits.

Une quatrième partie s'ajoute à partir de 1745, quoiqu'elle soit également vendue comme imprimé indépendant : l'*Almanach des bergers*. Alors que le reste de la publication est adressé à un public lettré, cette section utilise des pictogrammes devant permettre à tout illettré de comprendre sa signification. Elle avertit son lecteur des conditions météorologiques, de travaux agricoles à planifier ou de prescriptions médicales. Cette accessibilité à un public illettré ou moins lettré est dans l'air du temps. Le *Laensbergh* n'est pas l'unique ni le premier almanach à avoir intégré une section de ce type. On la retrouve par exemple dans le *Messenger boîteux*. Par ailleurs, au même moment, en France, les publications populaires de la Bibliothèque Bleue de Troyes cherchent également à gagner les campagnes.

Le *Laensbergh* deviendra une référence en Europe. Au XVIII^e siècle, son tirage est estimé à 60.000 exemplaires annuels. Il doit d'ailleurs faire face à des copies et contrefaçons. S'il est conçu comme une publication populaire au départ, il rencontre un certain succès dans les milieux plus aisés. Certaines reliures plus luxueuses en témoignent. Publication phare de la Principauté, il sera offert par les autorités liégeoises à leurs homologues français et néerlandais, par exemple.

S. Simon

DAGENAIS Simon, *L'almanach de Mathieu Laensbergh : l'émergence d'une marque (XVII^e-XIX^e siècles)*, Montréal, Université du Québec, 2016, 565 p.



OPSOMER Carmélia, « Les almanachs », in MARCHANDISSE, Alain et BRUYÈRE, Paul (dir.), *Florilège du livre en principauté de Liège du IX^e au XVIII^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009, pp. 445-447.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « La littérature des almanachs : réflexions sur l'anthropologie du fait littéraire », *Études françaises*, 2000, vol. 36, n° 3, pp. 47-64.

DROIXHE Daniel, *Une histoire des Lumières au pays de Liège. Livre, idées, société*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2007, 410 p.

Érasme, *In Novum Testamentum Annotationes...*,

Bâle, Hieronymus Froben & Nikolaus Episcopus, 1542, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, Th 1690).

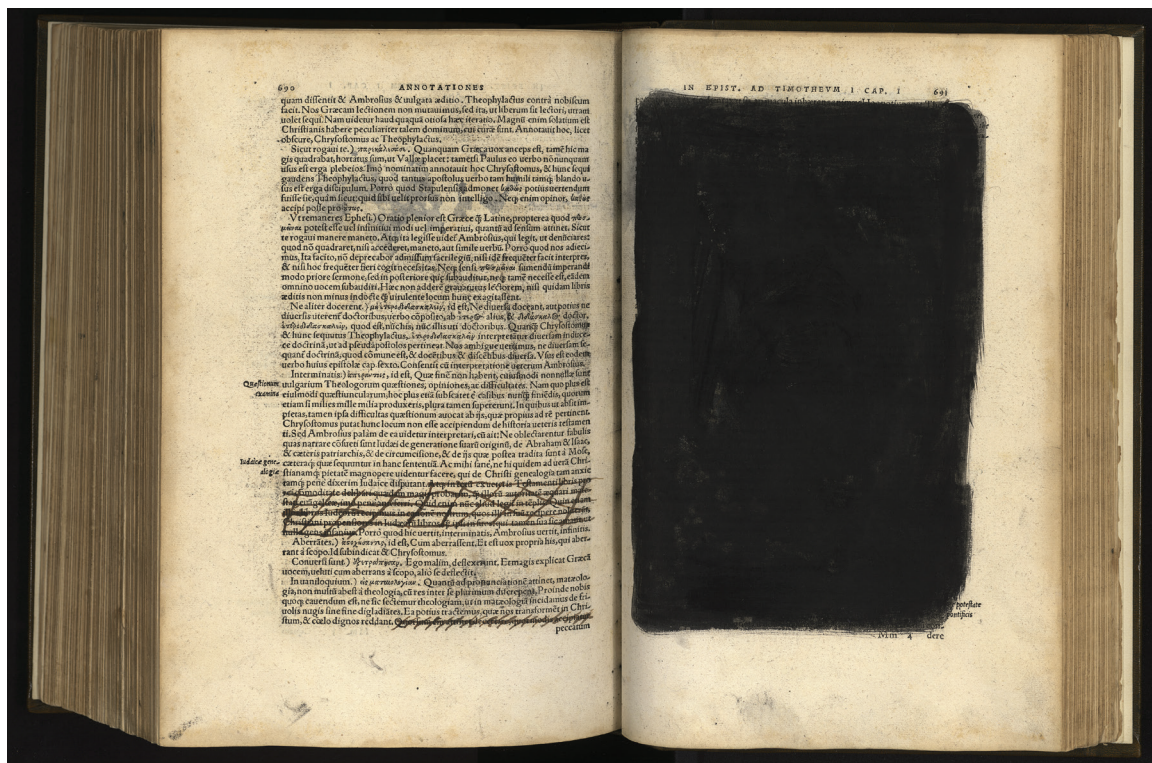
Ouvert p. 690-691, sur quelques passages censurés.



Édition expurgée des *Annotationes* accompagnant la traduction érasmiennne du Nouveau Testament. L'édition originale, revue à quatre reprises, est datée de Bâle, Froben, 1516 ; celle-ci, posthume, reproduit le texte de l'ultime version corrigée par l'auteur (Bâle, Froben, 1535). Comme l'indique l'*ex-libris* manuscrit, elle provient du Collège des Jésuites de Liège, ouvert en 1582, sur l'îlot Hochet, à l'emplacement actuel de la Bibliothèque de l'Université. La page de titre comporte en outre une mention signée d'expurgation, munie du visa d'un contrôleur, conformément aux prescriptions de l'édit de Philippe II sur la censure des livres : « A été expurgé. Fait le 17 novembre 1573. Jacques Carlier, curé de Saint-Maurice et chargé de l'expurgation des livres ». Curé de Lille (alors ville des Pays-Bas, dans le diocèse de Tournai), où il s'emploie, dans ces années-là, à « réduire à la vraie foi » les chrétiens obstinés, le censeur suit scrupuleusement les indications de l'*Index expurgatorius* publié à Anvers, par Christophe Plantin, en juillet 1571, précédé de l'édit royal, en complément à son édition de l'*Index* officiel de l'Église romaine (1570). Fruit des travaux d'une commission présidée par le théologien espagnol Arias Montanus, cet *Index expurgatoire* contient notamment une censure détaillée des ouvrages d'Érasme, dressée par la Faculté de Théologie de Louvain et reprenant en fait celle

établie, dès 1552, par un de ses membres, le dominicain Jean Henten, à l'intention du Concile de Trente. Ce sont « les opinions erronées ou scandaleuses... avec les erreurs qui paraissent plus nettement hérétiques » (sur le jeûne, les pèlerinages, les vœux, le mariage, la confession, les ordres religieux...), relevées dans ce recueil que le censeur lillois s'est efforcé de faire disparaître, par divers moyens : la rature, les traits de plume horizontaux et/ou en croisillons, le collage – souvent maladroit ou hâtif – de bandes de papier d'imprimerie gâché, l'encre en noir de pages entières. Les passages indésirables ont été d'abord caviardés, avant d'être dissimulés, comme on peut le constater quand une languette été décollée ou arrachée (par un lecteur curieux ?) voire oubliée entre deux feuillets. Sans doute le censeur a-t-il effectué son travail en deux temps, commençant par rechercher puis marquer les extraits incriminés, avant de les rendre illisibles d'une manière plus ou moins radicale selon la gravité qu'ils revêtaient à ses yeux. Sont ainsi entièrement (rageusement ?) noircies les pages sur le nécessaire relâchement des interdits du mariage, sur le poids excessif des « constitutions humaines » ou sur les vaines questions suscitées par le pouvoir pontifical...

F. Bierlaire



Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*,

Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1857, 248 p. (Liège, Bibliothèques ULiège, R4388A).

Ouvert p. 206, sur « *Les métamorphoses du vampire* », poème exclu suite au procès (1857).



La révolution de 1789 a instauré la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Elle semblait ouvrir la voie à une libre circulation des idées et à la liberté de leur mise par écrit. Pourtant, l'histoire du XIX^e siècle démontre qu'il en fut autrement. Dès 1810, sous Napoléon I^{er}, l'imprimerie et la librairie sont encadrées administrativement et ce, jusqu'en 1870 au moins. Tout libraire-imprimeur ou libraire-éditeur doit obtenir une autorisation d'exercer, accordée après une enquête rigoureuse. Le libraire doit ensuite prêter serment au souverain et jurer obéissance à la Constitution. L'exercice de son métier reste ensuite contrôlé. Le Second Empire poursuivra ce contrôle de l'écrit. En cette période de révolution industrielle, où l'imprimé pouvait être tiré en plus grand nombre et à moindre coût, la peur était grande de voir des idées subversives atteindre un lectorat d'autant plus important que l'alphabétisation progressait.

La destinée des *Fleurs du Mal*, de Charles Baudelaire (1821-1867), s'inscrit dans ce contexte. Lorsque sa première édition paraît, en 1857, Baudelaire n'en est pas à ses premiers poèmes. Il publie déjà régulièrement des textes dans des revues ou journaux. Le public parisien attend depuis plusieurs années ce qui sera considéré comme son œuvre majeure. Dès 1845, il envisage la publication d'un recueil qui serait intitulé *Les lesbiennes*, puis *Les limbes*. En 1855, dix-huit poèmes paraissent dans la *Revue des Deux Mondes* sous l'appellation qu'il leur donnera finalement : les *Fleurs du Mal*. Deux ans plus tard, en février 1857, il remet le manuscrit de son œuvre au correspondant parisien de l'éditeur Poulet-Malassis. Ce dernier le publiera en juin de la même année.

L'accueil de l'œuvre est d'emblée mitigé. Si le *Moniteur universel* en fait l'éloge, le *Figaro*, lui, la critique sévèrement. L'œuvre de Baudelaire, si elle ne choque pas, interpelle à tout le moins pour l'époque. Le poète y aborde la laideur des vices de l'Homme, montrant leur danger, mais soulignant également leur potentielle beauté. Certains poèmes, très réalistes, incluent des images érotiques, ou évocations de scènes réelles, évidentes. Les *Fleurs du Mal* sont à la

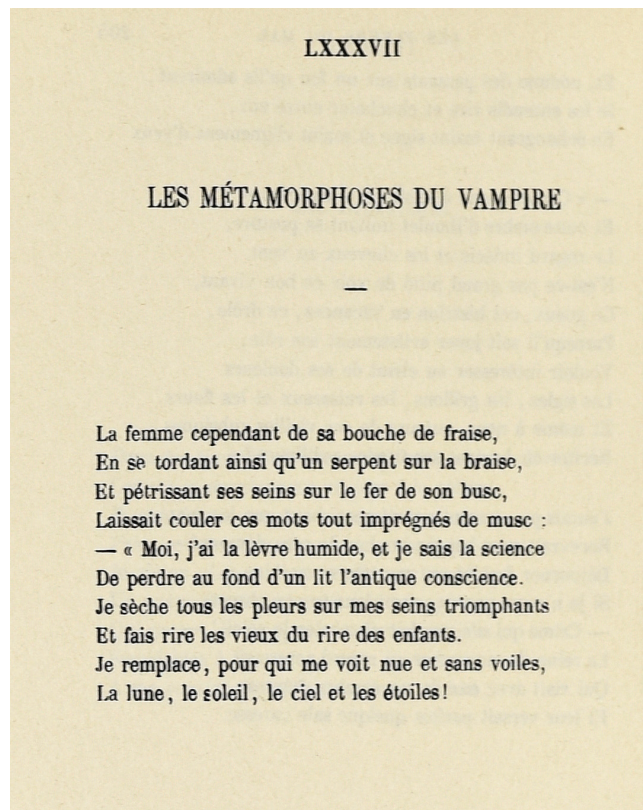
charnière de deux époques, entre le déclin du romantisme et les théories du réalisme.

Le 5 juillet, Gustave Bourdin publie dans le *Figaro* un article dénonçant l'immoralité de la publication. Deux jours plus tard, la Sûreté publique saisit le Parquet pour délit d'outrage à la religion et aux bonnes mœurs. Le procès de Baudelaire aura lieu le 20 août de la même année. Malgré la publication d'*Articles justificatifs pour Charles Baudelaire*, en sa faveur, Baudelaire est condamné à 300 francs d'amende, ses éditeurs à 100 francs chacun. Le tribunal impose par ailleurs la suppression de six poèmes des *Fleurs du Mal*. Il faudra attendre 1949 pour que la Cour de Cassation de Paris réhabilite le poète et ses textes.

Baudelaire n'est pas l'unique victime de la censure à l'œuvre dans le champ littéraire. La même année, Flaubert est traduit en justice pour les propos tenus dans *Madame Bovary*. Il échappera toutefois à une condamnation.

Cette censure est-elle parvenue à ses fins ? Non, bien entendu. Tout au plus parvint-elle à freiner la diffusion d'idées et écrits pour quelques années ou décennies. L'interdiction d'une œuvre concourt à sa promotion et à sa diffusion, par des canaux détournés. En 1866, Baudelaire décide de faire paraître ses poèmes censurés dans un nouvel ouvrage, *Épaves*, qu'il fait publier en Belgique en 1866, là où les lois du Second Empire ne peuvent l'atteindre.

S. Simon



ROGER Pierrot, CORDROC'H Marie, PICHOS Claude, et al., *Charles Baudelaire : exposition organisée pour le centenaire des Fleurs du mal*. Paris, Bibliothèque nationale, 1957, VIII-124 p.

GUYAUX André (éd.), *Baudelaire : un demi-siècle de lectures des Fleurs du mal, 1855-1905*, Paris, PUPS, 2007, 1143 p.

MOLLIER Jean-Yves, « La censure en France au XIX^e siècle », in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 2009, tome 121, n° 2, pp. 331-340.

ORLANS P. et MATTERNE V., *Charles Baudelaire, Les Fleurs du Mal. Dossier pédagogique*, Musée de Mariemont, 2012, 4 p.



Mémoire

L'écrit permet à l'homme de garder trace des événements. Dans cette perspective, l'écriture est une action individuelle, indissociable d'un objectif collectif. Si l'auteur met par écrit ce qu'il considère comme les événements marquants de son existence ou d'une période, il ne l'effectue pas pour lui seul : relais-témoin de son présent, il souhaite que son histoire ou cette histoire puisse atteindre ses contemporains éloignés ou les générations ultérieures. Les atteignant, elle façonnera ainsi leur vision du passé, culturellement et socialement.

Sans trace écrite, pas d'histoire possible. Mettre par écrit, c'est sauver de l'oubli les événements et leurs acteurs.

Sur quoi s'attardent les écrits de l'homme souhaitant faire œuvre de mémoire auprès de ses successeurs ?

Sur lui-même, d'abord. Dès l'Antiquité, les hommes estimant avoir, par leur vie et leurs actes, contribué utilement à la société, couchent sur le papier les étapes vues comme constitutives de leur parcours. Souvent vus comme exceptionnels aussi par leurs contemporains, les écrits de ces grands hommes sont lus par les générations suivantes, comme autant de sources d'inspiration, sur les plans politique, militaire, culturel, économique. *Les Commentaires de la guerre des Gaules*, par Jules César sont encore lus plusieurs siècles plus tard, comme en témoigne son impression moderne.

Lorsqu'ils n'écrivent pas eux-mêmes leurs hauts faits, les grands hommes peuvent confier ce travail de mémoire à des professionnels, souvent parmi leurs proches. La *Vita Karoli* d'Eginhard en est l'exemple emblématique, au Moyen Âge.

Les écrits à vocation mémorielle sont bien plus larges, bien sûr, que ces (auto-)biographies. En réalité, pendant longtemps, les écrits de type historique, narrants faits, personnes et événements, ont été rédigés dans le but de sauver ces données de l'oubli, certes, mais toujours avec un objectif. L'histoire-mémoire juge les acteurs du passé, les pose en modèle, les dénonce ou les réhabilite. Nécessairement, ces écrits comportent une sélection particulière de faits, une forme de mise en scène. Jusqu'au début de l'époque contemporaine, les récits historiques correspondaient à ce type. Les œuvres antiques d'Hérodote, Thucydide ou Tacite, puis les chroniques médiévales ou modernes et les récits hagiographiques des rois devaient rappeler les hauts faits de leur cité ou du souverain, dénonçant les ennemis du moment.

La différence entre ces récits tient à deux éléments : la couverture spatio-temporelle du récit et la proximité de leur auteur avec les événements décrits. La chronique peut être universelle, depuis la Création, comme le *Liber Cronicarum* de Schedel ou le *Fasciculus temporum* de Rolevinck. Elle peut, à l'inverse, cibler une catégorie de personnes : personnages célèbres d'une même époque, dynastie, lignée. Les *Gesta pontificum Leodicensis ecclesiae* décrivent la lignée des évêques de Liège, tandis que Louis Abry cible les hommes remarquables de Liège. Elle peut être écrite par un lettré *lambda*, ou appartenant à la catégorie de personnes décrite ou ayant vécu de (trop) près les événements racontés.

De l'autre côté des auteurs : leurs lecteurs, parfois plusieurs siècles plus tard. Par leur lecture de ces récits anciens, l'homme perpétue leur œuvre de mémoire puisqu'il en assimile les contenus, leur donne sens dans son propre contexte avant d'être en mesure de les partager à son tour. Ce public s'est élargi depuis deux siècles : réservés aux lettrés minoritaires dans la société médiévale et moderne, les récits historiques fameux ont depuis lors été traduits en de multiples langues courantes et atteint un lectorat d'autant plus large que l'alphabétisation croissait.

Parmi ces lecteurs, il en est qui sont les successeurs de ces anciens chroniqueurs et biographes : les historiens contemporains. Au Siècle des Lumières, l'histoire devient une discipline scientifique. Elle n'est plus au service des rois, de la noblesse ou de l'Église. Elle se donne un idéal : celui de la vérité historique, objective. Elle revisite les récits de ses prédécesseurs, pour les décortiquer, les évaluer, les remettre dans leur contexte de production et ainsi séparer les faits de leur mise en scène, lorsque c'est possible. Elle compare les sources, critique. Dans cette nouvelle perspective, l'historien des textes croise ses résultats à ceux des archéologues et historiens de l'art qui, eux aussi, ont défini de nouvelles méthodes. Les vestiges matériels des siècles passés sont étudiés, devenant des sources au même titre que l'écrit. Les carnets de Gustave Ruhl et les notes de Paul Lohest en sont des exemples.

Enfin, il est une autre catégorie professionnelle contemporaine : le monde journalistique. L'histoire est une source pour les médias : le récit journalistique aborde nécessairement le passé, lorsqu'il évoque des faits anciens pour les comparer au présent ou lorsqu'il aborde la commémoration de souvenirs collectifs. Leur travail se rapproche alors plus de l'histoire-mémoire que d'une démarche scientifique :

l'histoire doit devenir spectaculaire pour accrocher le public.

Avec l'émergence puis l'omniprésence des médias audiovisuels dans la seconde moitié du xx^e siècle, l'image acquiert une place privilégiée dans l'œuvre de mémoire. L'image s'imprime plus aisément qu'un texte dans la mémoire humaine. Répétée sur plusieurs supports consécutivement ou simultanément, elle devient emblème d'un événement,

d'une époque, d'un lieu. Des photographies de presse du xx^e siècle, parues dans les magazines d'actualité comme *Life* ou *Paris Match*, sont devenues aussi célèbres que certaines œuvres d'art, dans le monde entier. Elles sont fréquemment réutilisées pour évoquer les événements dans lesquels elles ont été prises. Montrant l'actualité au moment de leur prise, elles constitueront finalement une pièce de l'Histoire que se transmettront les générations futures.

Septa etas mudi

Constantinopolis impetialis ac famosissima ciuitas solum byzantium (et supra scripta) appellata, et
cuiusmodi pariter effereci postmodum constantinopolim uolunt. Constantinus enim imperator cognomen
hunc magnum duntaxat inuenit imperium sedere et uerba romana in uocem traxit: quo facti peribos clar
rationes coepserunt. Erant autem antea in troade ptocon: ubi regis uerbis fundametera recite: ubi quon
dam agamenon ceterisq; grecos principes aduersus piramam fixere tentoria. Sed admoniti in formis a
xpo saluatore loci alii et alijs concepti quos cum dno manente uerbis inuenit inuenit. ang in troada na
uigante byzantia petiuit. Et sic sibi loca diuinitus ostensam uentem uerben amplasse: nona menta
excitit: sublimis exaltit turces magnificissimas ius prouentus publicos operib; exornatit. Et inq;
illi ecclesia adlocitit: ut altera roma in inuenio dno possit. Et prout uentus qui florent uideri uolunt
ponit in terra habitacula q; imperatoris putatit. Nonne uerbi nona roma imperator indidit: sed uer obli
uato uer uer a coduato ponit Constantinopolis uocaret. Et sic q; successores imperatores passim ius pu
blicos alijs ius prouentus omni palatit et quide iustissimas exornatit curatit. Et uideo ut ceteri co uenit
res uerbis spidoce admirantit: non tam moralit q; celestia ca uoluntia dicitit. Erant muni uerbis: alma
dine et constantine toto orbe celebre. Antemuralia uero opportune comunita. Et singularit: pene uerbis
fons inuenit tradit. Quas pariter alitit mare: nec muni exime: ad populandos nauitiles impetu idota
q; reliqui est ad terras uergens: post alta menta et antemuralia. Inq; dicitit fossa. Habetq; bec ciuitas
uindam portus: dignitate ipit pacis fortit. quanta uita bec sunt: autem pagetanti romam: et uerbis
regaligantit: uita uerbis agone: uerbis uerbis. Et sic in ea pater cetera magnificissima
edificia templi et opib; iustitiam cetera opus: toto orbe memorabile. non q; quoniam sacerdotib; ce
lebrantit: uerbis opit: pata materia constructa. Et dicitit uerbis tanto spidoce et ingenta sunt uer uer uenit
no coluntit: uerit uerit: quod uerbis uerbis. uerit in muni: uerbis celestia uerbis uerbis
sub theodosio seniore: sub agabone papa: et sub iustitiano principe. Et cum dicitit: pater cetera dignitatem
dici uerbis uerbis. Anno saluato mte. 1099. ab ebece quodit: cetera: pater cetera: cum ingenti dicitit: manu
obisum uerbis capta fuit. Inde eam et uerit p: quipit: et quipit: amos possidit. postea pata
loq; clarissima familia genecia opit a gallo admit uerit in anni. 1453. gloriose possidit. quo an
Constantinopolis



Hartman Schedel, *Liber Chronicarum*,

Nuremberg, Anton Koberger, 1493, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, XV.A45).

Ouvert au fol. CXXX, vue de Constantinople.

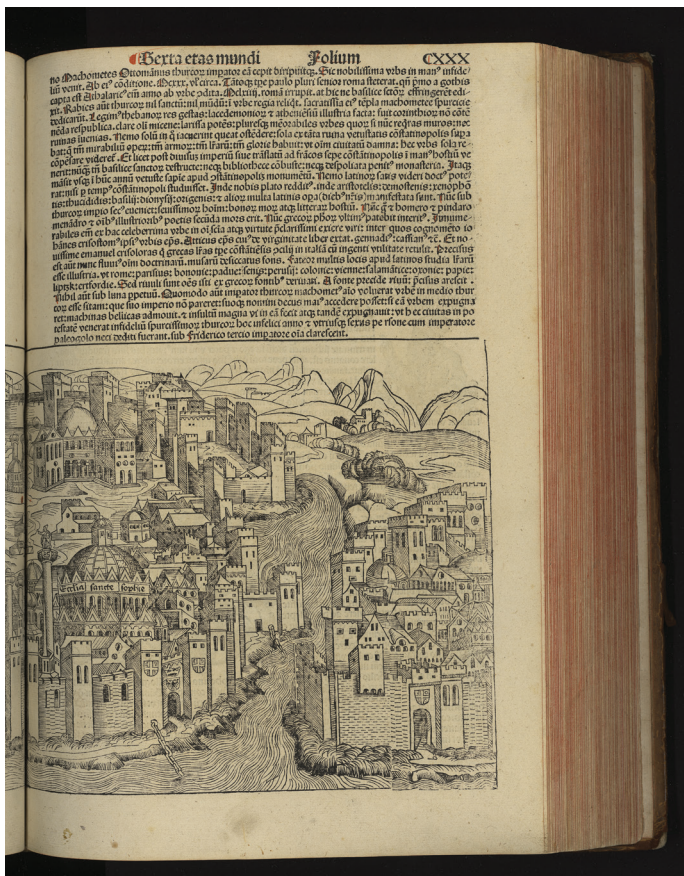
Lorsque l'on évoque les premiers monuments de l'histoire de l'imprimerie, on pense évidemment à la célèbre Bible de Gutenberg, premier livre jamais reproduit à l'aide de caractères mobiles vers 1454-1455. Parmi les autres productions remarquables du xv^e siècle, figure également le *Liber Chronicarum* du médecin Hartman Schedel (1440-1514) sorti de presse le 12 juillet 1493.

Cette chronique universelle, également appelée *Chronique de Nuremberg*, relate l'histoire de l'humanité depuis sa création jusqu'à la fin du xv^e siècle et est découpée en six livres, par analogie avec le récit de la Création du monde en six jours. Conçu selon la structure traditionnelle des chroniques médiévales, mais d'inspiration humaniste pour sa vision globalisante des savoirs, cet ouvrage est né dans les cénacles humanistes de Nuremberg et est le résultat d'un travail d'équipe. Ce projet a été porté financièrement par deux patriciens de Nuremberg, Sebald Schreyer (1446-1520) et son beau-frère Sebastian Kammermeister (1446-1503). Le texte a été rédigé sous la direction d'Hartman Schedel, en collaboration avec d'autres humanistes de Nuremberg

ou de passage. L'atelier d'Anton Koberger (ca 1443-1513) à Nuremberg, certainement l'un des plus grands d'Europe, a été retenu pour réaliser l'impression. L'exécution des illustrations a, quant à elle, été confiée à deux des plus grands artistes allemands de l'époque, Michaël Wohlgemut (1434/37-1519) et son gendre Wilhelm Pleydenwurff (1460-1494), dans l'atelier desquels le jeune Albrecht Dürer (1471-1528) a fait son apprentissage entre 1486 et 1489. Le résultat est exceptionnel : reproduit au format *in-folio* en 326 feuillets, cette impression contient 1.809 illustrations avec un tirage estimé à 1.800 exemplaires. Ce livre doit son immense succès à la qualité et au nombre de ses gravures : de magnifiques illustrations à pleine page rythmant les grandes séparations du livre, des gravures sur demi-page représentant principalement des scènes ou des vues de villes, ainsi qu'une multitude de petites gravures pour figurer l'imposante galerie de personnages. Son taux de conservation est extrêmement important et témoigne de sa large diffusion. Plus de 800 exemplaires sont encore conservés dans le monde. La *Chronique de Nuremberg* peut à juste titre être considérée comme l'un des premiers best-sellers de l'ère typographique.

L'exemplaire de Liège est entré dans les collections de l'Université grâce à la libéralité du baron Adrien Wittert. Il ne comporte hélas aucun autre *ex-libris*, empêchant de retracer son parcours depuis son impression, mais des annotations manuscrites, datant de périodes antérieures, montrent que cet ouvrage est passé entre plusieurs mains au fil des siècles. On découvre ainsi des lettrines enluminées et des signes de lecture apposés pour le premier lecteur de l'ouvrage, des annotations latines contemporaines ainsi que d'autres un peu plus tardives, au verso du dernier folio, en néerlandais, signe d'une diffusion dans une zone néerlandophone. Des écritures plus récentes indiquent également que l'ouvrage est entré dans le champ de la bibliophilie des xviii^e-xix^e siècles avant d'arriver dans les mains de Wittert.

R. Adam



ISTC is00307000.

WILSON Adrian, *The Making of the Nuremberg Chronicle*, Amsterdam, Nico Israël, 1976.

RESKE Christoph, *Die Produktion der Schedelschen Weltchronik in Nürnberg*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2000.

LEFÈVRE Martine, « Chronique de Nuremberg », in FOUCHÉ Pascal et al. (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, t. 1, Paris, Électre-Cercle de la librairie, 2002, p. 527.

Werner Rolevinck, *Cronica que fasciculus temporum*,

Louvain, Johann Veldener, 1475, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, XV.B144).

Ouvert aux fol. 11v, 12r, sur l'Arche de Noé.

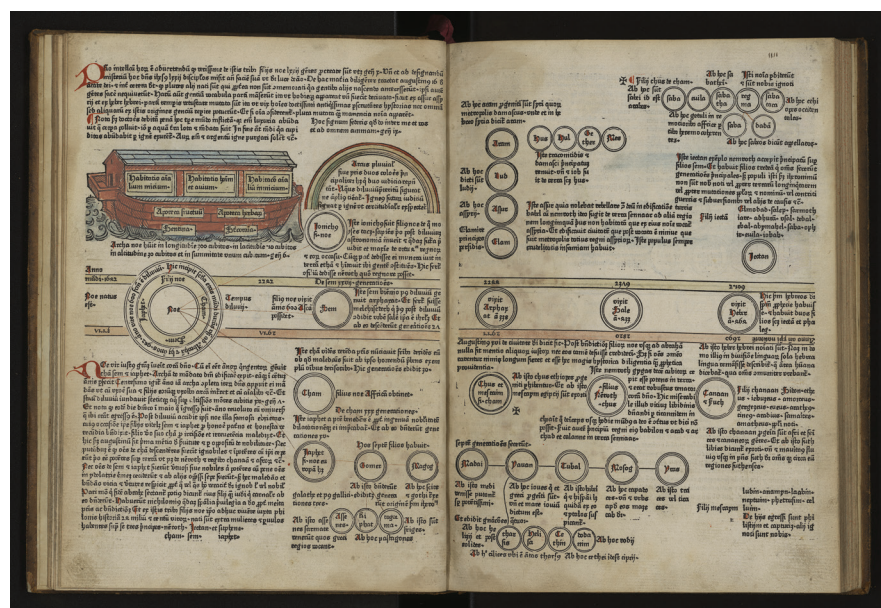


Werner Rolevinck (1425-1502) figure parmi les derniers grands représentants d'un genre historiographique très en vogue au Moyen Âge, celui de la chronique universelle. Né à Laer en Westphalie, l'historien poursuit un cursus juridique à l'Université de Cologne avant de se retirer à la chartreuse Sainte-Barbe de la ville. Là, retiré du monde, il peut donner libre cours à son activité littéraire. Auteur fécond, il aborde différents thèmes, comme l'exégèse biblique, la prédication, l'hagiographie, l'histoire ainsi que la jurisprudence. Cependant, le nom de Werner Rolevinck a traversé les siècles essentiellement pour son *Fasciculus*

s'offrait à lui était d'inverser les données bibliques par rapport à celles postérieures à la vie de Jésus. Après un premier essai manqué par l'imprimeur Nicolas Götz, une version répondant aux vues de l'auteur sort des presses du Colonnais Arnold Ther Hoernen en 1474. On estime volontiers que Johann Veldener, alors ouvrier chez ce typographe reconnu pour être sans grand talent, a réussi à solutionner seul les difficultés techniques suscitées par cette publication. Cette impression précède son départ pour les anciens Pays-Bas et son établissement à Louvain où il reproduira, en 1475, une nouvelle version du *Fasciculus temporum* proche du modèle colonnais, en lui apportant quelques modifications. Cet incunable est d'ailleurs considéré comme le premier livre illustré jamais imprimé en Belgique.

Le premier possesseur de l'exemplaire conservé à Liège n'est pas connu. Il n'a laissé aucune marque d'appartenance. L'ouvrage fut pourtant détenu par un contemporain de l'impression. Des lettres et des rehauts des majuscules ont été faits à l'encre rouge, rendant plus aisée la lecture de ce texte compact. Les gravures ont été maladroitement coloriées à la gouache. Des *ex-libris* plus récents, témoins de l'entrée de ce livre dans le champ de la bibliophilie, figurent à l'intérieur de l'ouvrage. Il fit partie de la collection de Charles-Pierre-Joseph Le Candèle (1761-1830) puis de celle de Charles Joseph Pieters (1782-1863).

R. Adam



temporum, livre dans lequel il présente l'histoire du monde depuis la Création jusqu'aux années 1470 (date de la rédaction de l'œuvre). L'organisation de ce texte présente une particularité typique de la conception médiévale de l'histoire. Le moine prend ainsi comme point de départ la naissance du Christ et relate les événements qui se sont déroulés depuis cette date, d'une part, en progressant jusqu'à la fin du xv^e siècle et, d'autre part, en remontant jusqu'à la Genèse. Ce parallèle établi entre les deux Testaments est loin d'être anodin. Les penseurs médiévaux – adeptes de la doctrine typologique – estiment en effet que l'Ancien Testament annonce le Nouveau qui, lui, confirme l'Ancien.

Cette double marche à travers le temps n'est pas sans poser quelques problèmes de mise en page, surtout si l'on veut rendre accessible ce texte sans dénaturer l'ordre chronologique établi par l'auteur. Seul un typographe ingénieux a été capable de réussir un tel défi. L'unique solution qui

ISTC ir00256000

HELLINGA Lotte & Witze, « Jean Veldener », in COLIN Georges, HELLINGA Wytze (éds), *Le cinquième centenaire de l'imprimerie dans les Anciens Pays-Bas*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1973, p. 142-162.

JOHANEK Peter, « Werner Rolevinck », in *Lexikon des Mittelalters*, 2^e éd., t. 9, Stuttgart, J.B. Metzler Verlag, 1999, col. 8.

ADAM Renaud, « Werner Rolevinck, *Fasciculus temporum* (trad. néerlandaise) », in DE SCHEPPER Marcus, KELDERS Ann, PAUWELS Jan (éds), *Les seigneurs du livre. Les grands collectionneurs du xix^e siècle à la Bibliothèque royale de Belgique*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 2008, p. 49-50.

Jules César, *Les commentaires de Julius cesar*,

Paris, Antoine Vérard, s.d. [entre 1499 et 1503], 8° (Liège, Bibliothèques ULiège, XV.B234).

Ouvert au fol. 22 (détail), début du deuxième livre des Commentaires.



Les *Commentaires de la guerre des Gaules* constituent un ensemble de huit livres dont les sept premiers auraient été rédigés par Jules César lui-même au fur et à mesure du conflit (entre 58 et 52 av. J.-C.). Ils devaient permettre au Sénat romain de contrôler la bonne tenue des opérations militaires menées par son proconsul en Gaule. Le huitième livre aurait été rédigé par Aulus Hirtius, un ancien officier de César après le décès de celui-ci (44 av. J.-C.) et avant le sien (43 av. J.-C.).

Dès sa parution, les *Commentaires* de César sont considérés comme un chef d'œuvre par ses contemporains. Cicéron en admire le style élégant et limpide : les faits sont livrés de façon concise, sans artifice inutile. Dès le départ cependant, la fiabilité du texte est mise en doute, l'auteur étant également l'un des principaux protagonistes du conflit. On le soupçonne de propagande.

Le texte n'en traversera pas moins les siècles jusqu'à nos jours.

L'œuvre tient une place à part dans l'historiographie française. C'est en France que sont encore conservées trois copies manuscrites de l'œuvre, datées du IX^e siècle, parmi les plus anciennes. Dès le XIII^e siècle, de premières initiatives de traduction des *Commentaires* sont entreprises : ils sont traduits en français et insérés dans *Les faits des Romains*. Au milieu du XV^e siècle, la demande de textes accessibles en français s'accroît parmi les lettres, en même temps que la volonté de disposer d'écrits plus fidèles à leurs sources.

En 1485, une nouvelle traduction voit le jour, devenant une référence pendant près d'un siècle. Elle est l'œuvre de Robert Gaguin (1433-1501) et dédiée au jeune roi Charles VIII, alors âgé de quinze ans. Dix-huit éditions imprimées de cette traduction se succéderont rapidement, jusqu'en 1555. Il faudra attendre 1576 pour qu'elle soit remplacée par la traduction de Blaise de Vigenère.

Le succès de ce texte trouve une triple explication. En premier lieu, il bénéficiera de la diffusion facilitée aux XV^e et XVI^e siècles par le biais l'imprimerie. L'œuvre voit également le jour dans un contexte particulièrement favorable en France : la curiosité pour l'Antiquité s'accroît, autant que celle pour les peuples gaulois.

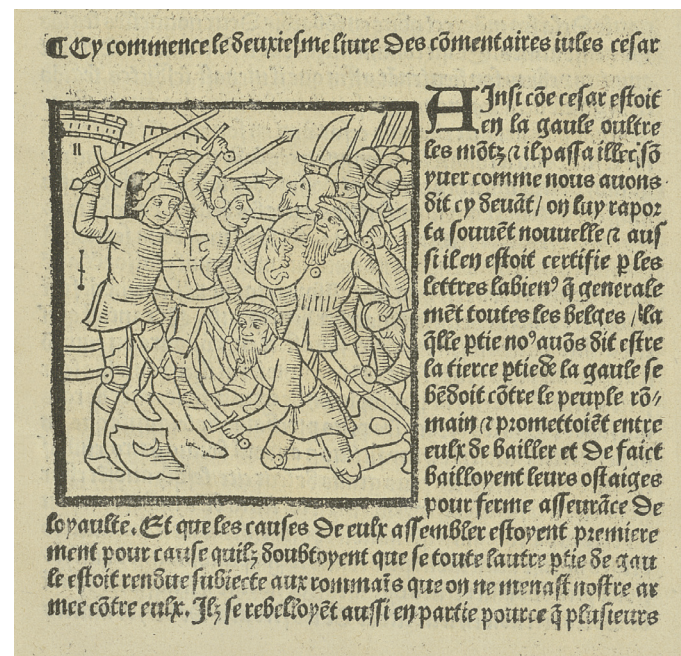
Mais la traduction de Gaguin doit aussi son succès à ses qualités propres : rigoureuse, elle se veut également immédiatement accessible. Les termes complexes sont reformulés ou traduits par des équivalents simples. Elle reste dédiée à un jeune roi, que l'apparat critique aurait rapidement lassé.

L'ouvrage de Robert Gaguin est imprimé pour la première fois par Pierre Levet en 1485. Trois ans plus tard, une nouvelle édition voit le jour sous les presses d'Antoine Vérard, à Paris.

Il en réalisera une édition ultérieure, entre 1499 et 1503. C'est cette édition qui est conservée à l'Université de Liège.

Chaque livre composant les *Commentaires* y est illustré par une gravure carrée. Les personnages antiques y sont représentés sous des traits médiévaux : chevaliers, heaumes, épées et forteresses. Ce n'est pas là une originalité du graveur mais un trait commun pour l'époque : l'Antiquité s'est transmise par les textes mais peu de ses caractères visuels sont connus à la fin du Moyen Âge. Seule la Renaissance initiera un mouvement pour une meilleure connaissance du monde antique.

S. Simon



ISTC ic00029000

DUVAL Frédéric, « Le Livre des commentaires Cesar sur le fait des batailles de Gaule par Robert Gaguin (1485), ou de l'art de la transposition », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 2006, vol. 13, n° spécial, pp. 167-182.

SCHMIDT-CHAZAN Mireille, « Les traductions de la 'Guerre des Gaules' et le sentiment national au Moyen Âge », in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 8^e congrès, Tours, 1977, pp. 387-407.

BOSSUAT Robert, « Traductions françaises des commentaires de César à la fin du XV^e siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, 1943, vol. 3, pp. 253-411.

Vita Karoli (fragments),

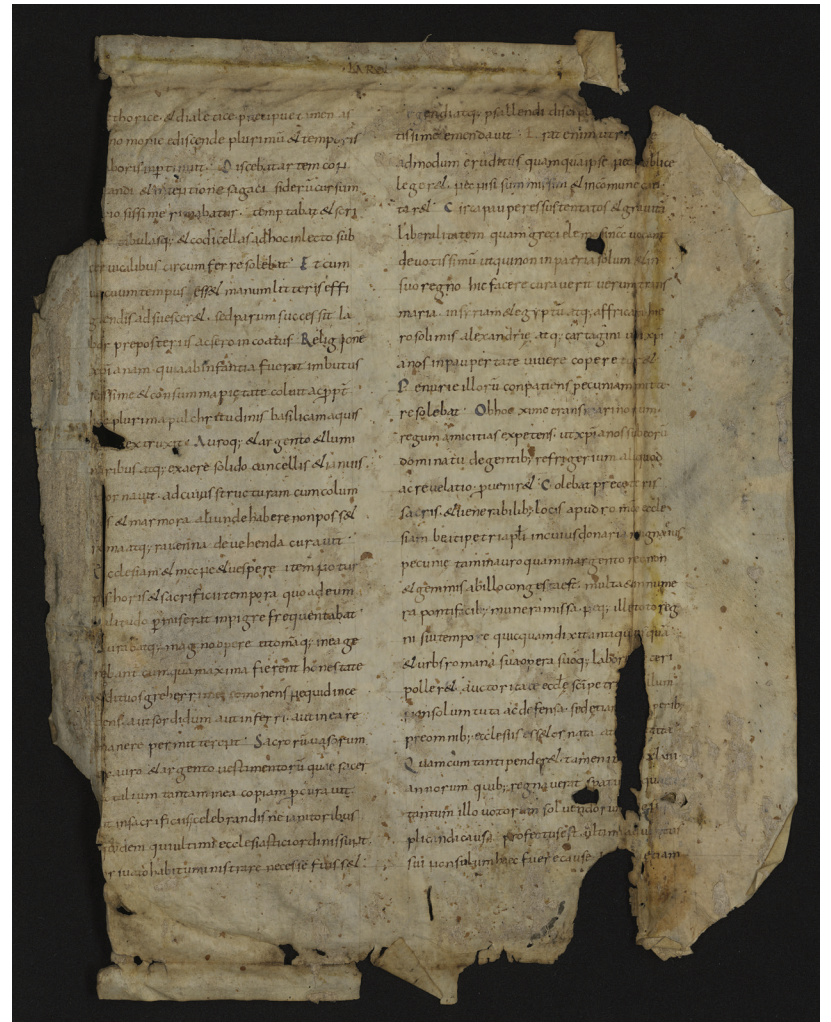
2 ff., parchemin, IX^e siècle, 355 x 260 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 6729).



Rédigée à une date discutée, entre 817 et 830, par Eginhard (ca 770-840), érudit laïc formé dans l'entourage royal, la *Vie de Charlemagne* est l'un des plus beaux témoins du renouveau religieux, culturel et artistique carolingien du premier quart du IX^e siècle. Avec cette première biographie royale du haut Moyen Âge, Eginhard fit renaître le genre antique sur le modèle de Suétone. Longtemps perçue comme une imitation servile, la *Vita Karoli* s'impose aujourd'hui comme le fruit d'un projet littéraire personnel, stimulé mais non contraint par le biographe romain et, par ailleurs, tout empreint de la connaissance, par son auteur, de l'éloquence épictétique, judiciaire et délibérative de Cicéron.

Le remarquable succès de cette œuvre se mesure à l'aune de sa diffusion. On a recensé, à ce jour, pas moins de 134 copies complètes de l'œuvre, qui ont fait apparaître plusieurs états et versions du texte : avec ou sans préface, avec ou sans dédicace versifiée. Selon les hypothèses les plus récentes, ces différents états de mise en circulation remonteraient au temps d'Eginhard lui-même. Une première version « officielle » aurait circulé parmi les savants de la cour pour relecture et approbation, assortie d'une préface de la plume de l'auteur. Une autre version, privée de la préface mais enrichie d'une dédicace en vers de la plume du bibliothécaire Gerward, aurait été présentée par ce dernier à l'empereur Louis. Parallèlement, la *vita* commençait à se diffuser seule. À ces deux traditions, il convient d'ajouter une troisième correspondant à la version du texte établie par Walafrid Strabon, alors abbé de Reichenau, entre 842 et 849. Cette dernière version propose un texte subdivisé en 39 chapitres intitulés, introduit par une nouvelle préface à la louange d'Eginhard et des temps qui l'ont vu fleurir.

Le fragment de la *Vita Karoli* conservé à l'Université de Liège se compose de deux feuillettes reprenant, en continu, sans capitulation ni titre intermédiaire, sur le fol. 1, l'intégralité de la préface et le début du prologue correspondant au récit de la décadence des Mérovingiens et le début de l'histoire des Pippinides, et sur l'autre, un passage correspondant au portrait moral et intellectuel de l'empereur, soit l'intégralité des c.1, 26 et 27, et une partie des c.2, 25 et 28 selon la capitulation classique. L'écriture, une minuscule caroline primitive, caractérisée par l'usage ponctuel de a ouverts comparables à deux c juxtaposés ou encore de n majuscules en milieu de mots tend à faire remonter le texte au IX^e, ce qui pourrait faire de ces *folii* un témoin précoce de la première version « officielle » mise en circulation sous l'intitulé [*vita et] gesta karoli*, comme le suggère le titre courant.



Eginhard, *Vie de Charlemagne*, textes, traductions et notes sous la dir. de M. SOT et Ch. VEYRARD-COSME, Paris, Belles-Lettres, 2014.

TISCHLER MATTHIAS M., *Einharts Vita Karoli : Studien zur Entstehung, Überlieferung und Rezeption*, 2 vol., Hanovre, 2001.

F. Close

Gesta pontificum Leodicensis ecclesiae,

80 ff., parchemin, Abbaye d'Aulne, XIII^e siècle, 240 x 180 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 3173).

Ouvert aux fol. 49v, 50r.

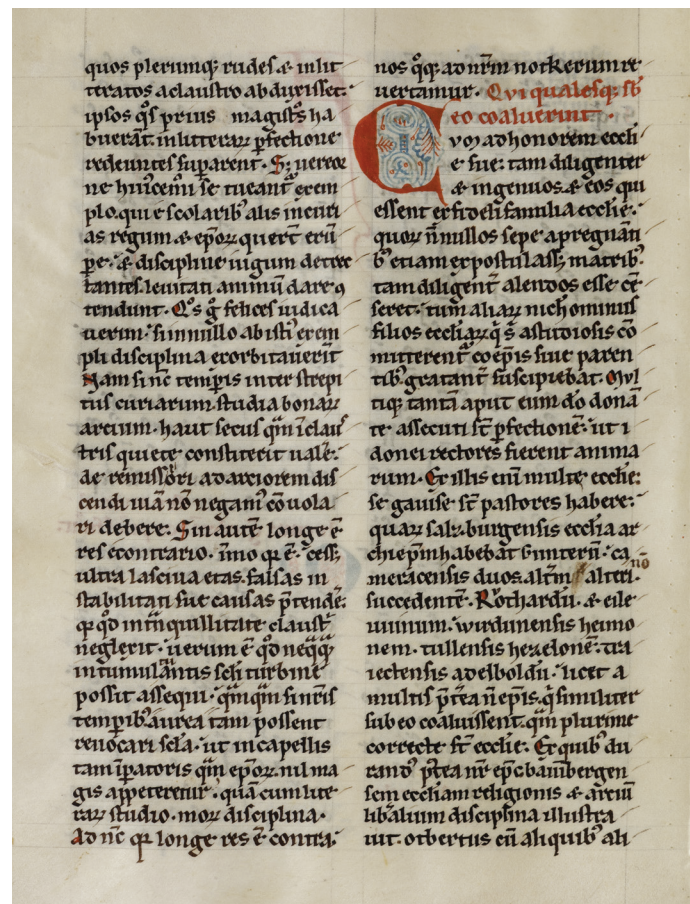
Inspirés du *Liber Pontificalis*, histoire des évêques de Rome entamée au VI^e siècle et continuée jusqu'au IX^e puis au XIV^e siècle, les *gesta episcoporum* retracent l'histoire d'un diocèse au gré des hauts-faits, bons comme mauvais, de ses évêques depuis les origines apostoliques réelles ou légendaires du siège jusqu'à l'époque de sa rédaction. Ce genre littéraire d'origine carolingienne se distingue de la biographie par son projet historiographique – l'établissement d'une lignée sainte de prélats – et d'indéniables revendications d'ordre politique, hagiographique ou encore juridique. Les *Gestes des évêques de Tongres-Maastricht-Liège* n'échappent pas à cette définition en règle.

Les *gesta* primitifs, attribués à Hériger, moine de Lobbes (ca. 950-1107), s'étendent de l'épiscopat de Materne, premier évêque de Tongres (début IV^e s.), à celui de Remacle (milieu VII^e s.). Premiers du genre dans l'Église ottonienne, ils furent rédigés à la demande de l'évêque Notger (985-1008), fidèle serviteur de la politique impériale, dans l'évident dessein de délimiter la topographie sacrée et le développement historique du diocèse. Un demi-siècle plus tard, le chanoine Anselme de Liège († 1056) retraça, à la demande de l'abbesse Ida de Sainte-Cécile de Cologne, sa marraine, la lignée sacrée des évêques de Liège de Materne à Wazon (1042-1048). Dans une seconde version de son œuvre, dédiée à l'archevêque Annon II de Cologne, il substitua les *gesta* d'Hériger à son premier livre, se posant ainsi en continuateur, à partir de Théodard, prédécesseur de saint Lambert. Son intention de rédiger la biographie de Wazon est rendue évidente par le déséquilibre du texte dont plus de la moitié est consacrée aux hauts-faits de ce prince.

On tient dans le ms 3173 la plus ancienne copie liégeoise connue de ces *gesta* à deux mains, datable par son écriture du début du XIII^e siècle (J. Stiennon). Originaire de l'abbaye cistercienne d'Aulne, elle était connue de J. Chapeville qui la mentionne dans son édition (1612). Écartée par R. Koepke, éditeur de ce texte pour les *MGH* (SS 7 - 1846), cette tradition fut réhabilitée par G. Kurth, au cours des recherches qu'il a menées sur ce texte suite à la redécouverte d'une copie inconnue de l'éditeur allemand dans les archives de l'abbaye d'Averbode (AA lezen Sectie IV, Nr. 12 – XVI^e s.).

Versé dans la collection de sir Thomas Philipps (Middlehill/Cheltenham, 435), peut-être la plus riche jamais constituée par un particulier, ce manuscrit fut acquis par l'Université de Liège à Londres en 1948.

F. Close



SOT Michel, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, Turnhout, Brepols, 1981 (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, 37).

WEBB Jeffrey R., « Notger et Hériger face au passé lointain du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège », in J.L. Kupper et A. Wilkin (éd.), *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharigie aux alentours de l'an mil*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2013, p. 507-524.

KUPPER Jean-Louis, « Les *Gesta pontificum Leodicensis ecclesiae* du chanoine Anselme », in *Problématique de l'histoire liégeoise*, Liège, 1981, p. 29-41.

KURTH Godefroid, « Notice sur un manuscrit d'Hariger et d'Anselme conservé à l'abbaye d'Averbode », in *BCRH*, 4^e série, t. II (1875), p. 377-394.



Louis Abry, *Les œuvres curieuses des savants de la nation Liégeoise qui ont passé à leur postérité*,

130 ff., papier, Liège, XVIII^e siècle, 215 x 175 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 372).

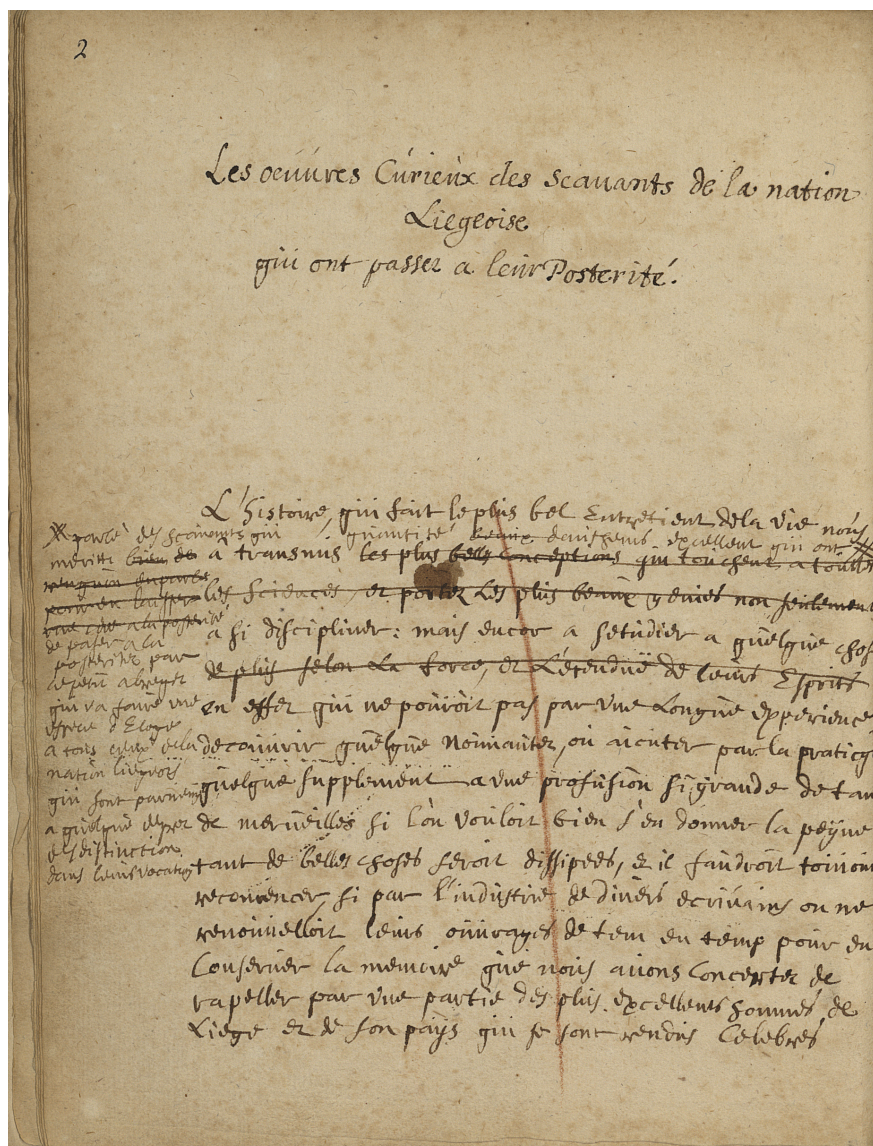
Ouvert p. 2, page de titre.

Louis Abry (Liège, 1643-1720) débute son apprentissage chez Renier de Lairesse, le père du célèbre peintre Gérard de Lairesse. Il eut surtout une activité de peintre héraldiste et de graveur. Plus que celle-ci, ce sont ses travaux de héraut d'arme, de chroniqueur et de biographe des *Hommes illustres de la nation liégeoise* qui lui valent d'être passé à la postérité.

On connaît deux versions de ce manuscrit. La version du texte d'Abry conservée à l'Université de Liège est la plus ancienne et, bien que moins complète que celle achevée en 1715 et aujourd'hui dans la bibliothèque du château de Warfusée, elle n'en demeure pas moins intéressante. Il s'agit probablement d'une première version, qui fut retravaillée pour la réalisation d'un manuscrit plus complet et agrémenté d'armoiries. Édité pour la première fois en 1868, sous le titre *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, cette édition fusionne le texte des deux manuscrits sans malheureusement préciser de quel manuscrit proviennent les différents passages.

Notre manuscrit comporte de nombreuses ratures, corrections et annotations dont la plupart sont de la main de Louis Abry. Certaines corrections correspondent au texte que l'on trouve dans l'édition de 1868 présenté comme la version définitive du texte. Le manuscrit se caractérise également par de nombreux traits de sanguine qui barrent les textes. Abry a-t-il ainsi indiqué les textes déjà recopiés ?

Abry a rassemblé les informations connues de son temps concernant les artistes, les hommes de lettres, de droit... actifs ou originaires de Liège. Si les informations pour les Liégeois antérieurs à Abry sont à prendre avec précaution et relèvent parfois de la légende, les informations concernant ses contemporains sont, elles, beaucoup plus précieuses. Quoi qu'il en soit, l'œuvre biographique de Louis Abry reste une source essentielle pour l'histoire et l'histoire de l'art à Liège et à ce titre, il figure parmi les Hommes illustres de la nation liégeoise.



C. Oger





Henri van den Berch, *Monumenta historiae Leodiensis...*,

vol. 2, 428 p., papier, Liège, 1633, (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 987).

Ouvert p. 711, sur la représentation du prince-évêque Corneille de Berghes en donateur tels qu'il figurait sur la verrière de la chapelle du château de Stockem datant de 1543.

On connaît aujourd'hui une trentaine de manuscrits dus au chanoine Henri van den Berch (Liège 1592-1666). Originaire de Liège, il obtient, avant 1632, un canonicat et une prébende à la collégiale de la Sainte-Trinité et de tous les Saints de Spire. Il est fait Roy Héraut d'Armes du pays de Liège et du comté de Looz en 1640 et sa fonction sera étendue aux provinces du Rhin, de Souabe et du «destroict» de Franconie en 1658. Il est élevé à la dignité de comte palatin et d'*eques auratus* en 1636. Durant une grande partie de sa vie, il va rassembler, copier une documentation concernant l'histoire de la Principauté. Il sillonne la région et visite les châteaux, les chapelles pour y relever les épitaphes, les blasons, les monuments remarquables. Il étudie et copie également de nombreuses archives. Il réunit l'ensemble de ces documents dans une série de manuscrits dans lesquels il prend soin de reproduire les armoiries, les épitaphes, mais aussi les monuments les plus remarquables. Déjà loués par Louis Abry, les travaux d'Henry van den Berch sont encore de nos jours des sources de grande importance. En effet, on y trouve des descriptions d'œuvres, des copies d'archives... aujourd'hui disparues.

C.Oger

SCHREURS Fernand, «Henry van den Berch, Roy héraut d'armes de la Principauté de Liège» in *Bulletin du Vieux Liège*, n° 143, Liège, 1963, p.

PONCELET Edouard, «Henri van den Berch», in *Biographie Nationale*, t. XXVI, 258-260.



Pierre-Lambert de Saumery, *Les délices du Pais de Liège*,

Liège, Everard Kints, 1738, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, XXIII.34.13).

Ouvert au vol. I, sur la vue de l'Église et du Collège des Jésuites wallons à Liège [entre les p. 212 et 213].

Publiés à Liège entre 1738 et 1744, les cinq volumes *in-folio* richement illustrés des *Délices du Pais de Liège* composent une incomparable description géographique et historique de la Cité et de ses environs. Mœurs et monuments, personnalités et paysages, chaque composante de la vaste Principauté et d'une partie du Comté de Namur sont amoureusement dépeintes, nous plongeant dans le genre de la description et des récits de voyages cher à la littérature du XVIII^e siècle. Si le tableau brossé est idéalisé, l'ouvrage constitue néanmoins aujourd'hui une source majeure pour la connaissance du patrimoine liégeois, tant naturel que construit.

« L'excellence de ses eaux est connue de toutes les nations. La terre y est extrêmement libérale en excellens grains. Les pâturages y sont gras & abondans. Outre que la bierre qui s'y fait est meilleure qu'aucune qui se fasse en Europe de l'aveu même des étrangers ; il y a plusieurs vignobles qui produisent du vin dont la délicatesse & la bonté ne cèdent point aux vins médiocres de Bourgogne & de Champagne. Prendre dans son sein le bois propre à la construction des édifices publics & particuliers, & celui qui est nécessaire pour le chauffage ; n'est-ce pas un des grands avantages du plus heureux climat ? L'air y est tempéré & très-sain : & on y voit rarement des maladies populaires & contagieuses. Il est aisé de conclure de la fertilité de ses campagnes, du grand nombre de ses forêts, de ses houblonnières & de ses vignes, que le gibier & la volaille y doivent être d'un goût exquis » (extrait, vol. I).

Le texte des *Délices* est communément attribué au voyageur français Pierre-Lambert de Saumery (ca. 1690 - après 1767), dont il est admis aujourd'hui qu'il n'a pas été le seul à tenir la plume. Il a notamment été assisté par Mathias de Louvrex (1665-1734) et par le baron Guillaume de Crasier (1662-1751) dont les goûts en matière artistique et architecturale sont d'ailleurs vantés dans l'ouvrage. L'éditeur liégeois Everard Kints, à l'origine de la publication, a également collaboré à l'écriture.

Le nombre de planches est légèrement variable d'un exemplaire des *Délices* à l'autre ; celui conservé à la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin à Namur se révélant à ce jour un des plus complets, d'après Claude Sorgeloos, avec plus de 230 planches gravées.

Les gravures sur cuivre sont pour la majorité réalisées d'après les dessins du spadois Remacle Leloup (1694-1746). La Bibliothèque Ulysse Capitaine, à Liège, conserve par ailleurs une exceptionnelle collection de ses dessins préparatoires dont certains n'ont finalement pas intégré la publication. Une vingtaine de portraits sont de la main de L. Fines. Une illustration signée Joseph Xhrouet (1711-1749) représente la place du Marché, avec ses fontaines, le Perron et l'hôtel de ville. Seule une mention de graveur figure explicitement, celle de Johann August Corvinius pour la vue générale de la Cité de Liège dessinée par Remacle Leloup.

I. Gilles





MARÉCHAL Christine, *Le jardin des délices de Remacle Leloup. Dessins et lavis du pays de Liège au XVIII^e siècle*, Allour, éditions du Perron, 2010.

GASON Pierre-Marie, « Pierre-Lambert de Saumery, Les Delices du païs de Liège... », *Florilège du livre en principauté de Liège du IX^e au XVIII^e siècle*, éd. P. Bruyère et A. Marchandisse, Liège, 2009, p. 243.

SORGELOOS Claude, « Pierre-Lambert de Saumery, Les Délices du Païs de Liège », *Cent trésors de la Bibliothèque royale de Belgique*, éd. P. Delsaert, J.-M. Duvosquel e.a., Bruxelles, 2005, n° 68.

DE THEUX DE MONTJARDIN Xavier, *Étude bibliographique sur l'ouvrage intitulé Les Delices du Païs de Liège*, Liège, Carmanne, 1861.

Bruno Christiaenssens, *Gand et Flandre : chroniques inédites, avec cartes, miniatures, monuments, armoiries, scels, et autres choses historiques & tant curieuses,*

54 ff., papier et carton, Gand, 1844, 58 x 44 cm (Gand, Universiteitsbibliotheek, BHS.L.HS.4241).

Ouvert au fol. 52, « Philippe II ».



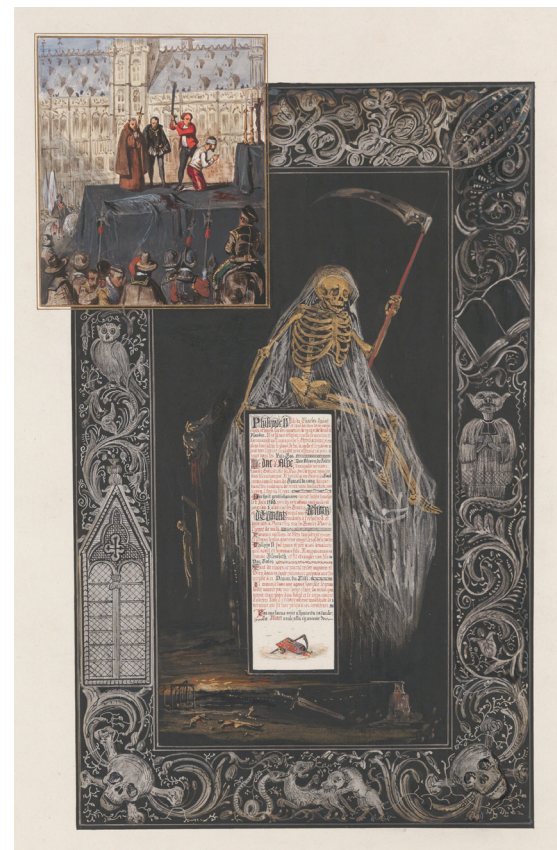
Bruno Christiaenssens (Gand vers 1810-1811 - 1889), agent de la compagnie d'assurance *Les propriétaires réunis*, est l'auteur de deux œuvres remarquables conservées aujourd'hui à l'Université de Gand. La première est une *Conquête de l'Algérie* manuscrite et enluminée, datée de 1847, qui a été léguée à la bibliothèque à la suite de son décès.

La seconde est sa chronique de Flandre, datée de 1844, qui a rejoint les collections de la Bibliothèque de l'Université de Gand en 2014. Le manuscrit avait été réalisé en vue d'être offert à Léopold I^{er}. Le roi le transmit ensuite à son fils, Philippe de Belgique (1837-1905, comte de Flandre) qui le fera relier à ses armes. Cette œuvre richement décorée vaudra à Bruno Christiaenssens d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1846, « pour le talent distingué dont il a fait preuve ».

La chronique est composée de 26 cartons de grande taille, composés d'une face calligraphiée (comportant décorations et vignettes historiées), l'autre comportant un cartouche imagé. Après quelques folios dédiés à la religion catholique, Christiaenssens aborde la vie de plusieurs comtes et comtesses de Flandre, de Baudouin I^{er} (dit *Bras de Fer*, IX^e siècle) à Philippe II d'Espagne (1527-1598). L'ouvrage comporte également deux cartes : l'une de la Flandre au IX^e siècle, la seconde de la « Belgique » au XVI^e siècle.

Dès les premières décennies du XIX^e siècle, on observe un regain d'intérêt pour l'enluminure médiévale. Cet engouement s'explique en partie par la présence sur le marché de l'art de nombreux manuscrits provenant notamment des congrégations religieuses supprimées lors de la période révolutionnaire. On assiste également à l'émergence d'une production de manuscrits dans le style médiéval. Ces manuscrits, réalisés dans un contexte bien différent des œuvres médiévales, sont également porteurs de messages différents de leurs ancêtres. La *Chronique* de Christiaenssens est un livre de prestige qui s'inscrit dans la lignée des chroniques médiévales. Cet ouvrage, comme d'autres produits à la même époque par les frères De Pape à Bruges, traduit non seulement un intérêt pour le Moyen Âge, mais véhicule aussi un sentiment identitaire.

S. Simon et C. Oger



The Romantic Agony. Books & print auctions, 21-22 novembre 2014, n° 54, lot n° 1.080.

COOMANS Thomas, « Manuscrits, livres d'or, chartes et autres adresses. Une approche typologique de l'enluminure au XIX^e siècle », in COOMANS Thomas, DE MAEYER Jan (dir), *Renaissance de l'enluminure médiévale. Manuscrits et enluminures belges du XIX^e siècle et leur contexte européen*, p. 36-61.

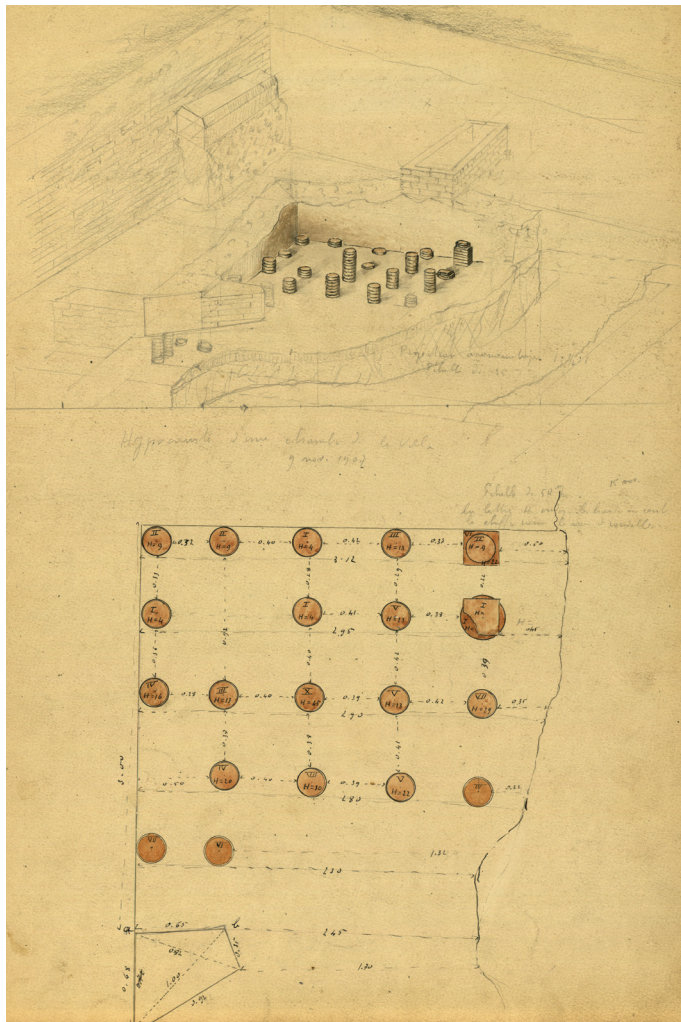
« Nécrologie », *Messenger des sciences historiques, ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, 1889, p. 501.

Arrêté royal du 19 mars 1846 nommant le sieur Christiaenssens chevalier de l'ordre de Léopold, *Moniteur Belge*, 23 mars 1846.

Paul Lohest, *Carnet de fouilles de la place Saint-Lambert*,

(Liège, Bibliothèques ULiège, Fonds Paul Lohest).

Ouvert au feuillet n° 91, dossier « 8. Romains », vue de l'hypocauste.



Féru d'héraldique, Paul Lohest est l'auteur d'armoriaux de l'ancien Pays de Liège. Pour établir ceux-ci, il parcourt la région pour relever les armoiries sur les pierres tombales, les vitraux, les plafonds d'églises... Il réalise également un travail de relevés épigraphiques. En quelques années, il rassemble ainsi une documentation unique qui fait encore référence aujourd'hui.

Lors de travaux de canalisation en 1907, des vestiges de murs sont mis au jour place Saint-Lambert. La ville vote un crédit et confie la direction des fouilles à Paul Lohest. Si à cette époque, on n'ignore pas la présence des vestiges de la cathédrale du XII^e siècle, ni même ceux de l'église de Notger (930-1008), on ne connaît rien de l'occupation du site avant le Moyen Âge. C'est lors de ces travaux que sont mis au jour des sépultures médiévales dont celle du prince-évêque Albert de Cuyk (1134-1200), mais surtout les premiers éléments de la villa gallo-romaine et d'un hypocauste qui occupait le site aux II^e et III^e siècles de notre ère, et des fonds de cabanes néolithiques. Paul Lohest dirigea cette fouille avec soin comme en témoignent les relevés qu'il remet au propre sous la forme de dessins aquarellés dans des cahiers. Il aura l'occasion de présenter les premiers résultats de cette fouille en 1909, peu de temps avant sa mort.

C. Oger

Ingénieur civil de formation, Paul Lohest (Liège 1852- Liège 1910) fut très impliqué dans la vie liégeoise. Ingénieur à la Commission des Travaux de la ville de Liège, il fut également conseiller communal de 1908 à 1910. Conservateur à bien des égards (il s'oppose à l'achat de tableaux d'Ensor, d'Evenepoel...), il eut une approche moderne de la conservation et de la documentation du patrimoine. Il s'intéresse dès la fin du XIX^e siècle au patrimoine arboré et prône l'utilisation de la photographie des œuvres d'art.

STIENNON Jacques, GOBEAUX-THONET Jeanne, *Archéologie, épigraphie, héraldique liégeoises, Le fonds Paul Lohest à la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Bibliotheca Universitatis Leodiensis n° 12, Liège, 1962, 67 p.

LOHEST Paul, « Fouilles de la place Saint-Lambert à Liège en 1907. Une villa belgo-romaine », in *Annales du XXI^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Liège 1909, p. 411-428.

Gustave Ruhl, *Inventaire de Monuments, Objets d'Art, Tombes, Épitaphes, Blasons, Etc. se trouvant dans la province de Liège, III cantons de Herstal, Grivegnée, Saint-Nicolas,*

1909-1925. (Liège, Bibliothèques ULiège, Fonds Ruhl).

Ouvert fol. 24, « Anciennes constructions curieuses de Wandre ».



Gustave Ruhl (Verviers 1856-Visé 1929), après ses études de droit et de sciences politiques et administratives à l'Université de Liège, a consacré la majeure partie de son existence à l'étude et à la défense du patrimoine. Membre de nombreuses sociétés archéologiques, il présida également l'Institut archéologique liégeois en 1910 et 1911.

Ruhl consacra ses recherches aux anciennes fortifications et aux édifices religieux des villes de Liège et de Verviers, mais aussi à la ville de Visé.

Il est essentiellement connu pour ses maquettes historiques reconstituant d'anciens quartiers ou bâtiments des villes de Liège, Verviers, Visé ou Trèves. La plus célèbre d'entre elles étant celle, au 1/1200^e, de *La ville de Liège vers 1730* conservée à l'ULiège.

Également membre effectif et vice-président de la section provinciale de la Commission Royale des monuments et des sites, c'est à ce titre qu'il dressa de nombreux rapports et inventaires d'objets d'art. Ces travaux aboutiront au classement de nombreux édifices et objets. Il a ainsi parcouru nos régions, en n'omettant aucun village, afin de dresser des inventaires très complets du patrimoine avec une conception très moderne de celui-ci.

Une série de cahiers aujourd'hui conservés à l'ULiège, est le résultat de ce travail. Village par village, Ruhl y a recensé les différents édifices remarquables et les objets d'art. Outre des descriptions et des croquis, Ruhl réalise également des clichés photographiques pour compléter la documentation. On conserve aujourd'hui cinq de ces cahiers qui sont les minutes ayant servi à la publication de l'inventaire des objets d'art des édifices publics par la Commission.

Dans ce cahier, élaboré à partir de 1909 et complété jusqu'en 1925, Ruhl a collationné ses observations, ses croquis et photographies, mais y a également inséré des coupures de presse, des cartes postales... et comme il le dit lui-même : « il contient ma manière de voir bien franchement exprimée ».

C. Oger

MICHA Édith (dir), *Photographies du fonds Gustave Ruhl (1856-1929)*, catalogue d'exposition, Collections artistiques de l'Université de Liège, Liège, 2010, 39 p.

LAVOYE Madeleine, DEWEZ Léon, *Gustave Ruhl-Hauzeur et ses restitutions archéologiques de sites urbains et monuments suivi du catalogue des maquettes et des plans en relief de Gustave Ruhl-Hauzeur conservés à la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Bibliotheca universitatis Leodiensis 4, Gembloux, 1950, 16 p.

V.) Anciennes constructions curieuses de Wandre. —



Elles ne constituent pas des bâtisses monumentales mais sont un ensemble de types curieux et pittoresques qui tendent malheureusement à disparaître, pour être remplacés par de vilaines maisons en briques. Ce sont de solides constructions en grès, la plupart avec des fenêtres à meneaux et des petits volets blancs et verts. La lourde porte



Souvent à voliges avec pentures, clous et boudon en cuivre complète la façade; L'intérieur possède un plafond voûté avec rayonnements aux dossiers en fer forgé; Le toit est souvent en chaume. L'époque rappelle en général la fin du XVI^e et le commencement du XVII^e siècle. —

Une des plus curieuses bâtisses est, non loin de la gare, l'ancien Château dit de Lothaire construction à colombages. —



à Souverain-Wandre, au n^o 114 se trouve une curieuse maison à meneaux avec de hautes cheminées en grès qui constitue le véritable âtre de châteaux.

(n. B.) Le château de Bellaire se trouve act^l sur la Comm. de Wandre. J'espère en parler à l'article "Bellaire", ce château ayant trait à l'histoire de cette localité. —

Journal de la province de Liège, politique, commercial et littéraire,

Liège, 26 septembre 1817 (Liège, Bibliothèques ULiège, P272E).

L'illustration, Paris, 29 août 1914 (Liège, Bibliothèques ULiège, P513D).

Le Patriote illustré, Bruxelles, 17 septembre 1944 (Liège, Bibliothèques ULiège, P7D).

Paris Match, Paris, 11 et 18 mai 1968.

Life, Chicago, 4 et 18 août 1969 ; 1^{er} juin 1972 (Liège, Bibliothèques ULiège, P192D).

Dès la fin du XVIII^e siècle, les journaux politiques, savants et littéraires du Siècle des Lumières, réservés à un lectorat érudit, laissent progressivement la place à une presse variée, aux titres démultipliés, qui s'intègre, à l'aube de la Grande Guerre, dans la vie quotidienne de la grande majorité de la population.

Vouée en priorité à une utilisation éphémère, sa production et sa distribution doivent être rapides, de manière à fournir sur base quotidienne, ou hebdomadaire, des nouvelles « fraîches » à un public de plus en plus avide d'actualités.

Le *Journal de la province de Liège* s'inscrit dans cette période charnière. Constitué de texte seulement, il se veut encore « politique, commercial et littéraire », comme ses prédécesseurs. Ses quatre pages énumèrent des nouvelles brèves, d'un à deux paragraphes seulement, dans un tirage quotidien. Parmi celles-ci, l'annonce de la création de l'Université de Liège, le 25 septembre 1817.

En termes de contenus, la presse purement textuelle du XVIII^e siècle se voit enrichie d'abord de dessins, dès la première moitié du XIX^e siècle, puis de photographies, dans les années 1880.

Quoiqu'a priori dédiée à un usage éphémère, la presse écrite joue pourtant un rôle sur le temps long, en termes de construction mémorielle. Par la sélection d'événements opérée lors de la rédaction, la presse fige ce qu'elle considère comme les événements du moment, qu'elle partage avec son lectorat. À petite échelle, dès ce moment, elle crée l'Histoire, celle des événements qui retiendront l'attention de ses contemporains.

La construction mémorielle est d'autant plus forte que le message est reproduit. Avec l'introduction massive de la photographie, les images de la presse illustrée du XX^e siècle marquent davantage les esprits, plus réalistes qu'un texte seul. Souvent fournies par agences, les photographies marquantes sont reproduites dans plusieurs titres. Indépendamment du journal, c'est quelques fois l'image seule qui finit par acquérir un statut d'icône, franchissant les années.

Bien conscients du pouvoir des images, les journaux illustrés des deux conflits mondiaux les ont utilisées à profu-

sion, pour soutenir le moral de leur camp ou dénoncer les ignominies de l'adversaire. En 1914, Georges Scott, peintre et illustrateur français collaborant avec *L'illustration* depuis 1892, y publie une peinture éclairante dénonçant le soldat allemand, meurtrier sanguinaire de femmes et enfants innocents. À l'inverse, en 1944, le *Patriote illustré* publie des photographies enthousiasmantes de la libération de Bruxelles par les Alliés.

Au XX^e siècle, d'autres magazines feront de la photographie le point central de leurs éditions, comme *Life*, magazine américain, ou *Paris Match*, créé en France sur son exemple, en 1948. Leurs photographies deviennent emblématiques d'une époque.

La photographie de Neil Armstrong partant pour la Lune, en 1969, est réalisée par Leonard McCombe, photographe collaborateur de *Life* depuis les années 1940. Trois ans plus tard, Nick Ut, photographe de l'agence Associated Press, prend en photo une petite fille âgée de neuf ans, Kim Phuc, brûlée par un bombardement au napalm, lors de la guerre du Viêt Nam. La force du cliché en fera le symbole de la violence dévastatrice des conflits sur les populations civiles. Parue d'abord dans le *New York Times*, le *Washington Post* et le *London Times*, la photographie fera ensuite le tour du monde, permettant à Nick Ut de décrocher le prix Pulitzer en 1973.

En France, en 1968, *Paris Match* diffuse dans la métropole comme dans le reste du pays et à l'étranger les images emblématiques de la révolte populaire parisienne qui aura des retentissements dans toute l'Europe.

S. Simon

LESME Anne, « Avatars de *Napalm Girl*, June 8, 1972 (Nick Ut) : variations autour d'une icône de la guerre du Vietnam », *E-rea*, 2015, 13.1.



Croyances

Les trois grandes religions occidentales sont traditionnellement appelées religions du livre car elles se fondent sur des écrits qui ont pour point commun la figure d'Abraham. Le rôle et l'importance de l'écrit dans ces religions sont différents, mais ce dernier demeure dans les trois cas un élément majeur.

Le livre, que ce soit la Torah, la Bible ou le Coran, permet de transmettre la révélation divine à travers le temps et l'espace. La possession de ces livres revêt une importance capitale pour le fidèle. C'est ainsi que l'on voit se multiplier tout d'abord les copies manuscrites et par la suite de nombreuses versions imprimées.

L'écrit accompagne également la dévotion personnelle, et dans le monde catholique, on voit l'émergence d'ouvrages spécifiques comme soutien à la pratique dévotionnelle. Ainsi à la fin du XIII^e siècle, on assiste à l'apparition du livre d'heures qui va devenir un véritable *best-seller* à la fin du Moyen Âge. Exécuté de manière plus ou moins luxueuse selon le rang de son propriétaire, ce livre accompagnait le dévôt au cours de l'année liturgique. Le besoin d'ouvrages de dévotion perdure bien au-delà du Moyen Âge, comme en témoigne l'*Ange conducteur* rédigé à la fin du XVII^e siècle. Celui-ci rencontrera un succès sans précédent et sera réédité sous des formes diverses jusqu'au XX^e siècle. Le livre comme soutien à la dévotion n'est pas une pratique réservée aux seuls catholiques, comme en témoigne, par exemple, l'ouvrage *al-Jazūlī* rédigé au Maroc au XV^e siècle et qui connaîtra, lui aussi, de nombreuses copies et éditions.

L'engouement pour ces ouvrages de dévotion, que ce soit dans le monde catholique ou musulman, se traduit par une production que l'on pourrait qualifier de « masse ». Dès avant l'imprimerie, on trouve des versions manuscrites très modestes destinées aux croyants moins fortunés. L'imprimerie va permettre de démocratiser encore un peu plus ces ouvrages, les rendant accessibles à un maximum de personnes. Leur format, souvent réduit, pour les exemplaires les plus modestes, permet au fidèle de les emporter partout où il se trouve.

À côté de ces ouvrages modestes, on assiste au contraire à la production de versions richement décorées destinées à un public fortuné. Les livres d'heures aux XV^e et XVI^e siècles deviennent de véritables objets de collection. Les commanditaires font appel aux enlumineurs les plus prestigieux de leur temps et l'on compte parmi ces ouvrages des chefs-d'œuvre de la peinture. Déjà lors de leur création, ils sont considérés comme des œuvres d'art à part entière, en témoigne leur état de conservation qui montre qu'ils n'ont pratiquement jamais été utilisés de manière intensive.

Le livre véhicule l'orthodoxie, mais aussi les hérésies ou les interprétations nouvelles du texte. Luther utilise le livre comme un véritable outil pour faire circuler ses idées nouvelles. Ses écrits, sa traduction de la Bible et ses commentaires vont connaître une large diffusion grâce à l'imprimerie. Les acteurs de la Contre-Réforme vont également utiliser l'écrit comme un outil à la fois pour endiguer « l'hérésie » protestante, mais aussi pour affirmer la puissance de leur ordre. Dans ce contexte, le texte va être accompagné de gravures destinées à exalter le discours et stigmatiser les esprits. L'ordre des jésuites, fer de lance de cette Contre-Réforme, va également utiliser l'écrit pour mettre en avant son action de lutte contre l'hérésie, mais aussi sa mission d'évangélisation sur les cinq continents.

Les premières décennies du XIX^e voient l'extension des missions religieuses tant catholiques que protestantes. La nécessité de pouvoir diffuser la Bible dans de nouvelles contrées voit l'apparition de traductions de celle-ci dans de nombreuses langues. La christianisation de ces régions est un véritable enjeu et l'accès direct aux textes bibliques dans les langues vernaculaires revêt une importance capitale, notamment dans les missions protestantes.

L'écrit joue également un rôle important, non pas tant dans la transmission de croyances populaires, mais dans leur enregistrement. Sans la mise par écrit de ces croyances, nombre d'entre elles ne nous seraient pas parvenues. Or ces croyances, qu'elles soient légendes, superstitions, magie, secrets de grand-mère... sont des éléments essentiels d'une culture.

Évangélaire,

173 ff., parchemin, région mosane, XII^e siècle, 277 x 192 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 363). Trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ouvert aux fol. 86v.-87r.



Véritable chef-d'œuvre de la production enluminée mosane du XII^e siècle, l'*Évangélaire d'Averbode* se recommande à l'attention par la splendeur de son décor peint et par la richesse sémantique de son illustration. Les quatre Évangiles, présentés dans l'ordre traditionnel de lecture (Mathieu, Marc, Luc, Jean), s'ouvrent chacun sur une ou plusieurs miniatures en pleine-page, dont le thème fait écho au contenu du texte ; par exemple, le récit de Luc, qui met l'accent sur la Passion du Christ, est préfacé par une *Crucifixion* (fol. 87r) et par deux épisodes de l'Ancien Testament préfigurant celle-ci (fol. 86v).

Se détachant sur fond d'or, un Christ plus grand que nature domine la composition (fol. 87r). Il ne porte pour tout vêtement qu'un *périzonium* qui lui ceint les hanches ; du sang coule des plaies qu'il présente aux mains, aux pieds et sur le flanc. Rien pourtant ne trahit son martyr : le Christ est ici figuré non en Homme souffrant, mais en Dieu victorieux de la mort. Plus qu'une simple illustration du récit de Luc, cette représentation offre une réflexion exégétique à la fois sur le sacrifice du Christ et sur sa résurrection.

Ces deux thèmes sont symboliquement rappelés dans le *Sacrifice du Veau* et dans la *Rencontre d'Élie et de la Veuve de Sarepta*, qui décorent, en deux registres superposés, la miniature en contre-page (fol. 86v). Le choix de ces épisodes vétérotestamentaires n'est pas anodin : ils permettent une lecture typologique, c'est-à-dire interprétative, des événements de l'Ancien Testament à la lumière de la Nouvelle Alliance. Ainsi, dans l'une et l'autre représentation, le veau immolé et le garçon ressuscité par le prophète Élie préfigurent-ils, tour à tour, le sacrifice du Christ et sa victoire sur la mort.

De par son style, son iconographie et certains aspects techniques, l'*Évangélaire d'Averbode* se rattache à un groupe de manuscrits de luxe, mis en œuvre dans le diocèse de Liège dans la seconde moitié du XII^e siècle et destinés à des monastères d'un même ordre, celui des Prémontrés ; tous ces ouvrages sont ornés de somptueuses peintures expri-

mant une pensée exégétique d'une complexité et originalité sans pareille. La *Bible de Floreffe* (ms. 17737-17738, British Library) et l'*Évangélaire de Bruxelles* (ms. 10527, Bibliothèque royale), en particulier, sont de proches parents de notre Évangélaire. Si ces trois *codices* ne sont pas de la même main, les analogies thématiques et compositionnelles frappantes que présente leur décor témoignent de l'emploi, par différents miniaturistes, de modèles communs.

A. Macarenko



MARCHANDISSE Alain et BRUYÈRE, Paul (éds.), *Florilège du livre en principauté de Liège du IX^e au XVIII^e siècle* [cat. expo.], Liège, 2009, pp. 42-43, n° 5 (auteur notice : OLIVER, J.)

Maître de l'Apocalypse de Liège, *Apocalypse de saint Jean*,

58 ff., parchemin, Metz, 21,3 x 16 cm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. W 5).

Fol. 10v° : Ouverture du premier sceau : le premier cavalier sur un cheval blanc, un arc à la main (*Apocalypse*, VI, 1-2).

Fol. 11r° : Ouverture du quatrième sceau : la mort sur un cheval sort de l'enfer, suivie d'une troupe de damnés (*Apocalypse*, VI, 9-11).

Ce manuscrit légué par Adrien Wittert en 1903, provient tout comme la *Bible historiée* (Ms. W 3), de la collection du célèbre imprimeur-éditeur Ambroise Firmin-Didot. Ce manuscrit incomplet, présente une version glosée de l'apocalypse en français, précédée d'un prologue de Gilbert de la Porrée, assez fréquent dans les apocalypses des XIII^e et XIV^e siècles. Les textes en prose sont copiés les uns à la suite des autres en français, sauf le *Pater* qui est latin suivi d'une traduction française et de commentaires eux aussi en français. Le manuscrit se termine par un *Credo*.

ecclésiastiques aux enfants. Selon le gloseur, c'est le désir de richesse temporelle fait les faux prélats qui sont comparés à la seconde Bête de l'apocalypse. Les gloses seraient l'œuvre d'un auteur franciscain du XIII^e siècle. Le texte présente un *scripta* lorraine, ce qui permet de localiser la réalisation du manuscrit en Lorraine.

Le manuscrit est orné de 54 miniatures qui précèdent le verset qu'elles illustrent. Le programme iconographique suit le texte de l'apocalypse et n'est pas influencé par les gloses. Aux XIII^e-XIV^e siècles, l'apocalypse est un texte qui suscite un regain d'intérêt, d'abord en Angleterre puis sur le continent vers 1300. Cet engouement a pour conséquence l'augmentation de la demande de copies enluminées notamment en Lorraine et plus particulièrement à Metz où la production de ce type de manuscrits est parfois vue comme une spécialité. On observe une influence des cycles iconographiques anglo-normands sur la production messine, cela s'explique par les relations étroites qui existent entre la famille de Bar à cette époque et la cour anglaise.

Le manuscrit conservé à Liège est d'origine messine et se rattache à un groupe de manuscrits constitué initialement autour d'une copie du *Tournoi de Chauvency* (Oxford Bodleian Library, ms Douce 308). L'auteur des enluminures de l'apocalypse de Liège est également l'auteur des enluminures des *Chroniques* de Baudouin d'Avesnes (Bern, Burgerbibl. 98), des *Sermons de saint Bernard* (Bern, Burgerbibl. 43), il a aussi pris part à la décoration d'autres manuscrits comme *Les cinq livres de médecine d'Avicenne* (Paris, BNF ms latin 6918).

C. Oger



Aux XIII^e et XIV^e siècles, le texte de l'apocalypse, qui relate les visions de saint Jean sur l'île de Patmos, est souvent accompagné d'une glose. Dans le manuscrit Wittert 5, le commentaire est dû à un anonyme et traduit en français. Cette glose compare les bons et les mauvais prélats aux bons et mauvais prêcheurs. Le commentaire incite à enseigner aux laïques la foi et la charité qui sous peine d'être bannis de la terre, doivent se détourner du vice en montrant le bon exemple. Le texte dénonce également l'octroi de bénéfices

STONES Alison, *Gothic Manuscripts 1260-1320*, part two, 2 vol. Harvey Miller Publishers, Londres, Turnhout, 2014.

ZURSTRASSEN Carla, *L'Apocalypse Wittert 5*, Mémoire de licence, Université de Liège, année académique 2008-2009.



Maître de Gijsbrecht van Brederode et Maître d'Evert Zoudenbalch, *Livre d'heures de Gijsbrecht van Brederode,*



142 ff., parchemin, Utrecht, c. 1456-1470, 18,5 x 13,3 cm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. W 13).

Fol. 39v°: Maître d'Evert Zoudenbalch, Jugement dernier

Fol. 40r°: Maître de Gijsbrecht van Brederode, Lettrine historiée avec une représentation du roi David.



Le livre d'heures est un ouvrage de dévotion privée destiné au laïc. Il l'accompagne dans ses prières quotidiennes au rythme des heures canoniales (matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies). Apparu au XIII^e siècle, son modèle se développe durant le XIV^e siècle principalement dans le nord de l'Europe (France, Pays-Bas, Angleterre) et rencontre un vif succès au XV^e siècle. Cet engouement s'explique notamment par la *devotio moderna* qui apparaît au XIV^e siècle et qui est, elle aussi, en plein essor durant le XV^e siècle. Ce mouvement spirituel, qui prend sa source dans les Pays-Bas, encourage la prière et la piété personnelle.

Le livre d'heures présente un schéma récurrent où s'introduisent parfois des variantes régionales. Il débute par un calendrier, on y retrouve généralement des extraits des quatre Évangiles, l'*Obsecro te* et l'*O intemerata* qui sont deux prières, les heures de la Vierge, les heures de la Croix et les heures du Saint-Esprit. À côté de ces trois offices, on y trouve des psaumes de pénitence et les litanies, l'Office des morts, les suffrages des saints.

Tout bon chrétien souhaitait posséder un livre d'heures, aussi furent ils produits en grande quantité jusque dans les premières décennies du XVI^e siècle. Ils sont parfois très simples, sans illustration pour les personnes peu fortunées, ils peuvent aussi être très richement décorés et réalisés à la demande de commanditaires prestigieux. Ils deviennent également objet de prestige et signe de richesse. C'est le cas du livre d'heures commandé par Gijsbrecht van Brederode (Breda 1416 - 1475) évêque d'Utrecht. Conformément aux livres d'heures habituels, le manuscrit Wittert 13 comprend un calendrier à l'usage d'Utrecht, les Heures de la Vierge, les sept psaumes de la pénitence et les litanies des saints, l'Office de la croix, l'Office des morts, les prières à la Sainte Trinité, les Heures de la passion, les prières pour la communion, des prières à la Vierge, et des prières à Jésus-Christ et à plusieurs saints. Cet ouvrage réalisé à la demande de Gijsbrecht van Brederode a été enluminé par deux artistes actifs à Utrecht dans la seconde moitié du siècle. Ils ne sont pas à ce jour clairement identifiés et le ms Wittert 13 est le manuscrit éponyme du maître de Gijsbrecht van Brederode. Cet artiste a participé à l'enluminure de plusieurs manuscrits où l'on retrouve également la main du Maître d'Evert Zoudenbalch. Il est aussi l'auteur principal des enluminures d'un autre livre d'heures conservé à la bibliothèque de l'Université (Bibliothèques ULiège, ms W 34).

Dans ce manuscrit, seule la miniature du *Jugement dernier* est de la main du Maître d'Evert Zoudenbalch, les autres miniatures et la décoration marginale sont attribuées au Maître de Gijsbrecht van Brederode. La décoration de ce manuscrit est particulièrement riche et soignée tant dans les dix enluminures principales que dans les lettrines et la décoration marginale.

C. Oger

ZARATIN Antonia, *Étude technologique de deux livres d'heures attribués au Maître de Gijsbrecht van Brederode (ms W 13 et ms W 34)*, Université de Liège, Mémoire de master, année académique 2012-2013.

WIECK Roger S., *Painted Prayers. The Book of Hours in Medieval and Renaissance Art*, New-York, 1997.

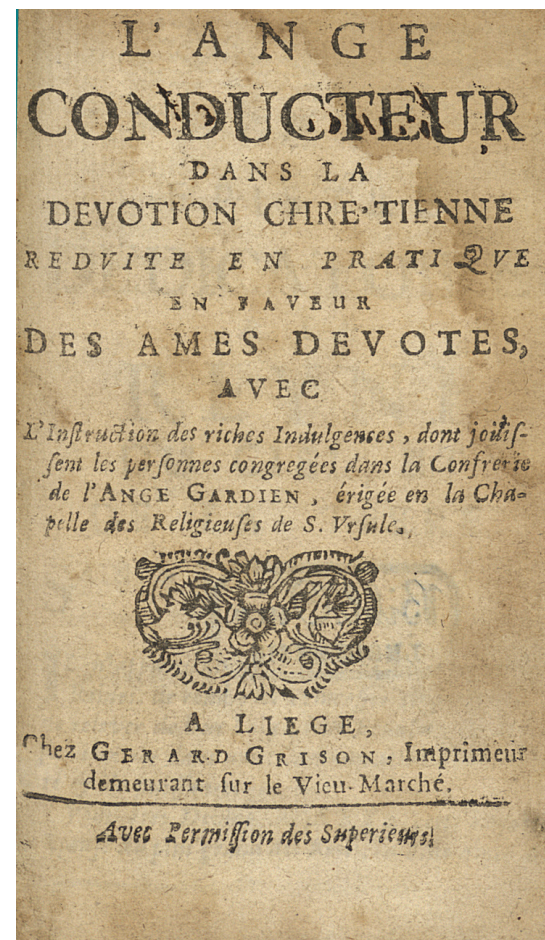
Jacques Coret, *L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne réduite en pratique en faveur des âmes dévotes, avec l'instruction des riches indulgences, dont jouissent les personnes congrégées dans la confrérie de l'Ange Gardien, érigée en la chapelle des religieuses de S. Ursule*, Liège, Gérard Grison, [1683], 12° (Liège, Bibliothèques ULiège, R2686A).

Page de titre.

À la fin du XVII^e siècle, Jacques Coret, alors recteur du collège jésuite de Valenciennes, publie à Liège, chez Gérard Grison, *L'Ange conducteur dans la dévotion chrétienne*. Jacques Coret est un acteur fébrile de la diffusion de la dévotion à l'ange gardien, ce « bon ange » qui guide et protège l'homme au quotidien. Il a ainsi fondé des confréries angéliques à Armentières (en 1662), à Lille (vers 1668-1670) puis à Valenciennes (1671) et a publié plusieurs traités de dévotion à l'ange gardien qui ont connu de multiples rééditions, notamment à Liège.

Son *Ange conducteur* est probablement son traité le plus célèbre. L'ouvrage connaîtra en effet, jusqu'au XIX^e siècle, un extraordinaire succès : il sera tellement réédité et réadapté qu'il peut, à bon droit, être considéré comme l'un des *best-sellers* de la littérature de dévotion. À ce jour, l'on compte en effet près de 740 rééditions qui paraissent, jusqu'au XX^e siècle, sous des titres très variables et qui présentent des formats, autant que des contenus, tout aussi variables. Certaines éditions sont extrêmement modestes, d'autres presque luxueuses. *L'Ange conducteur* est en effet un livre composite, à la fois livre liturgique et manuel de dévotions privées, qui a rapidement échappé à son auteur. La première édition est le résultat d'un assemblage opéré par Jacques Coret qui réunit des prières pour la messe, des offices et des litanies autant que des oraisons à différents saints afin d'aider les lecteurs, et particulièrement les membres de la confrérie liégeoise de l'Ange gardien, à se préparer quotidiennement à bien mourir. Jacques Coret associe en effet étroitement dévotion à l'ange gardien et préparation à la mort. Dans les décennies qui suivent, les imprimeurs vont reprendre son petit manuel de dévotions quotidiennes et procéder à des opérations de bricolage, ajoutant certains offices et supprimant des prières, et vice-versa, de manière à proposer des *Anges conducteurs* somme toute fort différents les uns des autres. Ces ouvrages polymorphes, vendus en librairie ou diffusés par les colporteurs, inondent le marché. La bibliothèque de l'ULiège en conserve près de vingt exemplaires, parus entre la fin du XVII^e siècle et la fin du XIX^e siècle.

A. Delfosse



DELFOSSÉ Annick, « Jacques Coret, *L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne réduite en pratique en faveur des âmes dévotes, avec l'instruction des riches indulgences, dont jouissent les personnes congrégées dans la confrérie de l'Ange Gardien, érigée en la chapelle des religieuses de S. Ursule*, Liège, Gérard Grison, [1683], 12° (Liège, Bibliothèque Alpha, R2686A) », in *Arm@rium Universitatis Leodiensis. La bibliothèque virtuelle du Moyen Âge et de la première Modernité de l'Université de Liège*, mars 2017, disponible à l'adresse suivante : <http://hdl.handle.net/2268.1/2873> (consultée le 12 mars 2018).

Matthias Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitae profusionem militans in Europa, Africa, Asia, et America, contra Gentiles, Mahometanos, Judaeos, Haereticos, Impios, pro Deo, Fide, Ecclesia, Pietate : sive vita et mors eorum qui ex Societate Jesu in causa Fidei, & Virtutis propugnatae, violenta morte toto Orbe sublatis sunt,*

Prague, Typis Universitatis Carolo-Ferdinandae, in Collegio Societatis Jesu ad S. Clementem, 1675, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, Th6640).

Ouvert à la p. 355, « P. Michael Pineda ».

À partir du xv^e siècle, les Européens se hasardent au-delà des limites de leur monde et rencontrent des terres dont ils ignoraient l'existence : les Portugais contournent le continent africain et s'aventurent dans l'Océan indien (1484), tandis que les Espagnols débarquent par hasard en Amérique (1492). Les Européens ont vite fait de se convaincre qu'il est de leur devoir de christianiser ces terres : franciscains et dominicains, bientôt rejoints par les jésuites, deviennent alors missionnaires. Mais ce travail

d'évangélisation est loin d'être facile : les voyages sont longs, les conditions de vie sont rudes et les peuples rencontrés sont bien souvent hostiles. Nombreux sont les missionnaires qui perdent leur vie dans pareilles aventures. En Europe, on les élève alors aux rangs de « martyrs », parce qu'on considère qu'ils sont morts pour défendre la foi catholique.

Les jésuites, dans les églises de leurs collèges à Rome, où ils forment de futurs missionnaires, font peindre de grandes fresques où ils montrent les corps mutilés et massacrés de ces « martyrs ». Ils multiplient en outre les publications exaltant la mort « glorieuse » de ces pères, tombés pour leur foi. Ces ouvrages permettent à l'ordre de s'imposer comme un acteur efficace de la propagation du catholicisme, triomphant de la « cruauté barbare » et dominant la « folie hérétique ». Aussi le discours jésuite sur les martyrs se préoccupe-t-il peu d'élaboration théologique poussée. Il vise avant tout à composer un tableau évocateur où les martyrs seraient les courageux héros d'une Compagnie exaltée comme « armée victorieuse de Jésus ».

C'est dans cette tradition que s'inscrit le jésuite Matthias Tanner (1630-1692), recteur de l'Université de Prague. En 1675, il publie ce gros ouvrage latin d'environ 550 pages, illustré de très nombreuses planches gravées. Textes et images relatent, sans pathos mais avec force détails réalistes, la mort souvent extrêmement violente de 304 pères jésuites « qui ont versé leur sang et perdu la vie en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique en luttant contre les païens, les musulmans, les juifs, les hérétiques et les impies pour Dieu, la Foi, l'Église et la Piété » (selon les mots mêmes du titre). Le collège des jésuites wallons installé à Liège en possédait un exemplaire, aujourd'hui conservé dans les collections patrimoniales de l'Université.

A. Delfosse

FRAGONARD Marie-Madeleine, « Morts en martyrs, morts en service de charité : la mémoire de l'ordre jésuite », *Littératures classiques*, 2010, vol. 73/3, pp. 191-214.



Imago primi saeculi Societatis Iesu a Provincia Flandro-Belgica eiusdem Societatis repraesentata,

Anvers, Bathasar Moretus-Plantin, 1640, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, Th6600).

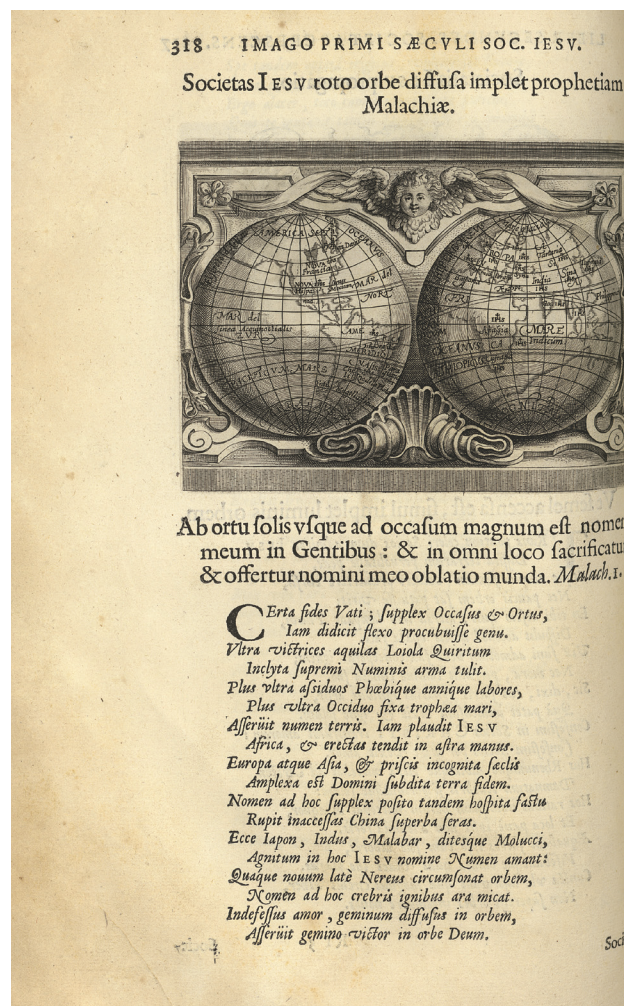
Ouvert à la p. 318. « La Compagnie de Jésus, répandue sur toute la terre, accomplit la prophétie de Malachie ».



En l'an 1640, la Compagnie de Jésus est en fête : elle célèbre son premier centenaire. Cent ans plus tôt, en effet, Ignace de Loyola, un petit noble basque devenu prêtre, avait obtenu du pape Paul III l'approbation du projet de vie commune qu'il avait formulé avec ses compagnons, rencontrés lorsqu'il étudiait à Paris. Ceux-ci, qui prennent le nom de « compagnons de Jésus » mais qu'on appellera bientôt les « jésuites », s'engagent à propager et à défendre la foi catholique et promettent une obéissance spéciale au pape. Le nouvel ordre connaît un succès phénoménal et essaime rapidement à travers le monde entier. En 1640, la Compagnie de Jésus est devenue un ordre religieux important : elle compte désormais environ 16.000 membres qui forment la jeunesse européenne dans ses nombreux collèges ou mènent d'importantes missions d'évangélisation en Asie, en Afrique et en Amérique. Partout, on célèbre son centième anniversaire à force de manifestations solennelles qui atteignent leur apogée le jour de la Saint-Ignace (30 juillet) : processions, jeux rhétoriques et littéraires, pièces de théâtres, feux d'artifice donnent un éclat particulier à la fête du fondateur.

Dans les provinces belges, toutefois, le contexte politico-militaire n'est guère favorable aux réjouissances : les troupes françaises ravagent alors la Flandre et l'Artois, contraignant les pères à réduire le faste public des célébrations. Les églises jésuites font cependant l'objet d'ornements intérieurs majestueux : elles accueillent des messes solennelles, des prédications, des litanies et prières de 100 heures. Par ailleurs, les élèves de la plupart des collèges belges montent sur les planches du théâtre scolaire entre les mois de juin et septembre pour montrer au public présent les « fruits du travail » des pères dispersés aux quatre coins du monde et lui rappeler le « ferme combat » que les jésuites ont mené pendant un siècle contre l'hérésie, le paganisme et le péché.

Dans les Pays-Bas, cette vague festive, même assombrie par la guerre, est par ailleurs accompagnée d'une importante activité éditoriale. Le plus célèbre des ouvrages qui paraît à cette occasion est sans conteste *l'Imago primi saeculi* : résultat d'un travail collectif mené sous la direction du père Jean Bolland, ce grand *in-folio* colossal (952 pages !), sorti des presses de la prestigieuse imprimerie Plantin, déploie en latin l'histoire de la Compagnie de Jésus telle que se la représentent les pères de la province flandro-Belgique. L'ouvrage est en outre abondamment illustré : il compte pas moins de 127 emblèmes gravés par Corneille Galle sur des desseins de Filips Fruytiers qui côtoient par ailleurs quantité de poèmes en latin, en grec et en hébreu. Histoire, gravures, poèmes concourent à forger une image glorieuse de l'ordre cente-



naire : celle-ci sera rapidement écornée par les adversaires de l'ordre et en particulier par les jansénistes qui voient dans cet ambitieux monument l'expression de l'ambition, de la vanité et la présomption d'un ordre extravagant.

A. Delfosse

BEGHEYN Paul et al., *Jesuit Books in the Low Countries (1540-1773)*, Louvain, 2009.

O'MALLEY John (dir.), *Art, Controversy and the Jesuits : the Imago Primi Saeculi (1640)*, Philadelphie, 2015.

The New Testament of Our Lord and Saviour Jesus Christ [Nouveau testament en batta],

Elberfeld, pour la British and Foreign Bible Society, R. L. Friderichs & Comp., 1879 (Liège, Bibliothèques ULiège, Th869f-Th869i).

Nouveau Testament en géorgien,

s.l., 1879 (Liège, Bibliothèques ULiège, Th869cc).

The Gospel of St. Matthew in Tibetan. The Gospel of St. Marcus in Tibetan,

Berlin, Unger Brothers (Th. Grimm), [entre 1850 et 1900] (Liège, Bibliothèques ULiège, Th869zz).

Les premières décennies du XIX^e siècle constituent le théâtre d'un réveil missionnaire. Les missions religieuses s'étendent alors en différents sens : géographiquement, en lien avec la seconde expansion coloniale ; en termes d'activités également par le développement d'établissements hospitaliers et d'enseignement, notamment. Les sociétés et institutions missionnaires se multiplient, tant du côté catholique que protestant.

Dans les milieux protestants, une importance capitale est donnée à la diffusion du texte de la Bible. Les protestants adhèrent au principe de « *sola scriptura* » (l'Écriture seule), soulignant l'importance du texte biblique lui-même, indépendamment de toute interprétation ultérieure. Tout croyant doit donc pouvoir accéder à une version de ce texte, compréhensible dans sa langue.

Alors que le texte de la Bible avait été, pendant près de onze siècles, diffusé presque exclusivement en langue latine en Occident, les réformateurs avaient affirmé leur volonté d'entreprendre sa traduction en langue vernaculaire et ce, en repartant des textes originaux en hébreu et en grec. Le texte avait alors été diffusé en plusieurs langues européennes. Dès la fin du XVIII^e siècle, lorsque débute la multiplication des missions, de grands travaux de traductions de la Bible en diverses langues sont entrepris, à destination des populations d'Asie et d'Afrique. Les sociétés bibliques apporteront un grand soutien (financier) à cette entreprise. En parallèle, les missionnaires doivent bien entendu parfaire leur connaissance de ces langues étrangères, développant dictionnaires et grammaires.

Parmi les sociétés à l'œuvre dans ces projets, il faut relever l'action de la *British and Foreign Bible Society*, à l'origine d'au moins trois des cinq traductions présentées ici. Fondée en 1804, cette organisation protestante avait pour objectif de

publier des éditions bon marché de la Bible, au Royaume-Uni et à l'étranger. L'un de leurs engagements portait sur la publication de versions « sans notes ni commentaires » pour garantir le lecteur contre toute prise de position dans certains débats. Bien que centrée à Londres, cette société, financée par des dons et souscriptions, disposait de bureaux dans différents pays, assurant le relais local. D'autres sociétés aux mêmes ambitions voient le jour dans d'autres pays. En 1946, elles créent ensemble la *United Bible Society* (UBS) qui œuvre toujours aujourd'hui à la traduction et la diffusion de la Bible dans le monde entier. En 2016, UBS indiquait ainsi que la Bible était disponible intégralement ou partiellement en 3.225 langues différentes, alors qu'elle estimait le nombre de langues dans le monde à 6.880.

S. Simon

PIROTTE Jean « La pénétration du christianisme dans les cultures non-européennes. Dynamique, enjeux et stratégies (1815-1950) », in ARMOGATHE, R. (dir.) *Histoire générale du christianisme*, t. 2, Paris, PUF, 2010, p. 663-713.

HOWSAM Leslie *Cheap Bibles : Nineteenth-Century Publishing and the British and Foreign Bible Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

MOORE Richard K. « The Case for Bible Translation, Viewed in Historical Perspective », *The Bible Translator*, 2014, vol. 65, n° 1, p. 77-87.

United Bible Society, disponible à l'adresse suivante : <http://www.biblesociety.org/> (consultée le 1^{er} février 2018).

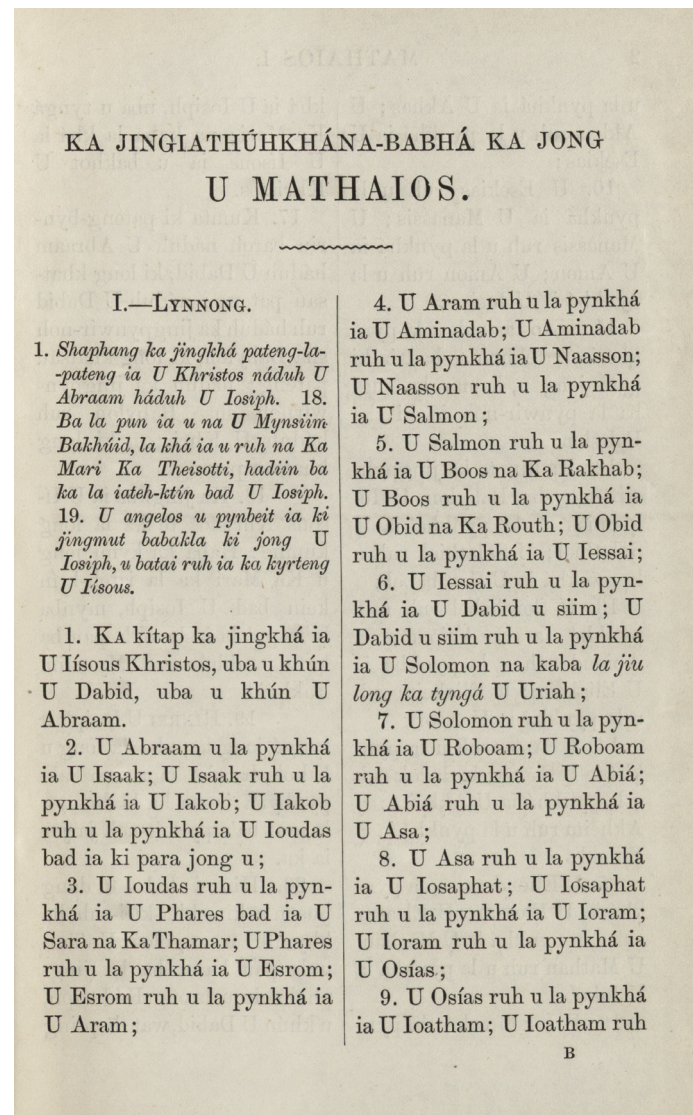
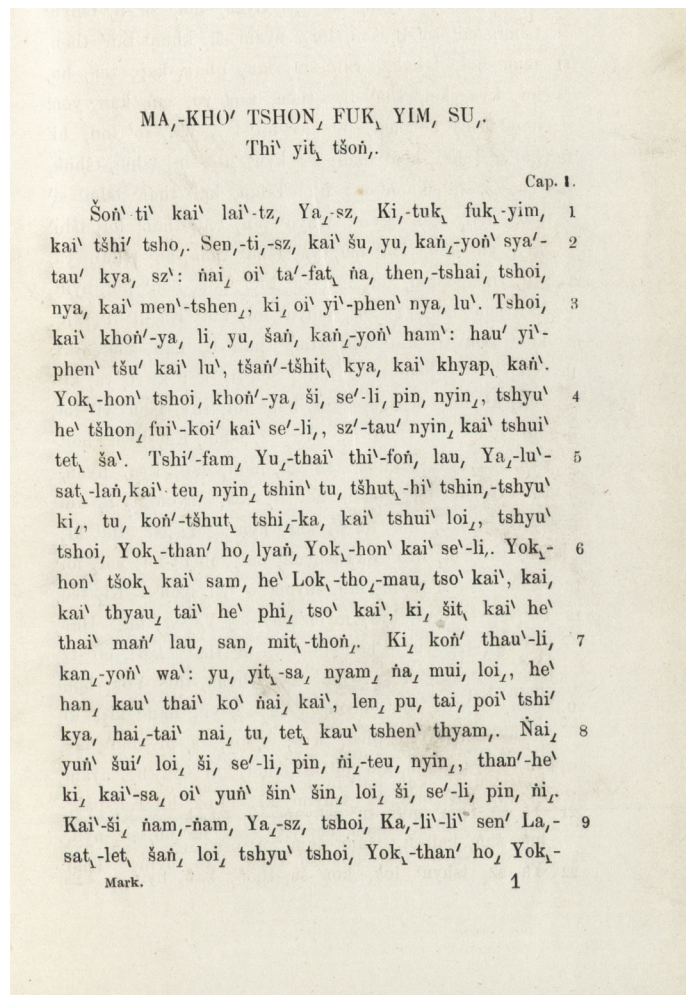


The New Testament in the colloquial of the Hakka Dialect. Sin, yok | šin' kin, tshen, šu |. Hak |ka, syuk, wa,

Bâle, pour la British and Foreign Bible Society, C. Schultze, 1874 (Liège, Bibliothèques ULiège, Th869ccc).

Ka Jiutang ka Bathymmai ka jong U lísous Khristos : uba u trai bad uba u nongpynim jong ngi : ia kaba la kylla sha ka ktín Khasi, na ka ktín Griik [Nouveau testament en khasi],

Londres, British and Foreign Bible Society, 1878 (Liège, Bibliothèques ULiège, Th869cc).



Martin Luther (trad.), *Biblia das ist die ganze Heilige Schrift*,

Francfort, Zöpfel, Rasch et Feyerabend, 1561, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, R677D).

Page de titre.



En octobre 1517, Martin Luther se prononça fermement, dans ses 95 thèses, contre la pratique des indulgences promue par Rome. Ses positions, qu'il approfondit dans plusieurs manifestes à succès, largement relayés par un usage intensif de l'imprimerie et de la langue allemande, répondirent aux aspirations à la réforme d'une grande part de l'Europe chrétienne. En l'espace de quelques années, l'Église, déjà fortement ébranlée, se déchira.

Rapidement, Martin Luther se lança dans une traduction de la Bible en allemand : en à peine onze semaines il traduisit le Nouveau Testament au départ d'une édition philologique établie par Érasme. Le livre de l'Apocalypse fut illustré par Lucas Cranach l'Ancien. Luther s'attela ensuite à la traduction de l'Ancien Testament qu'il publia par morceaux dans les années suivantes, avec l'aide d'humanistes maîtrisant l'hébreu et le grec. Il fallut attendre 1534 pour que paraisse, chez Hans Lufft à Wittenberg, une traduction complète de la Bible sous le titre *Biblia das ist die gantze heilige schrift*. Cette fois, Cranach et son atelier illustrèrent l'ensemble de l'ouvrage. Cette traduction connut alors un extraordinaire succès et fit l'objet de très nombreuses rééditions, régulièrement illustrées par de nouveaux graveurs. C'est le cas de cette Bible, dont la réédition est le résultat du travail conjoint de trois imprimeurs de Francfort, l'un des plus grands centres européens du commerce du livre. Jusqu'alors, l'impression de la Bible luthérienne avait surtout été la spécialité de la ville de Wittenberg, où le réformateur avait passé la plus grande partie de sa vie. Les trois imprimeurs de Francfort sont toutefois bien décidés à obtenir à leur tour leur part des bénéfices que pouvait procurer la vente d'un tel best-seller. Ils confient l'illustration de leur première Bible francfortoise au célèbre graveur Virgil Solis et à son atelier de Nuremberg. Leurs gravures sont systématiquement entourées par des cadres ouvragés, présentant des grotesques, toutes sortes de créatures mythologiques ou fabuleuses ainsi que des ornements végétaux et architecturaux. Ces « passe-partout » gravés deviendront la marque de fabrique des illustrations de Virgil Solis. Cette Bible est également connue sous le nom de « Bible palatine » ou « Bible des Palatins » en raison des portraits des Électeurs Palatins Ottheinrich (1502-1559) et son cousin Friedrich III (1515-1576) qui figurent en tête de l'ouvrage.

Cet exemplaire a jadis appartenu à Saint-Mathieu à la Chaîne de Liège, un prieuré situé non loin de la Cathédrale Saint-Lambert devenu en 1592 le Séminaire du diocèse de

Liège. Il fut offert – à une date inconnue – au collège jésuite liégeois.

A. Delfosse



DELFOSE Annick et OGER Cécile, *Une réforme, un livre : Luther et la Bible palatine*, Liège, 2017 (Liege.museum, hors-série n° 47 du *Bulletin des musées de la ville de Liège*).

Richard Verstegan, *Theatrum crudelitatum haereticorum nostri temporis*,

Anvers, Adrianus Huberti, 1587, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, R354B).

Ouvert à la p. 65, *Martyr de Cornelis Musius, prêtre catholique et humaniste (Delft, 1572)*.

L'avènement du protestantisme en Europe au début du XVI^e siècle est perçu dans de nombreux royaumes et principautés catholiques comme un élément hautement perturbateur de l'ordre public. Aussi les autorités n'hésitent-elles pas à réprimer sévèrement les positions hétérodoxes : leurs auteurs sont étranglés, brûlés, suppliciés pour avoir soutenu des propos jugés hérétiques. Leurs co-religionnaires les érigent en martyrs et célèbrent ces hommes et ces femmes qui ont préféré mourir plutôt que de renier leur foi, tandis que paraissent les récits de leur mort dans des ouvrages appelés « martyrologes ».

De son côté, dans une logique de concurrence et de surchère, l'Église catholique lance une campagne destinée à montrer que les martyrs se trouvent en réalité dans ses propres rangs : elle répond aux martyrologes protestants en publiant ses propres martyrologes... Le *Théâtre des cruautés* s'inscrit dans cette politique catholique. Son auteur, Richard (Rowlands) Verstegan, est un catholique anglais : lorsque la reine Elisabeth I^{ère}, chef de l'Église anglicane, fait exécuter le jésuite Edmund Campion dont elle avait strictement interdit la mission d'évangélisation, Verstegan loue la mort de celui-ci comme celle d'un martyr et est forcé à l'exil. Il s'installe d'abord en France, où il publie cinq gravures commentées sous le titre de *Brève description des diverses cruautés que les catholiques endurent en Angleterre pour la foi* (1583-1584). Il quitte ensuite la France pour Anvers : c'est là qu'il reprend l'ouvrage précédent pour l'amplifier largement sous le titre de *Theatrum crudelitatum haereticorum nostri temporis* (1587). Il y relate en latin – pour s'assurer une audience internationale – les supplices infligés par les protestants aux catholiques dans une Europe marquée par les guerres de religion, en particulier en Angleterre, en Écosse, en France et dans les Pays-Bas. Son ouvrage connaît un incroyable succès, ce dont témoignent autant les nombreuses rééditions que la traduction en français qui paraît dès l'année suivante. Ce succès est dû, en grande partie, à la présence de nombreuses gravures où les supplices des catholiques sont mis en scène dans leur plus parfaite horreur, ce que confirment et renforcent les textes extrêmement explicites qui les accompagnent. Image et récit accumulent les détails les plus sordides et les plus choquants pour faire apparaître les protestants comme des êtres cruels et effroyables, qu'il est grand temps de mettre au pas. Théodore de Bry reprendra le procédé lorsqu'il fera paraître son édition illustrée de la *Très brève relation des Indes* de Bartholomé de Las Casas pour dénoncer, cette fois, la cruauté catholique.



L'exemplaire conservé à l'ULiège, dont les gravures ont la particularité d'être peintes, a été offert au début du XVII^e siècle par un certain « frère Albert » au Seigneur de Tronchiennes (Drogen) « en gage perpétuel de leur inviolable amitié ».

A. Delfosse

VERSTEGAN Richard, *Théâtre des cruautés des hérétiques de notre temps*, texte établi, présenté et annoté par Frank Lestringant, Paris, Chandeigne, 1995.



Coran,

302 ff., papier, Turquie, 1823, 177 x 116 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 5002).

Page de titre.



Texte le plus copié et, depuis l'introduction de l'imprimerie, le plus imprimé au monde, le *Coran* est la trace écrite de la révélation divine que le prophète de l'Islam, Muḥammad, a reçue et transmise oralement au cours d'un apostolat d'une vingtaine d'années. Si l'on excepte de rares initiatives personnelles parmi les fidèles de la première heure pour garder une trace écrite de certains passages, l'histoire de la mise par écrit de la Révélation ne débute qu'après la mort de Muḥammad, à un moment où les témoins commencent à disparaître et où les souvenirs tendent à diverger. L'établissement de la version universellement reconnue par les musulmans d'aujourd'hui (la Vulgate), sous le règne du troisième calife 'Uthmān (r. 644-656), contribua à fixer le texte de manière définitive. À partir de cette époque, des copies de l'Écriture sainte de l'Islam furent produites afin de contribuer à sa diffusion dans toutes les régions de l'empire qui, au milieu du VIII^e s., couvrait un espace géographique allant de l'océan Atlantique aux frontières de la Chine. Si les premières copies furent réservées aux mosquées, il ne fallut guère de temps pour voir le texte reproduit pour toutes les catégories de fidèles, du plus humble au plus noble. Ce faisant, le *Coran* devint un objet digne de toutes les attentions sur le plan artistique (calligraphie, support, reliure, enluminures).

L'exemplaire ici exposé est l'ultime témoin de cette tradition manuscrite qui a porté le texte coranique au pinacle de l'art livresque en Islam. Produite en Turquie (probablement dans la capitale, Istanbul) en 1823, cette copie témoigne d'une longue évolution artistique où le début du texte sacré (la première sourate et les premiers versets de la deuxième) fait l'objet d'une riche décoration sous la forme d'un double frontispice doré mettant en relief le texte enchâssé dans les deux cadres rehaussés d'un large bandeau floral aux multiples couleurs. Le style calligraphique (*naskh*) est lui aussi le résultat de cette évolution qui l'a vu s'imposer pour la production de copies du *Coran* dans l'empire ottoman. Cette copie est également le reflet de cette tradition millénaire qui voulait que le texte sacré ne soit pas imprimé, alors que la première imprimerie en Islam – tentative infructueuse – ouvrit ses portes au début du XVIII^e s., précisément à Istanbul. Il fallut attendre le début du XX^e s. pour que le *Coran* soit imprimé pour la première fois en Islam (le texte fut en fait imprimé plusieurs fois en Europe, dès le début du XVI^e s., mais avec des résultats mitigés). Jusqu'à cette date, il continua d'être copié par les calligraphes qui devaient clore leur période d'apprentissage en produisant un exemplaire qui devait recevoir l'approbation de leur maître.

F. Bauden



Le Coran, trad. D. Masson, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1967.

DÉROCHE François, *Le Coran*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 2005, 127 p.

DE SAINT-GENOIS J., *Catalogue ... des manuscrits de la bibliothèque ... de l'Université de Gand, 1849-1852*, p. 427-428, 636.

Coran, 292 ff., papier, fin du XVII^e siècle (Gand, Universiteitsbibliotheek, BHSL.HS.0114).

Ouvert à la page de titre



Muhammad ibn Sulaymān al-Jazūli, *Dalā'il al-khayrāt wa-shawāriq al-anwār fī dhikr al-salat 'alā al-nabī al-mukhtār,*

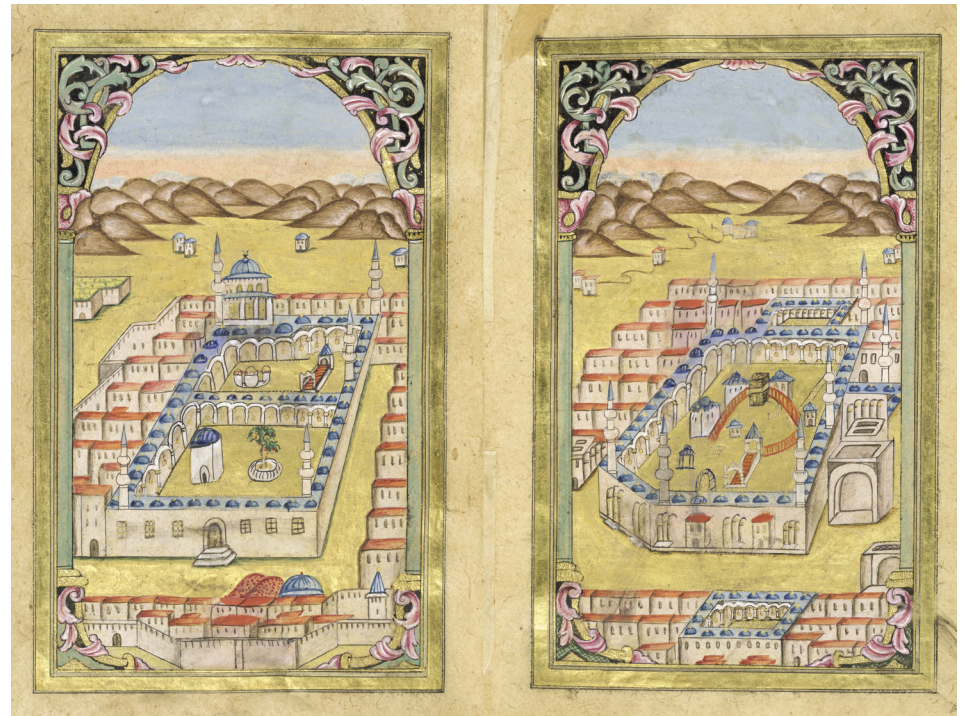
136 ff., papier, Turquie, 1826, 222 x 154 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 5003).

Fol. 33v.-34r., vues de Médine et La Mecque.



Les *Indications pour les bonnes œuvres et rais de lumière concernant l'évocation de la prière sur le prophète élu* est un recueil qui mêle à des prières pour le Prophète des descriptions de sa tombe et de celles de ses compagnons à Médine, de ses noms, etc. L'ouvrage fut composé par al-Jazūlī, un savant originaire du Sud marocain qui séjourna plusieurs années à La Mecque et à Médine. Ce fut à son retour au Maroc qu'il composa ce livre qui connut un succès immédiat et sans précédent dans tout l'Islam sunnite, de l'Afrique de l'ouest à l'Asie du sud-est. Après le *Coran*, il est, jusqu'à nos jours, le livre le plus copié et le plus diffusé dans le monde musulman. Il doit ce statut à son succès populaire (l'ouvrage est récité par tout un chacun mais peut aussi être porté comme un talisman) ainsi qu'à son usage dans le cadre de séances mystiques. Le texte est en effet devenu la pièce centrale de l'école jazūlite, sorte de fraternité mystique, qui s'est développée, après la mort de l'auteur, à Marrakech, où se trouve d'ailleurs sa sépulture. Preuve de l'engouement des savants pour ce texte, il a également fait l'objet de multiples commentaires.

Si des dizaines de milliers d'exemplaires du texte d'al-Jazūlī ont été produits, tous ne l'ont pas été avec la même verve artistique. Étant donné sa renommée auprès des plus pauvres, il n'est pas rare de trouver des copies dépourvues de tout attrait esthétique. Toutefois, ce sont les exemplaires les plus précieux qui ont très tôt attiré les collectionneurs et les bibliophiles. La description que donne l'auteur de la tombe du Prophète à Médine a souvent donné lieu à une illustration de ce lieu qu'accompagne presque systématiquement une vue du sanctuaire de La Mecque. Ces deux vues jouent le rôle d'images pieuses qui évoquent pour le propriétaire du livre soit des souvenirs s'il s'est rendu en pèlerinage, soit une aspiration qui se réalisera ou pas dans le cas contraire. L'exemplaire exposé montre un parfait exemple de ces représentations devenues stéréotypées à l'époque ottomane. Les deux sanctuaires sont illustrés avec une perspective sur les collines environnantes et quelques monuments évoqués dans le texte. Le tout s'inscrit dans un cadre représenté sous



la forme d'un arc supporté par deux colonnes à chapiteau dans le plus pur style rococo qui s'est imposé dans l'empire ottoman à partir du début du XIX^e s.

F. Bauden

CORNEL Vincent J., « Mystical doctrine and political action in Moroccan sufism. The role of the exemplar in the *Tarīqa al-Jazūliyya* », *al-Qanṭara*, 1992, vol. 13, pp. 201-231.

CORNEL Vincent J., *Realm of the Saint. Power and authority in Moroccan sufism*, Austin, 1998.

PADWICK Constance E., *Muslim devotions. A study of prayer-manuals in common use*, Oxford, 1996.

WITKAM Jan Just, *Vroomheid en activisme in een islamitisch gebedenboek. De geschiedenis van de Dalā'il al-Khayrāt van al-Ġazūlī*, Leyde, 2002, 247 p.

Anonyme, *Les Miracles de Notre-Dame de la Poterie*,

dessins à la plume. 18 ff., papier, Bruges, fin XVI^e siècle, 23 x 17,5 cm (Liège, Bibliothèque ULiège, ms W 72).

Ouvert au fol. 7 r^o : Guérison de l'épouse du barbier Jacob Snijders de Sluis.



La légende date les premiers miracles de la statue de Notre-Dame de la Poterie à Bruges (Onze-Lieve-Vrouw-Ter-Potterie) de 1009. Cependant, les archives n'attestent de l'hôpital Notre-Dame de la Poterie qu'au XIII^e siècle seulement. À cette époque, on y prodigue des soins aux pèlerins, aux voyageurs et aux malades. Le manuscrit présente dix-huit miracles de Notre-Dame de la Poterie. Chaque dessin à la plume est surmonté d'un texte en vers en néerlandais qui décrit le miracle. Les dessins ont été exécutés au XVI^e siècle et ont servi de modèle à trois grandes tentures, présentant chacune six miracles, destinées à l'hôpital de la Poterie.

Ce cycle est construit de manière récurrente. Pour chaque miracle, le dessin présente la scène au moment de l'intercession de la Vierge qui est figurée dans une mandorle. Suivant un processus de narration hérité du Moyen Âge, plusieurs scènes de la même histoire sont présentées en une seule image. C'est le cas notamment, pour la guérison de la femme de Jacob Snijders. Celle-ci, possédée par le démon, était atteinte de convulsions, déchirait ses vêtements et menaça de se jeter dans un puit. L'ensemble des épisodes sont rassemblés en une seule représentation. Au-delà de la tradition populaire qu'ils illustrent, ces dessins présentent également un intérêt car ils nous plongent dans l'intérieur de maisons flamandes du XVI^e siècle. Un second exemplaire de ce *Mirakelboekje* est aujourd'hui conservé au Musée de la Poterie à Bruges.

C. Oger

OPSOMER Carmélia, *Trésors manuscrits de l'Université de Liège*, Bruxelles, 1989, p. 36.

Histoire de Notre-Dame de la Poterie, Bruges, 1843.



Ulrich Molitor, *Von den Unholden oder Hexen*,

[Strasbourg, Johann Prüss, ca 1493], 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, XV.C159).

Ouvert au fol. 7, trois sorcières transformées en âne, coq et chien, sur un balai.

De *lamiis et pythonicis mulieribus* (« Des sorcières et des devineresses » en français) est un traité sur la sorcellerie écrit par Ulrich Molitor en 1489. Il s'intègre dans le contexte de la recrudescence des chasses aux sorcières en Europe, entre 1480 et 1520. L'écrit y a sans conteste joué un rôle puisque l'imprimerie a permis la diffusion à plus large échelle des idées et méthodes des inquisiteurs.

L'histoire du *De lamiis* débute en Autriche. Dès 1485, l'inquisiteur Heinrich Krämer a mené des procès de sorcières dans la ville d'Innsbruck, sur demande de l'évêque Gosler de Brixen. L'évêque suspendra toutefois les procès, s'interrogeant sur les méthodes irrégulières et inappropriées de Krämer. Krämer est chassé de la ville, mais écrit dans la foulée avec Jacques Sprenger, un autre dominicain, le *Malleus Maleficarum* (ou « Marteau des Sorcières »). L'ouvrage contre les critiques, démontrant la réalité des sorcières et leur juste punition par le bûcher. Dans ce contexte, Sigismond d'Autriche demande à l'un des membres de sa cour, Ulrich Molitor, docteur en droit canon, de rédiger un traité devant lui permettre d'y voir plus clair. *De lamiis* paraît en 1489, soit deux ans après la publication du *Malleus*.

L'ouvrage prend la forme d'un dialogue à trois voix, entre Ulrich Molitor, Sigismond d'Autriche et Conrad Schatz, magistrat de Konstanz. Les trois hommes débattent de l'action des sorcières, de leur capacité à blesser les hommes, à se transformer en animaux, à causer des tempêtes... La forme du dialogue permet à Molitor d'afficher plusieurs points de vue : Sigismond le sceptique ; Conrad plus crédule ; Ulrich modéré, utilisant des sources bibliques et classiques en arguments. Dans ses conclusions, le traité indique que les sorcières n'ont pas tant le tort de disposer de réels pouvoirs diaboliques que de croire en disposer. Elles méritent néanmoins le bûcher car, dans leur ignorance ou leur crédulité, elles se sont éloignées de Dieu et se sont rapprochées du malin.

Deux éléments ont été relevés sur cette œuvre dans une analyse récente (N. Kwan, 2012).

Le premier est l'écart entre la teneur des discussions entre les trois hommes d'une part et les gravures utilisées d'autre part. La plupart des éditions publiées avant 1520 comprennent un ensemble de six gravures disséminées dans

le texte. Une septième, représentant le don du traité par Molitor à Sigismond s'ajoute dans certaines éditions, dont l'exemplaire de Liège. Les six gravures sont éloignées des conclusions du traité, pointant une représentation mouvante de la sorcière au xv^e siècle. Le graveur ne s'est pas basé sur le texte de Molitor mais a plutôt synthétisé les traits d'une sorcière dans la culture visuelle existante. Alors que le traité voit les sorcières comme des êtres crédules, pensant être dotées de pouvoirs mais n'en ayant aucun, les gravures illustrent leurs traits les plus fantastiques. *De lamiis* étant toutefois le premier traité de sorcellerie illustré, ses gravures ont ensuite à leur tour influencé durablement l'iconographie de la sorcière pour les décennies suivantes, contribuant au développement du stéréotype.

Le second est le succès connu par l'œuvre. 39 éditions du *De lamiis* seront imprimées entre 1489 et 1669, dont dix-neuf avant 1520. Parmi ces 39 éditions, 21 sont illustrées. Si la première édition est publiée en latin, une version allemande suivra presque directement sous le titre *Von den Unholden oder Hexen*. Ces chiffres sont considérables par rapport aux 30 éditions du *Malleus*, pourtant bien plus connu alors. Le succès s'expliquerait en partie par la possibilité de lire le traité dans des perspectives tant religieuses que sociales ou politiques.

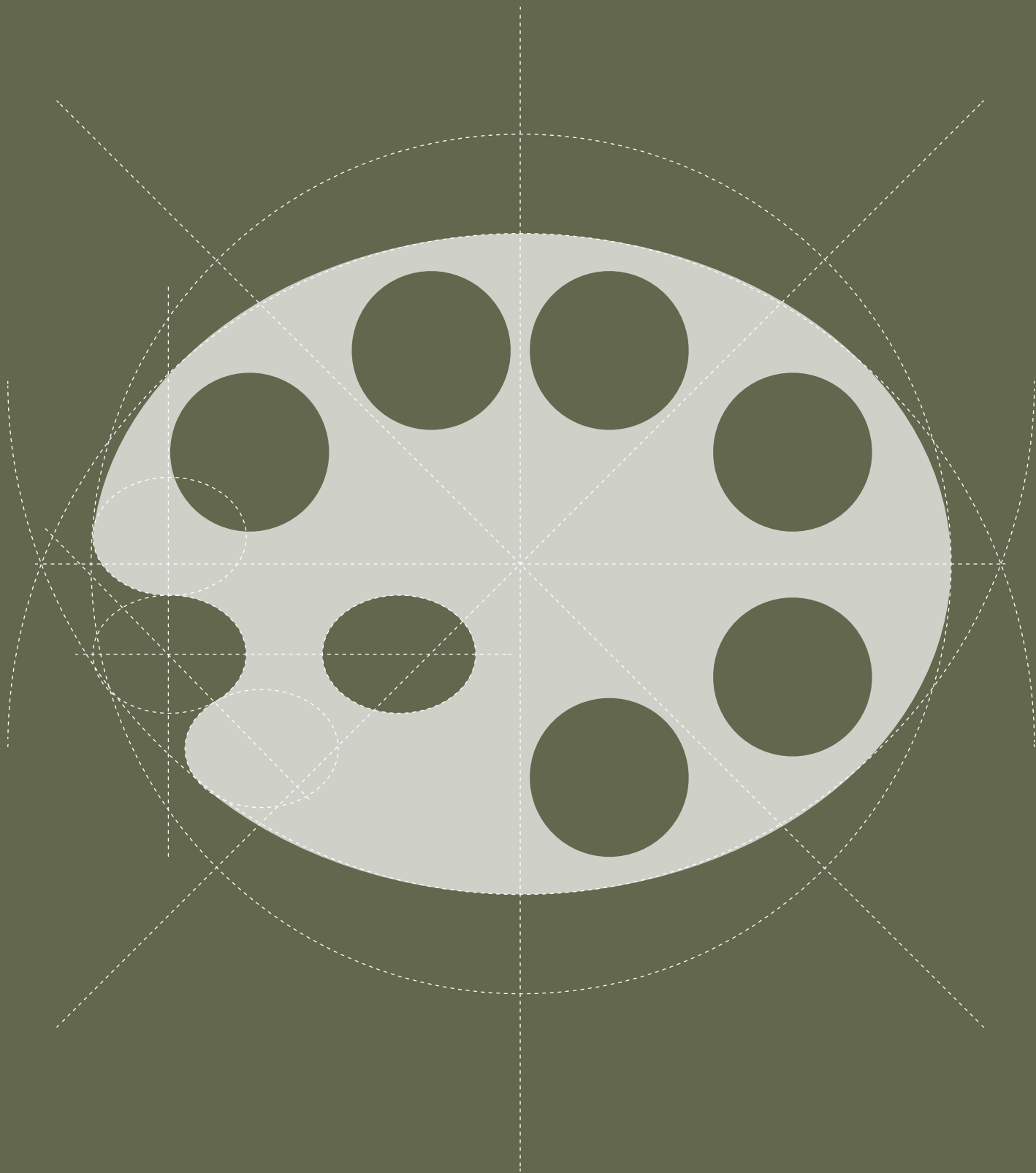
S. Simon

ISTC im00806000

KWAN Nathalie, « Woodcuts and Witches : Ulrich Molitor's *De lamiis et pythonicis mulieribus*, 1489-1669 », *German History*, 2012, vol. 30, n° 4, pp. 493-527.

BECHTEL Guy, *La sorcière et l'Occident. La destruction de la sorcellerie en Europe, des origines aux grands bûchers*, Paris, Plon, 1997, 941 p.





Art

Si de prime abord, c'est la littérature qui présente le lien le plus évident entre l'écrit, le livre et l'art, les rapports entre ceux-ci sont bien plus nombreux et polymorphes.

Depuis l'Antiquité, les artistes ont transmis leur pratique par l'intermédiaire de réceptaires qui contiennent les secrets de fabrication, de préparation et de mise en œuvre des matériaux, que ce soit dans le domaine de la peinture, de l'orfèvrerie, de la verrerie... Ces traités souvent restés inédits sont aujourd'hui, pour les historiens de l'art, une mine d'informations. Grâce à la transcription des pratiques en vigueur dans les ateliers, on peut aujourd'hui, plusieurs siècles après la création des œuvres, en comprendre les modes de réalisation, de mise en œuvre des matériaux. Si les traités les plus connus, comme ceux du moine Théophile (espace rhénan, ^{xii}^e siècle) ou du peintre Cennino Cennini (Colle di Val d'Elsa 1370- Florence 1440), sont dus à des praticiens, ils sont nombreux à être le fruit d'observations de lettrés tels Jean d'Outremeuse (Liège, 1338-1400) ou Théodore Turquet de Mayerne (Genève 1573-Chelsea 1655), qui veulent enregistrer pour la postérité le travail des artistes.

À partir de la Renaissance, les artistes prennent plus volontiers la plume pour transmettre leur conception de l'art à la fois dans une vision très pratique, comme Albrecht Dürer (Nuremberg 1471-1528) dont les traités visent à transmettre les connaissances nécessaires à tout peintre, ou dans une approche plus théorique comme Gérard de Lairesse (Liège 1640 - Amsterdam 1711) dans son *Groot Schilderboek*. Ces traités peuvent parfois prendre la forme de Vies d'artistes comme la *Vita* que Dominique Lampson consacre au peintre liégeois Lambert Lombard en 1565. Ces écrits véhiculent les nouvelles façons de concevoir l'art, mais aussi le statut de l'artiste qui s'affirme de plus en plus comme un intellectuel et non plus comme un simple praticien. C'est aussi dans ces ouvrages que s'affirme la théorie des genres en peintures qui va hiérarchiser les types de compositions picturales en portant au sommet de celle-ci la peinture d'Histoire.

Mais le livre peut devenir objet d'art lui-même. Depuis le haut Moyen Âge, il y a eu un souci de créer, posséder et collectionner de beaux ouvrages. Que ce soit par leur décoration, comme les manuscrits enluminés dont les peintures rivalisent avec les grandes œuvres de leur époque, mais aussi par leur reliure qui pare le livre et le transforme en une œuvre unique. Cette volonté de créer de beaux objets ne disparaît pas avec l'invention de l'imprimerie. En effet, la gravure s'invite dans les ouvrages pour expliquer le texte ou tout simplement le rehausser. Les innovations techniques dans le domaine de la gravure vont également ouvrir de nouvelles possibilités pour l'illustration des livres dont notamment la possibilité de proposer des estampes en couleur.

Ces ouvrages qu'ils soient réalisés pour des sanctuaires, des commanditaires prestigieux ou des collectionneurs sont le plus souvent des œuvres d'art et non plus un véhicule de la pensée. Cette pratique de la commande d'ouvrages luxueux n'est pas l'apanage de l'ancien régime, les sociétés de bibliophiles, dont la plupart sont fondées au ^{xix}^e siècle, font réaliser par des artistes prestigieux des volumes destinés uniquement à leurs membres.

Avec l'industrialisation du livre au ^{xix}^e siècle, la volonté de proposer à un public plus large de beaux livres voit le jour. On voit se développer des cartonnages dit romantiques ou cartonnages d'éditeurs. Les maisons d'édition proposent pour un prix modique des ouvrages aux couvertures colorées, attrayantes dont les décorations vont se complexifier au fil du temps et adopter les styles à la mode. Dans ces ouvrages, l'image garde une place prépondérante et certains artistes se spécialisent dans l'illustration de livre comme par exemple Gustave Doré.

Le début du ^{xix}^e siècle voit aussi l'éclosion d'un nouveau genre : la bande dessinée, qui propose une nouvelle articulation du texte et des images en les présentant en séquences. La presse va jouer un grand rôle dans le développement de cette nouvelle forme de narration qui introduit au fil de son évolution le scénario dans l'image.

Le psautier dit de Lambert le Bègue,

223 ff., parchemin, Liège ?, XIII^e siècle, 164 x 117 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms431).
Trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Fol. 11v^o - 12r^o : début du livre des Psaumes.

Le mouvement béguinal est né à Liège dans le courant du XII^e siècle. Les béguines et leurs équivalents masculins les bégards (moins nombreux), cherchaient à vivre une vie religieuse en dehors des grands ordres religieux contemplatifs (Bénédictins, Cisterciens...) ou actifs (Dominicains, Franciscains...). Pour ce faire, beaucoup se regroupaient dans des quartiers clairement délimités, fermés la nuit par des portes. La plupart des béguines et des bégards y disposaient de petites maisons, qu'ils occupaient seuls ou à quelques-uns. Au centre du quartier, au centre du béguinage, une église, simple dans son plan, dans son élévation et dans son décor, rassemblait régulièrement les béguines et les bégards. Il pouvait aussi y avoir un petit hôpital et une salle de réunion. Les béguines vivaient et de l'aumône, et du travail de leurs mains. Quant aux bégards, ils furent proches du milieu des tisserands.

On présente souvent Lambert le Bègue (Lambert le bégard, donc) comme le fondateur du mouvement béguinal. Ce fut d'abord un clerc, qui cultiva très tôt un don de prêcheur semble-t-il. Il réunit à Liège, du côté de Saint-Christophe, un certain nombre d'adeptes désireux de s'engager pour le Christ dans le cadre d'un modeste quartier urbain.

S'il est passé à la postérité comme «le psautier de Lambert le Bègue», le manuscrit dont il s'agit ici ne peut avoir appartenu au supposé fondateur. En effet, l'analyse codicologique, paléographique et stylistique de l'ouvrage oblige à le dater de la seconde moitié du XIII^e siècle ; or Lambert le Bègue vécut au XII^e siècle († 1177). Le manuscrit est plus précisément daté par les uns de 1255 au plus tard, par les autres des années 1280. Si les uns considèrent l'année 1255 comme un *terminus ad quem*, c'est qu'une mention de sainte Claire d'Assise a été ajoutée en marge ; or elle fut canonisée en 1255. Judith Oliver et d'autres historiens de l'art préfèrent dater le psautier des années 1280 sur la base de rapprochements avec des manuscrits enluminés français des années 1260 et 1270 ; il paraît à ces spécialistes que le psautier liégeois ne peut qu'être postérieur aux chefs d'œuvre parisiens qui virent le jour au cours de ces deux décennies.

L'écriture est une *textualis gothica*. Les lettrines or, rouges et bleues sont nombreuses. Mais l'attention est surtout attirée par un beau calendrier garni de deux douzaines de médaillons historiés, et par quatre miniatures à pleine page. Celles-ci sont habilement structurées, présentant quatre

saynètes en leur partie centrale, et six autres dans des médaillons rythmant les cadres. On reconnaît des épisodes du Nouveau Testament couramment représentés, et des scènes hagiographiques diverses et plus rares. De manière générale, les saints spécialement mis à l'honneur par les nouveaux ordres urbains sont bien présents. Et pas seulement par l'image – ils sont aussi mentionnés dans le texte.

L'ouvrage s'ouvre sur un calendrier liturgique et une table pascalle (indubitablement liégeois), que suivent quatre poèmes spirituels en ancien français. Viennent ensuite un choix de psaumes et de cantiques, une litanie, les heures de la Vierge et un office des défunts – c'est-à-dire les textes qui doivent permettre au propriétaire de l'ouvrage de prier. Le tout se termine par un ultime texte de nature poétique. Si le psautier n'a pas appartenu à Lambert le Bègue, c'est toutefois peut-être bien une de ses disciples – une béguine – qui le posséda. Il doit en tout cas s'agir d'une personne «dévote» qui, pour être suffisamment fortunée pour acquérir un manuscrit de luxe, était malgré tout proche de ces Franciscains, Dominicains et autres religieux des ordres qui prêchaient la pauvreté voire la mendicité.

B. Van den Bossche

BRUYÈRE Paul et MARCHANDISSE Alain (dir.), *Florilège du livre en Principauté de Liège du XI^e au XVIII^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009, p.45-46, n° 7 (auteur de la notice : OLIVER Judith).

OLIVER Judith, *Gothic Manuscript Illumination in the Diocese of Liège. Ca. 1250-ca.1330*, Louvain, Peeters, 1988, p.134-135 (e.a.), fig. 19.

OPSOMER Carmelia, *Trésors manuscrits de l'Université de Liège*, Bruxelles, 1989, p. 24, n° 10.



12
Qui non abiit in consilio impiorum
et in via peccatorum non stetit: et in cache-
dia pestilentie non sedet. **S**ed in lege domini
uoluntas eius: et in lege eius meditabitur
die ac nocte. **E**t erit tanquam lignum
quod plantatum est secus de cursus a-
quarum: quod fructum suum dabit
in tempore suo. **E**t folium eius non
defluet: et omnia quecumque faciet pro-
sperabuntur. **N**on sic impij non sic
sed tanquam puluis quem proicit uen-
tus a facie terre. **I**deo non resurgunt im-
pii in iudicio: neque peccatores in consilio
iustorum. **O**mni nouit dominus uiam iustorum:
et iter impiorum
peribit. **o**
vare fremue-
runt gentes:
et populi me-
ditati sunt



Maître de Philippe de Croÿ, *Livre d'heures de Jean de Lannoy*,

167 ff., parchemin, Mons, seconde moitié du xv^e siècle, 180 x 130 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. W14).

Ouvert aux folios 33v^o, 34r^o : Armoiries de Jean de Lannoy ; Annonciation.

Exécuté pour Jean III de Lannoy dit le bâtisseur (1410-1493), ce livre d'heures présente la particularité d'être peint en demi-grisaille. Dans ce manuscrit, même si les tonalités noires et blanches dominent, l'enlumineur a rehaussé ses compositions de doré, de bleu et de quelques touches discrètes de rouges, ce qui ne correspond pas strictement à la définition de la grisaille qui est un camaïeu de blanc et de noir.

Apparue dans les manuscrits français au début du xiv^e siècle, la grisaille va passer de mode à la fin du siècle. Elle redevient en vogue au milieu du xv^e siècle dans les manuscrits destinés à la cour de Bourgogne. Il n'est donc pas surprenant que Jean de Lannoy, proche de Philippe le Bon, commande un manuscrit en demi-grisaille.

Ce livre d'heures est un magnifique témoignage de l'enluminure montoise de la seconde moitié du xv^e siècle. Il reflète l'activité d'un artiste, non identifié à ce jour, proche de Jacquemart Pilavaine et connu sous l'appellation de Maître de Philippe de Croÿ. L'auteur des miniatures de ce manuscrit doit son nom au cousin de Jean de Lannoy, Philippe de Croÿ pour lequel il a réalisé plusieurs manuscrits. L'ensemble des trente miniatures sont de sa main et présentent une iconographie traditionnelle pour un livre d'heures. On notera tout de même la présence de sainte Waudru représentée avec ses filles Aldetrude et Maldeberte (f^o164r^o). Jean de Lannoy s'est fait représenter à deux reprises dans le manuscrit : une première fois aux pieds de sainte Barbe (f^o91r^o), où l'on observe dans la marge les armoiries de sa seconde épouse Jeanne de Ligne, et aux pieds de la Vierge (f^o100v^o).

La décoration marginale, elle aussi en demi-grisaille, présente des lambrequins, des fleurs, des animaux, des personnages, mais aussi des êtres fantastiques comme des sirènes, des dragons... D'une qualité exceptionnelle, cette décoration se retrouve sur l'ensemble des folios, soit sous forme de bordures pour les folios les plus simples, soit dans l'ensemble des marges pour les folios comportant des miniatures.



ESCH, Anke « La production de livres de Jacquemart Pilavaine à Mons. Nouvelles Perspectives » in *Als ich can, Liber amicorum in Memory of Professor Dr. Maurits Smeyers*, Leuven, 2002, p. 641-668.

OPSOMER Carmélia, *Trésors manuscrits de l'Université de Liège*, Bruxelles, 1989, p. 59, n^o 43.

C. Oger



Albert Dürer, *Versus e germanica lingua in Latinam, pictoribus, fabris aerariis ac lignariis, lapicidibus, statuariis, et universis demum qui circino, gnomone, libella, aut alioqui certa mensura opera sua examinant. Quatuor his suarum institutionum geometricarum libris,*

Paris, Christian Wechel, 1534, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, XIX.24.24B).



Albrecht Dürer (Nuremberg 1471-1528) est aujourd'hui très connu pour son œuvre plastique, mais ses écrits ont été oubliés du grand public. Ses traités sur les proportions du corps humain et sur « la manière de mesurer » ont été lus par plusieurs générations de peintres.

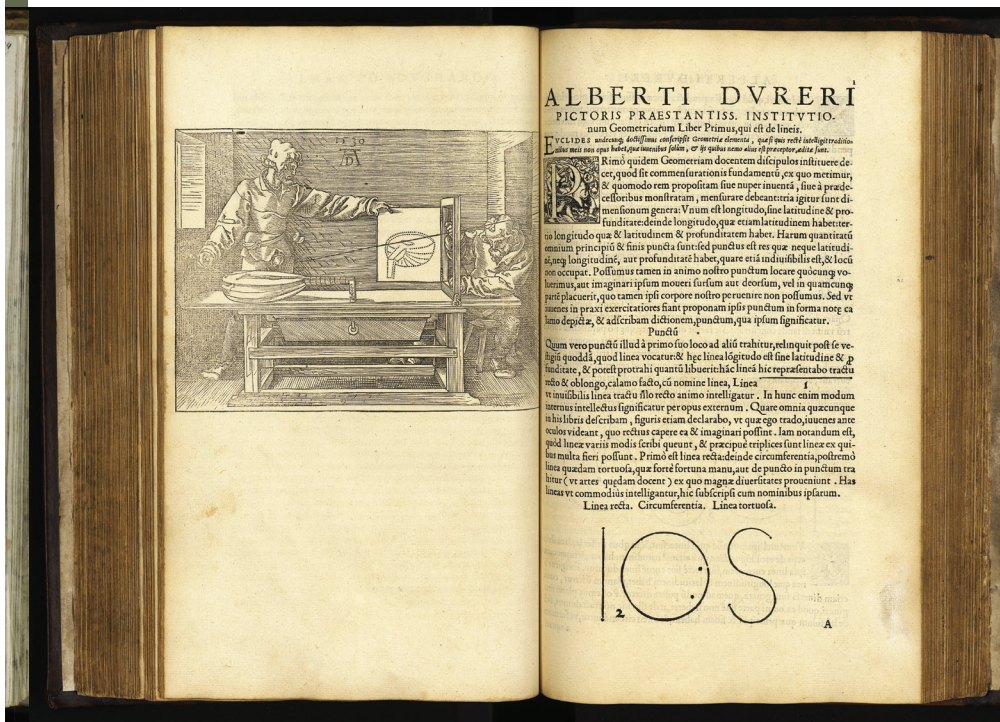
première fois en 1525, les propos de l'artiste témoignent de sa volonté d'offrir aux jeunes peintres un ouvrage pédagogique et pratique : « J'espère donc qu'aucun homme éclairé ne blâmera l'enseignement que je me propose de donner ; provenant d'une bonne intention, il profitera à tous ceux qui désirent s'instruire dans leur art et il peut être utile non seulement aux peintres, mais aussi aux orfèvres, aux sculpteurs, aux tailleurs de pierre, aux menuisiers à tous ceux qui se servent de la mesure ».

Dans *l'Instruction...*, Dürer décrit et reproduit l'usage d'un perspectographe simple à œilleton, aussi appelé par la suite fenêtre ou portillon de Dürer. À l'aide de ce système, l'artiste peut ainsi reproduire en deux dimensions un objet tridimensionnel. La gravure illustre le système pour reproduire un objet, ici un luth, exercice classique de perspective. Un fil accroché à une poulie au mur passe à travers un cadre et est tendu jusqu'à un point de l'objet. Le fil matérialise le rayon de lumière qui passe entre l'objet et le point de vue théorique : la poulie sur le mur. L'assistant relève les coordonnées horizontales et verticales du fil dans le cadre et indique un point à l'endroit correspondant sur la feuille. En déplaçant le fil et en répétant la manœuvre à plusieurs reprises, on obtient un dessin en pointillé de l'objet.

L'édition présentée ici est reliée avec d'autres traités de Dürer, cet ouvrage a appartenu au célèbre graveur malinois Franz Hogenberg qui l'a reçu en cadeau de Georges Braun en 1575.

C. Oger

C'est lors de ses voyages en Italie que Dürer est confronté à la « *costruzione legittima* » d'Alberti et aux théories de Léonard de Vinci et qu'il se familiarise avec les principes de la perspective linéaire. Dürer va, pour la première fois au nord des Alpes, publier un traité qui décrit de manière scientifique la représentation des corps et des objets en perspective en intégrant les principes de la géométrie euclidienne. Peu en lien avec le monde humaniste, Dürer rédige ses ouvrages en allemand et les destine principalement aux peintres. Dans la lettre dédicace à Willibald Pirckheimer qui ouvre *l'Instruction sur la manière de mesurer*, publié pour la



KEMP Martin, *The Science of Art. Optical themes in western art from Brunelleschi to Seurat*, New Haven and London, 1990, p. 172 et *passim*.

LICHTENSTEIN Jacqueline (dir.), *La peinture*, Textes essentiels, Paris, 1995, p. 140-141.

Andrea Pozzo, *Perspectivae pictorum atque architectorum : Der Mahler und Baumeister Perspectiv*,

Augsbourg : verlegt allda Jeremias Wolff, gedruckt bey Peter Detleffsen, 1719, in-fol. (Liège, Bibliothèques ULiège, XIX.35.1).

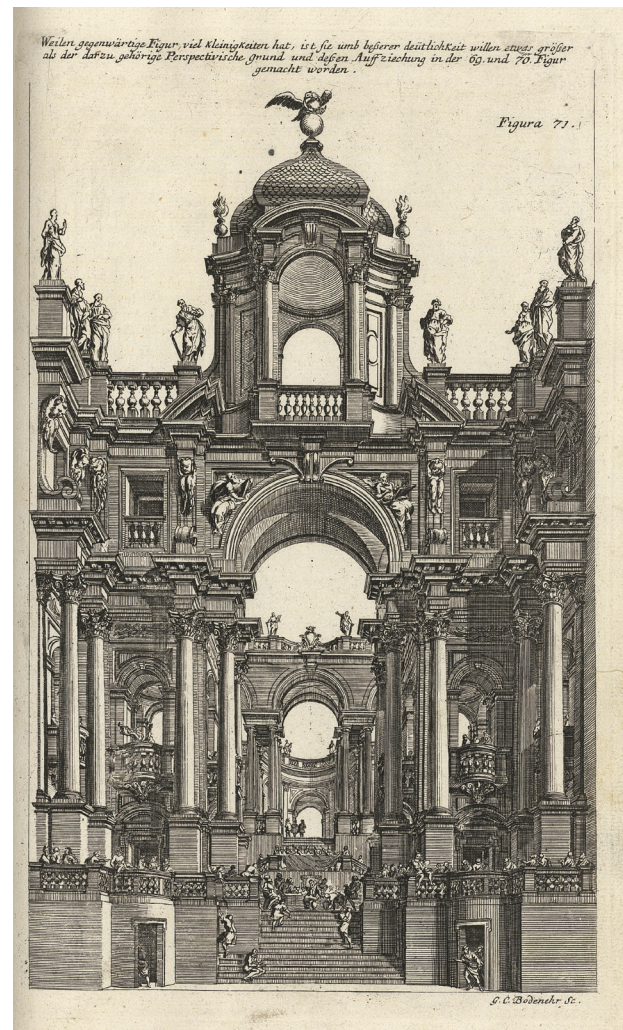
Ouvert à la fig. 71, composition en perspective représentant une scène des noces de Cana, jouée dans le théâtre des jésuites à Rome.

Perspectivae Pictorum et Architectorum constitue un traité de perspective destiné aux peintres et aux architectes. L'ouvrage, publié à Rome en 1693 en un volume, est complété en 1698 par un second contenant essentiellement une version abrégée de la méthode. L'auteur, le peintre et architecte jésuite Andrea Pozzo (Trente 1642-Vienne 1709), possède une maîtrise peu commune de la perspective. D'une part, il en donne dans cet ouvrage une description théorique rigoureuse et, surtout, des prescriptions pratiques accessibles, illustrées par plus de deux cents planches. À ce titre, le livre représente davantage un manuel qu'un traité. D'autre part, il met en œuvre brillamment son art de la perspective sur le terrain. Pozzo nous a en effet laissé la remarquable peinture en trompe-l'œil de la voûte de l'église Saint-Ignace de Loyola à Rome (1685). Sur un simple plafond en plein-cintre, le peintre crée une architecture imaginaire peuplée de nombreux personnages, représentation pour laquelle il applique son magistral savoir-faire de la perspective. L'unique point de fuite de la composition, positionné au droit de la figure du Christ, oriente le regard du spectateur vers l'apothéose de saint Ignace. Ce point est reporté verticalement au sol et signalé par une marque.

Le traité de perspective d'Andrea Pozzo connaît un succès immédiat dès sa publication et il est traduit dans plusieurs langues. L'ouvrage continue de servir de méthode pratique de référence durant tout le XVIII^e siècle. Il contient en outre des instructions sur la technique de la fresque, de la préparation du support à l'application de la peinture.

Le livre présenté dans le cadre de l'exposition est publié en 1719 en deux volumes à Augsbourg dans la version latine doublée d'une traduction en allemand. Plus de deux-cents gravures, d'après les dessins d'Andrea Pozzo, ont été réalisées au burin, complétées de touches d'eau forte. Avant d'entrer dans les collections de l'Université, cet exemplaire appartenait au XVIII^e siècle au couvent liégeois de l'Ordre des récollets frères mineurs, qui était situé en Outremeuse, à la place de l'actuelle auberge de jeunesse Georges Simenon.

I. Gilles



ANDERSEN, Kristi, *The geometry of an art : the history of the mathematical theory of perspective from Alberti to Monge*, Springer, 2007.

KRUF, Hanno-Walter, *A history of architectural theory from Vitruvius to the present*, Princeton Architectural Press, 1994.

CARBONERI, Nino, *Andrea Pozzo, architetto (1642-1709)*, Trente, 1961.



Dominique Lampson, *Lamberti Lombardi Apud Eburones, Pictoris Celeberrimi Vita, Pictoribus, Sculptoribus, Architectis, Aliisque Id Artificibus Utilis et Necessaria*,

Bruges, Hubert Goltzius, 1565, 16° (Liège, Bibliothèques ULiège, R00378A).

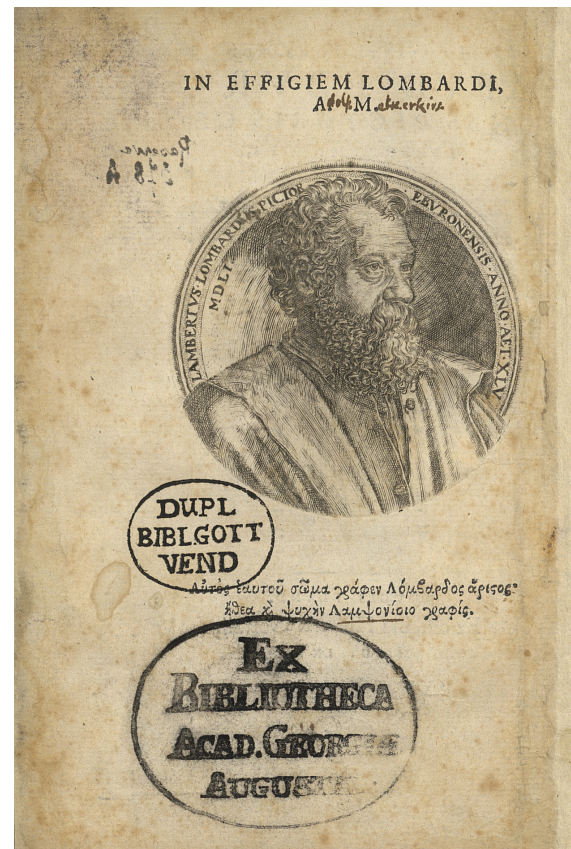
Ouvert à la p. 2, portrait du peintre Lambert Lombard.

Dominique Lampson (Bruges 1532-Liège 1599) est une figure-clé de la Renaissance liégeoise par la diversité de ses intérêts et par son rôle actif dans le cercle des humanistes liégeois qui échangent des idées sur les auteurs anciens, sur l'art et sur l'histoire. Il nourrit des liens étroits avec ses amis érudits par une nombreuse correspondance et par ses publications, qui constituent un moyen d'émulation entre les savants.

Lampson arrive à Liège en 1558 et reçoit la charge de conseiller du prince-évêque Robert de Berghes (1557-1564), charge qu'il conservera jusqu'à sa mort. C'est dans ce contexte qu'il rencontre de nombreux humanistes dont le théologien Pedro Ximenius, le mathématicien Jean Stadius, Laevinus Torrentius, le médecin Gilbert Fuchs, le philologue Charles Langius et le peintre Lambert Lombard. Il entretient aussi d'étroits rapports avec des savants et des artistes en dehors de la principauté : Ortelius, Plantin, Lipse, Antonio Moro, Lucas de Heere, Pieter Bruegel, Cornelis Cort, Lucas Gassel..., mais aussi en Italie où il correspond avec Le Titien, Giorgio Vasari et Giulio Clovio.

Auteur de nombreuses poésies, on lui doit le premier essai sur l'art du Nord de l'Europe : la vie de Lambert Lombard. Il publiera par la suite : *Pictorum Aliquot Celebrorum Germaniae Inferioris Effigies*, imprimé à Anvers en 1572, consacré aux artistes des Pays-Bas.

L'ouvrage que Lampson consacre à Lambert Lombard n'est pas une biographie, mais un panégyrique. L'ouvrage rédigé en latin s'adresse aux artistes savants/lettrés tels que le fut Lombard. Si à travers son texte, Lampson livre quelques éléments concernant la vie du peintre, ceux-ci sont sélectionnés pour servir son propos. À travers la vie du peintre, Lampson développe des idées sur l'art et sur le statut de l'artiste. Celles-ci, souvent empruntées aux théoriciens italiens, reflètent la réflexion qui occupent les milieux humanistes dans les anciens Pays-Bas. Chacune des parties de la vie de Lombard, sa formation et le début de sa carrière, le voyage à Rome et son activité artistique après son retour à Liège, est un prétexte à dissertar sur des questions qui animent les débats des humanistes tels que les rapports entre *ars* et *natura*, le dessin et la couleur, l'imitation, les parties du tableau...



Ce livre tiré en peu d'exemplaires aura une faible diffusion. On n'en conserve plus aujourd'hui que sept exemplaires.

C. Oger

DENHAENE Gwendoline, « *Lambertus Lombardus Pictor Eburonensis : Biographie* », in DENHAENE Gwendoline (dir), *Lambert Lombard, peintre de la Renaissance. Liège 1505/06-1566*, Scientia Artis 3, Bruxelles, 2006, p. 31-37.

HUBAUX Jean, PURAYE Jean, « Dominique Lampson *Lamberti Lombardi...vita*. Traduction et notes », *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 18, 1949, p. 53-77.



Lieven Cruyl, *Prospectus locorum urbis Romae insicinium...*,

Rome, Typis Joannis Baptistae de Rubeis Mediolanensis in foro Agonali, 1666, 2°
(Gand, Universiteitsbibliotheek, BHSL.RES.1991, dépôt de la Fondation Roi Baudouin)

Vue de la basilique Saint-Pierre du Vatican.



Lieven Cruyl (Gand 1634-c.1720), prêtre gantois, est un spécialiste des *vedute*. Entre 1662 et 1676, il voyage en Italie. Ses dessins témoignent, outre de son séjour à Rome, de ses passages à Naples, Venise et Gènes. Rome est attractive pour lui à la fois comme prêtre, mais aussi comme artiste. Après son retour d'Italie, il travaille à Gand en tant qu'architecte et vedutiste à Marly, Chantilly, Versailles et Paris.

Cruyl réalise des dessins *in situ*, mais il utilise également une *camera obscura* ou un autre système optique combiné à des perspectives élaborées pour créer ses *vedute* en atelier. La plupart de celles-ci présentent des angles de vue qui ne sont pas naturels. Les paysages obtenus sont comparables à ceux que l'on pourrait photographier de nos jours avec un grand angle.

Les vues de Rome de Cruyl nous plongent dans la ville baroque et permettent de suivre, par exemple, la construction de la colonnade commandée au Bernin par le pape Alexandre VII Chigi.

C. Oger

CONNORS Joseph, « Giovanni Battista Falda and Lievin Cruyl. Rivalry between Printmakers and Publishers in the Mapping of Rome », in BEVILACQUA Mario, FAGIOLIO Marcello (dir), *Piante di Roma dal Rinascimento ai catasti*, Rome, 2012, p. 218-231.



Gérard de Lairesse, *Het Groot Schilderboek*,

Amsterdam, Willem De Coup, 1707, 4° (Liège, Bibliothèques de l'ULiège, R02268B).

Ouvert à la p. 132, *Vénus pleurant la mort d'Adonis*. Illustrant les principes d'organisation des figures dans l'espace.

Né à Liège en 1640, Gérard de Lairesse, après une formation auprès de son père Renier de Lairesse et de Bertholet Flemal, entame sa carrière au début des années 1660. Suite à des ennuis judiciaires, il s'installe en 1665 à Amsterdam où il noue des contacts avec des personnalités importantes et participe activement à la vie culturelle amstellodamoise. En 1669, il rejoint l'Académie littéraire *Nil Volenibus Arduum*. C'est là qu'il établit des relations privilégiées avec des personnalités influentes qui vont soutenir sa carrière, comme par exemple le chirurgien Govard Bidloo. Durant une vingtaine d'années, il va enchaîner les commandes prestigieuses. Au sommet de sa gloire, vers 1689-1690, Gérard de Lairesse est atteint du pire des handicaps pour un peintre : il devient aveugle.

Ne pouvant plus peindre, il crée un cercle artistique *Ingenio et labore* et se tourne vers l'enseignement. Lors de ces réunions où il expose sa conception de la peinture, un de ses fils retranscrit ses propos. Ces notes sont la base de ses deux traités théoriques. Le premier, *Grondlegginge ter Teekenkonst* ou *Les Principes du dessin* est publié à Amsterdam en 1701. *Het Groot Schilderboek* ou *Le Grand Livre des Peintres* paraîtra quelques années plus tard en 1707. Les dessins des planches sont réalisés par un de ses fils et sont repris et revus pour être gravés par Philips Tideman et Otmar Elliger.

À travers les treize livres de son traité, de Lairesse livre en quelque sorte son testament artistique. Les cinq premiers livres concernent la théorie et la technique, les huit derniers sont consacrés aux différents genres de la peinture.

C. Oger



81

ART

ROY Alain, *Gérard de Lairesse (1640-1711)*, Arthéna, Paris, 1992.



Reliures,

Reliure du xv^e, reliure plein veau avec décor d'entrelacs et tranches ciselées,

sur Érasme, *Novum Testamentum Graece et latine, iuxta veterum, cum Graecorum, tum Latinorum, emendatissima exemplaria, accuratissima cura & diligentia D. Erasmi Roterod. ... [suivi de] Apasai Epistolai tou Paulou aposolou : Omnes epistolae Pauli ...*, Paris : apud Ioannem Roigny ex officina Carolae Guillard, 1543 (Liège, Bibliothèques ULiège, R2336A).

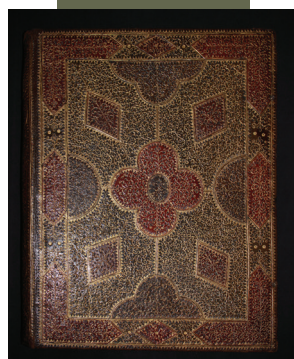
Reliure du xv^e siècle en marocain brun mosaïqué,

sur *Cronica breve de i fatti illustri de re di Francia con loro Effigie dal naturale*, Venise, Bernardo Giunti, 1588 (Liège, Bibliothèques ULiège, R155C).

La reliure parure du livre du xv^e au xx^e siècle, catalogue d'exposition, Liège, 1991, p. 22.

Cartonnage romantique d'éditeur type livre de prix,

sur F. Valentin, *Abrégé de l'histoire des Croisades (1095-1291)*, Liège, Dessain, s.d. (Liège, Bibliothèques ULiège, R4513A).



À côté des reliures utilitaires en parchemin, puis par la suite en papier, on a de tout temps cherché à embellir, à parer le livre. Depuis le haut Moyen Âge, la reliure participe au prestige de l'ouvrage, c'est en effet ce que l'on perçoit du livre au premier regard. Ces reliures luxueuses décorées de plaques d'ivoire et d'émaux ou de pierres précieuses ornent souvent des livres d'autel offerts par de prestigieux donateurs aux églises. Saint Jérôme condamne déjà ce faste qu'il juge outrancier : « Vous revêtez les livres de pierres précieuses, alors que le Christ est mort dans la nudité et la solitude ».

Au fil du temps, le souci de créer de belles reliures va perdurer et s'adapter aux modes ; sans cesse des créateurs vont proposer de nouveaux décors. Aux xiv^e et xv^e siècles, les reliures vont présenter une variété d'estampages à froid réalisés à l'aide de fers (plaques à partir de la fin du siècle), de roulettes... dont les motifs sont parfois propres à un atelier. Les tissus précieux décorent également les livres. Vers la fin du xv^e siècle, la dorure sur cuir s'invite sur les reliures. Les tranches dorées uniquement, puis dorées et ciselées apparaissent. Durant les siècles suivants, la décoration des reliures va épouser les styles en vogue.

Avec le xix^e siècle et l'industrialisation des métiers du livres, on voit apparaître les premières reliures colorées, illustrées à la portée d'un large public. Les premiers cartonnages en papier sont destinés à la littérature jeunesse et aux livres féminins. Ces cartonnages dit romantiques, qu'ils soient gaufrés (1840-1860), lithographiés (1840-1900) ou à médaillon (1840-1880) vont ensuite décorer l'ensemble de la production littéraire.

Certains éditeurs font des cartonnages une marque de fabrique comme Mame à Tours ou Hetzel à Paris. Le style de ces cartonnages va suivre les différents courants artistiques et ce jusqu'au milieu du xx^e siècle. L'émergence et le développement des cartonnages d'éditeur ne va pas pour autant faire disparaître la reliure de création dont la pratique perdure jusqu'à nos jours.

C. Oger

DEVAUCHELLE Roger, *La reliure. Recherches historiques, techniques et biographiques sur la reliure française*, Paris, 1995.

VERDURE Élisabeth, *Cartonnages romantiques 1840-1870, un âge d'or de la reliure du livre d'enfant*, Lyon, 2008.

La reliure parure du livre du xv^e au xx^e siècle, catalogue d'exposition, Liège, 1991, p. 43-44.

Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*,

Paris, pour les Cent Bibliophiles, 1899, exemplaire d'Auguste Bénard (Liège, Bibliothèques ULiège, R1145C).

Ouvert à la p. 183, *Les Hiboux*.



Armand Rassenfosse (Liège, 1862-1934), connu pour ses talents d'affichiste, a aussi illustré de nombreux livres. En 1890, il se lance dans la carrière artistique et il trouve un emploi à mi-temps chez l'imprimeur Auguste Bénard, pour lequel il réalisera de nombreuses affiches. Introduit dans le milieu parisien par Félicien Rops, Rassenfosse y acquiert une solide réputation et travaille pour plusieurs éditeurs et journaux dont *Le Mercure de France*. En décembre 1896, le président des Cent Bibliophiles, Eugène Rodrigue commande l'illustration des *Fleurs du mal* au graveur liégeois. Rassenfosse enthousiaste écrit à Rops (la légende dit que Rodrigue aurait d'abord sollicité Rops) : « On m'a demandé ni plus ni moins qu'une illustration complète des *Fleurs du mal* de Baudelaire. Vous voyez quelle pyramide à escalader ! ». Rassenfosse se procure un exemplaire des *Fleurs du mal* et commence à travailler en annotant le volume et en y dessinant des croquis. La tâche est colossale : 167 gravures et 160 culs-de-lampe à créer en deux ans. Eugène Rodrigue surveille de près le travail de Rassenfosse et il l'oblige à plusieurs reprises à modifier ou recommencer des planches car elles ne correspondent pas aux attentes des Bibliophiles. Rassenfosse ne se facilite pas la tâche, il combine les techniques de gravure : vernis mou, encre au sucre, aquatinte... Les planches nécessitent trois à quatre cuivres par composition qui sont imprimées, avant le texte, par repérage. Achievé d'imprimer le 20 mai 1899, l'ouvrage sera livré aux bibliophiles en trois livraisons : avril 1899, avril 1900 et mars 1901. Il sera tiré 115 exemplaires nominatifs, et au final le tirage sera porté à 130. Après le tirage, les plaques seront rayées pour qu'il n'y ait pas de retraitage. Trente ans plus tard, Rassenfosse illustrera une nouvelle fois Baudelaire. Il créera 32 illustrations en couleurs pour Dorbon Aîné, imprimé par Bénard.

C. Oger

Rassenfosse ou l'esthétique du livre, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2015.

de RASSENFOSSE Nadine, *Rassenfosse Peintre-Graveur-Dessinateur-Affichiste*, Liège, 1989.

Jules Verne, *Voyage au centre de la terre*,

Paris, Jules Hetzel, coll. « Bibliothèque d'éducation et de récréation », [1891] (Liège, Bibliothèques ULiège, R716C).

Cartonnage « au steamer ».

Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*,

Paris, Jules Hetzel, coll. « Bibliothèque d'éducation et de récréation », [1892-1895] (Liège, Bibliothèques ULiège, R536C).

Hildibrand Henri Théophile, d'après Édouard Riou, *Vingt mille lieues sous les mers*.

Le nom de Pierre-Jules Hetzel (1814-1886) est dans les esprits irrémédiablement associé à celui de Jules Verne. Cet éditeur a révolutionné le monde de l'édition au XIX^e siècle et plus particulièrement celui de l'édition jeunesse. Avant Jules Verne, il a publié Honoré de Balzac, Alphonse Daudet ou encore Victor Hugo, mais il conclut avec Verne un contrat de vingt ans pour la rédaction de romans d'aventure et de science-fiction. Le début de leur collaboration commence en décembre 1862 avec la publication du premier roman et succès de Jules Verne, *Cinq semaines en ballon*.

En 1864, Jules Hetzel crée le *Magasin d'éducation et de récréation*, une revue illustrée destinée aux enfants. Dans la foulée, il crée la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, collection dans laquelle il publie *in extenso* les romans parus en feuilleton dans le *Magasin*. C'est dans cette bibliothèque que seront publiés de nombreux romans de Jules Verne. Chaque ouvrage paraît sous deux formats (in-18 ou in-8°), broché ou cartonné, avec ou sans illustration. L'objectif de Hetzel est de répondre au mieux aux besoins d'une clientèle la plus large possible. En 1891, les premiers cartonnages illustrés polychromes comme le cartonnage « au steamer » ou le cartonnage « au portrait imprimé » apparaissent respectivement sur *Le Château des Carpathes* et *Mistress Branican*. Ces cartonnages colorés et illustrés vont devenir l'emblème des ouvrages de Jules Verne.

Le cartonnage « au steamer » ornera toute les nouvelles parutions de Jules Verne, ainsi que les rééditions des œuvres antérieures à 1892 jusqu'en 1904. La plaque est l'œuvre de Paul Souze et la reliure est confiée à Ch. Magnier et fils.

Hetzel collabore également avec les grands illustrateurs de son époque comme Gustave Doré, Paul Gavarni et Jean-Jacques Grandville. Il travaille aussi, avec des dessinateurs moins connus aujourd'hui comme Édouard Riou qui est l'auteur de nombreux dessins illustrant les chefs d'œuvre de Verne (*Cinq semaines en ballon*, *Voyage au centre de la terre*, *Vingt mille lieues sous les mers*...) ou Adolphe de

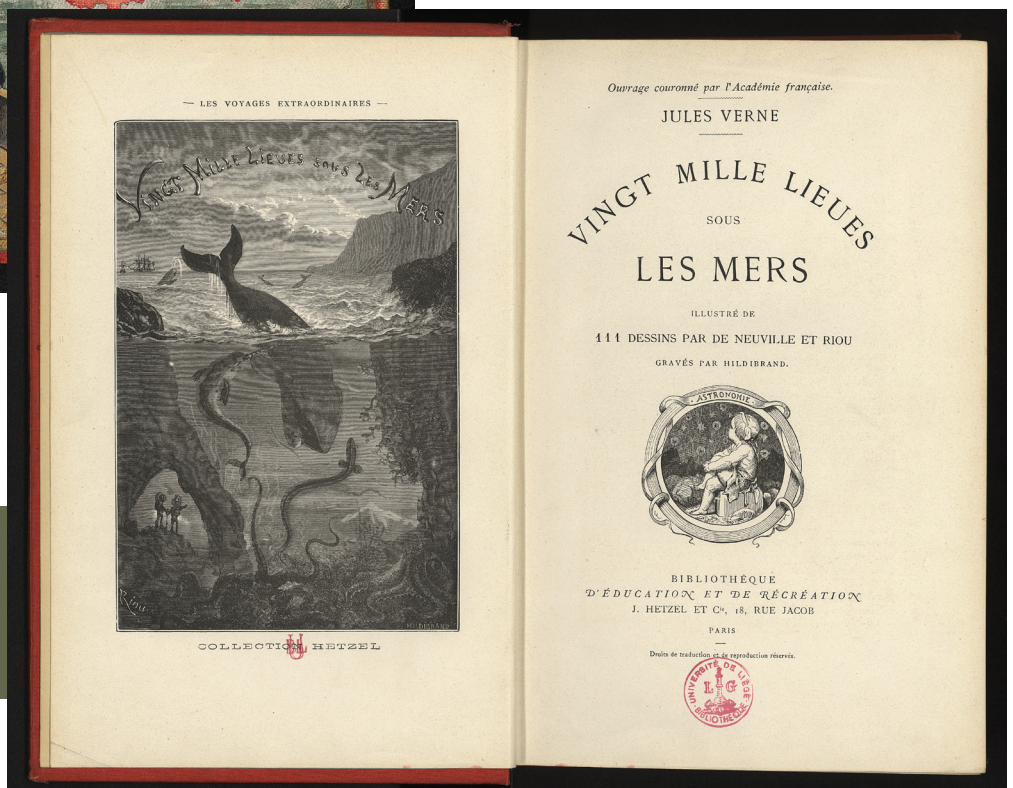
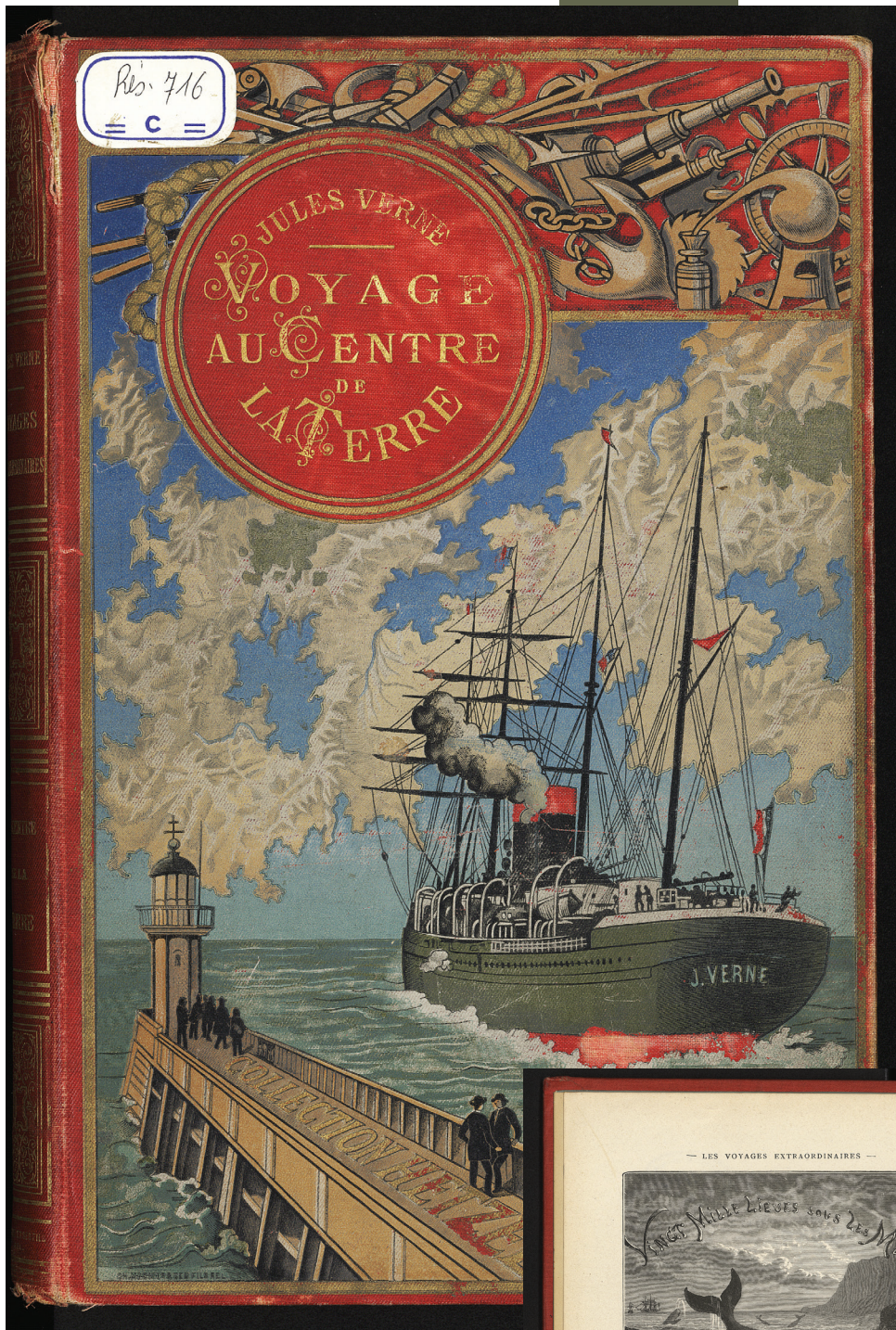
Neuville qui collabore avec Riou pour l'illustration de *Vingt mille lieues sous les mers*.

Ils sont chargés, pour illustrer les ouvrages de Verne, de créer des illustrations dans le même style que celles de la presse. Hetzel intègre également l'image dans le texte ou le texte dans l'image. Ce qui renforce la crédibilité du récit en lui conférant un aspect de « reportage ». Pour la reproduction de dessins, Hetzel s'entoure également de graveurs de renom, spécialisés dans la gravure sur bois, comme le bruxellois Adolphe-François Pannemaker, Henri Théophile Hildibrand, Félix-Jean Gauchard.

C. Oger

JAUZAC Philippe, *Jules Verne. Hetzel et les cartonnages illustrés*, Les éditions de l'Amateur, Paris, 2005.

GALVEZ Marie, « 'Éducation' et 'récréation' : Pierre-Jules Hetzel (1814-1886), figure majeure de l'édition pour la jeunesse au XIX^e siècle », in *Le Blog Gallica*, 7 septembre 2017, disponible à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr/blog/07092017/education-et-recreation-pierre-jules-hetzel-1814-1886-figure-majeure-de-ledition-pour-la> (consultée le 13 mars 2018).



Raymond Macherot, *Sibylline et Elixir le Maléfique*,

planche n° 6, 468 x 384 mm, 1977, (Liège, Musée des Beaux-Arts / La Boverie, BD 78/3A).

Détail.

Après des débuts comme dessinateur de presse dans le périodique *Pan*, sous le pseudonyme de Zara, Raymond Macherot (Verviers, 1924-2008) entre au journal *Tintin*, édité par Le Lombard, en 1953. Rapidement, il y publie de courtes histoires complètes, dont plusieurs prennent déjà la forme de fables animalières. C'est pour *Tintin* qu'il écrit et dessine la série *Chlorophylle et Minimum*, narrant les aventures d'un lérot et d'un mulot harcelés par le chef d'une bande de rats noirs, Anthracite.

L'année 1964 marque un premier tournant dans la carrière de Macherot. Abandonnant au Lombard ses droits sur *Chlorophylle*, il quitte *Tintin* pour *Spirou*, au sein de la maison Dupuis, qu'il ne quittera plus. C'est là qu'il créera les héros animaliers *Chaminou*, *Pantoufle*, *Mirliton*, mais surtout *Sibylline*, dont les aventures sont considérées comme un classique du neuvième art en Belgique. Les bandes dessinées de Macherot sont reconnaissables à leur dessin, dont le trait de pinceau est ample et précis, mais également à leur contenu, traduisant une vision acerbe du monde moderne, urbain.

Les *aventures de Sibylline* débutent en 1965. Souris au caractère bien trempé, Sibylline est l'héroïne centrale du petit monde campagnard et intemporel dans lequel elle évolue. Caricature poétique du monde des hommes, le Bosquet Joyeux est le lieu de vie de personnages animaliers auxquels Macherot a donné des personnalités humaines : Sibylline et son fiancé Taboum (gaffeur invétéré) luttent contre le bandit Anathème (version burlesque d'Anthracite), aidés dans leurs aventures par le corbeau Flouzemaker (rusé financier) et le hérisson Verboten (agent de police).

Malheureusement, la vie de Macherot est également marquée par la dépression, maladie qui retentira sur son œuvre. Suite à un épisode sévère vers 1967-1968, la bande dessinée de Macherot change brutalement : le graphisme devient brouillon, perdant le souci du détail qui le caractérisait. Après un arrêt momentané de la série, Macherot reprend mais sans l'inventivité d'antan. Il s'adjoint les services de scénaristes : Yvan Delporte pour une histoire, Paul Deliège pour quatre.

Cette période dépressive marque un second tournant dans l'œuvre de Macherot. Sibylline bascule dans un monde fantastique, d'abord par notes dans les épisodes scénarisés

par Deliège, puis de manière plus marquée, lorsque Macherot reprend seul les rênes de la série en 1977. Le Bosquet Joyeux devient Gutaperka, une lande où les personnages de la série deviennent les victimes d'événements surnaturels, à l'issue parfois noire pour les personnages secondaires.

Sibylline et Élixir le Maléfique est le premier récit de cette période qui sera baptisée par certains le « Grand Récit Fantastique ». Sibylline et Taboum doivent y faire face à Élixir, voleur de bijoux qui enlèvera Taboum de façon à le faire accuser du larcin. Ils seront aidés d'un curieux martien rose qui se révélera être, à la fin, tante Hortense ayant fait croire en son décès de manière à mener l'enquête *incognito*.

L'œuvre de Macherot ne peut se résumer à de poétiques et amusantes histoires animalières. Le monde auquel il donne vie dans *Sibylline* est une société structurée, sans gouvernement mais peuplée de membres égaux, aux fortes personnalités, qui s'associent dans leur lutte contre un danger venant systématiquement de l'extérieur. L'argent y est inconnu, mais le troc existe. Féministe, Macherot est l'un des premiers auteurs à créer une série dotée d'une héroïne. Au travers des récits, s'affirment également des revendications pacifistes et écologistes. Les *Aventures de Sibylline* sont da-

vantage des fables que de simples histoires, les métaphores de l'auteur induisant une satire parfois violente. Macherot lui-même inclut d'ailleurs quelques clin d'œil à Jean de la Fontaine, comme une planche d'*Élixir le Maléfique* où Sibylline échappe à un renard, grâce à l'aide d'un corbeau qui l'attirera à l'aide d'un camembert.

S. Simon



TURGEON David, « La nuit fantastique de Macherot », in *Du9, l'autre bande dessinée*, 2009, disponible à l'adresse suivante : <https://www.du9.org/dossier/sibylline-retrouvee/> (consultée le 11 mars 2018).

TCHARNY Jacques, « Raymond Macherot, un grand poète belge de la BD », in *Wukali*, 2016, disponible à l'adresse suivante : <http://www.wukali.com/Raymond-Macherot-un-grand-poete-belge-de-la-BD-2659> (consultée le 11 mars 2018).

MACHEROT Raymond, *Intégrale Sibylline*, t. 3 : 1975-1982, Paris, Casterman, 2012, 216 p.

René Hausman, *Saki, Zunie et la nature*,

planche n° 19, parue initialement dans *Spirou*, n° 1576, 441 x 321 mm (Liège, Musée des Beaux-Arts / La Boverie, BD 78/10A).

Détail.

Dessinateur et scénariste, René Hausman (1936-2016) est originaire de Stembert, près de Verviers. Lors de ses études secondaires, Hausman suit les cours de français de Maurice Maréchal, également auteur de bande dessinée (il est le créateur de la série *Prudence Petitpas*). C'est par son intermédiaire qu'il sera présenté à Raymond Macherot, en 1953, alors que ce dernier vient d'entrer au journal *Tintin*. En 1957, Hausman, qui a abandonné ses études pour se consacrer au dessin, devient illustrateur pour *Le Moustique*, alors propriété des éditions Dupuis. Il est rapidement remarqué par Yvan Delporte, rédacteur en chef de *Spirou*, dans lequel il publie ses premières histoires.

Pour *Spirou*, Hausman crée, dès 1957, le personnage de Saki, un petit garçon vivant à l'époque préhistorique. Rapidement, Saki est rejoint dans ses aventures par une jeune fille, Zunie. Leurs histoires seront publiées entre 1958 et 1969 dans le magazine. Sous différents formats (récits en feuilletons, courtes histoires de une à quatre pages, gags en une page), les péripéties préhistoriques et humoristiques des deux héros sont surtout un prétexte de l'auteur pour aborder la découverte de la nature au détour de l'histoire.

Passionné de sciences naturelles, Hausman laissera transparaître cette affection dans son œuvre. Parallèlement à *Saki et Zunie*, où la nature est de plus en plus présente au fil des numéros, Hausman est aussi l'auteur d'une série qui le rendra plus célèbre, également publiée dans *Spirou* : le *Bestiaire*. Elle est constituée d'articles courts, pédagogiques et illustrés, dédiés chacun à un animal. Au total, il dressera ainsi près de 500 portraits animaliers. Sa spécialité le rend même responsable des dessins animaliers dans *Spirou*, en dehors de sa propre rubrique.

Au fil du temps, les illustrations de René Hausman évoluent vers le monde imaginaire. Il illustre avec sensibilité le « petit peuple de la forêt » : elfes, korrigans, farfadets, créatures fantastiques. Il collabore notamment avec le conteur et fabuliste Pierre Dubois, publiant avec lui le *Grand fabulaire du petit peuple* puis la bande dessinée *Laiyna*.

En parallèle, il publie quelques planches dans *Fluide glacial* ou le *Trombone illustré*, avec un ton plus coquin.

À travers son œuvre, Hausman se révèle davantage illustrateur qu'auteur de bande dessinée. Il l'assume d'ailleurs pleinement. Alors que le dessin de Macherot se voulait synthétique, le trait de Hausman est fouillé, détaillé, précis. Adeptes de la technique de couleur directe, Hausman fait de chaque case ou chaque dessin un tableau miniature : son trait de plume est d'emblée rehaussé de lavis ou d'aquarelle.

René Hausman est décédé en 2016, après avoir rendu un hommage à Macherot, publiant un épisode du lérot *Chlorophylle* auquel il a appliqué son propre style graphique.

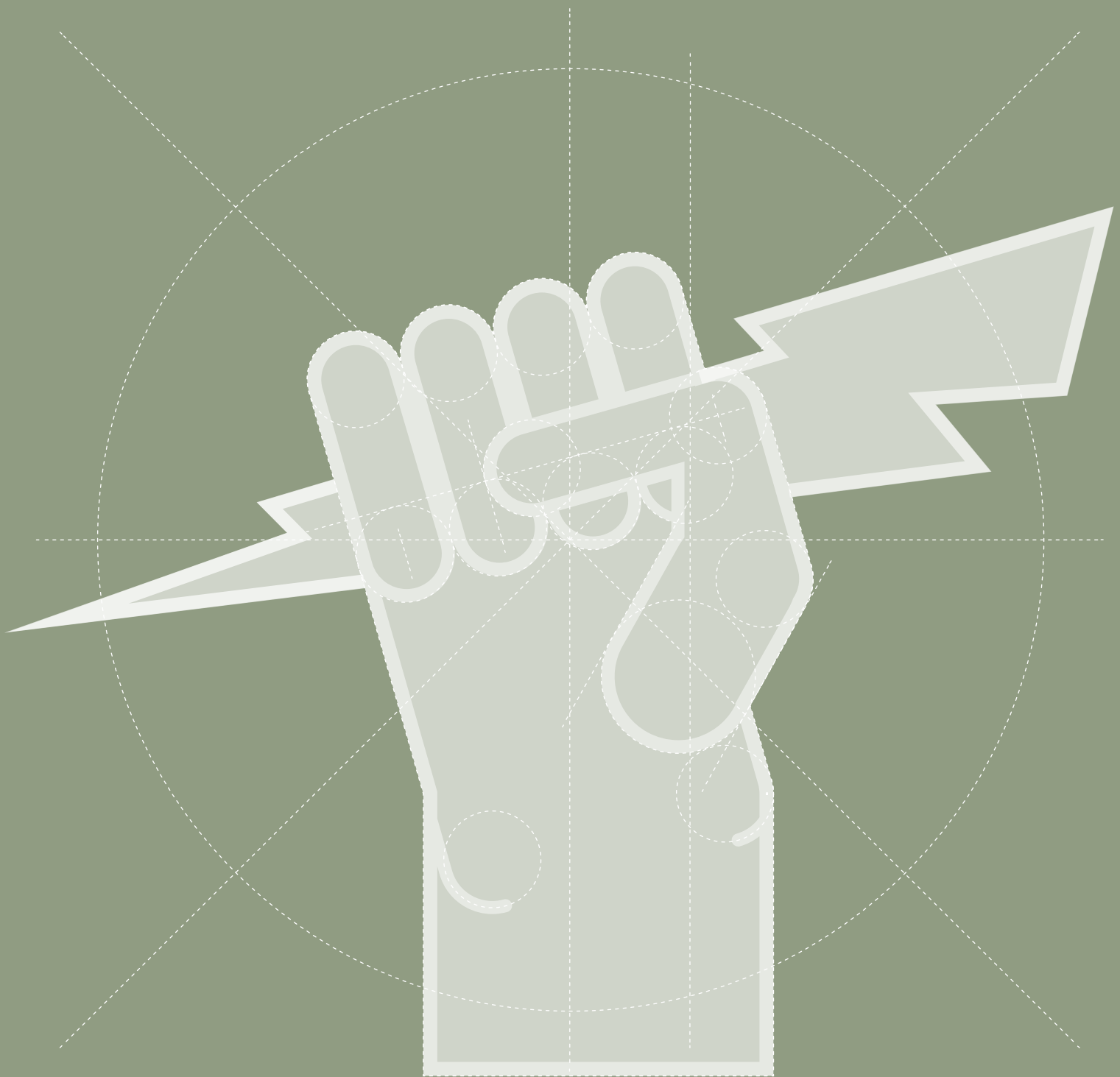
S. Simon



POTET Frédéric, « Mort de René Hausman, dessinateur animalier et du 'peuple de la forêt' », *Le Monde*, 28 avril 2016, disponible à l'adresse suivante : http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2016/04/28/mort-de-rene-hausman-dessinateur-animalier-et-du-peuple-de-la-foret_4910499_3382.html (consultée le 13 mars 2018).

ANSPACH Nicolas, interview de René Hausman, in *ActuaBD*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.actuabd.com/Rene-Hausman-Macherot-et-moi> (consultée le 13 mars 2018).

« René Hausman », in *Lambiek Comiclopedia*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.lambiek.net/artists/h/hausman.htm> (consultée le 13 mars 2018).



Pouvoir

L'histoire des relations entre l'écrit et le pouvoir est empreinte d'ambivalence, de contradictions.

Le pouvoir a toujours eu un besoin crucial de l'écrit pour légitimer son exercice, diffuser ses décisions, promouvoir ses détenteurs. Et ce, pratiquement depuis l'existence même de l'écriture. Paradoxalement, alors qu'il est nécessaire à son maintien, l'écrit représente également un danger pour le pouvoir en place. Ce dernier le craint, le tient à l'œil, le surveille voire le contrôle partiellement ou totalement.

Bien maîtrisé, l'écrit contribue à la mise en place et au maintien d'un pouvoir.

En premier lieu, parce qu'il permet aux aspirants au pouvoir, de diffuser leur programme, leurs idées, les valeurs qu'ils souhaitent mettre en avant, parmi la population lettrée.

De nos jours, les programmes politiques sont mis par écrit. Ce qui est vu comme leurs points forts est diffusé également par écrit, sur des supports divers. Les idéologies sont également détaillées dans des essais, où elles sont justifiées, argumentées, de façon à leur conférer un statut de vérité et non plus de simple idée parmi d'autres. La pratique n'est évidemment pas récente.

L'époque contemporaine se distingue par la facilité de production et de distribution de ces supports écrits politiques permise par les techniques industrielles. Les documents sont démultipliés par rapport aux époques précédentes. Par ailleurs, les ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles ont vu naître des mouvances politiques structurées, codifiées. Toutes les tendances du spectre politique, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche, se sont systématiquement donné corps par un nom, une définition, des idées et un programme, chacun mis par écrit. Ces écrits sont d'autant plus nombreux que les tendances se sont également multipliées en même temps que s'élargissait la base démocratique.

Des exemples emblématiques de cette définition et diffusion d'idéologies en quête du pouvoir sont, pour l'Allemagne nazie, la publication de *Mein Kampf* (1924-1925) suivie, en 1934, alors qu'Hitler est déjà chancelier du Reich, par le programme du NSDAP élaboré par Gottfried Feder.

Si cette mise par écrit de leur idéologie constitue un enjeu particulièrement important pour les candidats au pouvoir dans nos régimes démocratiques depuis le ^{xix}^e siècle, pour se faire une place puis l'emporter au suffrage (et quoiqu'ils

fassent de la démocratie ensuite), elle a aussi constitué un enjeu à toutes les époques, dans tous les lieux où le pouvoir pouvait s'obtenir par influence et non par hérédité.

Une fois en place, les détenteurs du pouvoir, en particulier dans les régimes autoritaires, voire totalitaires, continuent à exploiter pleinement l'écrit aux fins de légitimer leur action et d'assurer leur maintien. Dans ces objectifs, l'utilisation du texte est indissociable de la notion de propagande telle qu'elle sera définie au ^{xx}^e siècle, dépassant le simple stade de la diffusion d'information pour se voir conférer une connotation péjorative : au-delà de l'information, il s'agit surtout de délivrer un message avec un objectif particulier à atteindre auprès du public (consentement, obéissance, participation).

Dans les régimes autoritaires ou totalitaires, cet usage de l'écrit est intimement lié au culte de la personnalité du leader qui se construit progressivement, insidieusement. Les écrits des dictateurs, à la tête de différents pays à travers le monde au cours du siècle dernier, sont érigés au rang de Parole avec un grand « P », comme un message authentique, véritable, à promouvoir, lire et relire pour s'en imprégner avant de le partager à son tour. C'était déjà le cas de *Mein Kampf* en Allemagne nazie, mais ça le sera également plus tard pour le *Petit Livre rouge* de Mao en Chine, des milliers de publications attribuées à Kim Il-Sung en Corée du Nord, du *Livre vert* de Khadafi (Libye) ou plus récemment, du *Ruhnama* de Niazov (Turkmenistan).

Au-delà du leader, les publications vantent également la grandeur des régimes ainsi mis sur pied dans leurs réalisations concrètes. Pour reprendre le cas de l'Allemagne, cette grandeur est affichée avec protubérance dans les publications de l'architecte Albert Speer, aux commandes des projets immobiliers colossaux du Reich.

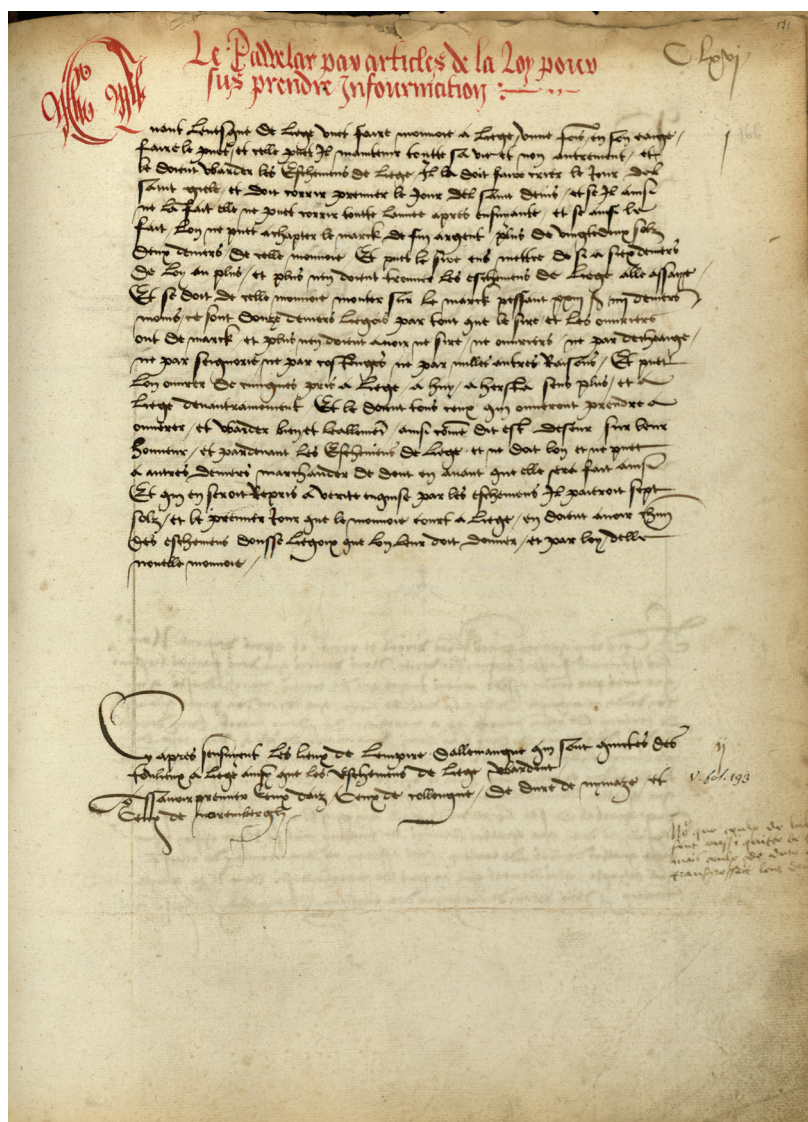
De manière moins insidieuse, l'écrit permet plus simplement au pouvoir en place de figer ses décisions courantes, de manière à les partager sans équivoque. Il devient pour le pouvoir une nécessité. Tel le veut l'adage (ou la fiction juridique), « nul n'est censé ignorer la loi », à condition bien entendu d'y avoir eu accès. En mettant par écrit constitutions, lois, décrets, ordonnances, les États s'assurent de leur communication correcte aux citoyens. Et en ce domaine, l'écrit fait loi.

Les constitutions des États modernes sont mises par écrit et imprimées dès leur vote par les assemblées, telle la *Constitution belge* de 1831, imprimée et diffusée alors même que

le nom du Roi n'y figure pas encore, faute de choix. C'est par écrit également qu'en 1789, Louis XVI convoque les états généraux qui, suite au Serment du Jeu de paume, se muèrent en Assemblée nationale constituante, à l'origine de l'abolition de la féodalité (1789), de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) et des grands principes de la Constitution. Ces grandes étapes, toutes clôturées par écrit, marqueront la fin de l'Ancien Régime en France.

Plus tôt dans l'Ancien Régime, les lois, décrets et ordonnances étaient également communiqués au public par voie écrite. Ces textes ont été imprimés sous forme d'affiches qui étaient placardées (d'où leur nom de « placards ») dans les villes de nos régions, puis lues à la population par des crieurs publics. Ces décisions uniques étaient également codifiées en recueils, ancêtres de nos codes juridiques actuels.

Enfin, il est des périodes où les relations entre écrit et pouvoir se sont tendues : ce sont les périodes de guerre, de conflit. En ces temps perturbés, l'autorité se montre plus craintive des écrits qui circulent parmi la population et plus soucieuse par contre de lui faire admettre son point de vue. Il s'agit alors d'encourager l'enrôlement, de soutenir le moral de la population, de lui démontrer les progrès indéniables et la supériorité de son propre camp. Dans ce domaine encore, le vingtième siècle a poussé plus loin l'utilisation de l'écrit dans ces objectifs. Prospectus, affiches, brochures et journaux seront mis à contribution ou au pas, censurés pour s'assurer qu'ils transmettent le message jugé adéquat. L'exemplaire de *La Légia* et l'affiche du maréchal Pétain viennent illustrer ces initiatives.



Paweilhar,

352 ff., papier, Liège, xv^e siècle, 375 x 275 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 166).

Ouvert au fol. 166r, « Le pawelar par articles de la Loy ».

C'est au regretté Paul Bruyère que l'on doit une importante précision dans la définition du *paweilhar*, telle qu'entendue jusqu'à lui par la littérature scientifique et qui possède à la fois une acception étroite et une acception large. Dans un sens strict, le terme renvoie à un recueil privé de droit d'origine judiciaire et, *lato sensu*, il désigne non seulement cette compilation de textes jurisprudentiels – le « véritable » *paweilhar* – à laquelle s'ajoutent un ensemble de dispositions qui relèvent du droit public (paix, privilèges urbains, etc.).

Le manuscrit 166 de la Bibliothèque de l'ULiège appartient incontestablement à cette deuxième catégorie des *paweilhars*, celle qui se rencontre le plus fréquemment du reste. D'une part, il contient les articles (fol. 166r^o-192v^o) de la version primitive du *paweilhar Giffou* – édité par Albert Baguette qui ne connaît pas ce manuscrit – sous l'intitulé *Le pawelar par articles de la Loy*. D'autre part, il reprend 72 documents divers relevant davantage du droit public – le plus ancien étant la confirmation (1208) par Philippe II de Souabe des franchises des bourgeois de Liège (fol. 47r^o-48r^o) –, ainsi que le traité politique de Jacques de Hemricourt, secrétaire de la Souveraine Justice des Échevins de Liège (1356-1383) et conseiller de l'évêque Arnould de Hornes († 1389), *Le patron de la temporalité* (fol. 279r^o-315r^o), véritable essai consacré au gouvernement de la cité et du pays de Liège. La présence d'une telle œuvre dans un recueil de ce type se justifie par le fait que celle-ci fit rapidement autorité au point d'être évoquée dès 1405 par l'élu de Liège, Jean de Bavière.

Ce très beau manuscrit, rédigé par la même main dans une élégante écriture gothique cursive, a très vraisemblablement eu pour auteur un échevin de la Souveraine Justice des Échevins de Liège. C'est ce que laissent penser non seulement le choix de documents prenant en compte la compétence du tribunal liégeois, mais aussi la présence d'un règlement d'ordre intérieur de la maison des échevins, lequel, daté du 2 mai 1450 (fol. 320v^o-322r^o), n'est connu que par ce recueil. Le document le plus récent que celui-ci contient date du 29 janvier 1522 et il concerne l'exemption, pour les marchands de Nimègue, du tonlieu de Liège (fol. 320r^o).

L'intérêt de ce manuscrit pour l'histoire de Liège est réel. En effet, ce *paweilhar* a été directement copié sur le plus ancien connu, le *paweilhar A* issu du grand greffe des échevins et dont il reprend tous les actes. Or, le *paweilhar A* a été

totalement détruit, avec seize autres manuscrits de ce type, par la bombe qui a atteint le 24 décembre 1944 le dépôt des Archives de l'État à Liège, situé à cette époque dans la gare Jonfosse. Cet événement dramatique a donc fait de ce texte une copie *princeps* et un document essentiel pour la connaissance, même si elle est partielle et imparfaite, du fonctionnement de la juridiction échevinale de Liège entre la fin du xiii^e siècle et le xiv^e siècle, puisqu'en 1408, l'ensemble des privilèges, lois et franchises de chaque ville de la principauté avaient été confisqués par les troupes bourguignonnes à la suite de la bataille d'Othée (23 septembre 1408) et finalement détruits pour la plupart.

J. Maquet

BRUYÈRE Paul, « Cartulaire urbain ou paweilhar », in BOUTIER Marie-Guy et BRUYÈRE Paul (dir.), *L'historien dans son atelier. Anthologie du document pour servir à l'histoire du pays de Liège du viii^e au xviii^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2017, p. 61-64.

BRUYÈRE Paul et DUMONT Jonathan, « Traité politique », in *op. cit.*, p. 419-423.

MAQUET Julien, avec la collaboration de TOUSSAINT Émilie, « Souveraine Justice des Échevins de Liège », in DUBOIS Sébastien, DEMOULIN Bruno et KUPPER Jean-Louis (dir.), *Les institutions publiques de la principauté de Liège (980-1794)*, t. 1, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2012, p. 364-395.

Ordonnance renouvelant et amplifiant les édits antérieurs qui défendent de se baigner dans les lieux exposés à la vue du public,

Liège, Éverard Kints, 4 août 1759, 490 x 370 mm (Liège, Bibliothèques ULiège, R79A2F).

Durant près de huit siècles, du ^{x^e} au ^{xviii^e} siècle, la Principauté de Liège, quoique membre du Saint-Empire germanique, est restée un territoire globalement autonome. Elle dispose d'un système institutionnel complet qui lui est propre couvrant les domaines temporel et spirituel. Le prince-évêque, élu parmi les membres du Chapitre cathédral de Saint-Lambert de Liège, en est le souverain, disposant de la légitimité lui permettant de promulguer édits, ordonnances ou règlements.

Avant le ^{xi^e} siècle, comme ailleurs, il n'existe pas de loi, de recueil de textes ou d'actes écrits qui stabilisent ou fixent les normes en vigueur. C'est dans les derniers siècles du Moyen Âge que s'amorce une évolution décisive : les autorités ont progressivement de plus en plus recours à l'écrit pour fixer et diffuser leurs décisions.

Parmi les divers documents de nature juridique, les édits, ordonnances ou mandements du prince-évêque constituent un corpus spécifique, témoins des nombreuses matières dans lesquelles le souverain pouvait légiférer : maintien de l'ordre public, encouragement et balisage de l'activité économique, politique monétaire, contrôle des poids et mesures, police rurale et forestière, gestion des voiries et cours d'eau, police sanitaire, surveillance de la moralité publique, etc.

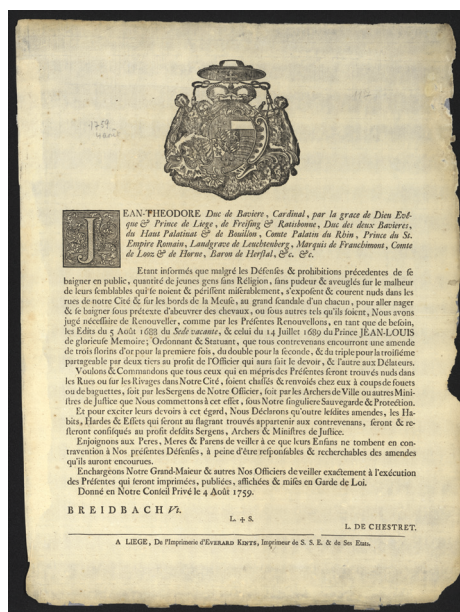
Le prince-évêque n'agit pas seul : dans ses actes de législation, il est entouré de son Conseil privé, dont le chancelier contresigne les textes décisionnels. À des degrés divers tout au long des Temps Modernes, le prince doit également composer avec les autres forces de la Principauté : Chapitre cathédral, Cité de Liège, villes.

Lorsque les ordonnances ont été contresignées par le chancelier, elles sont transmises aux échevins de la Cité, qui se chargent de leur diffusion. Les décisions sont proclamées sur les degrés du perron de Liège, au son des trompettes. Elles étaient également placardées, de manière à pouvoir être lues du public, d'où leur appellation de « placards ».

En 1759, le prince-évêque de Liège est Jean-Théodore de Bavière, dernier prince-évêque de la famille des Wittelsbach. Il publie l'ordonnance exposée le 4 août, ayant constaté que des « jeunes sans religion, sans pudeur et aveuglés sur le malheur de leurs semblables qui se noient et périssent misérablement, s'exposent et courent nus dans les rues de notre Cité et sur les bords de la Meuse, au grand scandale d'un chacun pour aller nager et se baigner (...) ». Le texte renouvelle ainsi l'interdiction de baignade, déjà décrétée dans des textes de 1688 et 1689. Il prévoit une amende de trois florins d'or à tout contrevenant, dont les vêtements éventuellement retrouvés seront aussi confisqués. Il invite également à la délation, l'amende étant à partager entre les officiers et le délateur. Alors que l'été 1759 est particulièrement chaud et les désirs de baignade bien légitimes, l'ordonnance tente d'interdire une pratique qui présente un risque en matière de sécurité pour les baigneurs, mais aussi de trouble de l'ordre public. L'interdiction sera encore renouvelée en 1767, 1784 et 1792.

d'un chacun pour aller nager et se baigner (...). Le texte renouvelle ainsi l'interdiction de baignade, déjà décrétée dans des textes de 1688 et 1689. Il prévoit une amende de trois florins d'or à tout contrevenant, dont les vêtements éventuellement retrouvés seront aussi confisqués. Il invite également à la délation, l'amende étant à partager entre les officiers et le délateur. Alors que l'été 1759 est particulièrement chaud et les désirs de baignade bien légitimes, l'ordonnance tente d'interdire une pratique qui présente un risque en matière de sécurité pour les baigneurs, mais aussi de trouble de l'ordre public. L'interdiction sera encore renouvelée en 1767, 1784 et 1792.

S. Simon



BRUYÈRE Paul, « Aux sources du droit public liégeois », in DUBOIS, Sébastien, DEMOULIN, Bruno et KUPPER, Jean-Louis (dir.), *Les institutions publiques de la principauté de Liège*, tome I, Bruxelles, Archives générales du Royaume, coll. « Studia », 133, 2012, pp. 41-64.

DEMOULIN Bruno, « Évêque et prince aux Temps modernes », *op. cit.*, pp. 142-155.

POLAIN Mathieu Lambert, *Recueil des ordonnances de la Principauté de Liège. Troisième série : 1684-1794*, vol. 2, Bruxelles, Devroye, 1860, p. 413.



Testament politique d'Armand du Plessis Cardinal Duc de Richelieu,

Paris, Jean-Baptiste Langlois, 1688, 12° (Liège, Bibliothèques ULiège, XXII.89.2).

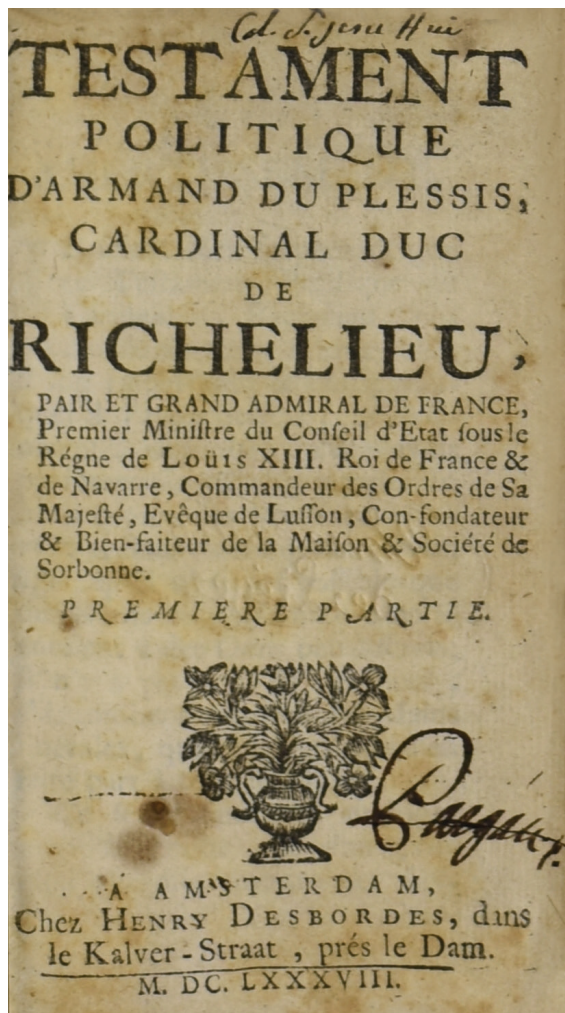
Ouvert sur la page de titre.

En 1688, à une époque de hautes tensions entre la France et le reste de l'Europe, le protestant Henri Desbordes, un Français exilé à Amsterdam, publie un *Testament politique* sous le nom du cardinal de Richelieu, mort plus de 46 ans auparavant. Son travail éditorial repose

Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, avait en effet dirigé, pour Louis XIII, les affaires du royaume de France pendant dix-huit ans (1624-1642) : homme d'État d'une envergure exceptionnelle qui avait fait de la raison un mode de gouvernement, il avait solidement assis le pouvoir du roi et assuré le prestige international de la France.

Lors de sa publication amstellodamoise, le *Testament politique* rencontre vite un succès important, alors même que l'authenticité du document est immédiatement remise en cause. Si les débats sur la paternité du *Testament* ont fait couler beaucoup d'encre (Voltaire était convaincu qu'il ne pouvait être de la main du cardinal), l'on s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que la pensée déployée dans ces pages est bien celle de Richelieu mais que sa rédaction doit être attribuée à un homme de plume à qui il aurait confié le travail. L'ouvrage présente deux parties : la première, plutôt brève, relate les « grandes actions » de Louis XIII entre 1624 et 1638 tandis que la seconde, considérablement plus longue, expose des propositions pour un programme de réformes au sein du royaume de France, qu'une paix prochaine semble pouvoir autoriser. Richelieu, ministre chevronné, y formule à l'intention du roi une série d'actions concrètes, nourries de son expérience et de sa pratique du fonctionnement de l'État. Le *Testament politique* est en réalité un traité de bon gouvernement qui dit comment, par le moyen de la raison, éradiquer les abus gangrénant l'église, la noblesse, l'administration, la justice, le conseil du roi... pour permettre à Louis XIII de remédier à la « corruption du siècle » et asseoir sa puissance sur un ordre stable.

A. Delfosse



probablement sur un manuscrit inachevé que lui aurait remis un autre protestant, gardien du château de Richelieu. L'objectif du libraire est de dénoncer la politique religieuse de Louis XIV en montrant combien le roi absolu, qui vient d'interdire le calvinisme dans son royaume, est éloigné des principes énoncés par le ministre de son père. Armand-

RICHELIEU, *Le testament politique*, présentation de A. Teyssier, Paris, Perrin, 2011.

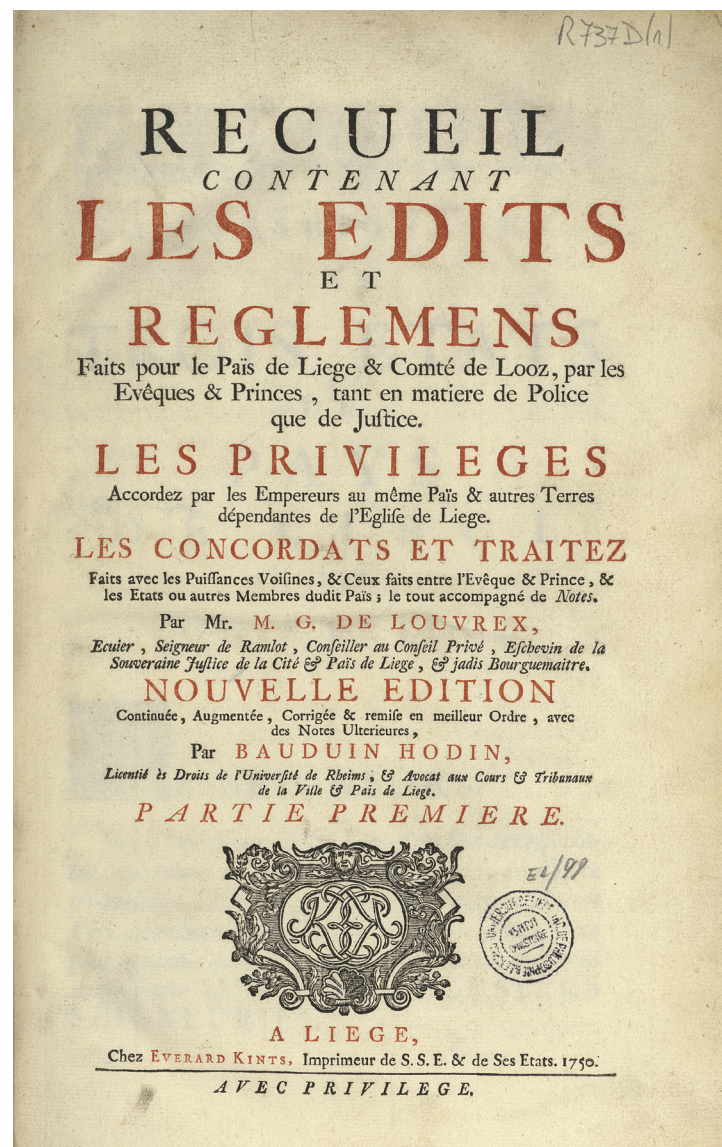
RICHELIEU, *Le testament politique*, éd. Fr. Hildesheimer, Paris, Honoré Champion, 2012.



Matthias-Guillaume de Louvrex et Bauduin Hodin, *Recueil contenant les édits et reglemens faits pour le païs de Liege [et] comté de Looz, par les Évêques & Princes, tant en matière de police que de justice : les privilèges accordez par les Empereurs au même païs [et] autres terres dépendantes de l'Église de Liège : les concordats et traitez faits avec les puissances voisines, [et] ceux faits entre l'Évêque [et] Prince, [et] les états ou autres membres dudit païs ; le tout accompagné de Notes,*

2^e éd, Liège, Éverard Kints, 1750-1752, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, R737D).

Ouvert sur la page de titre.



Sur le fond :

Le *Recueil des édits, règlements, privilèges, concordats et traitez du pays de Liege et comté de Looz* est l'œuvre par laquelle son auteur, Matthias-Guillaume de Louvrex (1665-1734), est surtout connu parce que cette œuvre rassemble les textes qui servaient de base au droit liégeois au XVIII^e siècle.

Louvrex fait partie des grands juristes liégeois de l'ancien Régime, avec notamment Charles de Méan (1604-1674) et François-Dominique Sohet (1728-1811).

Louvrex fut non seulement un avocat de renom et un canoniste savant, mais également bourgmestre de Liège, échevin de Liège et membre du Conseil privé. Son *Recueil* connut un succès considérable chez ses contemporains jurisconsultes.

L'œuvre fut publiée une première fois en trois volumes (1714, 1730 ; 1735) et fit l'objet d'une seconde édition parue en quatre volumes de 1750 à 1752. Celle-ci est augmentée par l'avocat Bauduin Hodin et annotée de ses observations. La deuxième édition du *Recueil* est divisée en 110 chapitres reprenant l'ensemble du droit public liégeois. La structure du travail rend manifeste l'intention des auteurs de soutenir la cause de la cité de Liège.

S'écartant d'une commode et aride compilation, Louvrex répertorie et met en lumière intelligemment les actes qui conservent une valeur positive, ce travail étant soutenu par des tables des matières consistantes qui ont simplifié l'utilisation de l'ouvrage.

Sur la forme :

Ce recueil a été publié chez Éverard Kints, imprimeur liégeois sans doute plus retenu par la postérité pour la production des *Délices du païs de Liège* de Pierre Lambert de Saumery (1690-après 1767).

L'entreprise d'Éverard Kints fit partie des officines liégeoises fort actives au XVIII^e siècle dans l'impression. Éverard Kints reçut, le 16 avril 1764, le privilège d'imprimer et vendre les Directoires ou Cartabelles d'où l'indication « avec privilège » que l'on retrouve en page de titre. Kints fut notamment imprimeur du prince-évêque, des États (« parlement de la principauté) et du chapitre de la cathédrale.

Il convient de souligner que c'est également chez cet imprimeur que fut auparavant publiée la troisième édition des *Observationes* de Charles de Méan ; l'on peut y déceler certains indices de continuité tant d'un point de vue intellectuel que d'un point de vue de la fabrication de ces œuvres.

Enfin, le format des quatre volumes est l'*in-folio* (abrégé en *in-f°*, signifiant à l'origine « en feuille ») et fait référence à une feuille d'impression pliée en deux, comprenant donc deux feuillets ou quatre pages. Quand bien même la dimension de ces feuilles d'impression a varié au fil du temps, le gabarit et l'aspect imposant de ce format d'ouvrages met en évidence qu'il s'agissait de livres de référence ou d'auteurs consacrés. La somme de Louvrex correspond donc bien au format employé pour la diffusion de son savoir et de l'ensemble des traditions juridiques liégeoises.

F. Desseilles et B. Lagasse

BRUYÈRE Paul, « Livres de droit liégeois », in BRUYÈRE Paul et MARCHANDISSE Alain (dir.), *Florilège du livre en principauté de Liège, du IX^e au XVIII^e siècles*, Liège, 2009, pp. 307-322.

DAVID-CONSTANT Simone, « Mathias Guillaume de Louvrex », in *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 2, vol. 2, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1990, pp. 116-119.

RAIKEM Jean-Joseph, *Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour d'Appel de Liège le 18 octobre 1846*, Liège, Imprimerie H. Dessain, 1846, 52 p.

TANON René, M.-G. *De Louvrex, jurisconsulte liégeois, et son temps*, Liège, 1948, 52 p.



Lettre du Roi pour la convocation des États-généraux à Versailles, le 27 avril 1789. Et règlement y annexé,

Paris, Imprimerie Royale, 1789, 8° (Liège, Bibliothèques ULiège, R14069B).

Ouvert sur la p. 3.

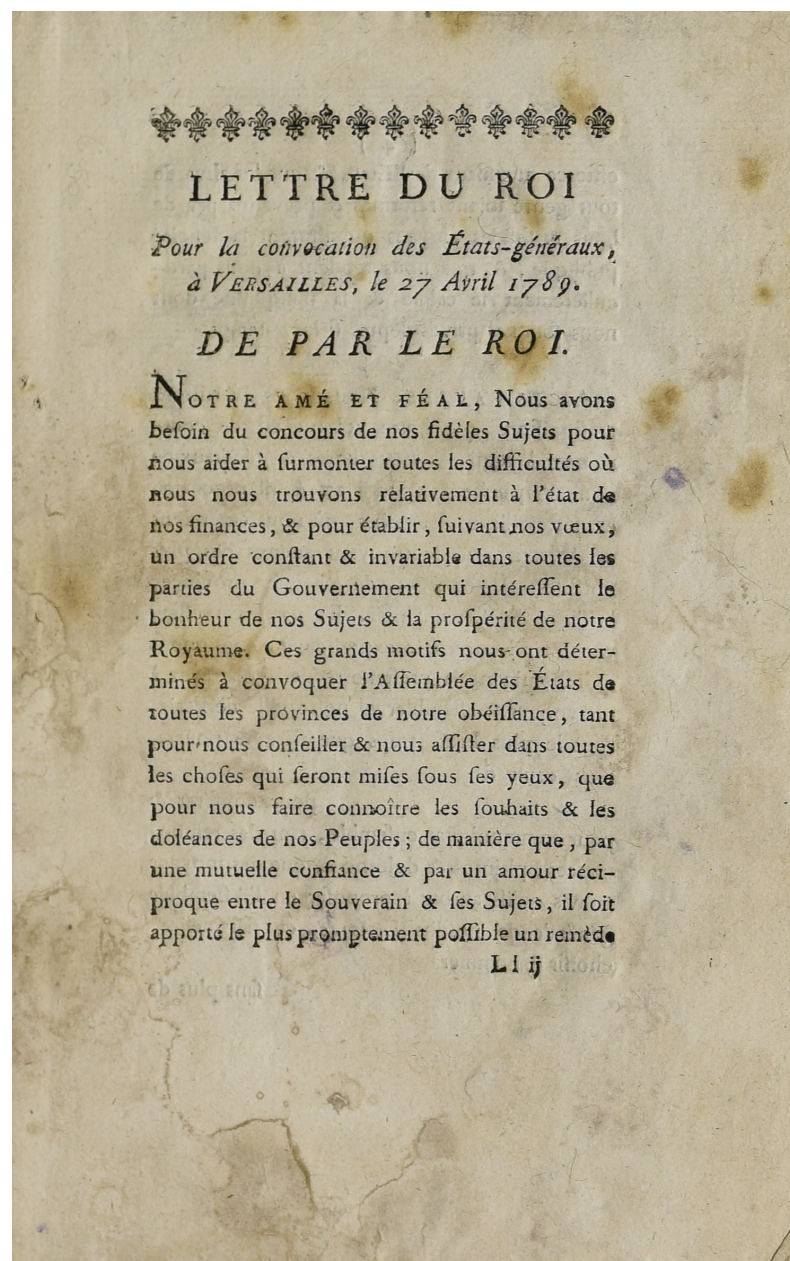


La France de la fin du XVIII^e siècle connaît une grave crise financière et politique que tentent de régler les conseillers du roi par de multiples réformes qui touchent, pour la plupart, aux privilèges de la noblesse et des cours souveraines et provoquent l'opposition systématique des parlements. Dans le courant de l'été 1788, l'opposition vire à la révolte et réclame la réunion des États généraux. Les États généraux étaient des assemblées extraordinaires qui réunissaient, sur convocation, des représentants de toutes les provinces de France des trois ordres composant la société française d'Ancien Régime : le clergé, la noblesse et le « tiers état ». Ces assemblées extraordinaires avaient pour mission, notamment, de voter l'impôt et d'aider le roi à prendre des décisions importantes pour le pays. Or, les États généraux n'avaient plus été convoqués depuis 1614 : depuis cette date, les rois de France s'étaient passés de cette assemblée. Aussi les révoltés, réunis dans le Dauphiné, exigent-ils de Louis XVI qu'il la réunisse à nouveau pour que les réformes soient menées en concertation avec les représentants de la population.

Le roi, pour sortir de l'impasse, accepte l'ultimatum des révoltés et convoque, non sans peine, des États généraux que ses ancêtres n'avaient plus réunis pendant près de 175 ans. Des élections sont organisées dans tout le royaume et, au printemps 1789, plus de 1.100 députés se réunissent à Versailles, dont plus de la moitié représentait le tiers état. Les députés viennent défendre les doléances adressées au roi par les électeurs : ces textes témoignent du fort désir de réformes de la part des électeurs du tiers. Or, la tradition voulait que l'on vote non par tête mais par ordre. Le tiers état, pourtant de loin le plus nombreux, ne pouvait défendre ses appels à la réforme que par une voix contre deux. Refusant ce système, les membres du tiers état s'allient avec quelques députés réformateurs du clergé et de la noblesse et se constituent solennellement en Assemblée nationale le 17 juin 1789. Trois jours plus tard, ils prêtent serment dans la salle du jeu de Paume de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.

A. Delfosse

BIARD Michel, DUPUY Pascal (dir.), *La Révolution française. Dynamique et ruptures. 1787-1804*, Paris, Armand Colin, 2008.



LETTRE DU ROI

*Pour la convocation des États-généraux,
à VERSAILLES, le 27 Avril 1789.*

DE PAR LE ROI.

NOTRE AMÉ ET FÉAL, Nous avons besoin du concours de nos fidèles Sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons relativement à l'état de nos finances, & pour établir, suivant nos vœux, un ordre constant & invariable dans toutes les parties du Gouvernement qui intéressent le bonheur de nos Sujets & la prospérité de notre Royaume. Ces grands motifs nous ont déterminés à convoquer l'Assemblée des États de toutes les provinces de notre obéissance, tant pour nous conseiller & nous assister dans toutes les choses qui feront mises sous ses yeux, que pour nous faire connoître les souhaits & les doléances de nos Peuples; de manière que, par une mutuelle confiance & par un amour réciproque entre le Souverain & ses Sujets, il soit apporté le plus promptement possible un remède

L i ij

la présente affiche ne mentionnent pas encore le nom du premier roi des Belges aux articles 60 et 61 (N.....). Le 20 juillet 1831, le Congrès ordonna par une simple résolution l'inscription du nom de Léopold de Saxe-Cobourg dans la Constitution. Cette dernière fut pleinement en vigueur le jour de la prestation de serment du nouveau roi, le 21 juillet.

La charte aux maintes sources d'inspiration et mêlant parlementarisme et libéralisme, mit en place un régime politique de monarchie parlementaire.

Sur la forme :

Le nom Weissenbruch est plus connu pour la production du *Journal encyclopédique* créé au siècle des Lumières (1755). Charles de Weissenbruch, père de Louis-Michel, devint l'imprimeur du Département de la Dyle.

À la chute de l'Empire, l'entreprise familiale imprima le *Journal officiel du Gouvernement de la Belgique* (1814), maintenu par le Roi Guillaume d'Orange (1815) sous un nouvel intitulé, *Journal officiel du Royaume des Pays-Bas* (1816).

À partir de 1826, Louis-Michel de Weissenbruch édita *Le Constitutionnel* qui eut un rôle actif dans la préparation de la révolution de 1830. Après l'indépendance, il fut chargé d'imprimer les actes officiels du nouvel État. Ainsi, il publia notamment les *Premiers actes du gouvernement de la Belgique* (24-27 septembre 1830) puis le *Recueil des pièces imprimées par ordre du Congrès national de Belgique* en 1831 ; il imprima également le *Bulletin des arrêtés et actes du Gouvernement provisoire de la Belgique* qui parut dès le 1^{er} octobre 1830, qui devint *Bulletin officiel des décrets du Congrès national de la Belgique et des arrêtés du pouvoir exécutif* jusqu'en 1831 puis *Bulletin officiel des lois et arrêtés royaux de la Belgique*. Weissenbruch perdit la publication officielle des normes belges après la loi du 28 février 1845 qui la conféra à l'imprimerie du *Moniteur belge* (Daltombe), jusque-là journal semi-privé.

L'affiche présente la Constitution de la Belgique au sens formel du terme et a sans doute dû servir à la publicité de la charte fondamentale, notification aux citoyens, essentielle à l'époque malgré sa publication dans un journal officiel.

F. Desseilles

BEHRENDT Christian et VRANCKEN Martin, *Beginselen van het Belgisch Staatsrecht – Principes de Droit constitutionnel belge, Syllabus pour le cours de Droit constitutionnel du Baccalauréat en droit de l'Université de Liège, année académique 2017-2018*, Liège, 2017, 627 pp.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE, *Du Journal encyclopédique à la quadrichromie. Deux siècles d'imprimerie*, Bruxelles, Weissenbruch, 1957, 82 p.

Décret du 11 février 1831 concernant la promulgation de la Constitution, *Bulletin officiel des décrets du Congrès national de la Belgique et des arrêtés du pouvoir exécutif*, 1831, n° XIV, n° 43, p. 159.

HUYTTENS Emile (éd.), *Discussions du Congrès national de Belgique, 1830-1831*, 4 t., Bruxelles, Société typographique belge Adolphe Wahlen et C^{ie}, 1844.

Gottfried Feder, *Das Programm der N.S.D.A.P. und seine weltanschaulichen Grundgedanken*,

München, Zentralverlag der N.S.D.A.P., Franz Eher Nachfolger, 1934 (Liège, Bibliothèques ULiège, HC/E.0150).

Adolf Hitler, *Mein Kampf, München*,

Zentralverlag der N.S.D.A.P., Franz Eher Nachfolger, 1942 (Liège, Bibliothèques ULiège, 31250A).

Mao Zedong, *Citations du président Mao Tsé-Toung*,

Pékin, Éditions en langues étrangères, 1967 (Liège, Bibliothèques ULiège, 45001A).

Kim Il-Sung, *Que les journalistes progressistes des cinq continents dénoncent avec véhémence l'impérialisme U.S.,... : discours..., prononcé à la Conférence internationale..., le 18 septembre 1969*,

Pyongyang, Éditions en langues étrangères, 1969 (Liège, Bibliothèques ULiège, 53249A).

Plus que dans tout autre régime, le contrôle de l'écrit est un enjeu crucial dans les dictatures. Le livre devient dangereux alors que la parole de l'autorité devrait suffire à elle seule. Pour maintenir un régime autoritaire ou totalitaire, la censure devient une nécessité. Dans ces régimes, la voix du leader est promue, encouragée à être lue et relue, pour devenir une référence. Les dictatures du xx^e siècle ont toutes encouragé un culte de la personnalité de leur leader : son image, sa personnalité, ses actions... et ses écrits.

En Allemagne, Adolf Hitler avait rédigé *Mein Kampf* entre 1924 et 1925. Ce livre devait donner au parti nazi, le NSDAP, une doctrine plus complète que son *Programme en 25 points*. Il y expose notamment ses arguments racistes, antisémites, ultra-nationalistes. Dès 1933 et l'accession d'Hitler au poste de chancelier du Reich, sa lecture est encouragée par le régime. Le livre est également diffusé à l'étranger. Son tirage explose. D'autres dignitaires et théoriciens nazis développent par écrit la vision du régime : ainsi en est-il du programme du NSDAP rédigé par Gottfried Feder, mentor d'Hitler en matière d'économie.

Plus tard, en Chine, le « petit livre rouge », rassemblant des citations extraites d'anciens discours et écrits de Mao, est distribué à partir de 1964 par la république populaire. Son premier tirage atteint 30 millions d'exemplaires : tout citoyen chinois se devait de posséder le sien. Durant la révolution culturelle chinoise, le culte du petit livre est obligatoire dans tous les établissements scolaires du pays.

En Corée du Nord, Kim Il-sung dirige le pays de 1948 jusqu'à sa mort en 1994. Le culte de la personnalité de Kim Il-sung fait partie de l'idéologie et de la culture nord-co-

réennes, encore aujourd'hui (il a été nommé « Président éternel » de la Corée du Nord en 1998). Il s'est progressivement construit, parallèlement à son pouvoir jusqu'en 1967, date à laquelle la XV^e réunion du Comité central du parti instaure un système idéologique monolithique. À partir de là, toute opposition ou toute idée différant de celle du leader sera interdite et le culte de Kim Il-sung gagne en intensité. Dès lors, un système étatique de propagande est mis en place, diffusant les idées et décisions du leader. Les écrits attribués officiellement à Kim Il-sung lui-même compteraient quelque 10.800 publications (discours, rapports, livres, traités et autres), parmi lesquels les deux exemples proposés dans cette exposition.

En 1975, c'est au tour de Mouammar Kadhafi de publier son *Livre vert*, traité politique posant les fondations de la *Jamahiriya*, système de gouvernement qui sera instauré en Libye dès 1977. Le livre sera lui aussi imprimé en millions d'exemplaires et traduits dans de multiples langues. Il devient le symbole du régime de Kadhafi : en 2011, lors de la révolte qui le destituera, des exemplaires du *Livre vert* sont brûlés par les insurgés.

Enfin, la Corée du Nord n'est pas l'unique état dans lequel le culte du leader et la propagande officielle sont encore des instruments du pouvoir. Devenu indépendant en 1991, le Turkménistan est dirigé dès l'année suivante par Saparmourat Niazov, élu président pour cinq ans. Son mandat est prolongé de cinq ans par référendum, avant qu'il ne soit déclaré président à vie par élection parlementaire. Sous son règne, le pays devient l'un des régimes les plus répressifs. Développant un culte de la personnalité, Niazov

Kim Il-Sung, *Pour un développement plus intense du travail d'entretien et d'éducation des enfants. Discours prononcé... le 29 avril 1976*,

Pyongyang, Éditions en langues étrangères, 1970 (Liège, Bibliothèques ULiège, 53251A).

Muammar Qaddafi, *Le livre vert*,

Tripoli- Jamahiriya, Centre mondial d'études et de recherches sur le livre vert, 1984 (Liège, Bibliothèques ULiège, 61456A).

Saparmyrat Turkmenbashy, *Ruhnama : lettre à l'esprit turkmene, le livre d'or du turkmene*,

Aşgabat, Éd. de l'État Turkmène, 2005 (Liège, Bibliothèques ULiège, 447207B).

président a déjà prévu la publication d'un remplaçant au *Ruhnama* et le gouvernement garde toujours un contrôle étroit sur toute publication imprimée ou électronique.

S. Simon



se fait surnommer *Tukmenbashi* (père des Turkmènes). Il démantèle la plupart des services publics, développe une propagande d'état. Les bibliothèques du pays sont fermées en 2005, après avoir été strictement contrôlées par le ministère de la culture et de la télé/radiodiffusion pendant plusieurs années. La plupart des livres sont bannis du pays, à l'exception des siens, bien entendu. En 2001, il publie le *Ruhnama*, autobiographie hagiographique détaillant ses réflexions sur l'histoire, la philosophie, l'identité. Sa lecture devient obligatoire dans les écoles, encouragée ailleurs. Si Niazov décède en 2006, ce n'est qu'en 2013 que son livre sera retiré des programmes scolaires. Toutefois, son successeur, Berdimuhamedov, au pouvoir depuis 2007, n'a pas abandonné les pratiques de Niazov : s'autoproclamant *Arkadag* (patron protecteur) des Turkmènes, le nouveau

BERSTEIN Serge et MILZA Pierre, *Dictionnaire historique des fascismes et du nazisme*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992, 866 p.

COPPA Frank J., *Encyclopedia of Modern dictators : from Napoleon to the present*, Frankfurt am Main, Berlin, Peter Lang, 2006, 344 p.

TERTITSKIY Fyodor, « The ascension of the ordinary man : how the personality cult of Kim Il-sung was constructed (1945-1974) », *Acta Koreana*, 2015, vol. 18, n° 1, pp. 209-231.

« Turkmenistan », in HELLING John, *Public Libraries and their National Policies. International Case Studies*, Oxford, Chandos, 2012, pp. 129-137.

Le maréchal Pétain, Chef de l'État Français,

Limoges, Imagerie du Maréchal, 1941. Affiche. 56,4 x 45,3cm (Gand, Universiteitsbibliotheek, BIB.AFF.B.000119).



Dans la culture politique française, l'image du maréchal Pétain (1856-1951) est passée d'un extrême à l'autre en trois décennies : héros sauveur de l'armée française et du pays à l'issue du premier conflit mondial, il devient, après la Seconde Guerre mondiale, le traître qui a livré sa patrie à l'occupant et collaboré avec lui.

À l'entame du premier conflit mondial, Philippe Pétain est un homme dont la carrière militaire est pratiquement achevée. La guerre le voit prolonger son service, comme général. En 1916, il commandera les troupes françaises à Verdun puis devient commandant en chef des armées, menant le pays à la victoire.

Au début des années 1930, la France, en proie à de graves difficultés économiques (la crise de 1929 y sévit) et sociales (les mouvances politiques extrêmes agitent la population), fait appel à son héros militaire, cette fois en tant qu'homme politique. Il sera ministre de la Guerre brièvement, en 1934, alors que les gouvernements se succèdent, tentant de mettre un terme à la crise qui déchire le pays.

En mai 1940, l'Allemagne progresse en France, à la suite de l'invasion de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. L'armée française est en grande difficulté. Le gouvernement de Paul Reynaud démissionne à la mi-juin. Le maréchal Pétain est appelé à former un nouveau gouvernement. Le héros de la Grande Guerre s'engage d'emblée dans la voie de l'armistice qui sera signée le 22 juin 1940 et divisera le pays en deux zones : la zone « nord », occupée par les Allemands et le sud, qui reste sous contrôle français : celui du gouvernement de Vichy dont le leader est Pétain.

La signature de l'armistice est approuvée par une majorité des Français en 1940, y voyant l'unique solution pour sauver des vies. Ce n'est qu'après la Libération, puis lors de son procès pour intelligence avec l'ennemi et haute trahison, que l'image du maréchal sera ternie définitivement. S'il lui reste alors une poignée de partisans, celle-ci tait toute revendication à la fin des années 80, lorsque la participation du régime de Vichy à la Shoah sera démontrée.

De 1940 à 1944, le régime de Vichy met en place une propagande spécifique autour de la figure du maréchal. Son dévouement pour la France (le don de sa personne), sa victoire lors de la Première Guerre mondiale, son idéal de Révolution nationale sont autant d'éléments qui sont mis en exergue sur une multitude de supports, diffusés partout en zone libre. Pétain devient à lui seul une « image-propagande », dans une idéologie associant des concepts



tels que France/famille, père/patrie, Pétain/travail, France aux Français. L'iconographie est utilisée massivement pour appuyer ces messages.

L'affiche conservée à Gand en est un exemple particulièrement abouti. La figure du maréchal y est centrale, militaire à l'allure pétrifiée, présenté de trois-quarts, son regard bleu tourné vers l'horizon. Il est encadré de deux drapeaux français, mêlés de blé, symbole d'abondance et de récoltes prochaines. Au-dessus de lui, figure la francisque dont le manche a été remplacé par son bâton de maréchal, devenue symbole officiel par loi en octobre 1941. Sous son buste, le slogan « Travail, Famille, Patrie » qui condense la politique de Vichy. Enfin, autour de cette figure centrale, s'étale une biographie élogieuse du héros qui, dès l'enfance et jusqu'en 1940, n'a cessé d'œuvrer à la grandeur de la France.

S. Simon

VON DER GOLTZ Anna et GILDEA Robert, « Flawed saviours : the myths of Hindenburg and Pétain », *European History Quarterly*, 2015, vol. 39, n° 3, pp. 439-464.

ROSSIGNOL Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991, 351 p.

Albert Speer, *Die Neue Reichskanzlei*,

Zentralverlag der NSDAP Franz Eher Nachfolger, 1940 (Liège, Bibliothèques ULiège, R732D).

Ouvert sur la p. 87, cabinet du Führer.

Dès 1935, Adolf Hitler demande à l'architecte Albert Speer (1905-1981) de concevoir le projet d'une Nouvelle Chancellerie, en extension et remplacement de l'ancienne, pour y installer le siège de son pouvoir. Début 1938, pressé de voir l'édifice terminé, le dictateur insiste auprès de Speer pour que le chantier démarre sans tarder et soit absolument achevé pour janvier 1939 afin d'y organiser la réception annuelle du corps diplomatique : « Je dois bientôt engager des pourparlers d'une extrême importance. Pour cela, j'ai besoin de grands salons et de grandes salles pour pouvoir en imposer aux potentats étrangers, surtout aux plus petits » (Speer, 1969). Il faudra engager quelque 8.000 intervenants pour que l'édifice soit complètement terminé en un an et pour la date convenue. Ce fut une gageure compte tenu de la dimension donnée à cette architecture : un volume de 360.000 m² sur un site de 16 hectares et abritant environ 420 pièces. De la composition de l'ensemble aux matériaux choisis, en passant par le mobilier, la sculpture, l'éclairage..., l'architecture de l'édifice est tout entière destinée à démontrer le pouvoir du régime nazi et de son dirigeant.

L'ensemble est strictement conçu sur la base de tracés réguliers ordonnant la composition selon les règles de l'architecture de l'Antiquité. Derrière de sobres façades, enduites pour les ailes administratives et en travertin massif pour les espaces d'apparat, s'étirant tout en longueur sur une hauteur de deux ou trois niveaux, s'organisent une enfilade d'espaces grandioses. Le cheminement dans l'architecture invite le visiteur à atteindre la salle de réception d'Hitler en passant par différents espaces et systèmes constructifs symbolisant la puissance : entrée cochère avec portes en bronze, cour d'honneur de 60 mètres de long, large portique à double porte, vestibule, immense salle des mosaïques, rotonde, galerie de marbre de 146 mètres de long. L'ancienne chancellerie construite par l'architecte Eduard Jobst Siedler (1880-1949) fut conservée en partie et adaptée avec l'ajout d'éléments figurant le pouvoir, tels une porte cochère et un balcon.

La Nouvelle Chancellerie subit de lourds dégâts lors de la bataille de Berlin. Elle sera finalement démontée et les matériaux seront employés notamment pour construire le mémorial soviétique du Tiergarten.

En 1934, Albert Speer était devenu l'architecte en chef du Parti nazi. Apprécié par Hitler, il réalisa plusieurs projets d'architecture et d'urbanisme destinés à promouvoir le régime nazi (dont le Zeppelinfeld de Nuremberg, lieu mo-

numental de rassemblement du Parti). Il assure également la charge de ministre de l'armement dès 1942. En 1945, Albert Speer est jugé à Nuremberg et condamné à vingt ans de prison. Libéré en 1966, il publie deux autobiographies (*Au cœur du Troisième Reich* et *Journal de Spandau*) qui éclairent son travail d'architecte du Parti mais également le fonctionnement de l'appareil politique nazi. L'architecte s'éteint à Londres en 1981.

I. Gilles



KITCHEN Martin, *Speer, Hitler's architect*, Yale University Press, 2015.

CHAPOUTOT Johann, *Le Nazisme et l'Antiquité*, Paris, Presses universitaires de France (Quadrige 2012).

KRIER Léon, *Albert Speer Architecture 1932-1942*, Monicali Press, 2013 (1^{ère} éd. 1985).

SPEER Albert, *Au cœur du Troisième Reich*, Paris, le Livre de poche, 1972 (traduction française de *Erinnerungen*, publié en 1969).

La Légia,

Liège, 23 mars 1943 (Liège, Bibliothèques ULiège, P56E).

Mai 1940 : lorsque les Allemands entrent dans Liège, la plupart des quotidiens qui y paraissent choisissent de se saborder ou prennent le chemin de l'exil. *La Meuse* est de ceux-là et, délaissant ses presses, réussit à publier quelques numéros depuis la France sur celles de *Paris-Soir*. Très vite, ses installations liégeoises sont utilisées par une équipe hétéroclite, pour partie composée d'anciens et dirigée par Alfred Scholz et le linotypiste Henri Weemaes. Non sans ironie, on choisit le titre *La Légia*, du nom d'un autre cours d'eau local supposé avoir donné son nom à la ville. Au fil de la guerre, ce journal devient le principal organe censuré de la Cité ardente et l'un des quotidiens les plus diffusés en Belgique occupée, sous le contrôle de la *Propaganda Abteilung* qui lui attribuera, en 1943, les stocks de papier de l'ancien quotidien catholique *La Gazette de Liège*.

Le premier numéro de *La Légia* paraît le 25 mai 1940, soit avant la capitulation, et feint d'abord la neutralité. Dès le 3 juin toutefois, elle affiche clairement ses sympathies pour l'Allemagne. Seul quotidien diffusé sur la place de Liège, elle écoule entre 85 et 90.000 exemplaires – un chiffre très élevé – jusqu'en 1942 avant de décliner mais de conserver néanmoins une circulation de 75.000 exemplaires environ. Ce succès s'explique davantage par la soif d'informations locales des Liégeois que par une quelconque adhésion à l'idéologie véhiculée par une feuille de qualité très médiocre. En novembre 1941, Scholz, bientôt remplacé par René Franssen, s'abouche avec René Letesson, issu de *La Gazette de Liège*, pour lancer la Société Liégeoise d'Éditions qui, en 1943, sera prise en main par le groupe éditorial germano-slovaque Mundus. Un directeur politique les rejoint, en la personne de Joseph Jumeau, alias Pierre Hubermont, écrivain prolétarien hennuyer actif, avant la guerre, au quotidien socialiste *Le Peuple* et passé, depuis lors, par le très collaborationniste *Nouveau Journal*. Sous l'influence d'Hubermont, *La Légia* adopte, fin 1941, une ligne plus wallonne et raffermi ses liens avec la Communauté Culturelle Wallonne (CCW), groupuscule collaborateur fondé par l'administration militaire allemande pour vanter la supposée proximité culturelle entre la Wallonie et la germanité. Les mêmes hommes animent alors *La Légia* et les organes de la CCW, *Notre Terre Wallonne*, *Chez Nous* et *Wallonie*. Tous ces titres disparaîtront en septembre 1944 mais nombre de leurs rédacteurs devront répondre de leurs actes devant la justice militaire.

Le numéro présenté est celui du 23 mars 1943. Il se déploie sur quatre pages et, reprenant les codes d'un quotidien



classique du temps de paix, alterne les articles informatifs, purs reflets de la propagande allemande, et les rubriques de « service » (cours de la bourse, spectacles, résultats sportifs, petites annonces). On remarquera, en page 4, la publicité pour le *Völkischer Beobachter*, moniteur nazi, sur fond de Perron liégeois, et dans le coin inférieur droit de la « une », l'appel à s'engager dans la Légion belge « Wallonie », montée par Léon Degrelle pour combattre le communisme sur le front de l'Est.

C. Lanneau

« La presse censurée pendant la Seconde Guerre mondiale », disponible à l'adresse suivante : <https://warpress.cegesoma.be/fr/node/8> (page consultée le 7 janvier 2018).

FINCOEUR Michel, « Presse de la collaboration (langue française) », in ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille, 2008, pp. 345-350.

COLIGNON Alain, « Première page, cinquième colonne », in BALACE Francis (dir.), *Jours de guerre / Jours Noirs*, Bruxelles, Crédit Communal, 1992, pp. 7-32.

DE BENS Els, *De Belgische dagbladpers onder Duitse censuur (1940-1944)*, Kapellen, De Nederlandsche Boekhandel, 1973.



Contestation

Qu'un pouvoir ait été établi et s'exerce de manière démocratique ou autoritaire, il fera toujours face à une forme de contestation, de résistance, d'opposition, voire de conflit. Puisqu'il ne peut y avoir de sentiment unanime sur tout, il est naturel d'observer des antagonismes s'exprimer, *a fortiori* dans la sphère politique qui, par sa volonté de régler la vie en société, touche à des domaines extrêmement variés. Cette opposition s'exprime souvent au moins partiellement, par écrit : elle nécessite en effet une argumentation et une diffusion pour lesquelles l'écrit est un atout. Ce qui différencie par contre les mouvements de contestation à travers les époques, ce sont leur ampleur, leur forme, leurs méthodes, et finalement, leurs effets en termes de conséquences sur la situation ou décision contestée et en termes de réponse de l'autorité.

L'écrit contestataire dénonce des situations, des personnes ou l'(in)action d'une autorité face à ces situations. Diffusé, il permet à son auteur de partager avec ses lecteurs une situation dont ceux-ci n'ont pas nécessairement connaissance, d'attirer leur attention sur des dysfonctionnements ou sur les conséquences d'une mauvaise gestion. Lorsqu'au début du XVI^e siècle, Bartholomé de Las Casas se rend avec les *Conquistadores* espagnols en Amérique, il est choqué des exactions commises lors de la conquête puis de l'exploitation du continent : massacres, travaux forcés, esclavagisme... De retour en Europe entre ses multiples voyages, il prendra la défense des populations autochtones dans de nombreux écrits, témoignant de son expérience et appelant à un changement d'attitude radical des colons auprès des autorités espagnoles.

Si l'écrit dénonce, il permet aussi aux contestataires de construire leur propre vision de ce qui devrait être, en opposition à ce qui est. L'opposition devient constructive : insatisfaite d'un état de fait, elle propose sa propre solution. Les idéologies des nombreux mouvements politiques qui se sont développés à l'époque contemporaine en sont un bon exemple : insatisfaits des modèles politiques existants, ils se définissent par opposition ou par différenciation, construisant leur propre idéal politique. Le socialisme s'est ainsi construit, dans un contexte de révolution industrielle, par le biais des revendications ouvrières inécoutées du monde politique, tant conservateur que libéral. Plus tard au XIX^e siècle, le *Manifeste du Parti communiste* de Marx et Engels définit la doctrine communiste, la distanciant du socialisme jugé insuffisamment contestataire.

Dans un régime démocratique, l'opposition est en théorie partie intégrante de l'échiquier politique : à défaut d'être admise, sa parole doit à tout le moins être entendue et il ne peut être porté atteinte à ses porteurs. L'histoire et l'actualité ont malheureusement donné quelques contre-exemples, souvent là où la démocratie n'est qu'un principe de façade. Dans les régimes autoritaires ou dictatoriaux, il en va tout autrement : loin d'être admise même, l'opposition est pourchassée et forcée au silence. Des mécanismes de contrôle sont mis en place pour prévenir toute contestation en amont et toute diffusion en aval des idées dissidentes. L'écrit d'opposition peut toutefois difficilement être arrêté : interdit, il devient tout simplement clandestin, circulant sous le manteau, difficilement, dangereusement, mais atteignant néanmoins ses lecteurs. Est-ce le danger qui pousse ses auteurs à l'humour ? Ce dernier dédramatise simplement la situation. Il permet aussi de tourner l'autorité en dérision, d'en souligner le ridicule. Beaux exemples, au XVII^e siècle, que ces brochures pamphlétaires françaises sur Richelieu ou Mazarin. Les *Fables* de Jean de la Fontaine, même si elles sont inspirées de celles d'Ésope, Babrius et Phèdre, n'en restent pas moins une critique de la société et des Grands du XVIII^e siècle.

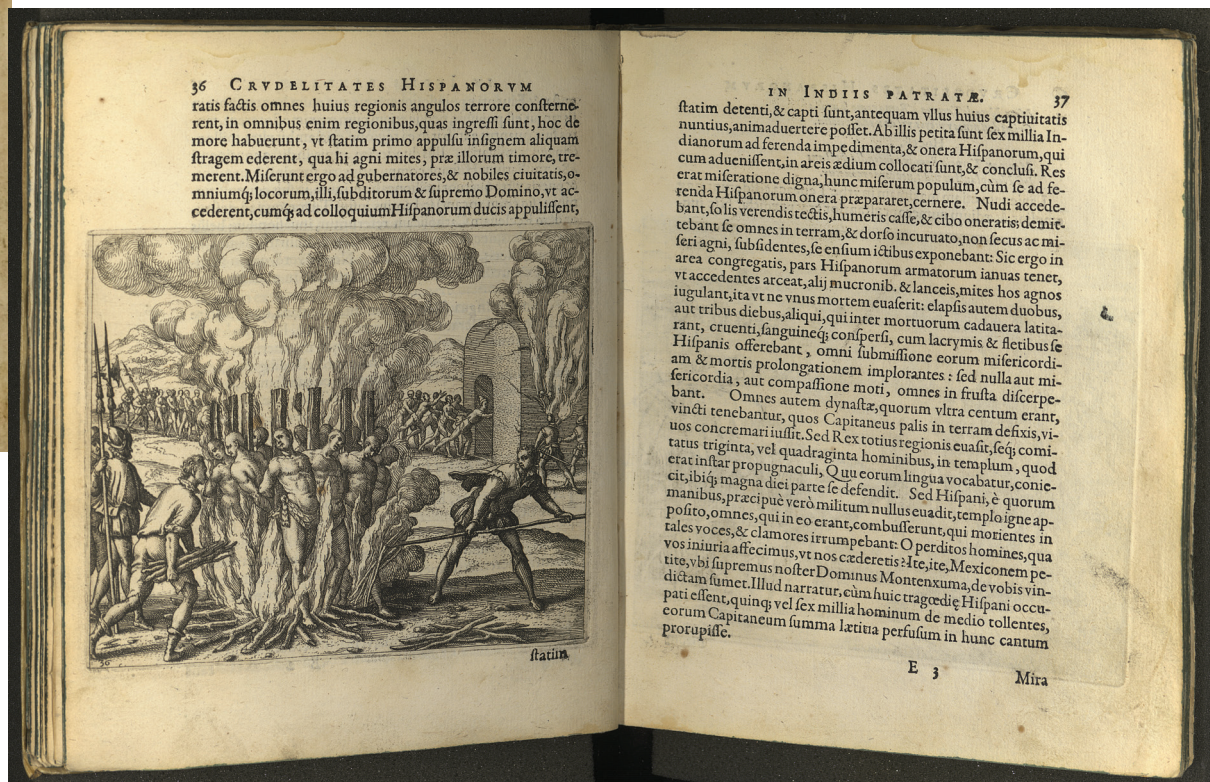
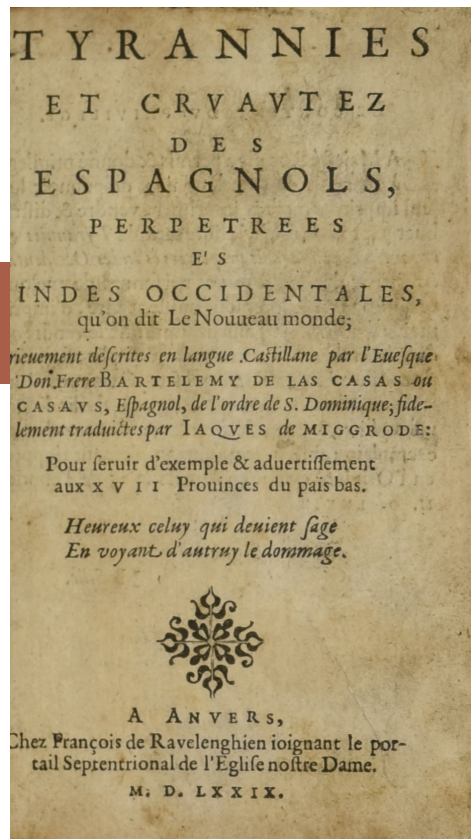
Le contrôle de l'information et de l'écrit deviennent des enjeux cruciaux en temps de guerre. Il s'agit d'une part de renforcer ou remonter le moral de son propre camp, justifier son engagement, mobiliser la population ; d'autre part de dénoncer les actions de l'adversaire, miner l'humeur de ses troupes. Dans les conflits du XX^e siècle, écrit et iconographie ont été largement mobilisés par les pouvoirs en place (gouvernement officiel ou occupant) dans les différentes zones du conflit. Mais ces initiatives ont été presque systématiquement contrées par une résistance qui usait des mêmes supports et des mêmes méthodes, mais avec des moyens différents. Dès le premier conflit mondial, la presse clandestine se diffuse sous le manteau, pour apporter une information différente aux populations qui n'avaient officiellement accès qu'à la presse censurée, autorisée. Plus tard, l'œuvre de propagande du *Front de l'Indépendance* en Belgique, durant la Seconde Guerre mondiale, a-t-elle contribué à la diffusion, au sein de la population, d'informations venant corriger celles qui avaient été publiées par l'occupant, appelant à la résistance, dénonçant les exactions allemandes. D'autres initiatives ont vu le jour au sein d'autres groupements de résistance. Quel que soit le conflit, les supports étaient multiples et les moyens de diffusion variés : tracts

largués au-dessus des zones occupées (*Tracts du Front de l'Indépendance adressés aux étudiants de l'Université*), brochures argumentées (*L'art de mentir*), ou journaux clandestins (*La Libre Belgique, Liberté, L'élastique*).

Enfin, si c'est à la sphère politique que l'on pense d'emblée en évoquant la contestation à travers le temps, cette dernière s'exprime bien sûr dans tous les domaines. En matière religieuse, par exemple. La Réforme de Luther est un exemple emblématique de contestation de l'ordre établi, dans le monde chrétien du XVI^e siècle, qui aboutira à la séparation des courants catholique et protestant. De manière plus pointue, les *Provinciales* de Pascal s'intègrent dans le débat de longue haleine entre jansénistes et jésuites dans

l'Église catholique. Dans un autre domaine, thèses et contre-thèses sont à la base même de la construction de la Science depuis l'Antiquité : Copernic a démontré l'inexactitude du géocentrisme des penseurs antiques et médiévaux ; Darwin a proposé sa théorie de l'évolution contredisant la pensée créationniste... L'Art, de par le caractère subjectif du beau, est lui aussi sujet à débats, discussions et critiques. La littérature, par les thèmes abordés ou ses formulations, peut susciter l'admiration ou choquer, jusqu'à en être censurée.

La contestation est finalement inhérente à toute vie en société, poussant celle-ci à une remise en question, une prise de conscience, à l'évolution, au changement.



Bartholomé de Las Casas, *Narratio regionum indicarum per Hispanos quosdam devastatarum verissima*,

Francfort, T. de Bry, 1598, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, R271B).

Ouvert p. 36-37, gravure illustrant les exactions commises par les Espagnols.

Bartholomé de Las Casas, *Tyrannies et cruautéz des espagnols perpetrees es Indes occidentales, qu'on dit le Le Nouveau monde*,

Anvers, François de Ravelenghien, 1579, 8° (Liège, Bibliothèques ULiège, XXIII.152.1).

Page de titre.

Bartholomé de Las Casas, né à Séville en 1474, embarque au début du XVI^e siècle vers l'île de Saint-Domingue, puis de Cuba où il s'installe comme colon. À la tête d'une propriété agricole, il fait exploiter sa terre par des Indiens réduits en esclavage. Il est toutefois progressivement gagné par l'effroi et l'écœurement : la brutalité du travail forcé auquel sont soumis les Indiens le pousse à proposer au roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, des propositions de réformes destinées à préserver les Indiens des excès du colonialisme et à permettre la cohabitation pacifique entre les communautés. En vain. Cortès conquiert le Mexique et puis Pizarro le Pérou : tous deux mettent l'Amérique centrale et du Sud à feu et à sang. Bien décidé à faire changer les choses, Bartholomé de Las Casas rejoint alors l'ordre des Dominicains, le premier ordre missionnaire à avoir pris la défense des Indiens, et commence une opération de lobbying intense en faveur des Indiens. Armé de preuves flagrantes des abus de la colonisation, il bombarde la Cour et le Conseil des Indes de pétitions, de mémorandums, de notes... C'est dans ce contexte qu'il rédige, en 1542, la *Brevísima relación de la destrucción de las Indias* (*Très brève relation de la destruction des Indes*) : ce texte manuscrit est destiné à attirer l'attention du successeur de Ferdinand, Charles Quint. Il y décrit les colons comme des diables qui cultivent l'enfer en Amérique. Ce brûlant cri d'alarme, probablement excessif mais très efficace, émeut le roi qui tente, sans succès, de réformer le système colonial mis en place en Amérique. Les colons, en effet, s'opposent à toute espèce de réforme et attaquent violemment les principes défendus par Las Casas autant que les lois qu'ils ont inspirées. Las Casas rejoint alors l'Espagne où il est invité à prendre part, en 1550, à la très célèbre Controverse de Valladolid qui l'oppose au théologien Sepulveda : c'est Charles Quint qui a provoqué le débat en poussant les deux hommes à définir, devant un jury d'experts, la manière dont devrait être menée la conquête du Nouveau Monde. Las Casas ne parvient pas à convaincre le jury et quitte le débat sans avoir obtenu gain de cause. Voyant ses thèses désavouées, il publie sa *Très brève relation de la destruction des Indes* (1552), jusqu'alors restée manuscrite. Étonnamment, le texte connaît dans un premier temps un faible retentissement en

Europe. Mais quand les protestants des Pays-Bas espagnols se révoltent contre leur roi, les choses prennent un tout autre tour. En 1578, Jacques de Migrode propose une traduction en néerlandais suivie l'année suivante d'une traduction en français sous le titre provocateur de *Tyrannies et cruautés des Espagnols... pour servir d'exemple et d'avertissement aux XVII provinces du Pays-Bas* (Anvers, 1579) : le calviniste flamand récupère en effet le texte de Las Casas pour en faire un puissant instrument de la propagande anti-espagnole et insinuer que les excès des Espagnols en Amérique pourraient très bien se reproduire dans les Pays-Bas afin de réduire les protestants au silence. Vingt ans plus tard, les frères de Bry, Liégeois calvinistes qui ont fui à Francfort, proposent à leur tour une traduction allemande ainsi qu'une traduction latine (Francfort, 1598), illustrées cette fois par des gravures destinées à témoigner du caractère particulièrement épouvantable des exactions espagnoles. À nouveau, l'argument indien n'est qu'un prétexte : par ces gravures spectaculaires, Théodore de Bry dénonce d'abord les violences auxquelles sont soumis ses condisciples. Ces gravures rencontrent un succès inouï et sont régulièrement republiées par la suite. Le texte de Las Casas, ignoré en Espagne et en Amérique, connaît, grâce à ces traductions et illustrations des révoltés des Pays-Bas, une diffusion de grande ampleur et nourrit, pendant plusieurs décennies, les campagnes anti-espagnoles menées dans le reste de l'Europe...

A. Delfosse

LAS CASAS Bartholomé de, *Très brève relation de la destruction des Indes*, introduction de Roberto Fernandez Retamar, Paris, La Découverte, 1996.

RAGON Pierre, « La Très brève relation de la destruction des Indes et ses lecteurs européens (1578-1701) », in *Penser l'Amérique au temps de la domination espagnole. Espace, temps et société (XVI^e-XVII^e siècle)*. Hommage à Carmen Val Julian, Paris, L'Harmattan, 2011.

Dialogue du cardinal de Richelieu. Voulant entrer en paradis et sa descente aux enfers. Tragi-comédie,

Paris, 1643, 8° (Liège, Bibliothèques ULiège, R14419B).

Ouvert sur la p. 1.

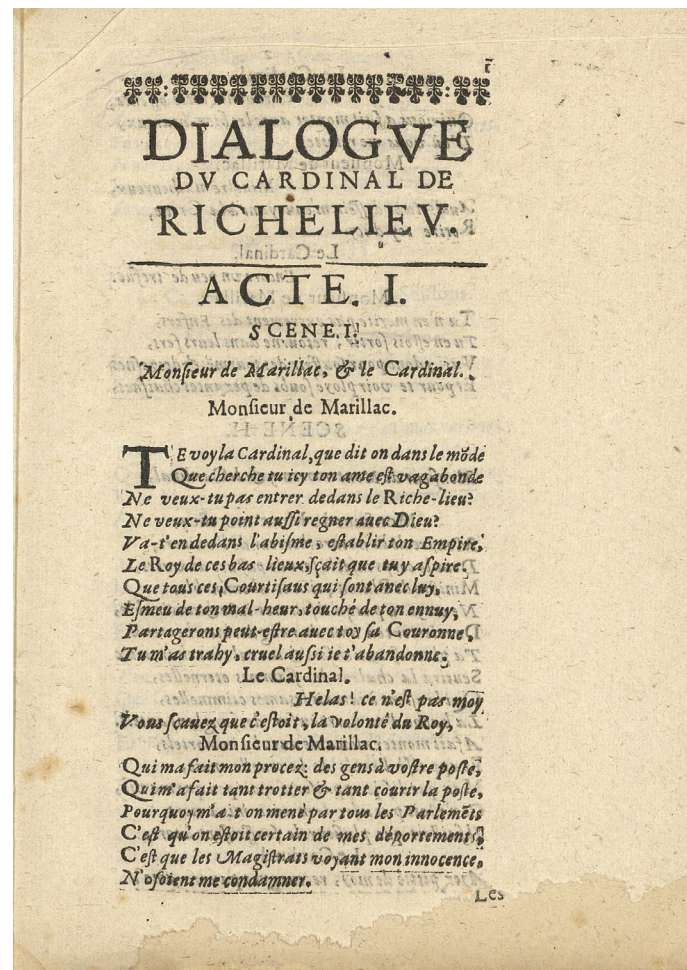


Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, fut pendant 18 ans le principal ministre de Louis XIII (1624-1642). Cet homme d'état brillant, dit « l'homme rouge » en référence au pourpre de ses habits cardinalices, travailla à faire de la France le plus puissant royaume d'Europe et à consolider nettement le pouvoir royal. Dans une Europe toujours en guerre, il fut l'agent du renforcement de l'autorité absolue du roi, ce chef de guerre autorisé à prendre seul des mesures extraordinaires pour le bien public. Richelieu défend en effet une conception du pouvoir qui fait valoir la prééminence totale du roi sur toute autre forme d'autorité, lui qui ne partage sa souveraineté avec personne ni ne permet à personne de participer, avec lui, au processus politique.

Cette conception absolutiste du pouvoir se double de la conviction qu'il faut séculariser l'État. Le cardinal incarne en effet, dans l'action politique concrète, les théories les plus modernes : comme plusieurs penseurs des XVI^e et XVII^e siècles, il est convaincu qu'il ne faut pas confondre l'intérêt de l'État avec celui de l'Église. Pour cette raison, Richelieu, dont la foi est pourtant intense et sincère, établit fermement le principe selon lequel toute décision politique est indépendante de l'Église : le pouvoir s'exerce par la raison et toute action politique doit viser d'abord la bonne marche de l'État avant les intérêts de Rome. Cette conception sécularisée du pouvoir provoque l'hostilité. Du côté des catholiques dévots, on accuse alors Richelieu d'être l'héritier de Machiavel, de violer la morale, de privilégier la dissimulation, l'efficacité et l'opportunisme. Il devient sous le plume de ces ardents antimachiavéliens un agent du diable et son plaidoyer pour l'usage de la raison dans l'exercice du pouvoir est transformé en « raison d'enfer ». Les pamphlets attaquant Richelieu sont nombreux. Ce *Dialogue*, publié anonymement un an après la mort du cardinal chez un imprimeur inconnu, en fait partie : il montre le cardinal essayant d'entrer au Paradis, où il est accueilli par plusieurs de ses opposants qu'il a fait exécuter pour crime de lèse-majesté. Ceux-ci le renvoient aussi sec en Enfer : il y rejoint ses proches conseillers tandis que Pluton le salue comme son fils.

A. Delfosse

HILDESHEIMER Françoise, *Richelieu*, Paris, Flammarion, 2004 ;
Joël CORNETTE, *L'affirmation de l'état absolu (1492-1652)*,
Paris, Hachette, 9^e édition revue et augmentée, 2016.



Les louanges du cheval de Mazarin, qui le jetta par terre à son retour en France,

1652, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, R11212B).

Ouvert sur la p. 3.



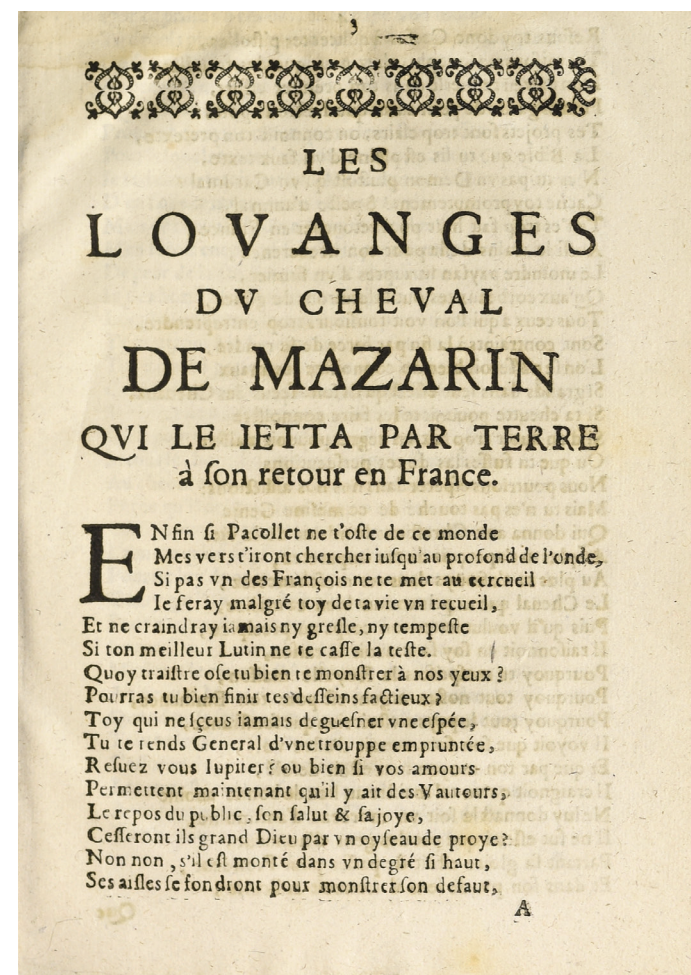
À la mort de Louis XIII (1643), quelques mois après celle de Richelieu, la monarchie française avance résolument vers l'absolutisme et s'impose comme la première puissance européenne. Pour y parvenir, le roi et son principal ministre ont bridé la noblesse, concentré les pouvoirs entre les mains du roi et fait peser sur les habitants du royaume une fiscalité très lourde destinée à financer l'effort de guerre. Le mécontentement gronde. Le nouveau roi, Louis XIV, n'a alors que 4 ans. C'est sa mère, Anne d'Autriche, qui, à la tête du conseil de régence, doit affronter cette vague de mécontentement et poursuivre la politique de son mari. Elle est soutenue par un ancien diplomate pontifical italien, devenu proche de Richelieu et qui s'est installé en France : le cardinal Jules Mazarin. Lorsque la régence veut imposer de nouvelles taxes, les cours souveraines se rebellent et décident de mettre la monarchie sous tutelle (1648) : c'est le début de longues séries de révoltes, à Paris et dans les provinces, que l'on appelle traditionnellement « la Fronde », alors même que la multiplicité des acteurs (parlementaires, princes et bourgeois), la complexité des événements et l'absence d'une ligne commune devraient nous inciter à parler plutôt « des Frondes ».

Cette guerre civile se double d'une guerre des mots. Pendant la Fronde, en effet, circulent des milliers de pamphlets, chansons, libelles, placards et autres textes polémiques sous forme de feuilles volantes ou de petits livrets distribués dans les rues de Paris ou criés par les colporteurs. Vite écrits, vite imprimés, vite écoulés, ces textes alimentent au jour le jour la polémique et participent ainsi aux combats. L'une de ces pièces, attribuée au poète Scarron, prend, sur le modèle de l'*Illiade*, le titre de *Mazarinade* (1651) : elle raconte l'épopée caricaturale du héros tout aussi caricatural qu'est Mazarin. C'est désormais sous le nom de « mazarinades » que l'on désigne les libelles de la Fronde qu'ils soient ou non hostiles à Mazarin.

Ces petites pièces satyriques et polémiques retinrent l'attention des collectionneurs : c'est ainsi que l'Université de Liège possède une très large collection de mazarinades parmi lesquelles l'on retrouve ces *Louanges du cheval de Mazarin* parues à la fin de la Fronde (1652). Ce très court texte condamne virulemment Mazarin qu'il veut maintenir loin du royaume : « Tes projets sont trop clairs, on connaît ton prétexte / La Bible que tu lis est pleine d'un faux texte / N'es-tu pas un démon plutôt qu'un cardinal ? / Cache toy

promptement o peste d'animal / Tu t'es trop fait haïr pour retourner en France ».

A. Delfosse



JOUHAUD Christian, *Mazarinades. La Fronde des mots*, 2^e édition, Paris, Flammarion, 2009.

Blaise Pascal, *Les provinciales ou les lettres écrites par Louis de Montalte, à un provincial de ses amis, & aux RR. PP. Jésuites : sur le sujet de la morale, & de la politique de ces pères,*

Cologne, Pierre de la Vallée, 1657, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, Th06969A).

Page de titre.

Revivifié par les réformes décidées lors du Concile de Trente, le catholicisme va connaître, tout au long du XVII^e siècle, une efflorescence spirituelle exceptionnelle, mais il va aussi être confronté à plusieurs clivages.

La conception théologique de l'homme est un des points de friction. Certains courants, qui s'inspirent des écrits de saint Augustin, insistent sur la grandeur de Dieu et sur la corruption profonde de l'homme consécutive au péché d'Adam. À l'inverse, des théologiens principalement issus de l'ordre de jésuites insistent sur la liberté de l'homme en minorant le rôle de la grâce divine.

La morale est un autre grand sujet de divergence. Les rigoristes, souvent augustiniens, s'opposent aux tenants d'une morale plus humaine et plus accommodante, parmi lesquels on retrouve les jésuites.

Le débat relatif à de ces deux thèmes se cristallise à partir de 1640 autour des écrits très augustiniens de l'évêque d'Ypres Cornélius Jansénius. Après une condamnation pontificale en 1653 de thèses qui lui sont attribuées, l'affaire s'envenime et divise profondément les milieux religieux français. Les défenseurs de Jansénius, bientôt appelés « jansénistes » s'opposent à des théologiens et des religieux, au premier rang desquels se trouvent les jésuites.

À la fin de l'année 1655, les jansénistes se retrouvent en mauvaise posture : leur plus célèbre théologien, Antoine Arnauld (1612-1694), semble à la veille d'être condamné par la Sorbonne, qui est la faculté de théologie de l'Université de Paris. Face à une partie qui paraît jouée d'avance, les jansénistes décident de faire appel à l'opinion publique, plus exactement aux groupes sociaux qui façonnent alors l'opinion, à savoir la noblesse et la bourgeoisie cultivée.

Entre janvier 1656 et mars 1657 paraissent dix-huit « Lettres écrites par un provincial à un de ses amis ». Ces lettres anonymes, fictives pour la plupart, sont en fait des pamphlets. Elles ont été rédigées par Blaise Pascal (1623-1662), un jeune mathématicien et physicien qui, à la suite d'une expérience mystique, a décidé de se consacrer à la religion.

Les *Provinciales* connaissent immédiatement un succès retentissant. Pascal, dont la plume est éblouissante, parvient à

allier l'ironie à l'érudition et réussit la vulgarisation de questions théologiques, une belle gageure ! Au fil des lettres, en étendant le débat à la question de la morale relâchée et à leur application par les jésuites, il élargit son audience tout en accentuant la tonalité comique de son propos.

Dans la France du XVII^e siècle, toute publication est soumise à une approbation officielle tandis que la religion est une affaire d'État. Pour échapper à la censure, les *Provinciales* vont être imprimées et diffusées illégalement, faisant encourir de grands risques à leurs imprimeurs et diffuseurs clandestins.

Les *Provinciales* se présentent sous la forme de petites brochures *in-quarto* de huit pages. Chaque lettre va être imprimée très rapidement, souvent de nuit, sur plusieurs presses simultanément. Les différentes lettres font aussi l'objet de plusieurs tirages successifs, au fur et à mesure que les stocks s'épuisent. Tous ces tirages, dont la composition a dû à chaque fois être faite à la hâte, présentent entre eux de légères différences : coquilles, modification d'un mot, etc. Certaines fautes ont même été corrigées à la plume juste avant la diffusion.

À la fin de la campagne des *Provinciales*, les exemplaires des différentes lettres qui n'avaient pas encore été diffusés sont rassemblés et regroupés en un volume doté d'une page de titre sous le titre *Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères* et indiquant l'adresse fictive « A Cologne, chés Pierre de la Vallée, MDCLVII », constituant l'édition originale de l'œuvre. L'exemplaire de l'Université de Liège portant la cote Th.6969A en est un des exemplaires.

Comme ceux-ci ont été constitués sur la base des stocks encore disponibles des différentes lettres, ils présentent entre eux des différences car, de l'un à l'autre, chacune des lettres peut provenir de tirages différents. L'édition originale des *Provinciales* est donc multiple et chaque exemplaire peut présenter quelques caractéristiques uniques. Un beau cas d'école pour les historiens du livre et les philologues.

F. Vanhoorne

LES PROVINCIALES

OV

LES LETTRES ESCRITES

Par

LOVIS DE MONTALTE,

A

VN PROVINCIAL DE SES AMIS,

&

AVX RR. PP. IESVITES:

Sur le sujet de la *Morale*, & de la *Politique* de ces Peres.

ex Librio 1^o Libri p^osecuti prope' Vicus

1771

*Ex Libris
Laurentii
Congregationi S.*



*Domni Francisci
Murray, Benedictini
vit omi et h. y. dulphi
1791.*

A COLOGNE,

Chés PIERRE de la VALLEE,

M. DC. LVII.



Chroniques de Port-Royal, n° 58, *La campagne des Provinciales, 1656-1658 : actes du colloque de Paris, 19-21 septembre 2007*, Paris, Société des amis de Port-Royal, 2008.

PASCAL Blaise, *Les Provinciales*, éditées par LOUIS COGNET et GÉRARD FERREYROLLES, Paris, Bordas, 1992 ; FERREYROLLES Gérard, *Blaise Pascal : Les Provinciales*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.



Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du Parti communiste*,

Bruxelles, Bibliothèque populaire, 1896 (Liège, Bibliothèques ULiège, 12764A).

Ouvert sur la première page.

Le *Manifeste du Parti communiste* rédigé par Karl Marx et Friedrich Engels parut à Londres en 1848. Il s'ouvre sur une phrase demeurée fameuse : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de luttes de classes ». Pour les deux auteurs, l'évolution des sociétés qui ont précédé « la société bourgeoise moderne » a été déterminée par des antagonismes entre groupes sociaux distincts, aux intérêts opposés. La particularité de l'« époque bourgeoise », à cet égard, est d'avoir « simplifié » ces antagonismes pour les réduire à l'affrontement de deux classes : la bourgeoisie, d'un côté, le prolétariat, de l'autre. Appartiennent à la bourgeoisie ceux qui possèdent les moyens de production (dénommés plus tard « capitalistes »), appartiennent au prolétariat ceux qui ne possèdent que leur force de travail et sont contraints de la vendre pour subsister.

L'intention du *Manifeste* est double, à la fois théorique et pratique. Théorique puisqu'il s'agit de replacer la lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat dans le cadre d'une théorie générale de l'histoire fondée sur l'analyse de la structure économique des sociétés. Pratique dans la mesure où cette théorie est censée donner au prolétariat une conscience claire de sa situation et du rôle qu'il est appelé à jouer dans l'histoire.

Pour Marx et Engels, le rôle dévolu au prolétariat est de mettre un terme à l'exploitation qu'il subit, en abolissant la propriété privée des moyens de production. Pour ce faire, le prolétariat devra conquérir le pouvoir politique et se servir de celui-ci pour arracher à la bourgeoisie les moyens de production dont elle s'est accaparée au cours de l'histoire. Ceux-ci seront alors centralisés entre les mains de l'État, « c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante ».

Si la révolution communiste ne peut s'opérer sans violence, elle représente aux yeux de Marx et Engels la promesse d'un monde d'où celle-ci aura disparu. En effet, en supprimant les antagonismes de classes, la révolution communiste fera advenir, selon eux, une société « dans laquelle le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous ». C'est dire que le prolétariat, dont les forces restent encore à rassembler, est vu par eux comme le véritable agent du progrès de l'humanité.

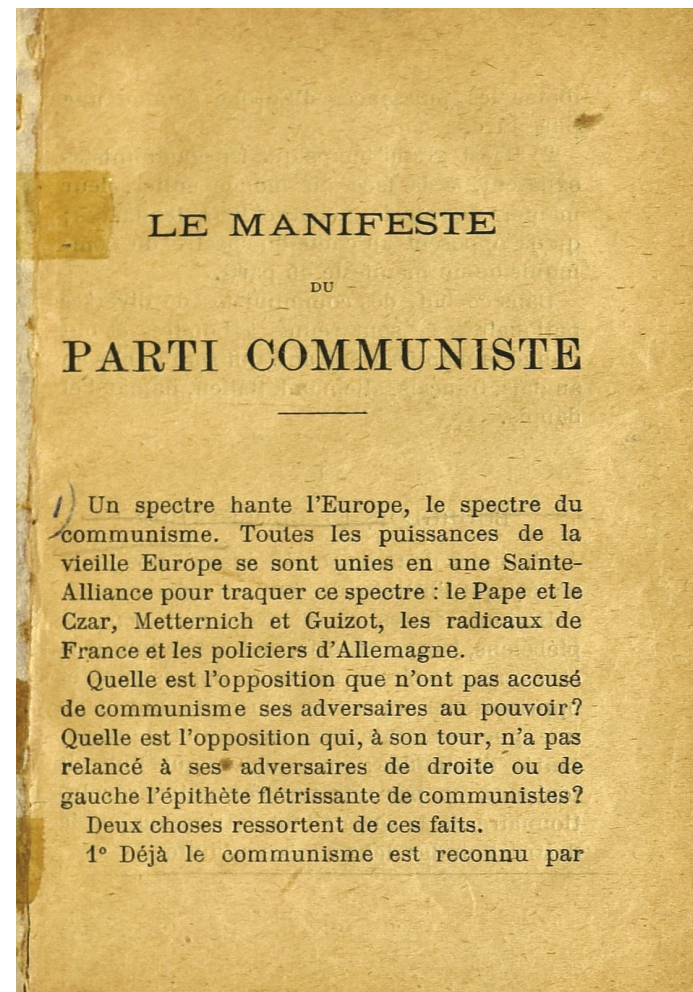
P. Palermini

BISMANS Francis, « Le *Manifeste* et les révolutions de 1848 », *Cahiers marxistes* n° 210, sept.-oct. 1998, pp. 31-73.

BALIBAR Étienne, « Lutte des classes », in LABICA Georges (dir.), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, P.U.F., 1982, pp. 526-534.

ANDREAS Bert, *Le Manifeste Communiste de Marx et Engels. Histoire et Bibliographie, 1848-1918*, Milan, Feltrinelli Editore, 1963.

MARX Karl, ENGELS Friedrich, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, Éditions sociales, coll. « Classiques du marxisme », trad. LAFARGUE Laura, revue par TAILLEUR Michèle, 1976.



Petitie van de Gentse patriotten tegen de kandidatuur van prins Leopold van Saksen-Coburg voor de Belgische troon,

31 mai 1831 (Gand, Universiteitsbibliotheek, BIB.G.011728).

Ouvert aux f. 3-4, fin du texte et signatures.



L'accession au trône de Léopold I^{er} en Belgique, en 1831, n'allait pas de soi. De nombreux événements auraient pu en décider autrement. La révolution de 1830 aboutit à la constitution d'un Congrès national qui se prononce également en faveur de la monarchie constitution-

Ce n'est qu'en second lieu que le Congrès national se tourna vers le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Toutefois, avant d'envisager un vote par l'assemblée, le gouvernement provisoire préfère d'abord sonder l'opinion du principal intéressé et des puissances étrangères, afin d'éviter un nouveau



nelle représentative et exclut la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique. En quête d'un souverain pour le nouveau pays dès janvier 1831, le Congrès ne porte pas directement son attention sur Léopold I^{er}. Son premier choix est le duc de Nemours, mais son père, le roi Louis-Philippe, annonça qu'il ne le permettrait pas.

revers. À partir du 25 mai, le nom du prince Léopold est proposé au Congrès ; les discussions sur son élection dureront toutefois plusieurs jours.

Dans cet intervalle de temps, le Congrès est sollicité à plusieurs reprises par des citoyens de tout le pays, soucieux de faire entendre leur voix. Ainsi, le 26 mai, un « grand

nombre» de membres de la garde civique de Bruxelles demande que le Congrès élise le prince de Saxe-Cobourg pour roi des Belges. Deux jours plus tard, trois nouvelles pétitions, l'une de l'état-major et des officiers de la garde civique de Gistel, la seconde de la compagnie de volontaires de Virginal et la dernière du comité de commerce et d'industrie de Bruxelles, supplie le congrès d'élire le prince. Le 30 mai, l'administration communale et 85 habitants de Tubize se prononcent pour à nouveau, mais pour la première fois, les habitants de Tournai se prononcent contre l'élection de Léopold. Le 31 mai et le 1^{er} juin, habitants de Quiévrain, Genappe et Maastricht soutiennent à nouveau le candidat. Enfin, le 3 juin, la pétition des patriotes gantois est communiquée au Congrès en entrée de séance. Elle ne constitue donc pas une tentative isolée.

Que demandaient ces patriotes ? « De remettre l'élection du chef de l'état à l'époque où la valeur trop longtemps comprimée de nos braves aura purgé notre territoire des hordes ennemies qui l'infestent encore et de repousser à tout prix la candidature vicieuse du prince Léopold de Saxe-Cobourg ». À l'époque, les troupes hollandaises occupent en effet encore quelques parties du territoire belge de différentes provinces. Le 30 mai, le Congrès envisage même la possibilité d'ajourner l'élection du chef de l'état pour entamer une guerre immédiate. Possibilité écartée, le Congrès lui préférant une élection immédiate et une négociation ultérieure.

Les comptes-rendus des discussions du Congrès laissent penser que ces pétitions n'ont eu que peu d'influence dans les débats de l'assemblée : s'ils ont pu être lus et pris en compte par ses membres, ils n'en font en tout cas pas mention dans les discussions. Quoiqu'il en soit, le lendemain de la réception de la pétition gantoise, le débat est clos : la Belgique a choisi son roi.

S. Simon

NOTHOMB Jean-Baptiste, *Essai historique et politique sur la révolution belge*, Bruxelles, J. P. Meline, 1833, 409 p.

THONISSEN Jean Joseph, *La Belgique sous le règne de Léopold I^{er} : études d'histoire contemporaine*, t. 1 : 1815-1832, Louvain, Vanlinthout et Peeters, 1861, 336 p.

HUYTTENS Émile (éd.), *Discussions du Congrès national de Belgique, 1830-1831*, t. 3 : 29 mars-21 juillet 1831, Bruxelles, Société typographique belge, 1844, 636 p.

Tracts du Front de l'Indépendance à destination des étudiants de l'Université de Liège,

1943-1944 (Liège, Bibliothèques ULiège).

Tracts n° 2, 15 et 30 du dossier.

Mouvement de résistance lancé sous ce nom en 1942, le Front de l'Indépendance (FI) trouve ses racines au printemps 1941, lorsque le Parti communiste clandestin change de tactique et entreprend de rassembler tous ceux qui veulent chasser l'occupant. S'il a du mal à convaincre les groupements déjà organisés et parfois politisés, il fédère les volontés plus individuelles, s'adressant à chaque catégorie socio-professionnelle et proposant une panoplie d'actions allant de la distribution de tracts ou de journaux clandestins au sabotage, en passant par la grève. Organisé en comités régionaux et locaux, présent dans les usines et les entreprises à travers les Comités de lutte syndicale, le FI crée aussi un Rassemblement national de la Jeunesse et accentue sa présence quand l'occupant décide d'imposer le travail obligatoire en Allemagne (6 octobre 1942). Il privilégie alors l'action directe via ses Milices patriotiques (MP) et ses Partisans armés (PA) et, après une épreuve de force, accepte, au printemps 1944, de reconnaître la primauté du gouvernement belge de Londres, qui l'adoue.

Les documents présentés ici font partie d'un ensemble de tracts répandus par le FI en région liégeoise. Glissés dans les boîtes aux lettres ou distribués discrètement de la main à la main, ceux-ci visent à soutenir le moral de la population, à galvaniser son esprit de Résistance et à se jouer de l'occupant. Les trois tracts sélectionnés ciblent les étudiants universitaires et leurs parents. À l'automne 1940, les diverses universités du pays ont décidé de rouvrir leurs portes. Quant aux Nazis, ils ont l'ambition d'en faire progressivement des institutions culturelles à leur solde et commencent par en exclure les professeurs juifs et par y imposer quelques professeurs invités allemands. Toutefois, les rapports se tendent avec l'ULB qui cesse ses activités en novembre 1941 alors que les autres universités restent relativement passives. La donne change lorsque le travail obligatoire vient menacer les étudiants, notamment ceux de première année qui, en 1943, devraient prêter six mois, du 1^{er} mai au 31 octobre. Les universités protestent en vain et les associations étudiantes cherchent à saboter le processus. À Liège, le 17 mars 1943, ils subtilisent les fiches d'inscription conservées au Rectorat, grâce aux informations du recteur Léon Graulich, compliquant ainsi la tâche de l'occupant et de l'Office national du travail (ONT).

Le premier tract [15], signé par les Intellectuels du FI en mars 1943, appelle les étudiants à la prudence et à la discrétion pour éviter d'éventuelles rafles allemandes, motivées

par le faible nombre d'inscriptions volontaires à l'ONT. Le deuxième [30], émanant de Justice Libre, s'adresse aux étudiants et à leurs parents pour leur recommander de ne pas céder au chantage et de ne pas répondre aux réquisitions. Enfin, le troisième tract [2], diffusé en janvier 1944, déplore l'exécution par l'ennemi d'un étudiant, Jean Hansen, et appelle les autres à saluer sa mémoire en s'abstenant de fréquenter les cours le 25 janvier. Commandant du 1^{er} Bataillon des PA de Liège, Hansen faisait partie d'un groupe de résistants livrés à la police allemande le 15 novembre 1943 au Pont de Seraing et fusillés le 11 janvier 1944.

C. Lanneau

GOTOVITCH José, « Front de l'Indépendance », in ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille, 2008, pp. 198-201.

MARTIN Dirk, « Universités », in ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille, 2008, pp. 449-450.

BALACE Francis, « Aspects de la Résistance en Province de Liège », in *La mémoire. Nos libertés retrouvées*, Liège, Service des Affaires culturelles de la Province de Liège, [1994], pp. 75-101.

DESONAY Fernand, HARSIN Paul et PAUWEN Joseph, *L'Université de Liège pendant la guerre*, Liège, Secrétariat de l'Association des Amis de l'Université de Liège, [1948 ?].

ETUDIANTS
ETUDIANTES

Développant leur programme de réduction de notre population en esclavage au profit du peuple seigneur et de sa guerre, les bandits hitlériens ont résolu de mettre la main sur vous.

Affaiblis par leurs pertes terribles, ils sont incapables d'assurer l'exécution de leur décision. Ils ont demandé à vos recteurs et directeurs de faire pour eux leur ignoble bosogne. Vos recteurs et directeurs s'y sont refusés. Fidèles à leur tactique basée sur la conviction outragée de notre veulerie, ils vous invitent maintenant à aller effectuer vous-mêmes la livraison de vos personnes !

Y en aura-t-il parmi vous qui pousseront jusque là la honte et la volonté de suicide ?

On vous promet, si vous obéissez, de ne pas vous envoyer en Allemagne. On vous menace, si vous n'obéissez pas, de couper votre ravitaillement. Des pleutres font courir le bruit que les Allemands arrêteront, à votre défaut, vos parents.

Ne vous laissez pas énuoyer par ces manoeuvres !

Rappelez-vous qu'il y a quelques mois, lorsqu'elle a amorcé ses réquisitions de main d'oeuvre, l'autorité allemande a solennellement affirmé qu'il s'agissait exclusivement de travail en Belgique. Toute la presse à son service a fait chorus. Sur la foi de ses affirmations, des industriels, des administrations publiques dressèrent des listes d'employés et d'ouvriers. Où sont aujourd'hui ces employés et ces ouvriers ? Tous en Allemagne.

Par suite d'un manque de moyens de transport, par suite de la destruction par la RAF, des voies de communication, par suite de l'imminence d'un débarquement anglais qui repoussera la Wehrmacht à l'intérieur de ses frontières, c'est en Allemagne que les bandits hitlériens ont besoin de vous. C'est en Allemagne qu'ils vous enverront. Leurs sourires d'aujourd'hui ont seulement pour but de vous déterminer à leur faciliter la confection de leurs listes, de vous déterminer à vous livrer.

C'est en Allemagne, dans l'enfer des usines bombardées, qu'ils vous mettront à genoux, loin de vos vôtres, privés de tout appui, de toute possibilité de défense, vous faisant servir à tous leurs besoins, vous plaçant en otages devant les objectifs de l'aviation alliée, qui ne pourra pas reculer sous ce chantage, vous infligeant, à la moindre incartade, des tortures dont ils nous offrent en Belgique même déjà le spectacle : savez-vous que journellement dans les officines de répression en Allemagne, l'on suspend des malheureux pendant des heures par les poignets ou par les pouces jusqu'à ce que les tissus se déchirent, on les bat, ainsi suspendus, avec des lanières, on leur brise les dents ?

Savez-vous que d'innombrables lettres de femmes transportées en Allemagne ont aujourd'hui révélé qu'on s'efforce de les contraindre à la prostitution ?

Parents !

Allez-vous laisser courir à vos enfants de pareils périls ? Les protégez-vous moins bien que les bêtes leurs petits ?

Etudiante, Etudiant ! On ne peut pas vous priver de votre ravitaillement. Les services de ravitaillement sont aux mains des administrations belges. Un arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles a déclaré que ces administrations commettraient une illégalité en déferant aux injonctions allemandes tendant à priver un habitant de ses timbres de rationnement. Les services de ravitaillement ne défereront pas à ces injonctions car, en le faisant, elles enfreindraient notre code pénal et les patriotes ont annoncé qu'ils châtieraient immédiatement et avec la dernière rigueur, les fonctionnaires qui s'y prêteraient.

APPEL AUX ETUDIANTS.

Les démarches entreprises auprès des autorités allemandes à l'initiative courageuse de notre Recteur, n'ont pas amené de résultat qui puisse donner satisfaction aux étudiants. Mais la mesure que l'occupant à prise, en l'occurrence la remise au 27 Mars de la clôture des inscriptions à l'O.N.T., est d'abord l'aveu non déguisé de sa déception : le nombre des inscrits est beaucoup trop faible et il espère en un nouveau délai. C'est ensuite une marque d'impuissance car pourquoi accorderait-il une faveur précisément aux réfractaires pour lesquels il avait prévu une mesure de rigueur.

Etudiants, qui avez refusé d'obtempérer aux décisions de l'ennemi, votre attitude ferme est la bonne et est digne de tous les éloges. Elle déroute l'adversaire qui a sous-estimé votre patriotisme. La résistance à toutes ses mesures se commande de plus en plus : c'est cette semaine qui confirme la déception de l'occupant.

Mais soyez prudent. Non seulement, ne vous présentez pas à l'Université qui est l'endroit le plus favorable pour les rafles comme à Nimègue et à Leyde, mais n'en fréquentez pas les abords, évitez le centre de la ville. Pas de rassemblement, ni pennes, ni bérets, ni insignes.

Vivent les Etudiants !!!!!

Les Intellectuels du Front de l'Indépendance.

AUX ETUDIANTS,

L'Université est en deuil.

Un de nos meilleurs camarades, Jean HANSEN, vient d'être fusillé par l'ennemi.

Il était à la fois le plus cordial des amis et le plus combattif des patriotes.

Jusqu'à l'exécution de la sentence, son courage fut exemplaire.

Son souvenir restera vivace parmi nous.

Dans le calme et la dignité, en hommage à sa mémoire et en signe de protestation contre une ignoble barbarie, les étudiants en médecine de toutes les années désertent les cours et cliniques pendant toute la matinée du mardi 25 janvier.



Liberté ! Organe de la fédération liégeoise du Parti Communiste de Belgique,

Liège, n° 27, décembre 1941 (Liège, Bibliothèques ULiège).



Né en 1921, le Parti communiste de Belgique a connu un certain essor au fil des années 30, capitalisant notamment sur son rôle dans plusieurs vagues de conflits sociaux. En 1936, il bondit de trois à neuf députés à la Chambre. Fort de 8.000 membres dans tout le pays, il s'aligne sur Moscou et applaudit le Pacte germano-soviétique de 1939. Après le déclenchement de la guerre européenne, les communistes sont considérés comme des ennemis de l'intérieur et poursuivis par la police d'une Belgique qui tente de rester neutre. Au printemps 1940, au début de l'occupation, certains journaux communistes cherchent à réparaître légalement mais les Allemands coupent court à ces velléités. C'est donc dans la presse clandestine que leurs idées vont s'exprimer, dès l'automne, dans des journaux dits « de libération sociale et nationale » dévoués à l'URSS et fustigeant l'impérialisme des deux camps. Début 1941, renaissent *Le Drapeau Rouge* et *De Roodde Vaan*, organes historiques qui seront, jusqu'à la Libération, les clandestins communistes au plan national.

Après le 22 juin 1941 et l'invasion de l'URSS, les communistes belges, désormais pourchassés par l'occupant, s'inscrivent dans une logique de lutte armée et, plus largement, de Résistance qui passe notamment par la multiplication des journaux clandestins. Ainsi, près de 100 titres, sur

675 clandestins au total, sont directement liés au PCB ou aux Jeunes communistes, auxquels on peut adjoindre les 88 organes des Comités de lutte syndicale et les plusieurs dizaines de titres liés au Front de l'Indépendance (FI), mouvement initié par les communistes et au sein duquel leur influence est forte.

En région liégeoise, où le PCB était associé, avant la guerre, à la gestion de la Province et où il totalisait plus de 15% des voix, l'organe fédéral

est *Liberté !*. Fondé et dirigé par Raymond Geenen jusqu'à son arrestation en décembre 1942, il compte environ 60 numéros, imprimés ou stencillés, entre l'automne 1940 et la Libération. Sa périodicité et son tirage varient en fonction des aléas de la répression mais il est régulièrement diffusé à près de 10.000 exemplaires. En mai 1941, *Liberté* est le porte-voix de la grève dite « des 100.000 » qui marque l'histoire du bassin liégeois.

Le numéro présenté est le 27^e, daté de décembre 1941. L'accent y est mis sur le combat social des mineurs, sur la situation dans diverses entreprises de la région et sur la question du ravitaillement, sans négliger le cours de la guerre sur tous les fronts. En page 6, les incitations à la dénonciation (« Au Piloni, les traîtres ! ») voisinent avec les appels au sabotage et à la désertion. En première page, l'éditorial salue l'essor à Liège du Front wallon pour la Libération du Pays et de son organe clandestin, *La Meuse*. Ce Front wallon est la matrice liégeoise du FI, misant sur la fibre antifasciste et régionaliste pour tenter de rassembler largement la Résistance locale sous l'égide des communistes.

C. Lanneau



Adolf Hitler et Joseph Goebbels, *L'art de mentir. Petit manuel à l'usage de tous ceux qui s'exercent à l'art délicat du mensonge, illustré de quelques exemples choisis, dus à la plume des « Maîtres du Monde. »*,

Bureau d'Information Anglo-Américain, [1944 ?] (Liège, Bibliothèques ULiège, 26917A).

Ouvert sur la p. 29, dénonciation de la censure allemande.

L'*art de mentir* est une brochure de contre-propagande de 35 pages, publiée par le « Bureau d'information anglo-américain » à destination des populations francophones des zones occupées par les Allemands, vraisemblablement en 1944.

La publication est divisée en trois parties. L'introduction dresse d'emblée l'objectif de la brochure : confirmer qu'Hitler et Goebbels sont les plus grands menteurs de l'Histoire. Alors que *Mein Kampf* était déjà la « Bible du mensonge », les auteurs dénoncent la propagande allemande diffusant chaque jour des mensonges exemplaires tant à la radio que dans la presse écrite. La seconde partie, très courte, est intitulée « Préceptes » : y sont listées des citations extraites de *Mein Kampf* et plaçant le mensonge comme instrument utile du pouvoir nazi.

Enfin, l'essentiel de la brochure est constitué d'exemples choisis de mensonges réussis. Les auteurs reprennent pédagogiquement des déclarations officielles nazies de 1933 à 1942 et mettent en lumière les contradictions. La déclaration est en noir, le texte qui la dénonce est en rouge. Le mensonge peut être révélé par une phrase des auteurs, une déclaration nazie postérieure ou, à neuf reprises, par une caricature parlant d'elle-même.

La plupart des événements de la guerre sont abordés : les invasions de différents pays, dont la Belgique ; le front de l'Est ; la politique culturelle nazie (langue, éducation, arts, religion) ; l'économie ; les libertés.

Cette brochure illustre bien les initiatives de contre-propagande qui ont été menées par les forces alliées auprès des populations des territoires occupés pendant la Seconde guerre mondiale. Le conflit se démarque par l'usage massif de la propagande, intégrée dans l'action politique par les deux camps. Les États veulent assurer la conviction de leur propre camp et démoraliser l'adversaire. En tant que zone occupée, la Belgique devient le terrain d'un véritable combat entre propagandes. Face à la censure allemande, la résistance fournit déjà une multitude de publications, diffusant des informations qui ne seraient pas passées par les canaux officiels de l'occupant et dénonçant les mensonges ou dissimulations de ce dernier. Mais la contre-propagande viendra également de l'extérieur : les Alliés et le

gouvernement de Londres essaient de soutenir la résistance des Belges contre l'occupant. L'exemple le plus connu est celui de *Radio Belgique*, émettant depuis Londres. Mais la contre-propagande alliée passa également par la diffusion de tracts et autres écrits, largués par les aviations britannique et américaine.

Peu d'informations sont disponibles sur la production et la diffusion de *L'art de mentir*. Les dessins de la brochure sont signés de la main de Rowland Emmett, caricaturiste bien connu des Britanniques pour son travail dans le magazine *Punch*. Les dessins originaux sont conservés aux archives nationales britanniques, dans le fonds du Ministère de l'Information. Quant au texte, sa rédaction n'a pu être retracée. Toutefois, les mensonges dénoncés et leur contradiction sont bien connus alors : la plupart ont fait l'objet d'articles ou éditoriaux dans de nombreux journaux.

S. Simon



DI JORIO Irène, « Propagande », in ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Paris, A. Versailles, 2008, p. 355-360.

POPESCU-PUȚURI, Ion, « La propagande pendant les années de la seconde guerre mondiale. Méthodes, objectifs, résultats », in *XV^e Congrès international des Sciences historiques : rapports. III. Organismes internationaux affiliés et commissions internes*, Bucarest, 10-17 août 1980, p. 180.

« Emmet », in THE NATIONAL ARCHIVES. *The Art of War*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.nationalarchives.gov.uk/theartofwar/artists/emmet.htm> (page consultée le 29 janvier 2018).

The National Archives. INF 3. Ministry of Information : Original Art Work. Subseries : Political cartoons.



L'Élastique. Organe officiel de la Wehrmacht,

janvier 1944, 12 pages (Liège, Bibliothèques ULiège, R2135C).



De 1940 à 1944, le conflit et l'Occupation mettent un terme à une liberté chère aux Belges qui l'avaient fait inscrire dans leur Constitution dès 1831 : celle de la presse. Une censure forte est exercée sur toutes les publications, préventive ou *a posteriori*. La presse censurée est la seule qui soit autorisée et diffusée officiellement.

Dès l'été 1940 toutefois, des écrits clandestins sont diffusés « sous le manteau ». Sous diverses formes, cette presse clandestine vise à redresser le moral de la population et à contrebalancer la propagande allemande. Une partie ira jusqu'à inciter la population à une résistance plus active. Sa production est difficile : les tirages sont limités, la distribution est dangereuse.

Parmi les acteurs à l'œuvre dans cette presse clandestine, l'un des plus productifs sera le Front de l'Indépendance (FI). Mouvement de résistance populaire initié par le parti communiste en 1941 (mais rapidement rallié par des représentants d'autres mouvances), le FI s'organise en comités régionaux et locaux, sous une coupole nationale. Le Front accorde une importance fondamentale à la diffusion de leurs idées par la production d'une presse clandestine. Sur toute la durée de la guerre, ses différentes sections produiront près de 250 titres.

La section brabançonne du Front sera à l'origine d'une initiative qui marquera les esprits de la population : le projet du « Faux Soir ». Dès le début de la guerre, le journal *Le Soir* est « volé » par l'occupant : il poursuivra sa publication, censuré, pendant tout le conflit, devenant l'un des canaux officiels de la propagande allemande. À l'automne 1943, Marc Aubrion, un responsable de la presse clandestine du FI, a l'idée de publier un faux *Soir*, diffusé aux mêmes endroits et heures que l'original, substituant ainsi l'un à l'autre. Il se tourne vers René Noël, responsable du FI pour le Brabant et le Hainaut. Celui-ci adhère de suite au projet. Une équipe se met en place pour rédiger, produire et diffuser les cinquante mille exemplaires de ce journal. Parmi eux : Théo Mullier, employé du *Soir* qui volera l'empreinte du titre ; Fernand Demany, Adrien Van den Branden Reeth et Pierre Ansiaux, rédacteurs ; Ferdinand Wellens, imprimeur ; Julien Oorlinckx, linotypiste ; Henri Vandeveld, rotativiste. En tout, ce sont une trentaine de personnes qui auront œuvré à ce numéro.

L'opération est une réussite : le 9 novembre 1943, les personnes qui, habituellement, font la file chez leur libraire pour acheter le journal rentrent chez eux avec le *Soir* clandestin. Ils découvrent la supercherie à la lecture des articles dénonçant avec humour l'occupant et sa propagande.

En janvier 1944, l'équipe du « Faux Soir » renouvelle l'expérience avec la publication de *L'Élastique*. « Coucou, nous revoici ! Oui, nous ? L'équipe du faux « Soir ». Nous y avons pris goût. C'est tellement gai de se payer la tête du Fridolin ». En douze pages, ses rédacteurs dénoncent la politique de l'occupant avec le sourire : portraits satiriques, fausses nouvelles, commentaires sur des citations de la propagande allemande...

Aucun autre numéro de *L'Élastique* n'est connu et n'a probablement vu le jour. En février 1944, une partie de l'équipe du *Faux Soir* est en effet arrêtée par la Gestapo, dont l'enquête a permis de retrouver les rotatives à l'origine de sa production.

S. Simon

The Belgian War Press, disponible à l'adresse suivante: <https://warpress.cegesoma.be/fr> (consultée le 8 février 2018).

GOTOVITCH José, « Front de l'Indépendance », in ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Paris, A. Versailles, 2008, p. 198-201.

MAERTEN Fabrice, « Presse clandestine », in ARON Paul et GOTOVITCH José, *op. cit.*, p. 343-345.

ISTAS Marie, *Le « faux » soir : 9 novembre 1943*, Bruxelles, J. M. Collet, 1987, 160 p.

L'ELASTIQUE

ORGANE OFFICIEL DE LA WEHRMACHT

L'ELASTIQUE

Edité par la Section Brabançonne du Front de l'Indépendance



De Stalingrad à Rétrograd

OU

Le Führer se dégrade



PLT. 17.

La Libre Belgique. Bulletin de propagande patriotique,

Bruxelles, juillet 1916, n° 83 (Liège, Bibliothèques ULiège, P66E).



Presque totalement occupée durant la Grande Guerre, la Belgique est soumise au joug allemand, notamment en matière de liberté d'expression et de presse. Si nombre de journaux belges choisissent de ne plus paraître, d'autres acceptent la censure allemande ou, pour certains, collaborent consciemment. Mais il existe également des feuilles qui se diffusent sous le manteau : il s'agit, pour une faible part, de journaux alliés parvenus en territoire belge par contrebande mais surtout de journaux clandestins dont les animateurs, soucieux de soutenir le moral de la population et de l'informer plus librement, font ainsi acte de résistance. Les premiers clandestins naissent dès 1914, d'abord sous la forme d'une « revue de presse alliée ». Ensuite, à partir de 1915, la presse clandestine prend des accents plus nationaux et puise ses informations dans le terreau local. Le phénomène prend de l'ampleur jusqu'en 1916 puis décline, en raison du durcissement des conditions de vie et d'une répression plus soutenue. Sur l'ensemble du conflit, on compte en Belgique 77 clandestins, souvent éphémères, dont plus de 50 sont totalement ou partiellement rédigés en français.

Au plan national, le journal clandestin le plus marquant, par son impact immédiat et sa destinée, est *La Libre Belgique*, dont 171 numéros sont diffusés sur presque tout le territoire et au-delà des frontières, entre février 1915 et novembre 1918. Son co-fondateur et bailleur de fonds, qui rédigera près de la moitié des articles, est Victor Jourdain, un journaliste septuagénaire, animateur, de 1884 à 1914, d'un journal populaire catholique bruxellois, *Le Patriote*, lancé avec son frère Louis. Il est assisté d'une de ses filles, Julie. L'imprimeur et maître d'œuvre est Eugène Van Doren qui, au péril de sa vie, gère le réseau et assure la diffusion. Contraint à se terrer dès 1916, celui-ci est relayé par l'abbé Van den Hout. Profondément belge et ancrée dans la foi chrétienne, *La Libre Belgique*, dont le titre s'inspire des paroles du chant patriotique *Vers l'Avenir* (1905), s'écoule parfois à 20.000 exemplaires, non sans risques puisque l'équipe subit plusieurs séries d'arrestations.

Le numéro présenté est le 83^e, daté de juillet 1916. Alternant humour (« Adresse télégraphique : *Kommandantur-Bruxelles* ») et ferveur (en épigraphe, les phrases du roi Albert, du bourgmestre de Bruxelles Adolphe Max et du cardinal Mercier ; en page 4, les paroles de la Brabançonne), ce « Bulletin de propagande patriotique – régulièrement irrégulier » entend galvaniser les Belges à l'occasion de la fête nationale. Les signatures d'auteurs français, tels G. Hanotaux et M. Zamacoïs, y côtoient les prudents pseudonymes du R.P. Peeters (Belga), un bollandiste enseignant au collège Saint-Michel de Bruxelles, et du docteur Van Coillie (Ego), dont le fils Georges sera emprisonné par les Allemands pour avoir contribué à diffuser le clandestin.

À la fin de la guerre, alors que Louis et Victor Jourdain sont décédés, nombreux sont ceux qui, notamment dans la famille Jourdain, veulent conserver le titre *La Libre Belgique*. En dépit de certaines réticences, l'ancien *Patriote* l'endossera, grâce au soutien du cardinal Mercier.

C. Lanneau



DEBRUYNE Emmanuel, « La presse clandestine pendant la Grande Guerre », disponible à l'adresse suivante : <https://warpress.cegesoma.be/fr/node/12> (page consultée le 7 janvier 2018).

DEBRUYNE Emmanuel, « Vêridiques, antiprussiens et patriotes. Les journaux prohibés en pays occupé. 1914-1918 », in Robert VANDENBUSSCHE (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS, 2012, pp. 77-97.

STÉPHANY Pierre, *La Libre Belgique. Histoire d'un journal libre*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996, pp. 85-101.

GOEMAERE Pierre, *Histoire de La Libre Belgique clandestine*, Bruxelles, La Libre Belgique, 1919.

La Libre Belgique. Nouvelle série de guerre,

Bruxelles, 15 novembre 1943, n° 71 (Liège, Bibliothèques ULiège, P66E).



Après les Dix-Huit Jours et la capitulation du 28 mai 1940, la Belgique est de nouveau occupée. Dès l'été, s'appuyant sur l'expérience de la Grande Guerre, une série d'individus s'engagent dans la résistance par la presse clandestine. Au total, 12.000 Belges vont ainsi s'investir durant tout le conflit ; 1.650 y perdront la vie. Sur les 675 feuilles connues et rarement imprimées, beaucoup sont éphémères et à faible tirage. Plus de 70% d'entre elles sont rédigées en français. Chronologiquement, les premiers journaux sont plutôt ancrés dans la bourgeoisie francophone de droite, en lien ou non à un mouvement de résistance. La presse de gauche, plus virulente dans ses appels à l'action violente et à la dénonciation des « traîtres », se déploie davantage à partir de 1941, notamment en raison du changement de tactique des communistes et de l'apparition du Front de l'Indépendance, qui fait de la propagande par la presse l'une de ses marques de fabrique.

Parmi les journaux clandestins directement hérités de la Première Guerre, *La Libre Belgique* est sans doute le plus emblématique, à tel point qu'une dizaine de feuilles différentes, dans tout le pays, vont choisir cet intitulé. Toutefois, la réelle descendante de *La Libre Belgique* historique est celle dite de Peter Pan, alias Robert Logelain, et Scipion l'Africain, alias Paul Struye, deux avocats bruxellois. Fondée le 15 août 1940, elle compte plus de 80 numéros jusqu'en septembre 1944, sur une ligne catholique et monarchiste, reflet d'une certaine bourgeoisie bruxelloise, proche des milieux judiciaires et bancaires. D'abord stencillée, la feuille est ensuite imprimée, à Bruxelles ou en province – notamment à Liège à partir d'avril 1944, sur quatre à huit pages, et distribuée par un réseau de plusieurs centaines de personnes. Très bien informée et rédigée avec soin, *La Libre Belgique* est diffusée, selon les périodes, entre quelques milliers et 30.000 exemplaires. Soumise à la répression allemande, elle perd son directeur, Logelain, fin 1941, remplacé par William Ugeux, le patron du service de

renseignement Zéro, aidé par Louise De Landsheere. Après 1942, la feuille connaît encore deux autres directeurs, les avocats Mathieu De Jonge, qui perdra la vie comme 176 autres participants à l'aventure, et Michel De Brabant.

Le numéro présenté est le 71^e, daté du 15 novembre 1943. La filiation avec *La Libre Belgique* de la Première Guerre y est assumée par la mention « Nouvelle série de guerre »,

par la fausse adresse de la rédaction (*Oberfeldkommandantur*) et par les phrases en épigraphe des rois Albert et Léopold, des bourgmestres de Bruxelles A. Max et J. Vandemeulebroeck et des cardinaux Mercier et Van Roey. Les articles évoquent tout à la fois la marche de la guerre et la situation intérieure – la multiplication des exécutions capitales, le degré de résistance, d'acceptation ou de collaboration adopté par les autorités belges demeurées au pays. Au bas de la page 7, des remerciements sont adressés à ceux qui, par leur discret soutien financier, permettent au réseau de fonctionner et au clandestin d'être imprimé.

C. Lanneau

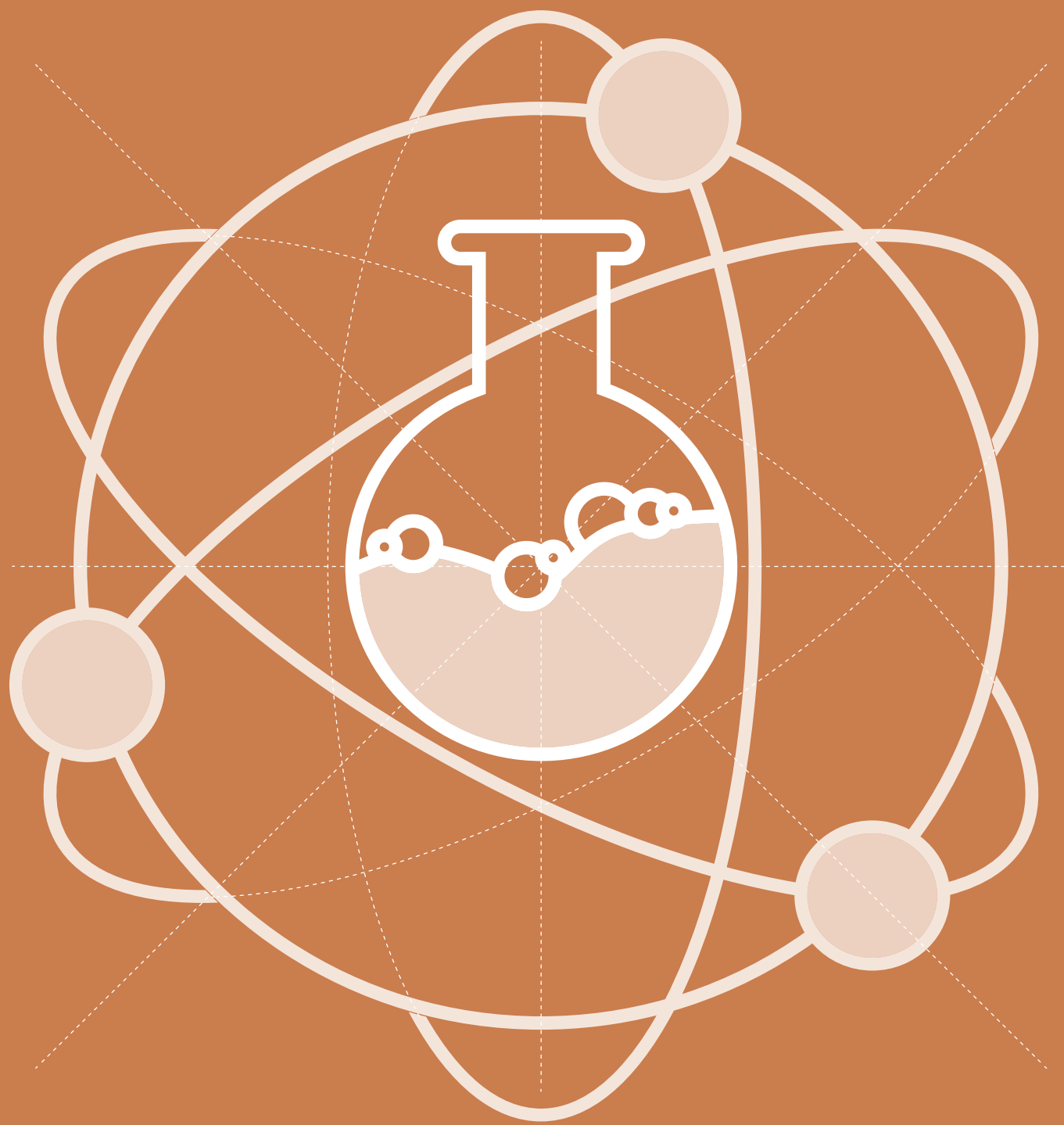


MAERTEN Fabrice, « *La Libre Belgique* », disponible à l'adresse suivante : <https://warpress.cegesoma.be/fr/node/8946> (page consultée le 7 janvier 2018).

MAERTEN Fabrice, « Presse clandestine », in ARON Paul et GOTOVITCH José (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille, 2008, pp. 343-345.

STÉPHANY Pierre, *La Libre Belgique. Histoire d'un journal libre*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996, pp. 211-226.

VERHOEVEN Étienne, *La Belgique occupée. De l'an 40 à la Libération*, Bruxelles, De Boeck, 1994, pp. 385-394.



Sciences

La science entretient des relations étroites avec l'écrit, pratiquement depuis son origine. Toute recherche ou observation scientifique suppose une forme de collation de données puis de communication des résultats qui, nécessairement, à un moment ou l'autre, passe par leur mise par écrit. C'est ainsi que la science se construit depuis l'Antiquité : les observations sont réalisées puis transcrites ; collationnées, elles ont permis l'émergence de théories, modèles ou concepts qui se sont ensuite transmis aux générations suivantes de savants ; ils ont ensuite été démontrés, précisés, détaillés, corrigés, voire contredits. Les chercheurs se répondent les uns aux autres, se citent, s'évaluent.

Empirique, la science collecte des données. Face à leur nombre, le chercheur a dû les mettre par écrit, seul moyen d'en préserver la trace, de pouvoir les retrouver, les trier, les classer, les manipuler. Le savant met ses notes par écrit pour lui-même, avant tout. Les notes de travail de Jean-Pierre Minckelers, les carnets d'André Dumont, les notes de rêves de Léon Frédéricq en sont autant d'exemples contemporains. Une fois collectées, les données s'agencent, permettant au chercheur d'en extraire des résultats communicables, donnant lieu à de multiples formes de publications. Quelquefois, ces données ne mènent à rien : les notes sont abandonnées, éventuellement conservées.

En remontant l'histoire de l'écrit, les liens tissés avec la science s'avèrent nombreux. Dès l'Antiquité, les observations astronomiques sont scrupuleusement notées, que ce soit en Mésopotamie, en Égypte ou en Grèce. Les premières mathématiques sont également écrites. En médecine, on consigne rapidement maladies courantes et remèdes. En sciences naturelles, le besoin de nommer puis de classer animaux et végétaux s'exprime dès l'Antiquité également. Enfin, l'homme voyage. Et pour cela, il a rapidement besoin d'outils cartographiques, même imprécis.

À l'origine, la science se construit dans une perspective pratique, pour permettre à l'homme de voyager, construire, commercer. Ce n'est qu'ensuite que viendra une visée de conceptualisation.

Écrite, la science se transmet dans le monde entier. Les travaux des savants grecs de l'Antiquité parviendront en Europe par le biais de la civilisation islamique qui a conservé et enrichi leurs œuvres, puis a développé les siennes. Ainsi, le *Tacuinum* est-il un exemple des écrits médicaux arabes parvenus en Europe et traduits en latin à la fin du Moyen

Âge. Des inventions et découvertes chinoises parviennent également en Occident en suivant les routes commerciales.

Par le biais de l'écrit, la science se transmet également de génération en génération. C'est ainsi qu'elle évoluera en fonction de nouvelles découvertes ou de redécouvertes. À la Renaissance, l'Occident redécouvre les écrits grecs fondateurs en matière d'astronomie, de géographie, de médecine ou de mathématiques. Par exemple, loin d'être oubliés, les *Éléments* d'Euclide sont imprimés en Italie au xv^e siècle.

L'invention de l'imprimerie et la diffusion d'ouvrages en langues vernaculaires et non plus seulement en latin va permettre d'accroître le public qui a accès à ces connaissances. Les grandes découvertes sont également l'occasion de pousser le développement, voire la redéfinition de discipline ancienne.

Le xvii^e siècle marque véritablement un changement d'époque dans le monde scientifique : la révolution copernicienne a été admise, diffusée. Des progrès importants sont réalisés dans les domaines de l'optique (Kepler, Galilée, Newton), de l'astronomie (Brahé, Galilée), des mathématiques (avec Blaise Pascal, par exemple), de la physique et de la chimie (Bacon). En médecine, des progrès seront réalisés tout au long des xvi^e et xvii^e siècles, notamment en anatomie (comme l'illustre l'ouvrage de Bidloo) et en chirurgie.

Les xviii^e et xix^e siècles sont marqués par l'accélération du rythme des progrès, inventions et découvertes et l'augmentation des domaines explorés. Les sciences naturelles ne sont pas en reste : dès le xv^e siècle, la botanique se développe comme discipline distincte de la médecine et de l'herboristerie ; les herbiers se multiplient ; les travaux de Linné marquent ensuite le début de nouvelles étapes dans la classification du vivant. Les ouvrages illustrant le monde végétal s'insèrent dans ce contexte : la flore occidentale comme des régions nouvellement découvertes ou conquises est minutieusement inventoriée, décrite, dessinée (Besler, Clusius, Pallas, Redouté). Le monde animal n'est pas en reste : en témoigne l'ouvrage de Mérian.

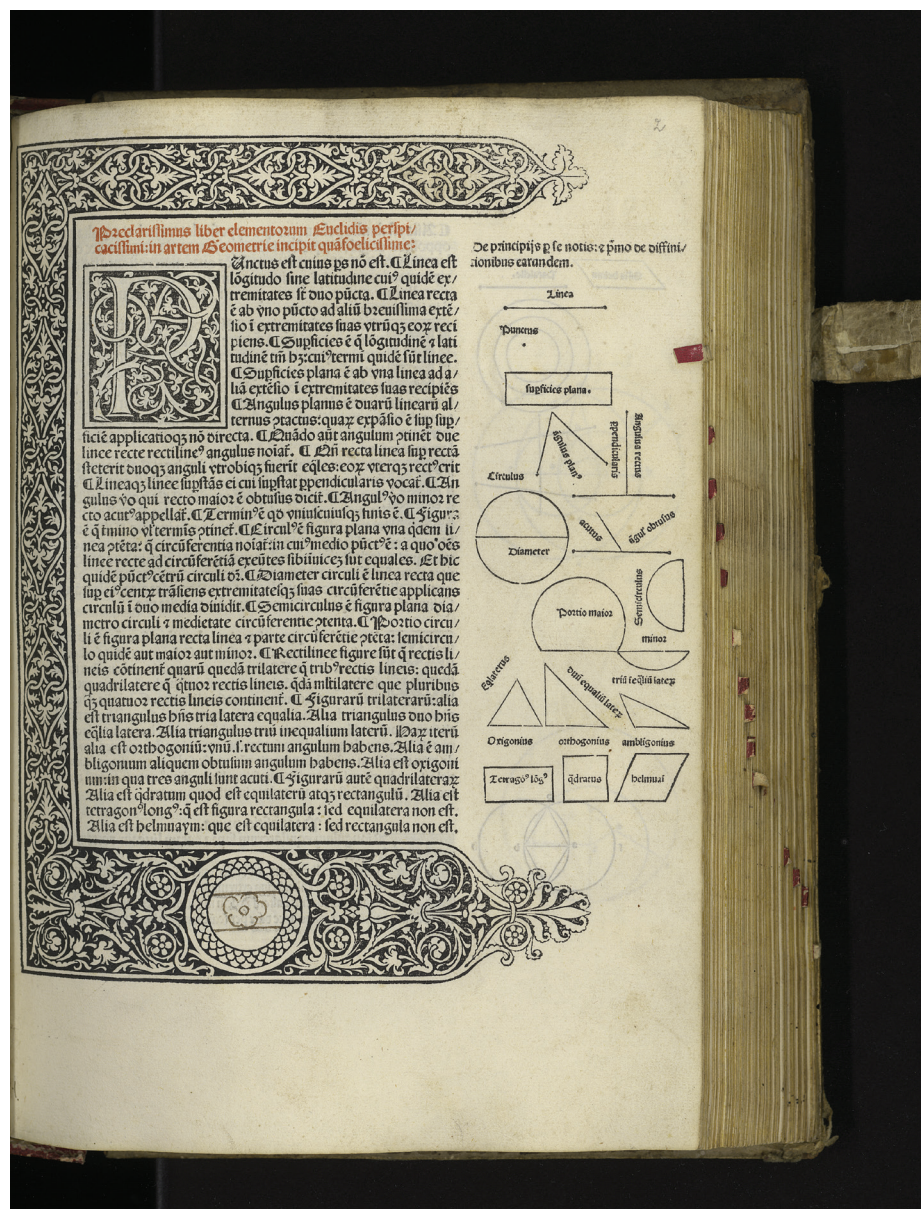
Tout au long des Temps modernes puis de l'Époque contemporaine, l'évolution des sciences a été parallèle à celle de l'imprimerie et de la diffusion des savoirs. La révolution industrielle permet d'imprimer à plus haut tirage et à moindre coût : le livre en tant qu'objet se diffuse dans des couches plus larges de la société à mesure que l'enseignement (y compris scientifique) se développe puis

se démocratise. La science se professionnalise : les aspirants chercheurs se spécialisent. Loin est le temps des savants qui se targuaient de connaître « un peu tout ».

L'écrit a suivi cette évolution. En termes de contenu, la publication scientifique a appris à modifier ses formulations. Elle peut se rendre attrayante en se détachant des traditionnels essais et traités : elle s'ouvre à la poésie, aux entretiens, aux images. Elle doit également se montrer accessible à un public plus diversifié. La vulgarisation scientifique devient un

véritable enjeu : expliquer simplement mais sans en devenir simpliste au grand public, au public scolaire, aux amateurs, les principes essentiels.

À mesure que la publication scientifique s'accroît et que son rythme s'accélère au xx^e siècle, les scientifiques ont aussi émis le souhait d'aider leurs pairs à adapter leur communication, par le biais de véritables manuels de la publication scientifique qui se codifient. Ils ont également mis au point des outils de mesure bibliométrique, évaluant l'impact de leurs publications.



Euclide, *Opus elementorum Euclidis megarensis in geometriam artem in id quoque campani perspicacissimi commentationes*,

Venise, Erhard Ratdolt, 1482, 8° (Liège, Bibliothèques ULiège, XV.A48).

Ouvert au fol. 2r, première page des *Éléments*.

Euclide est l'un des plus grands mathématiciens grecs de l'Antiquité qui vécut à Alexandrie vers 300 av. J.-C. Son ouvrage le plus célèbre, les *Éléments*, servira de base à l'enseignement des mathématiques et en particulier à la géométrie pendant plus de 2.000 ans. Euclide complète le travail de ses prédécesseurs, à savoir Pythagore, Théétète d'Athènes, Eudoxe de Cnide et Hippocrate de Chios.

L'œuvre est composée de treize livres qui traitent de la géométrie plane, de la géométrie dans l'espace, des proportions et de la théorie des nombres. Elle comprend des définitions, cinq postulats, des axiomes et environ 470 propositions avec leur démonstration. C'est la première œuvre dans laquelle on trouve des preuves mathématiques rédigées de façon rigoureuse. Le dernier postulat, appelé postulat des parallèles ou maintenant postulat d'Euclide, constitue le fondement de la géométrie euclidienne. Pendant des siècles, plusieurs mathématiciens tentent en vain de démontrer que le cinquième postulat découle des quatre premiers. Au XIX^e siècle, en n'admettant pas ce postulat, Lobatchevski, Klein, Poincaré ou encore Riemann ont développé des géométries non-euclidiennes, comme la géométrie hyperbolique ou la géométrie elliptique. Dans le livre VII, Euclide décrit un algorithme permettant de calculer le Plus Grand Commun Diviseur de deux nombres entiers. Cet algorithme porte aujourd'hui le nom d'algorithme d'Euclide.

L'ouvrage fut écrit par Euclide vers 300 av. J.-C. et fut copié et recopié de nombreuses fois. Après avoir été transmis au monde arabe par l'Empire Byzantin, il fut traduit en arabe vers 800. Il fut ensuite traduit en latin par Adélarde de Bath vers 1120 et repris par Campanus de Novare en 1260. La première édition imprimée des *Éléments* apparaît à Venise en 1482 et est basée sur la version de Campanus de Novare. L'exemplaire de cette première version imprimée que possède l'Université de Liège a été légué par Constantin Marie Le Paige qui fut professeur de mathématiques et recteur de l'Université de Liège à la fin du XIX^e siècle. On estime à plus d'un millier, le nombre d'éditions publiées depuis la première version imprimée. Seule la Bible en compterait plus et aucun ouvrage mathématique n'aura une telle influence dans le monde mathématique que les *Éléments* d'Euclide.

F. Prosmans

HEATH Thomas Little, *A manual of Greek mathematics*, Mineola, Dover Publications, 2003, xvi, 552 p.

HARTSHORNE Robin, *Geometry : Euclid and beyond*, New York, Springer, coll. «Undergraduate texts in mathematics», 2000, xi, 526 p.

BOYER Carl Benjamin, *A history of mathematics*, Princeton, Princeton University Press, 1985, xv, 717 p.

BONOLA Roberto, *Non-euclidean geometry : a critical and historical study of its development*, New York, Dover Publications, 1955, xiv, 268 p.

Tacuinum sanitatis in medicina,

86 ff., parchemin, Lombardie, XIV^e siècle, 255 x 187 mm. (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms. 1041).

Ouvert au fol. 24r., « Naponés » (navets).

Voici un album de diététique qui énumère les propriétés des aliments, des boissons et condiments, des exercices physiques et du repos, de l'habitat, des vents et des saisons dont il faut tenir compte pour se garder en santé. Il se compose de 169 tableaux et d'un frontispice dessinés à la plume dont une partie est rehaussée à la gouache. Quelques lignes de commentaires en latin les accompagnent.

L'ouvrage dérive d'une traduction latine réalisée au XIII^e siècle du *Taqwim al-Sihha* du médecin Ibn Butlan, actif à Bagdad au XI^e siècle. Le titre arabe signifie « tableaux de santé ». Le traducteur transposa le terme « taqwim » en *Tacuinum*. Ce traité médical connut un immense succès et, au XIV^e siècle, il fut résumé et illustré à l'intention d'un public fortuné soucieux de mener une vie équilibrée. Cette version, à laquelle appartient notre manuscrit, est conservée dans une dizaine d'exemplaires aujourd'hui.

Une analyse stylistique conduisit Luisa Cogliati Arano (1973) à en attribuer la réalisation au célèbre artiste milanais Giovannino de' Grassi († 1398).

Dès 1962, Jacques Stiennon avait observé que le personnage à barbiche qui apparaît à quatre reprises ressemblait étrangement à Gian Galeazzo Visconti, duc de Milan (1351-1402) portraituré dans le *Bréviaire Visconti* conservé à la Pierpont Morgan Library, ce qui donnait à penser qu'il était le commanditaire de l'ouvrage. La notice consacrée aux œufs d'autruche – particularité de notre manuscrit – confirma son intuition. La prédilection de Gian Galeazzo pour ces œufs pourtant déconseillés par les médecins étonnait ses contemporains.

Par le hasard des mariages et des successions, le manuscrit échut à Marguerite d'Autriche (1480-1530) et fit dès lors partie de la Bibliothèque de Bourgogne où il figure dans plusieurs inventaires. En outre, l'analyse dendrochronologique des ais de chêne a démontré qu'il avait été relié dans nos régions durant la régence de Marguerite. On le déclara détruit dans le violent incendie qui ravagea la bibliothèque en 1731. Or, en 1875, il réapparaît dans le catalogue de la bibliothèque de l'Université de Liège avec la mention « donné par feu M. Bethune », probablement Waltère (1800-1860) ! Sauvé des flammes ou dérobé, il faut se réjouir que ce témoin incomparable de la vie quotidienne en Italie du Nord au XIV^e siècle ait enfin achevé son errance à Liège où il constitue un des bijoux de nos collections.

C. Opsomer

OPSOMER Carmélia, « Le scribe, l'enlumineur et le commanditaire. À propos des *Tacuina sanitatis* illustrés », in SPILLING HERRAD (coord.), *La collaboration dans la production de l'Écrit médiéval*, Actes du XIII^e colloque du Comité international de paléographie latine (Weingarten, 22-25 septembre 2000), Paris, 2003 (Matériaux pour l'histoire publiés par l'École des chartes, 4), pp. 183-192 .

FRAITURE Pascale, « Analyse dendrochronologique des plats du *Tacuinum sanitatis* (ms 1041 de l'Université de Liège) », *Ibid.*, pp. 193-200.

OPSOMER Carmélia, *L'art de vivre en santé. Images et recettes du moyen âge. Le Tacuinum Sanitatis (manuscrit 1041) de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Alluer, Éditions du Perron, 1991, 207 p.



Napones.

Nature. ē. in 2. h. 2. melius ex eo longi et nigri. **Iuamētum.**
acuit spermā et fatiūt carnēm minus in flatuā raptis. nocum
tum oppillationes cū uenis et poris. **Remotio nocumenta.**
bis elixati et cū carnibus pinguioribusque q̄.



Charles de L'Écluse, *Caroli Clusi Atrebatís, impp. caess. augg. Maximiliani II, Rudolphi II. Aulae quondam familiaris, rariorum plantarum historia. Quae accesserint, proxima pagina docebit, Antverpiae,*

Anvers, Joannes Moretus, 1601, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, R925D).

Ouvert à la p. 261, *Anemone latifolia*.

Charles de L'Écluse, *Anemone latifolia*,

plume et encre, c.1583, 250 x 75 mm, et *Note de Charles Morren*, 1849, 325 x 205 mm. (Liège, Bibliothèques ULiège, Ms 6685).

Charles de L'Écluse ou Carolus Clusius (Arras 1526-Leyden 1609) est un des grands botanistes du XVI^e siècle. Il se forme dans les anciens Pays-Bas, puis voyage à travers l'Europe. Connu pour l'étude des plantes exotiques, il n'a pourtant jamais quitté le Vieux Continent. Ces différentes fonctions lui ont permis de tisser des relations à travers toute l'Europe et c'est par ses nombreux contacts qu'il se procure les espèces provenant d'Amérique, d'Asie ou d'Afrique dont il fait la description. En effet, les plantes qui arrivent des nouveaux mondes, souvent sous la forme de bulbes ou de graines, doivent être pour la plupart identifiées, décrites et nommées.

Dans son *Rariorum Plantarum Historia*, imprimé à Anvers en 1601, Charles de L'Écluse reprend des plantes décrites dans des ouvrages précédents, mais présente plus d'une centaine de nouvelles espèces et publie pour la première fois son traité sur les champignons. Illustré par plus de 1.000 gravures, l'ouvrage de Clusius est divisé en six livres qui reflètent la classification botanique en vigueur au XVI^e siècle : arbres et arbrisseaux..., plantes tubéreuses et bulbeuses, les fleurs parfumées, les fleurs sans parfum, plantes vénéneuses et narcotiques, les plantes laiteuses, ombellifères, légumineuses, les mousses, les fougères et les champignons.

Les dessins de Charles de L'Écluse ont été reproduits dans ses ouvrages à plusieurs reprises. Ainsi ce dessin d'*Anemone latifolia* illustre déjà *Caroli Clusii Atrebatís Rariorum aliquot Stirpium, per Pannoniam, Austriam, & vicinas quasdam Provincias observatarum Historia*, ... imprimé chez Plantin en 1583. Dans cette édition, il est présenté en deux parties : le système racinaire et les feuilles sur une page et la fleur sur la page opposée. Dans le *Rariorum Plantarum*, seule la partie inférieure de la plante est représentée.

Le dessin de Charles de L'Écluse représentant une *Anemone latifolia* faisait partie de la collection de Charles Morren (Gand 1807-Liège 1858). Celui-ci l'avait reçu en cadeau de Willem Hendrik de Vriese, conservateur du jardin Botanique de l'Uni-

versité de Leyden où sont conservés les dessins originaux de Charles de L'Écluse. Charles Morren, fondateur du jardin Botanique de l'Université de Liège, est connu notamment pour avoir découvert la fécondation artificielle de la vanille, plante sur laquelle a également travaillé W.H. de Vriese.

C. Oger

VAN OMMEN Kasper (ed.), *The exotic world of Carolus Clusius (1526-1609)*, Kleine publicaties van de Leidse Universiteitsbibliotheek, nr. 80, Leiden, 2009, 124 p.

EGMOND Florik, *The World of Carolus Clusius: Natural history in the making, 1550-1610*, Londres, 2010, 292 p.

On sait que De l'Escluse en mort
 professeur à l'université de Leyde.
 On conserve dans la bibliothèque de
 cette université l'exemplaire du
 présent ouvrage ayant appartenu
 à Van Bavelingen, l'éditeur des
 oeuvres de l'Escluse et Dodonée
 avec ses planches originales
 qui ont servi au graveur. Mr
 le professeur De Meise a bien voulu
 me gratifier d'un dessin original
 en double, semblable à tous ceux
 qui ont servi pour cette édition.



Anem. hort. latif. pleno flo. verfic. radix.



ILLARVM enim Prior, multa habebat fo-
 lia, lata initio, & latifolia simplici flore Primæ
 folijs pænè similia, deinde Saniculæ aut Tertiæ
 latifolia foliorum æmula, majora tamen, ma-
 gis dura nervosaque, & in tres lacinias altius di-
 visa, insuper in ambitu ferrata, supinâ parte vi-
 ridia admodum & quasi nigricantia, pronâ can-
 didiora, fervidissimi saporis & illico linguam
 urentis, ante hiemem etiam germinantia. No-
 vo jam Vere, unus aut alter caulis inter folia
 prodibat dodrantalis, interdum etiam pedalis
 longitudinis, crassiusculus, nudus, brevi lanu-
 gine septus, circa fastigium tria exigua folia,
 aut nullis, aut rarissimis lacinijs divisa ab eod-
 em fere exortu prodeuntia & simul tandem
 caulem amplectentia proferens, deinde binis
 uncijs supra jam dicta folia emergens, magnum
 ac latè expansum florem sustinebat, numerosis
 folijs constantem, quorum externa & majora
 dena aut duodena, colore viridi, ut plurimum,
 prædita erant, eorum mucronibus coccineo co-
 lore leviter & virgatis infectis, interna verò
 minora, & angustiora dilutiore ex rubro pur-
 purâ nitebant, & quæ medium florem occupa-
 bant ejusdem etiam coloris, ad umbilicum re-
 flexa, & veluti glomerata erant.

HABVIT porro Generosa Dn. de Heusen-
 stain anno octogesimo quarto supra mille-
 simum & quingentesimum ex hujus fragmen-
 to, quod aliquot ante annis ipsi communica-
 veram, florem modò descripto similem, qui ex
 alio simplici octo latiorum foliorum partim viridium, partim coccineorum flore, triuncia-
 li caule supra terna minora folia innitente emergebat, quem sustinebat uncialis pediculus
 purpurascens, elegante fanè spectaculo.

à la plume, de la manière que
 voici

Ch. Morren

23 nov. 1849

Anem. hort. latifolia

On sait que De l'Escluse en mort
 professeur à l'université de Leyde.
 On conserve dans la bibliothèque de
 cette université l'exemplaire du
 présent ouvrage ayant appartenu
 à Van Bavelingen, l'éditeur des
 oeuvres de l'Escluse et Dodonée
 avec ses planches originales
 qui ont servi au graveur. Mr
 le professeur De Meise a bien voulu
 me gratifier d'un dessin original
 en double, semblable à tous ceux
 qui ont servi pour cette édition.

23 nov. 1849

Ch. Morren



Adam Lonitzer, *Kreuterbuch, kunstliche Conterfeytunge der Bäume, Stauden, Hecken, Kräuter, Getreyde, Gewürtze,*

Francfort-sur-le-Main, Héritiers de Christian Égenolff, 1573, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, R398C).

Ouvert au fol. VIII, « Von Distilliern » (De la distillation).

Adam Lonitzer ou Lonicerus (1528-1586), est le fils de Jean Lonicer, philologue et professeur à Marbourg qui donna, entre autres, des traductions de médecins grecs. Adam Lonicer étudie la médecine à Marbourg et à Mayence et est reçu docteur en médecine en 1554. La même année, il épouse Madeleine Égenolff, fille de l'imprimeur de Francfort et il devient médecin pensionnaire de la

mais aussi de revenir à une médecine locale moins coûteuse. En cela, il est proche des idées de Paracelse.

Le *Kreuterbuch* se fonde très largement sur l'édition combinée du *Gart der Gesundheit* et du *Distillierbuch* de Jérôme Brunschwig fournie par Eucharius Rösslin en 1533. La distillation occupe la première des cinq parties du traité.

Les diverses manières d'opérer sont décrites et les appareils sont fidèlement reproduits. La deuxième partie traite des animaux terrestres, aquatiques et volatiles et leurs dérivés. La troisième des métaux, des pierres précieuses et des gommés. La quatrième partie traite des arbres, haies et arbrisseaux où Lonicer intègre des notions d'agriculture reprises aux agronomes latins. La cinquième partie est consacrée aux plantes. On y trouve une de plus anciennes descriptions de la flore locale.

En tant qu'humaniste, Lonicer est sensible à la philologie. Il cite les auteurs latins comme Martial mais aussi les vers de l'École de Salerne, Macer Floridus, etc. Il donne les synonymes grecs, latins, italiens, français, allemands et espagnols des simples. Il fournit des index polyglottes. Mais, à côté de cela, il n'élimine pas certaines théories superstitieuses et contribue ainsi à la survie de croyances médiévales, par exemple à propos du bézoard.

Les illustrations dérivent principalement du *Kreutterbuch* d'Eucharius Rösslin publié en 1533 chez Christian Égenolff. Les appareils de distillation proviennent du *Kleyn Distillierbuch* de Jérôme Brunschwig publié aussi par Rösslin. Hans von Weiditz, Sebald Beham et Conrad Faber sont les auteurs des gravures.

C. Oppsomer

FIGALA K., « Lonicerus (Lonitzer), Adam », in *D.S.B.*, t.VIII, 1973, p. 483-484.

NISSEN Cl., *Die Botanische Buchillustration. Ihre Geschichte und Bibliographie*, t. II, Stuttgart, Hiersemann, 1951, n° 1228.

ANDERSON J., *An illustrated history of the herbals*, New York, Columbia University Press, 1977, p. 156-162.

TELLE J., *Pharmazie und der gemeine Mann. Hausarznei und Apotheke in der frühen Neuzeit, Wolfenbüttel Ausstellungskataloge*, 1988.



ville de Francfort. Il est aussi correcteur dans l'imprimerie de son beau-père qui s'était spécialisé dans l'édition des anciens herbiers. Lonicer est un auteur prolifique en mathématique, médecine et botanique. Charles Linné a immortalisé son nom par le genre *Lonicera* (chèvrefeuille).

Le *Kreuterbuch* dont la première édition date de 1557 connut un tel succès qu'il fut encore réédité à Augsbourg en 1783. L'édition de 1573 que nous présentons est la cinquième, et la page de titre annonce qu'elle est considérablement augmentée. Lonicer est profondément religieux. Il croit que la médecine a été créée par Dieu pour soulager les souffrances de l'homme et, lui, veut la mettre à la portée de « l'homme commun » pour qu'il puisse se soigner. Il publie donc son herbier en allemand. Son but n'est pas d'être original. Il se situe dans un courant de popularisation de la médecine qui apparaît à l'aube des temps modernes. Il s'agit à la fois de répandre des connaissances médicales dans les couches moins instruites



Basilius Besler, *Hortus Eystettensis sive Diligens et accurata omnium plantarum, florum, stirpium, ex variis orbis terrae partibus, singulari studio collectarum, quae in celeberrimis viridariis arcem episcopalem ibidem cingentibus, hoc tempore conspiciuntur delineatio et ad vivum repraesentatio,*

Nuremberg, 1613, 4 parties en un volume, Pl° (Liège, Bibliothèques ULiège, R23E).

Ouvert au fol. I, différentes espèces printanières : dentaire, dent-de-chien, primevère officinale, grande pulmonaire.

Le florilège de Basilius Besler (Nuremberg, 1561-1629), apothicaire de Nuremberg, est probablement l'un des plus célèbres. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle et début du XVII^e siècle, le développement des jardins favorise les études botaniques et il devient de bon ton de publier un florilège de son jardin. C'est pourquoi, le prince-évêque d'Eichstätt Johan Konrad von Gemmingen, passionné de botanique, confie à Besler la charge de réaliser en 1606-1607 un ouvrage consacré aux jardins du château de Saint-Willebald que l'ecclésiastique avait créés. Von Gemmingen meurt alors que le projet en est à ses prémices et son successeur n'y porte guère d'intérêt, mais Besler continue à assurer la direction de l'ouvrage.

La conception de l'*Hortus* est de Besler et, manifestement, il y a chez lui un souci esthétique important qui prend parfois le pas sur l'exactitude des représentations. Le livre est divisé en quatre parties qui correspondent aux quatre saisons et l'ouvrage s'ouvre sur les fleurs du printemps. Les plantes n'y sont pas classées par famille et l'accent est mis sur les plantes rares ou exotiques.

L'ensemble des planches ne sont pas dessinées à Eichstätt. Certaines le sont à Nuremberg à partir de spécimens envoyés d'Eichstätt ou de sa région, ou encore à partir de plantes qui proviennent, soit du jardin de Besler à Nuremberg, soit qui lui ont été envoyées par des amis tels que Camerarius le Jeune ou Clusius.

Les gravures sur cuivre sont faites d'après des dessins dont le nom des auteurs n'est pas connu, mais un certain nombre de graveurs ont été identifiés, parmi ceux-ci : Wolfgang Killian, auteur du frontispice notamment et Johan Leypold auteur de plusieurs planches et de la gravure qui sépare les classes.

L'ouvrage de format imposant, 55 x 45 cm, comporte 367 gravures décrivant plus de 1.000 plantes. Deux éditions sont publiées en 1613, l'une avec texte et planches, et l'autre sans le texte à un prix plus modique. La première édition fut tirée à 300 exemplaires vendus 35 florins ou plus de 500 florins pour les exemplaires dont les planches ont été peintes.

C. Oger



PINAULT SORENSSEN Madeleine, *Le livre de botanique XVII^e et XVIII^e siècles*, BNF, Paris, 2008, 256 p.

BARKER, Nicolas, *Hortus Eystettensis. the bishop's garden and Besler's magnificent book*, Londres, 1994.

Peter Simon Pallas, *Flora Rossica seu stirpium imperii rossici per Europam et Asiam indigenarum descriptiones et icones. Iussu et auspiciis Catharinae II. Augustae*,

Saint-Petersbourg, Imprimerie impériale, J.J. Weitbrecht, 1784-1788, Pl° (Liège, Bibliothèques ULiège, Res 27 E).
Ouvert à la pl. XLV, « Robinia pygmaea » (robinier pygmée).

Peter Simon Pallas (Berlin, 1741-1811), après des études de médecine à Berlin, poursuit sa formation à Halle, Göttingen et Leyde. Il étudie les animaux marins dans cette dernière ville et à Londres et publie une classification des coraux et des éponges en 1766. En 1767, Catherine II l'invite en Russie où il devient membre de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg. L'année suivante, il participe à une expédition d'exploration et, durant six ans, il va sillonner la Russie. Il ramène de cette première expédition des observations et informations qui concernent l'ensemble des domaines de sciences naturelles. On lui doit notamment la découverte des mamouths et des rhinocéros gelés dans les glaces de Sibérie. Il étudie également les météorites.

À la demande de la tsarine, il publie un flore dans laquelle il décrit 100 spécimens observés lors de son expédition à travers l'empire Russe. Les dessins sont dus au pinceau de Karl Knappe, peintre de fleurs, d'animaux et de paysages, et membre de l'Académie des Beaux-Arts.

Le premier volume de *Flora Rossica* est destiné à l'usage de Catherine II. L'entreprise éditoriale restera inachevée car seuls les deux premiers volumes seront publiés. Le tsar Paul 1^{er} annulera la publication des deux volumes suivants, qui étaient pourtant prêts. Seules 25 planches seront imprimées.

C. Oger



PINAULT SORENSSEN Madeleine, *Le livre de botanique xvii^e et xviii^e siècles*, BNF, Paris, 2008, 256 p.

OPSOMER Carmelia, « *Flora Rossica* », in *Livres d'Images. Images du livre. L'illustration du livre de 1501 à 1831 dans les Collections de l'Université de Liège*, catalogue d'exposition, Liège, 1998, p. 64.



Pierre-Joseph Redouté, *Les Roses*,

Paris, Firmin Didot, 1817-1824, 2° (Liège, Bibliothèques de l'ULiège, R116D).

Ouvert à la pl. « *Rosa Malmundariensis, Rosier de Malmédy* », p. 33.



Pierre-Joseph Redouté (Saint-Hubert 1759- Paris 1840), surnommé le Raphaël des fleurs, est parmi les peintres de fleurs les plus doués de sa génération. Après sa formation auprès de son père Charles-Joseph et quelques modestes travaux, il s'installe à Paris en 1782. Il y rencontre Charles Louis L'Héritier de Brutelle, passionné de botanique, qui lui confie l'illustration de la deuxième livraison de son *Stirpe Novae*.

Après un voyage d'étude à Londres, et plus particulièrement au jardin botanique de Kew, Pierre-Joseph Redouté, de retour à Paris, est introduit par l'entremise de L'Héritier à la cour où il obtient le titre de dessinateur et peintre du Cabinet de la Reine. Après les troubles révolutionnaires, il travaille pour l'Académie des sciences et produit des dessins pour plusieurs ouvrages de botanique. En 1798, Joséphine de Beauharnais s'attache ses services et sous l'Empire, il sera son peintre officiel. C'est lui qui dessinera les planches de la *Description des plantes nouvelles et peu connues cultivées dans le jardin de la Malmaison ...* dont la parution débute en 1800 et s'achève en 1803. Il publiera de 1802 à 1816 *Les Liliacées*. Il sera par la suite le professeur de peinture de l'impératrice Marie-Louise, seconde épouse de Napoléon Bonaparte. Après la chute de l'Empire, il occupe le poste de maître de dessin pour la botanique au Muséum d'Histoire naturelle. À cette période, il donne également des cours particuliers, notamment à Louise-Marie d'Orléans, future reine des Belges.

L'œuvre la plus connue de Redouté est certainement *Les Roses* qui sont publiées sous la forme de 30 livraisons, entre 1817 et 1824, qui seront reliées par la suite en trois volumes en grand *in-quarto* ou grand *in-folio*. Pour réaliser ce recueil, Redouté et Claude Antoine Thory, auteur des textes, parcourent les jardins de Paris et de ses environs et prennent contact avec des particuliers ou des savants pour recenser et décrire un maximum de spécimens. Des amis leur rapportent également de voyage des informations ou des plantes. L'ouvrage reproduit 168 roses différentes dont certaines variétés ont aujourd'hui disparu.

Outre la finesse des modèles de Redouté, la qualité de la gravure et de l'impression est remarquable. Pour les gravures, Redouté opte pour la technique de la gravure en pointillé et, pour obtenir des nuances fines de couleurs, les matrices sont encrées à la poupée, c'est-à-dire que toutes

les couleurs sont posées sur la matrice avant l'impression de chaque tirage. Ceux-ci sont ensuite retouchés au pinceau.

Les Roses vont rencontrer un tel succès que deux nouvelles éditions voient le jour en 1824-1827 et une quatrième édition en 1828-1835.

C. Oger



DE BOURGOING Catherine et ÉLOY Sophie (dir), *Le pouvoir des fleurs*, Pierre-Joseph Redouté (1759-1840), catalogue d'exposition, Musée de la vie romantique, Paris, 2017.

SALVI Claudia, *Pierre-Joseph Redouté le prince des fleurs*, La Renaissance du Livre, Tournai, 1999, 248 p.

PINAULT SORENSSEN Madeleine, *Le livre de botanique XVII^e et XVIII^e siècles*, BNF, Paris, 2008, 256 p.

Nicolas Copernic. *De revolutionibus orbium coelestium*,

Nuremberg, Johann Petreius, 1543, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, R69C).

Ouvert au fol. 9v, représentation du système héliocentrique copernicien.



Peu de livres ont marqué l'histoire autant que le *De Revolutionibus Orbium Coelestium*, écrit par un chanoine polonais germanophone appelé Nicolas Copernic. Cela ne concerne pas que l'astronomie : le langage courant a intégré l'expression « révolution copernicienne », qui est même aujourd'hui utilisée dans les scénarios politiques ! Mais qu'y a-t-il exactement dans ce livre ?

En l'écrivant, Copernic veut produire un successeur au célèbre *Almageste* de Ptolémée, le manuel astronomique utilisé pendant plus d'un millénaire. Il va en reproduire la structure, et même réutiliser certaines parties, mais en changer totalement l'essence. Ici, la Terre perd sa position centrale, virevolte sur elle-même, et se met à tourner comme les autres planètes autour du centre du monde (voisin du Soleil). Cela simplifie fortement le système puisqu'auparavant, chaque astre devait reproduire le mouvement diurne. De plus, l'ordre des planètes devient logique : plus elles sont éloignées, plus elles tournent lentement. Il faut aussi noter que le monde perd sa compacité : de l'espace apparaît entre les planètes et les étoiles se voient rejetées très loin.

Alors qu'une version préliminaire avait bénéficié d'un intérêt important, et même obtenu le soutien du pape Paul III, le *De Revolutionibus* eut beaucoup de retentissement mais ne reçut pas vraiment un excellent accueil. Les théologiens, vertement critiqués dans l'introduction du livre, vont affirmer que le modèle copernicien est incompatible avec l'Écriture et ils finiront par obtenir la mise à l'index des théories héliocentriques en 1616, après la publicité donnée à ces idées par Galilée et Foscarini. Elles ne le quitteront qu'en 1758...

L'originalité des thèses de Copernic pose évidemment la question de leur naissance. Certains voient Copernic comme un génie isolé ayant tout inventé, d'autres comme un copieur ayant repris des travaux antiques ou médiévaux. Au-delà de la controverse, il faut noter plusieurs choses. Tout d'abord, on ne retrouve pas ailleurs exactement le même modèle, dans ses moindres détails et avec les mêmes raisonnements d'appui : Copernic est bien original. Toutefois, le chanoine mentionne aussi diverses sources d'inspiration, comme Philolaos, Aristarque, ou Martianus Capella. En effet, divers auteurs, antiques et médiévaux, avaient déjà envisagé la mobilité de la Terre, que ce soit sur elle-même ou autour du Soleil, ainsi que la rotation de Mercure et Vénus autour du Soleil. De plus, les faiblesses des modèles de Ptolémée ont aussi été longuement relevées par ailleurs.

Dans ces travaux antérieurs, on trouve d'ailleurs des arguments identiques à ceux de Copernic. Le génie n'est donc pas né du vide, comme toutes les grandes idées...

Le modèle copernicien reste cependant imparfait : les épicycles n'ont pas disparu, un point théorique (le Soleil moyen) occupe le centre du système, pas le Soleil « vrai », et les tables astronomiques bâties sur ces modèles ne sont pas toujours plus précises que celles utilisant Ptolémée... La révolution ne sera complète qu'après les campagnes d'observation intensive de Tycho Brahe, et l'élaboration de nouveaux modèles par Johannes Kepler, sur base de ces mesures.

Y. Nazé

Pour plus d'informations : Nazé, Yaël, « 1543 : Des révolutions des orbés célestes », *Le Ciel*, 2018, vol. 80, pp. 199-207, disponible à l'adresse suivante : <http://hdl.handle.net/2268/221143> (consultée le 27 mars 2018).



Govard Bidloo, Godefridi Bidloo, medicinæ doctoris & chirurgi, anatomia humani corporis, centum & quinque tabulis, per artificiosiss. G. de Lairese ad vivum delineatis, demonstrata, veterum recentiorumque inventis explicata plurimisque, hactenus non detectis, illustrata,

Amsterdam, Veuve Joannis Van Someren, 1685, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, R199E).

Ouvert à la pl. 71, représentant l'articulation du coude, l'avant-bras et la main.

Nous vivons à l'époque de l'image sous toutes ses formes, photos, vidéos, images de synthèse. Digitalisées, les images s'échangent sans cesse, elles semblent devenues le mode de communication de référence de la génération « Z »...

Le monde médical n'échappe pas à cette évolution. Pour l'étudiant, l'accès à l'iconographie médicale facilite l'apprentissage, l'anatomie en 3D peut être visitée sur une tablette au chevet du patient, des modèles de dissection virtuelle voient le jour. Pour le médecin, les techniques diagnostiques par l'image ne cessent d'évoluer : coupes multiplanaires, reconstruction 3D, fusion d'images. Le patient n'est pas en reste, il peut consulter son dossier médical et ses clichés radiologiques sur un smartphone, il dispose de vidéos explicatives sur le net pour comprendre sa pathologie et son traitement.

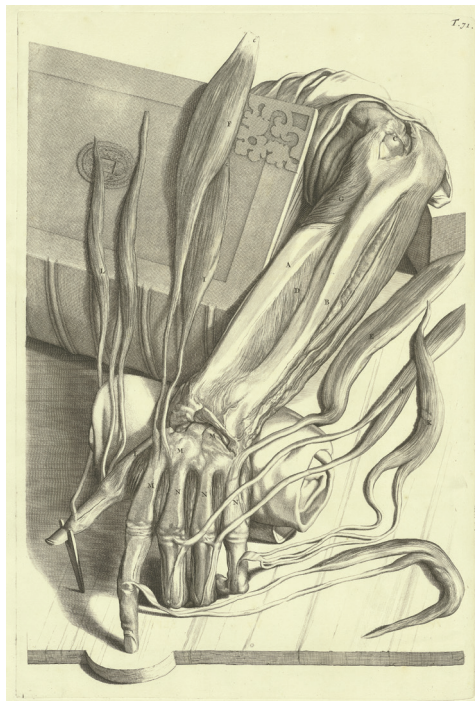
Dans ce contexte, on peut donc se demander si, en dehors d'une évidente valeur artistique, l'ouvrage de Goodfridus Bidloo *Anatomica Humani corporis* et ses illustrations réalisées par l'artiste Liégeois Gérard de Lairese, garde encore une certaine valeur scientifique.

La réponse vient de la pratique quotidienne de l'Anatomie humaine. C'est une erreur de croire que l'Anatomie est une science « morte ». La mise au point de nouvelles techniques thérapeutiques requiert régulièrement des précisions anatomiques absentes des livres de références classiques. De plus, on s'aperçoit régulièrement que des descriptions parfois simplifiées sont reproduites de livres en livres sans être confrontées à la réalité anatomique. Les images produites par les techniques d'imagerie médicale deviennent de plus en plus précises mais correspondent

toujours à une interprétation liée à la technique utilisée. Il s'avère donc essentiel de revenir à la dissection permettant l'observation précise du corps humain. Ces observations doivent être colligées de façon précise par le biais d'une iconographie fidèle et claire. Mieux que la photographie, les dessins réalisés au fur et à mesure du processus de dissection atteignent ce but.

À cet égard, les planches de l'ouvrage *Anatomica Humani corporis* sont d'une précision et d'une lisibilité étonnantes. À leur lecture on réalise la finesse et la précision tant de la dissection que du travail de l'illustrateur. Indépendamment du commentaire en latin moins accessible, elles constituent de véritables données scientifiques. Leur accès aisé sous leur forme digitale permet de les utiliser encore aujourd'hui pour les confronter aux observations actuelles. Enfin, elles témoignent d'une qualité d'observation étonnante que l'on souhaiterait voir dans le chef des médecins actuels !

P. Bonnet, M. Radermecker,
F. Scholtes et A. Carlier



En 1685, Govard Bidloo (1649-1713), chirurgien et anatomiste, publie son *Anatomia Humani Corporis*. Ce traité est illustré de 105 planches gravées par Abraham Bloteling, d'après les dessins de Gérard de Lairese. L'ouvrage marque son époque par l'observation minutieuse des corps, illustrés par la représentation de cadavres disséqués placés dans des postures de la vie courante.



Marie Sibille Merian, *Dissertatio de generatione et metamorphosisibus insectorum surinamensium*,

La Haye, Pierre Gosse, 1726, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, R168E).

Ouvert à la pl. XLVIII.



Oubliée ou ignorée pendant de nombreuses années, Marie Sibille Merian mérite largement toute l'attention qui lui est portée depuis la fin du xx^e siècle. Elle est actuellement reconnue comme une pionnière de l'entomologie, voire également comme la mère de l'écologie. Son nom restera également gravé et transmis à la postérité pour l'extrême précision de ses peintures naturalistes de fleurs et d'animaux.

Née en Allemagne en 1647, la jeune Marie Sibille sera initiée à la peinture et à la gravure par son beau-père. À la même époque, à l'âge de 13 ans, elle se passionne pour les insectes et particulièrement pour la transformation des chenilles en papillons. Elle réalise des élevages et mêle dans ses peintures les plantes et les insectes.

En ce milieu du xvii^e siècle, les insectes sont considérés comme des œuvres du diable, apparaissant ci et là par génération spontanée. Ils ne font guère l'objet d'études très poussées. Quelques passionnés constituent néanmoins de larges collections à partir d'exemplaires qu'ils font revenir de l'étranger. Installée en Hollande, Marie Sibille Merian va découvrir diverses collections d'insectes du Suriname, colonie néerlandaise d'Amérique du Sud. L'envie d'observer les vraies couleurs de ces insectes et de les voir évoluer dans leur milieu va la convaincre de préparer une expédition scientifique. L'idée est révolutionnaire pour l'époque, unique de la part d'une femme. Âgée de 52 ans, elle effectue la traversée en compagnie de sa fille cadette. Durant près de deux ans, elle prendra des notes et réalisera des peintures sur les mœurs des insectes et autres animaux. Elle confectionnera de riches collections lors d'expéditions à l'intérieur des terres. Frappée par la malaria, elle retournera en Hollande pour y rédiger son ouvrage sur la métamorphose des insectes du Suriname. Elle sera aidée de sa fille et par d'excellents graveurs. La réalisation de l'ouvrage coûte cher, son prix est fort élevé et les ventes rapportent peu d'argent. Pour vivre, elle vend ses œuvres et donne des cours de peinture. Elle jouit alors d'une réputation de grande naturaliste et d'artiste. Le 13 janvier 1717, Marie Sibille Merian s'éteint à l'âge de 70 ans.

L'ouvrage de Merian fit l'objet de nombreuses éditions amendées et traduites dans différentes langues, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux connaissances scientifiques, habituellement diffusées en latin. Concernant l'entomologie et l'écologie, ce livre est remarquable à plus

d'un titre: description et/ou illustration du milieu de vie, des couleurs, du cycle de développement des insectes et batraciens, des interactions entre la plante et l'insecte, évocation de l'utilité réelle ou potentielle des espèces.

L'exemplaire de l'Université de Liège porte la mention : « *Ex libris Ed. van Beneden* ». Édouard van Beneden fut l'un des plus illustres professeurs de l'Université de Liège. Il est crédité de la découverte des principales étapes de la méiose et de leur signification.

L'insecte représenté en haut de planche XLVIII n'a rien de fantasque. Il s'agit d'un Coléoptère Cerambycidae répondant au nom de *Macrodonia cervicornis* (Linné, 1758). Le deuxième coléoptère est un Dryophthoridae, très certainement *Rhynchophorus palmarum* (Linné, 1758). Comme précisé par Merian, sa larve, également fort bien représentée, vit dans les troncs (tiges) de palmier et est consommée par les populations locales.

J. Mignon

ETHERIDGE Kay, « Maria Sibylla Merian and the metamorphosis of natural history », *Endeavour*, 2011, vol. 35, n° 1, pp. 16-22.

PARAVISINI-GEBERT Lizabeth, « Maria Sibylla Merian : The dawn of field ecology in the forests of Suriname, 1699-1701 », *Literature and Arts of the Americas*, 2012, vol. 45, n° 1, pp. 10-20.

WIKIPEDIA, « Anna Maria Sibylla Merian », disponible à l'adresse suivante : https://fr.wikipedia.org/wiki/Anna_Maria_Sibylla_Merian (consultée le 20 février 2018).



J. Müller Sculp.

André Dumont, *Carnets de notes servant à établir la carte géologique*, 1837-1857, 20 carnets, (Liège, Bibliothèques ULiège, ms 587-617).

Extrait du Ms 601, section « coupes du terrain ardennais et rhénan ».

André Dumont, *Carte géologique de la Belgique et des contrées voisines représentant les terrains qui se trouvent au dessous du limon hesbayan et du sable campinien*,

[échelle 1/800.000], 48 x 56 cm, Bruxelles, Établissement géographique, 1853 (Liège, Bibliothèques ULiège).

En 1836, le gouvernement Belge charge André Dumont de faire la carte géologique des provinces de Liège, du Hainaut et du Luxembourg. Un an plus tard, sous la demande expresse du professeur, un arrêté royal l'autorise à faire, seul, le relevé cartographique du pays entier. Pour réaliser ce travail titanesque, on lui accorda trois ans. Au final, il lui fallut dix-sept ans pour récolter suffisamment de données et rendre une carte couvrant l'entièreté du pays.

Pendant seize ans, André Dumont arpente de mars à octobre les chemins de Belgique afin de récolter ses données. Il part en « campagne » et ne rentre que très rarement chez lui. Il loge dans des pensions ou chez l'habitant et travaille tous les jours de la semaine. Il lui arrive d'être accompagné par d'autres scientifiques. Ces campagnes, il les mène à pied et prend très rarement les transports en commun.

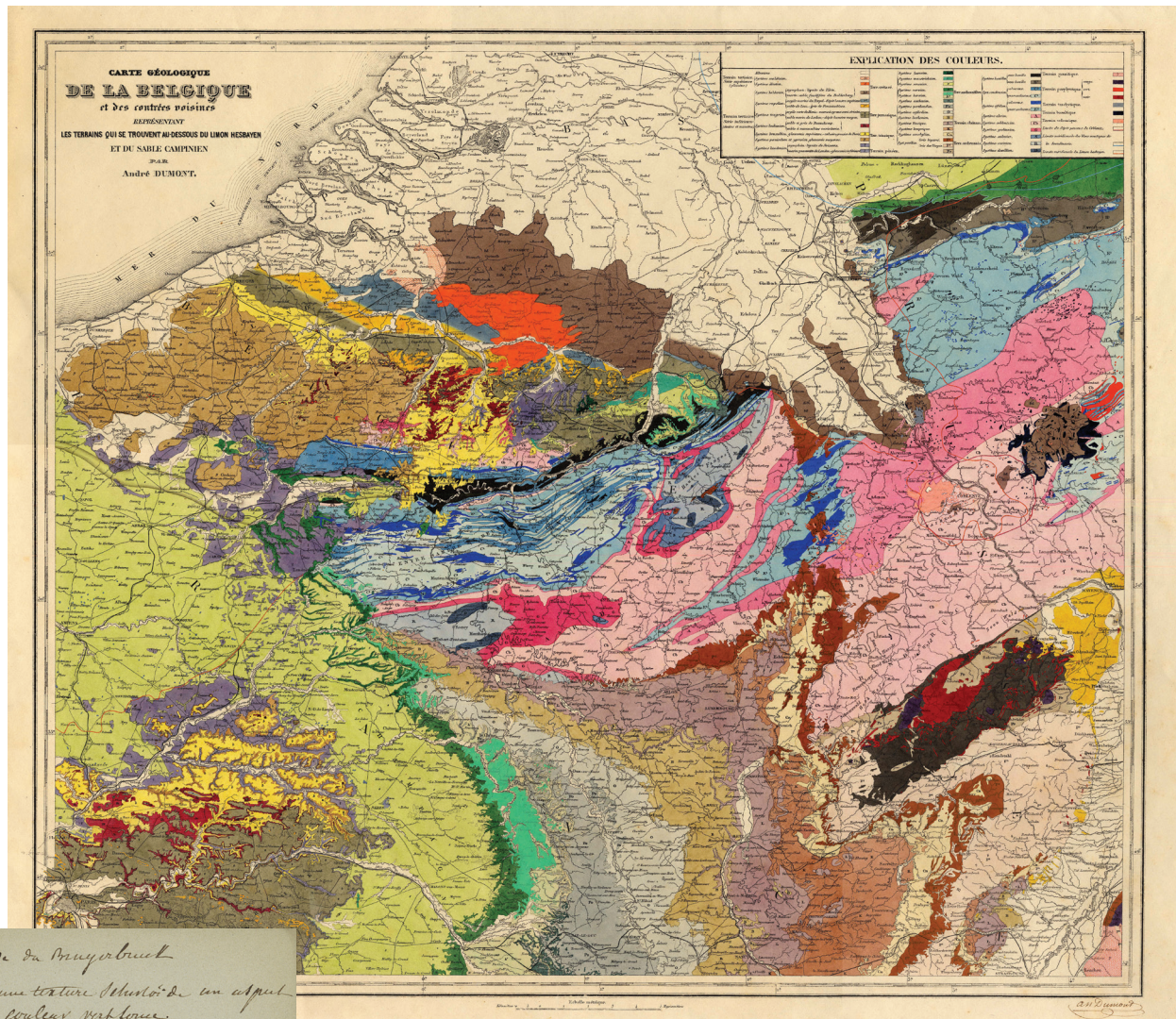
Durant ces longues journées de travail, Dumont note scrupuleusement ses observations, ou les explications des personnes qu'il rencontre au cours de son voyage (paysans, naturalistes). En marge ou en fin de carnet se trouvent ses notes avec ses dépenses retranscrites de manière très scrupuleuses, des calculs, des dessins...

Toutes les observations sont retranscrites dans pas moins de vingt carnets de terrains. La plupart sont sous forme de petits feuillets, rangés dans des boîtes en cartons ; mais huit sont cependant des carnets, reliés en format *in 8°*. Ces feuillets de voyage sont assez difficiles à suivre car ils consistent souvent en des notes prises au vol. Ces dernières ont été reclassées par André Dumont lui-même en 316 feuillets. La lecture ne se fait pas jour par jour mais par région et « terrain » géologique. En 1853, la première édition de la carte géologique fut présentée en neuf feuilles à l'Académie Royale des Sciences naturelles. Cette carte s'intitule *La Carte géologique de Belgique*. Elle est présentée à une échelle de 1/160.000 et présente les terrains de couverture. En 1856, André Dumont présente une deuxième version de sa carte intitulée *La Carte géologique de la Belgique indiquant les terrains qui se trouvent au-dessous du limon hesbayan et du sable campinien*. Cette carte en une feuille,

à l'échelle 1/800.000, présente la géologie de la Belgique sans les terrains de couverture. Par après, de nombreuses autres éditions des deux cartes furent publiées. La carte d'André Dumont a toujours été incomplète. En effet, aucune notice explicative de la carte, ou commentaires n'ont été rédigés. Dumont présenta sa carte en signifiant qu'il fallait se référer à ses carnets de terrain. Cependant, la rédaction d'une notice était dans ses projets.



Lorsqu'il décéda prématurément le 28 février 1857, le gouvernement belge, estimant la valeur des notes de terrain, décide de les racheter à sa veuve pour la somme de 25.000 francs-or accompagnée d'une rente annuelle de 200 francs. Cette somme est très importante pour l'époque. Mais, avant de vendre et de céder les notes de son mari, Mme Dumont avait pris la précaution de faire recopier les carnets. Les notes de terrain furent confiées au Professeur Dewalque de l'Université de Liège, qui était chargé de les valoriser, mais n'en fit rien, estimant la carte de Dumont déjà dépassée. C'est Michel Mourlon qui publia finalement un résumé des notes de Dumont dans son ouvrage en quatre volumes : « *Mémoires sur les terrains crétacés et tertiaires* ».



Euphrasie du Muzelbach

Cette roche offre une texture schisteuse un aspect
d'un marbre et une couleur vert foncé.
Ils paraissent être composés de phyllade chloriteuse
giff calcaireux. Ils peuvent offrir des lites
strates elle renferme du volume de calcaire
lamellaire cette roche passe

à une phyllade chloriteuse à texture feuilletée
d'un vert ~~bleuâtre~~ sombre luisant
perforée par des lites traversée par
des veines de calcaire lamellaire
Ce phyllade ^{présente} giff composé des strates
alternatives de calcaire lamellaire qui
ont au plus un millimètre d'épaisseur
mais qui sont très rapprochées

À mesure qu'on s'éloigne de la vallée plate
le phyllade est moins chloriteux et l'on
passe aux variétés suivantes

1^{re} phyllade très feuilletée d'un gris
verdâtre clair ou d'un gris violâtre
de bigarré. Surtout
les phyllades offrent jusque dans les
massifs les plus étroits des conduits d'un
vert foncé qui rendent leur couleur
noirce ils sont souvent traversés
par des veines de quartz.

Bouyer Breuck

Les vingt carnets de terrain de Dumont, et les onze carnets remis au propre sont conservés dans les fonds précieux de l'Université de Liège et sont également accompagnés de 251 cartes de terrain annotées.

H. Jadot

FAYN Joseph, « André Dumont, sa vie et ses travaux », *Revue universelle des mines, de la métallurgie, des travaux publics, des sciences et des arts appliqués à l'industrie*, 1864, t. 15, pp.1-97.

[HOYOUS Jean], « III. Inventaire des notes de voyage d'André Dumont », in *Catalogue des manuscrits scientifiques de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Centre national d'histoire des sciences, 1962, Belgique, 204 p.

DEWALQUE Gustave, « Dumont (André-Hubert) », in *Biographie Nationale*, 1878, t. 6, pp.283-295.

Léon Frédéricq, *Notes de rêves*,

1915 (Liège, Bibliothèques ULiège, Fonds Léon Frédéricq).

Ouvert au feuillet 6, rêve du 1^{er} au 2 janvier 1915.



Doctor en sciences naturelles (1871), en médecine (1875) et en sciences physiologiques (1878), Léon Frédéricq (Gand, 1851-1935) devient à 28 ans à peine, professeur de physiologie à l'Université de Liège où il remplace Théodor Schwann. Léon Frédéricq est un des pères fondateurs de la physiologie et il donnera à l'Institut de Physiologie, qu'il a fondé, une renommée internationale. Passionné de nature, il a également œuvré pour faire reconnaître et protéger ce qui deviendra après sa mort la réserve naturelle des Hautes Fagnes.

De décembre 1914 à octobre 1918, Léon Frédéricq retranscrit ses rêves nocturnes. Méthodiquement d'abord, plus épisodiquement ensuite. Il le fait avec la précision scientifique qui le caractérise, ajoutant dans la marge souvenirs et commentaires mettant en relation des éléments oniriques avec les événements de la vie réelle. Avec le temps, ces commentaires se mêleront de plus en plus à la description du rêve lui-même, rendant poreuse la frontière entre rêve et réalité.

Qu'a donc pu motiver un scientifique de cette envergure à s'atteler à cette activité ? Sans doute était-ce dans l'air du temps. En 1900, Sigmund Freud publiait un des ouvrages fondateurs de la psychanalyse moderne : *L'interprétation des rêves*. Au moment où Léon Frédéricq décide de retranscrire ses rêves, les idées de Freud se répandent et un intérêt pour ces productions oniriques se développe. Nombreux sont ceux qui s'appliquent à les retranscrire. Un lien d'autant plus probable que Léon Frédéricq fut collègue et ami de Joseph Delboeuf, professeur de l'Université dont les travaux sur l'hypnose, le sommeil et le rêve ont très probablement influencé Freud. C'est aussi à cette époque que Carl Gustav Jung, se distanciant de Freud, publie sa propre manière d'interpréter le rêve dans *The Psychology of Dreams* (1916). Le rêve comme objet d'étude est « tendance » en ce début du xx^{ème} siècle. Jamais pourtant, Léon Frédéricq ne s'aventure dans une quelconque tentative d'interprétation psychanalytique en lien avec l'inconscient ou le subconscient. Il se limite à la partie consciente du rêve, essentiellement sous une forme descriptive.

Un autre élément d'explication est sans doute lié à la période troublée pendant laquelle cette production a lieu. L'Université est fortement impactée par l'occupation allemande. Cours suspendus, activités scientifiques difficiles

sinon impossibles, bâtiments occupés et subissant de lourds dommages, laboratoire fermé.

Dans la retranscription de ses rêves, on retrouve son souci de la topographie, avec de nombreuses descriptions minutieuses de paysages et de lieux, à mettre en relation avec son activité d'aquarelliste amateur (voir son *Carnet de voyage*). Il tente de déterminer dans quelle mesure la topographie au cours du rêve est conforme à la réalité.

Les notes de rêves de Léon Frédéricq s'achèvent en octobre 1918 par quelques feuillets déchirés, sans explication. Il ne subsiste en tout cas aucune trace d'une poursuite de notes de rêves au-delà d'octobre 1918 et il semble qu'il n'ait jamais exploité scientifiquement ce matériau onirique sinon dans un début d'organisation un peu systématique, sur un double feuillet, des opérations et fonctions cognitives en jeu.

P. Thirion

CARROY, Jacqueline, *Nuits savantes : Une histoire des rêves (1800-1945)*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, En temps et lieux, 2012, 460 p.

FLORKIN, Marcel (dir.), *Un pionnier de la physiologie. Léon Frédéricq. Œuvres choisies. Volume publié à l'occasion du centenaire de sa naissance*, Liège, Sciences et Lettres, 1953, 223 p.

MÉLON Jean et STASSART Martine, *Introduction à la psychologie dynamique*, Liège, Université de Liège, 1999, 112 p.

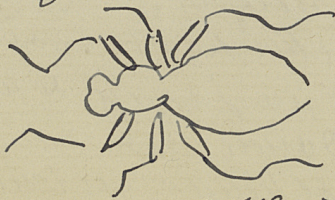
NOLF Pierre, « Notice sur Léon Fredericq, membre de l'Académie », in *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1937, pp. 46-100.

Voss Florence, « *Biographie de Léon Fredericq* », Famous scholars de l'Université de Liège, 2017, disponible à l'adresse suivante : <http://200.ulg.ac.be/fredericq-bio.html> (consultée le 25 février 2018).

1 au 2 Janv.

En Thauriel parodie Je rame dans un petit bateau en mer
enfants. Gros temps Je vois passer de lourds barchots tirés par un
en mer. bateau. cable métallique remorqueur. Les vagues me
font danser. Je m'accroche au bord.

Insecte dans
Thauriel.



Insecte à grosses pattes. pouvait maigrir
et résister à la disette,

3^{me} rêve oublié au moment de s'endormir.

du 2 au 3

Aucun souvenir précis de rêve

Jean-Pierre Minckelers, *Notes de travail sur la houille*,

22 feuillets, 1784 (Liège, Bibliothèques ULiège, Fonds Minckelers, dossier 49.2).

Ouvert au feuillet 21, « charbon de bois », janvier 1784.



Parmi les papiers de savants conservés au département des manuscrits des Bibliothèques de l'ULiège, figurent diverses archives, dont des notes de laboratoire du physicien et chimiste maastrichtois Jean-Pierre Minckelers (1748-1824). Concurrément avec le Français Philippe Lebon et l'Anglais William Murdoch, il est connu pour avoir isolé l'« air inflammable » à partir de la houille, et ouvert de ce fait la voie au gaz d'éclairage. Toutefois, l'intérêt de la carrière de Minckelers ne se borne pas à cette découverte. Au travers de son parcours, c'est aussi le basculement de l'Ancien régime vers la modernité politique, scientifique et industrielle qui se trouve illustré.

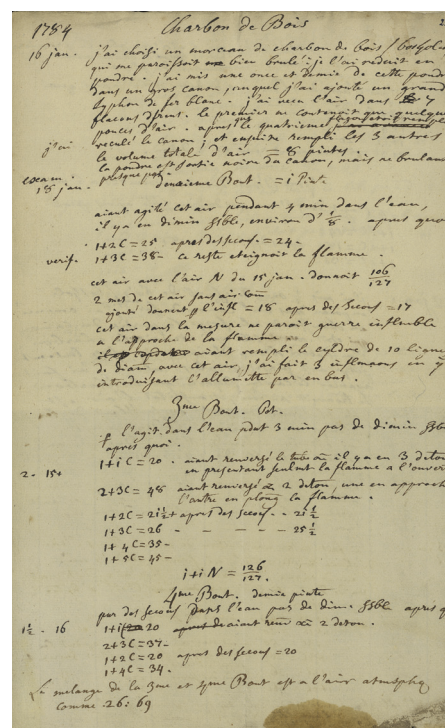
Minckelers provient d'une famille de pharmaciens. Il étudie les sciences et la philosophie à l'Université de Louvain, avant d'y enseigner la physique. Dans les années 1780, il soutient les réformes de Joseph II et participe à la fondation d'une université impériale à Bruxelles. Ce positionnement idéologique le met en porte-à-faux avec les autorités louvanistes et le contraint à abandonner ses fonctions universitaires à l'éclatement de la Révolution brabançonne. Il retourne alors à Maastricht. Dès 1798, il enseigne la physique et la chimie à l'École Centrale, que les Français ont ouverte dans cette ville. En 1804, il est reçu à l'examen de pharmacie ; une profession qu'il exercera ensuite jusqu'à son décès. Durant ces dernières années, Minckelers reste aussi à l'écoute des progrès de la science, et dans la Basse-Meuse riche en fossiles, où il vit, il s'intéresse ainsi à la paléontologie. Sous le régime hollandais, son élection au sein des Académies de Bruxelles et d'Amsterdam couronne son parcours professionnel.

Les notes de laboratoire présentées ici concernent ses travaux sur l'« air inflammable », commandités par le duc Louis-Engelbert d'Arenberg. Impressionné par les expériences d'ascension en ballon des frères Montgolfier, le duc désirait les reproduire, mais à faible coût. Le défi relevé par Minckelers sera de découvrir et de produire à peu de frais une substance plus légère que l'air qui, insufflée dans le ballon, lui permettra de s'élever. C'est chose faite en 1783, à partir de la houille : « le 15 d'octobre passé – écrit le chimiste – ayant mis de la houille en poudre dans un canon de fusil, j'en ai obtenu de l'air inflammable en abondance et très promptement. [...] lequel ayant été pesé fut trouvé quatre fois plus léger que l'air atmosphérique ».

Ce « gaz de houille » (présent dans les galeries de mines, sous l'appellation de « grisou ») révèle bientôt ses potentia-

lités pour l'éclairage des lieux et édifices publics et privés, ainsi que des usines. À l'aube de la révolution industrielle, le gaz d'éclairage affranchit donc des contraintes liées à l'obscurité nocturne. Mais il permet aussi d'allonger jusqu'à l'insupportable les journées de travail pour les ouvriers. En cela, il représente à la fois l'avertissement et le revers de la médaille du progrès industriel au XIX^e siècle.

G. Xhayet



DESTATTE Julien, *Des mineurs et des savants*, Blegny, Les cahiers de Blegny-mine, 2015, 102 p.

JASPERS Paul André Theodore Marie et ROEGIER Jan, *Le mémoire sur l'air inflammable de Jean-Pierre Minckelers (1748-1824). Édition critique d'après les mss et l'éd. originale de 1784*, Amsterdam, Maarsen, 1984, p. 218-251.

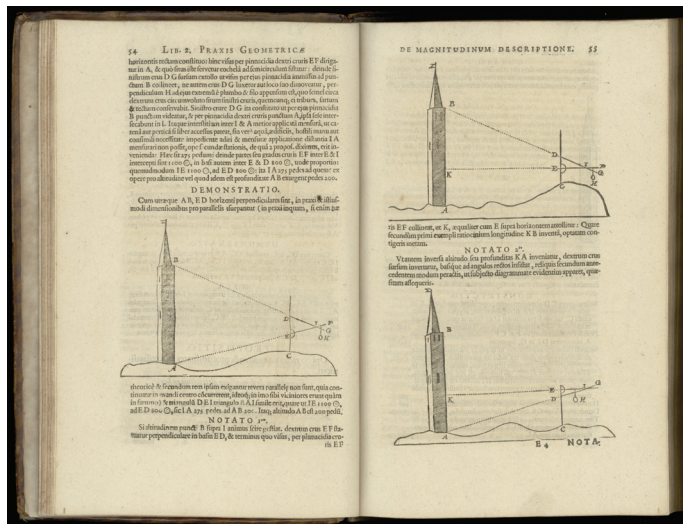
JASPERS Paul André Theodore Marie, *J.P. Minckelers 1748-1824*, Maastricht, 1983, 108 p.

Simon Stévin, *Hypomnemata mathematica, hoc est eruditus ille pulvis, in quo se exercuit ... Mauritius, princeps Aulicus...*,

4 tomes en 1 vol., Leyde, Jan Jacobsz Paets, 1605-1608 (Gand, Universiteitsbibliotheek, BIB.ACC.011001).

Ouvert au tome II, pp. 54-55.

Simon Stévin (Bruges, 1548-La Haye, 1620) débute sa carrière en tant que comptable d'un marchand anversois. Les années 1570 le voient entreprendre un long périple en Prusse, en Pologne et en Norvège : il navigue sur la mer Baltique en vue de rédiger un manuel de pilotage. Vers 1577, il revient brièvement à Bruges où il est employé aux finances du port. Calviniste, sa famille, persécutée, s'expatrie en Hollande l'année suivante. En 1583, il s'inscrit finalement en mathématiques à l'Université de Leyde. Il y rencontrera Maurice de Nassau, prince d'Orange, dont il deviendra le précepteur, puis le conseiller. En 1593, il devient intendant général des armées de la république des Provinces-Unies. En 1600, il fonde à Leyde une école d'ingénieurs militaires, rattachée à l'Université.



mécanique, musique... Dans le domaine militaire, il marquera le génie par ses plans de fortification et sa proposition d'inondation des terres pour faire face à un envahisseur (principe d'ailleurs utilisé durant la Seconde Guerre mondiale face à l'invasion allemande).

En marge des sciences, Simon Stévin est également connu pour sa promotion et sa défense de la langue néerlandaise. Très tôt, il choisira de rédiger ses publications en néerlandais, alors que le monde scientifique européen privilégie toujours le latin. *De Thiende* est publié simultanément en néerlandais et en français, pas en latin. Il œuvrera notamment à trouver une traduction néerlandaise à tous les termes scientifiques et techniques latins ou français.

Si ses travaux n'ont été que lentement diffusés en Europe, Stévin était bien un homme de son temps, au fait des avancées scientifiques réalisées en cette seconde moitié du XVI^e siècle et annonçant, par son ingéniosité, de nombreuses découvertes à venir. Il sera l'un des premiers défenseurs des conceptions de Copernic et Kepler. Ses travaux sur la chute des corps en font l'un des précurseurs de Galilée. Sa proposition de notation des puissances par exposants le font devancer Descartes tandis que la conversion des quantités radicales en puissances fractionnaires annonce déjà les travaux de Newton.

L'ouvrage présenté, les *Hypomnemata mathematica* (ou Mémoires mathématiques), est constitué de ses leçons à Maurice de Nassau et sera publié simultanément en néerlandais, en français (traduit par Jean Tuning) et en latin (traduit par Willebrord Snell) en 1605 et 1608. Le livre exposé est une *Géométrie pratique*, domaine où il innove peu mais où ses travaux, notamment en perspective, trouvent écho chez d'autres savants de son temps, comme Albrecht Dürer.

Stévin a publié, tout au long de sa carrière, de nombreux ouvrages, dans des domaines très divers, sans doute expliqués par la diversité de son parcours personnel.

Son œuvre la plus célèbre est *De Thiende* (La Disme), publiée en 1585. Il y défend un système de notation décimale des nombres. S'il n'est pas l'inventeur des nombres décimaux qui existaient déjà dans les civilisations chinoise et arabe, il les a introduits en Europe où, jusqu'alors, la partie décimale des nombres s'écrivait sous forme de fraction. Le système qu'il proposait était toutefois plus complexe que la simple virgule utilisée de nos jours et introduite par Pitiscus et Napier, dans les années 1610.

À côté de cet ouvrage fondateur, Stévin publie des traités d'arithmétique, algèbre, géométrie, statique, hydraulique,



S. Simon

KNOBLOCH, Eberhard, «Stévin, Simon», in *Nouvelle biographie nationale*, t. 3, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1994, pp. 312-319.

ROSS, André, «Simon Stevin», *Accromath*, 2007, vol. 2, pp. 16-19.

SECRETAN Catherine et BOER DEN Pim (dir.), *Simon Stevin. De la vie civile, 1590*, Lyon, ENS Éditions, 2005.



Monde

Depuis la nuit des temps, l'homme se déplace, voyage pour des raisons de survie, de conquête, d'exploration...

Le récit de voyage est un genre littéraire qui s'ancre dans la réalité et dont le propos est de transmettre les expériences vécues par l'auteur lors de son périple. Au Moyen Âge, ceux-ci concernent essentiellement le Proche-Orient et l'Asie. Ces ouvrages ont connu, pour les plus célèbres, comme celui de Jean de Mandeville, une grande diffusion et sont restés pendant longtemps des références. Ces récits mêlent observations faites *in-situ*, informations reprises dans d'autres ouvrages, parfois de la tradition antique, et aussi quelques éléments fantastiques.

À la fin de Moyen Âge, le monde s'agrandit : on explore les côtes africaines et les territoires du Nouveau Monde font l'objet de nombreux écrits. Les relations de ces explorations sont parfois l'occasion pour les auteurs de glorifier ou de critiquer les héros de la colonisation ; en effet, ces récits ne sont pas exempts de considérations politiques ou religieuses. À la fin du XVI^e siècle, Théodore de Bry rassemble et présente deux collections de récits de voyage, *Les Grands et les Petits voyages*, qu'il illustre de très nombreuses gravures. Cette entreprise éditoriale sans précédent est due à trois générations et restera pendant des siècles une œuvre de référence. L'objet de ces ouvrages est une description des territoires (faune, flore, relief...) et de leur peuplement. La représentation des coutumes de ces « sauvages » est souvent fantasque et donne la part belle, par exemple, au cannibalisme.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, on voit apparaître dans différents pays d'Europe les prémices de la pratique du Grand Tour. Ce dernier est un voyage effectué par les jeunes gens de la bonne société qui les mène dans plusieurs pays d'Europe. Ce voyage, dont la mode culmine au XVIII^e siècle, est destiné à parfaire l'éducation des jeunes gens après des études basées sur les humanités grecques et latines. La Suisse, mais aussi l'Italie avec ses vestiges archéologiques (Rome, Pompéi...) sont des passages obligés. C'est aussi l'occasion d'avoir un contact direct avec l'antiquité classique et, le cas échéant, de débiter une collection. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la Grèce et le Proche-Orient deviennent des destinations de choix. Ce voyage avait une fonction sociale importante : il permettait de constituer une culture commune à toute une classe de la société. Les futurs dirigeants, financiers, intellectuels... pouvaient partager et échanger leurs expériences, mais aussi tisser un réseau de relations dans la bonne société européenne. Dans ce contexte, le récit de ce voyage permettait de faire reconnaître cette expérience et éventuellement d'accéder à certaines sociétés savantes. À la même époque, quelques ouvrages vont être publiés afin de servir de guide lors de ce périple.

Durant le XIX^e siècle, les possibilités de voyager se multiplient notamment grâce au nouveau moyen de transport : le train. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les guides de voyage, héritiers des manuels de conseils aux voyageurs, vieux genre littéraire qui existe depuis le XVI^e siècle. Ces guides de voyage ont une vocation purement utilitaire et les collections vont se développer en même temps que le réseau ferroviaire. Ces ouvrages témoignent également de l'apparition d'un nouveau type de voyageur : le touriste. Les nouveaux moyens de transports et la modernisation des transports maritimes notamment offrent un confort inconnu jusqu'alors et permettent à un public plus large, dont les femmes, de voyager. Les guides connaîtront plusieurs évolutions dont les plus marquantes sont celles liées à l'apparition de l'automobile au début du XX^e siècle et l'explosion du tourisme de masse après la Seconde Guerre mondiale.

Le XIX^e siècle voit une nouvelle phase d'expansion des explorations. Lors de la campagne d'Égypte (1798-1801), Napoléon emmène avec lui une commission de savants, dessinateurs, imprimeurs qui ont pour tâche de dresser la description la plus complète du pays. De cette expédition naîtra l'impressionnante *Description de l'Égypte* publiée en vingt volumes entre 1809 et 1828. Ces grandes explorations et leur publication ont aussi des visées politiques. En effet, l'emblématique *Description de l'Égypte* est tout ce qu'il reste de cette campagne dont le bilan militaire et diplomatique est désastreux. La publication des découvertes majeures dues à l'équipe de scientifiques permet à Napoléon de présenter un bilan positif de cette campagne. Une vingtaine d'années plus tard, en 1849, c'est la découverte de Khorsabad par Paul-Émile Botta qui donnera lieu à une publication de grande envergure. Là aussi les relations complexes entre la France et l'Angleterre se perçoivent en trame de fonds. Si Français et Anglais chercheront bien à se partager les zones de fouilles de Ninive par un accord, dans les faits, les Anglais auront la mainmise sur le chantier, plus rapides que leurs concurrents sur les lieux..

À la même époque, David Livingstone, puis Henry Morton Stanley entament l'exploration de l'Afrique centrale dans un contexte d'intérêt européen pour le continent africain. Par les rapports des différents explorateurs, les états européens prennent la mesure des richesses du continent, insoupçonnées jusqu'alors. Une nouvelle vague de colonisation est lancée, avec en point d'orgue la conférence de Berlin en 1884-1885 qui organise et fixe les règles du partage de l'Afrique. La fin du XIX^e siècle voit également se concrétiser l'exploration de l'Antarctique, une des dernières *terra incognita*, dont l'existence même avait été mise en doute. Le XX^e siècle, quant à lui, sera marqué par d'autres missions d'exploration et de conquêtes : celles de l'espace.

Jean de Mandeville, *De la terre de promission et les diverses et estranges choses,*



Lyon, Nicolas Philippe et Marc Reinhart, c. 1483, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, XV.C66).

Ouvert aux fol. 23v montrant le Chêne de Mambré ou Chêne d'Abraham, en Palestine, 24r (illustrations d'un couvoir (fig. sup.) et du pommier du Paradis (fig. inf.).

Le Voyage de Jean de Mandeville fait assurément partie des œuvres médiévales les plus diffusées et les plus connues alors que, paradoxalement, la biographie de son auteur reste encombrée de nombreux mystères. Mandeville se prétend natif d'Angleterre, de St. Albans dans le sud du Hertfordshire précise-t-il. Il affirme également avoir quitté sa terre natale en 1322 pour un long périple qui le conduisit en Chine, après avoir traversé la Terre sainte, l'Égypte, l'Asie mineure, la Perse, l'Asie centrale et les îles de l'océan Indien. La seule certitude le concernant est son passage à Liège à la fin de sa vie où il rédigea son récit de voyage avant de mourir le 7 février 1372, en atteste l'épithaphe de sa pierre tombale dans l'ancienne église des Guillemites (qui était située sur l'actuel site des Guillemins).

La véracité du voyage effectué par Mandeville a fait l'objet de nombreuses controverses et autres débats historiographiques. Si l'éventualité d'un déplacement en Égypte est aujourd'hui acceptée, de sérieux doutes planent quant à l'est. L'examen minutieux de son récit a permis de montrer que Mandeville avait mis à profit des témoignages antiques et médiévaux pour construire son récit. Quoi qu'il en soit, ce texte a joui d'une grande renommée, dépassant même celle du voyage de Marco Polo. Ainsi, Christophe Colomb aurait-il été convaincu, à la lecture de Mandeville, de la possibilité d'une circumnavigation de la terre pour le mener aux Indes. Léonard de Vinci, esprit curieux de tout, possédait également son exemplaire, comme en témoigne l'inventaire de sa bibliothèque effectué à la veille de son départ de Milan en 1499.

Les premières éditions françaises du Voyage de Mandeville sortent de presses lyonnaises au début des années 1480. L'Université de Liège possède un exemplaire d'une grande rareté, unique en Europe. La Pierpont Morgan Library détient le seul autre exemplaire connu à ce jour.

Cette édition, imprimée sans colophon, a été attribuée à deux typographes actifs à Lyon, Nicolas Philippe et Marc Reinhart, et est datée des alentours de 1483. Elle est ornée de nombreuses gravures. L'exemplaire liégeois n'est pas passé entre les mains d'un enlumineur ni d'un rubricateur, aucune lettrine ni autre aide à la lecture manuscrite n'est présente à l'intérieur du volume.

R. Adam



ISTC im00162570

OPSOMER Carmélia, « 54. Jean de Mandeville, Voyage », in HAESSENNE-PERREMANS Nicole, OPSOMER Carmélia (éds), *Livres d'images, images du livre. Les plus beaux incunables de l'Université de Liège*, Bruxelles, Crédit communal, 1993, p. 94.

JEAN DE MANDEVILLE, *Le Livre des merveilles du monde*, éd. DELUZ Christiane, Paris, CNRS Éditions, 2000.

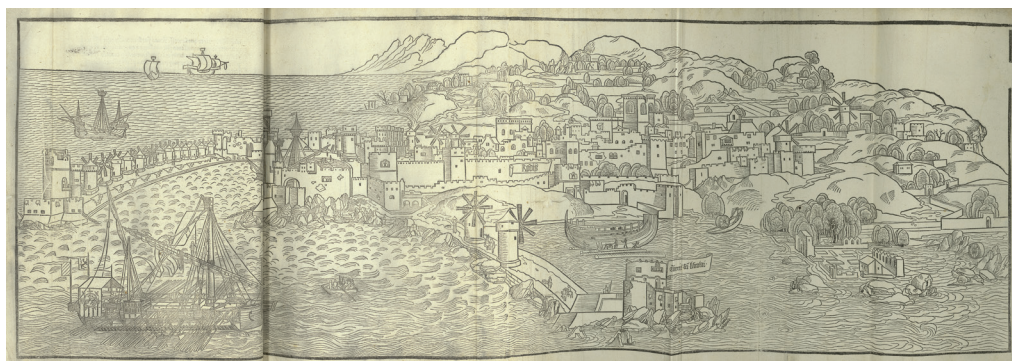
BAUDEN Frédéric, « Jean de Mandeville, Voyage », in BRUYÈRE Paul, MARCHANDISSE Alain (éds), *Florilège du livre en Principauté de Liège du IX^e au XVIII^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009, p. 345.

Bernhard von Breidenbach, *Le saint voyage et pèlerinage de la cité sainte de hierusalem*,

Lyon, [Jacques Maillet ou Gaspard Ortuin], 1489, 4° (Liège, Bibliothèques ULiège, XV.B108).

Ouvert au fol. 28v, 29r, île de Rhodes (Rodis).

Le 11 février 1486, sort de presse la *Peregrinatio in Terram Sanctam* de Bernhard von Breidenbach (ca 1440-1497), alors doyen de la cathédrale de Mayence. Ce texte se veut le récit du voyage effectué par l'auteur en Terre-Sainte dans le courant des années 1483-1484, accompagné notamment du comte Johann Solms-Lich (âgé de 18 ans) et du chevalier Philipp von Bicken. Ce périple eut comme point de départ Venise. Jérusalem fut atteinte en passant par Corfou, Modon, Héraklion puis Rhodes, avant de revenir dans la cité des Doges. Figurait également au sein de ce groupe l'artiste d'origine hollandaise Erhard Reuwich, qui n'est autre que l'auteur de l'impression de *l'editio princeps* ainsi que de la réalisation des 26 gravures qui illustrent cet ouvrage. Ces images sont en partie tirées des croquis réalisés par Reuwich sur place.



Le succès du livre fut immédiat, notamment en raison de son riche programme iconographique. On dénombre ainsi plus d'une dizaine d'éditions avant la fin du xv^e siècle, tant en latin qu'en langues vernaculaires (allemand, tchèque, espagnol, français et néerlandais). La *Peregrinatio* est considérée comme le premier guide de voyage illustré, agrémenté non seulement de vues panoramiques des villes traversées, mais aussi de reproductions de scènes illustrant les mœurs et coutumes des habitants rencontrés, d'animaux – réels ou imaginaires – ainsi que des répliques d'alphabets orientaux (dont la première impression de caractères arabes). Si le noyau central du texte provient bel et bien des notes prises par Breidenbach au cours de son voyage en Palestine, son récit est toutefois agrémenté, en de nombreux endroits, de témoignages provenant de sources anciennes et contemporaines. En outre, une hypothèse récente, émise par Frederike Timm,

montre qu'une lecture attentive du contenu de la *Peregrinatio* permet de déceler une prédominance de propos politiques implicites. L'ambition littéraire de Breidenbach dépasserait donc le cadre strict du genre des récits de voyage pour appuyer, d'une part, le programme politique de son ami l'archevêque Berthold von Henneberg – élu deux avant la parution de la *Peregrinatio* – et, d'autre part, pour contribuer à relever le prestige de son auteur, l'un des personnages les plus éminents du chapitre cathédral de Mayence.

La première traduction française de la *Peregrinatio*, due au carme Nicolas Le Huen, fut imprimée dans l'atelier lyonnais de Michel Topié et Jacques Heremberck le 28 novembre 1488. Bien que cette adaptation fût vivement critiquée pour les libertés prises avec le texte original, cette édition n'en

reste pas moins d'une grande importance pour l'histoire de la typographie puisqu'il s'agit du premier incunable français illustré par des gravures en taille-douce. L'exemplaire possédé par l'Université de Liège est la seconde traduction française, cette fois-ci fidèle au texte original grâce au travail de Jean de Hersin. L'identité de l'auteur de cette impression, exécutée le 18 février 1489 (n.s.), demeure inconnue. Certains spécialistes l'attribuent au Lyonnais Gaspard Ortuin, d'autres à son confrère Jacques Maillet. Quoi qu'il en soit, il importe de noter que cette édition fut illustrée à l'aide de seize bois utilisés par Reuwich pour *l'editio princeps*.

R. Adam

ISTC ib01192500

CLAUDIN Anatole, *Histoire de l'imprimerie en France au xv^e et au xv^e siècle*, t. 3, Paris, Imprimerie nationale, 1904, p. 397-406 ; t. 4, 1914, p. 1-11.

GECK Élisabeth, « Breidenbach, Bernhard von », in *Lexikon des gesamten Buchwesens*, Severin Corsten et alii (éd.), t. 1, Stuttgart, Anton Hiersemann, 1987, p. 535-536.

TIMM Frederike, *Der Palästina-Pilgerbericht des Bernhard von Breidenbach und die Holzschnitte Erhard Reuwichs. Die «Peregrinatio in terram sanctam» (1486) als Propagandainstrument im Mantel der gelehrten Pilgerschrief*, Stuttgart, Hauswedell, 2006.



Théodore de Bry, *Collectiones peregrinationum in Indiam Orientalem et Indiam Occidentalem XXV partibus comprehensae ; opus illustratum figuris Aenaeis fratrum De Bry et Meriani*,

Francfort, 1590-1634, 2°.

Orignaire de Liège, où il a suivi une formation d'orfèvre, Théodore de Bry (Liège 1527/1528-Francfort 1598) quitte sa ville natale avant 1559 pour Strasbourg où il poursuit sa formation d'orfèvre. En 1577 ou en 1578, il s'installe à Anvers et y apprend l'art de la gravure. En 1586, il s'installe à Londres et y reste deux ans avant de s'installer définitivement à Francfort où il amène le savoir-faire qu'il a acquis lors de sa période anversoise et y fonde son officine.

En 1590, Théodore de Bry se lance dans une aventure éditoriale sans précédent. Il rassemble des récits de voyages et décide de les éditer en les illustrant. La collection des voyages comprendra 25 volumes publiés à Francfort entre 1590 et 1634. Théodore de Bry ne verra pas la fin de cette entreprise qui sera achevée par ses fils Jean-Théodore (Strasbourg 1563- Francfort 1623) et Jean-Israël (Strasbourg 1565- Francfort 1611), puis par le gendre de Jean-Théodore : Mathieu Mérian (Bâle, 1593-Bad-Schwalbach, 1650).

La collection des voyages est composée de deux parties, la plus connue intitulée *India Occidentalis*, ou les Grands voyages, rassemble en treize volumes les récits de voyage concernant l'Amérique, tandis que la seconde *India Orientalis*, les petits voyages, est consacrée aux voyages en Afrique et en Asie.

Il y a chez de Bry une volonté encyclopédique. Il veut former un grand ensemble avec les principaux récits de voyage déjà connus et les illustrer de nombreuses gravures. Il reprend donc des textes existants et les fait traduire, si nécessaire, en latin et en allemand. Il s'adjoint le concours de traducteurs prestigieux, ainsi Clusius traduira ou plus exactement supervisera la traduction en latin des deux premiers volumes des *Grands voyages* et contribuera au troisième.

Pour l'illustration, il reprend également des illustrations existantes, en modifie ou en invente de nombreuses d'après de multiples sources.

On a parfois vu dans ces voyages un geste militant de la part de de Bry. Certains des textes rassemblés sont écrits par des protestants et présentent de vives critiques à l'égard des Espagnols ou des Portugais. Ce propos doit être nuancé, car si l'édition en langue allemande des textes peut être parfois perçue comme telle, l'édition en langue latine est beaucoup moins critique, certains passages ayant été traduits de manière plus neutre. Les différences perceptibles dans

les traductions s'expliquent par le public visé par celles-ci. L'édition allemande est plutôt destinée aux régions allemandes en partie gagnées à la cause de la Réforme, tandis que l'édition en latin est destinée, quant à elle, au reste de l'Europe et vise donc un public majoritairement catholique. L'édition latine se retrouve, en effet, dans toutes les grandes bibliothèques européennes sans qu'elle ne soit censurée.

Théodore de Bry, *Americae tertia pars : memorabile provinciæ Brasilïæ historiam continens. . .*,

Francfort, 1592 (Liège, Bibliothèques ULiège, R59D).

Contient les deux récits de voyages au Brésil de Hans Staden traduit par Adam Lonitzer, un récit de voyage au Brésil de Jean de Léry et deux lettres de Nicolas Barré au sujet du Brésil.

L'ouvrage est ouvert sur deux scènes de cannibalisme aux pages 126-127.

Théodore de Bry ne verra que la publication des six premiers volumes des *Grands voyages*. Il a dirigé la gravure des huit premiers volumes. Nombre d'entre elles sont originales, d'après des dessins faits par les explorateurs. De Bry reprend également des gravures illustrant certains des voyages déjà publiés, mais souvent, il les retravaille, les étoffe. Les gravures illustrent les récits, mais on y trouve aussi des descriptions des mœurs et des coutumes des populations autochtones, de la faune et de la flore, des exploitations minières, des cartes... L'objectif des images

des de Bry est d'illustrer de la manière la plus précise possible les différents textes.

Les treize volumes des *Grands voyages* ont suscité beaucoup d'intérêt car ils décrivent le Nouveau Monde au moment de sa découverte. L'œuvre des de Bry fixe pour longtemps l'image du Nouveau monde.



Théodore de Bry, Jean-Israël de Bry, *Sechster Theil der Orientalischen Indien, Warhafftige historische Beschreibung dess gewaltigen Goldreichen Königreichs Guinea, sonst das Goltgestad von Mina genandt, so in Africa gelegen, sampt derselben gantzen Beschaffenheit, auch Religion vnnd Opinion, Sitten vnnd Sprachen, Handel vnnd Wandel der Eynwohner daselbst : beneben einer kurtzen Erzelung, was die Schiffe, so dahin fahren wollen, für einen Lauff durch die Canarische Inseln, biss an das Cabo de Trespunctas, da das Goldgestadt sich anfänget, halten müssen...*

Francfort, 1603, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, R799C).

Il s'agit de la sixième partie des *Petits voyages* de Théodore de Bry. Elle contient la description du royaume de Guinée d'après *Beschrijving en historisch verhaal van het Gouden Koninkrijk van Guinea* de Peter de Marees, traduit en allemand par Gothardt Artus.

Animaux sauvages de Guinée, pl. XIII

Les *Petits voyages*, édités de 1598-1619, sont consacrés à des régions aussi variées que le Congo, l'Arctique et l'extrême orient. Ils ont suscité moins d'enthousiasme auprès des chercheurs, pourtant leur contenu n'est pas sans intérêt. On y trouve la plus ancienne description du Congo due à Filippo Pigefetta et Duarte Lopez un commerçant portugais. Écrit en 1589, le texte fut publié en italien pour la première fois à Rome en 1591. Ce texte servira à la description de l'Afrique durant tout le XVI^e siècle.

C. Oger



VAN GROESEN Michiel, *The Representation of the Overseas World in the De Bry Collection of Voyages (1590-1634)*, Leiden – Boston, 2008, 563p.

DUCHET Michel (dir), *L'Amérique de Théodore de Bry. Une collection de voyages protestante du xv^e siècle*, CNRS, Paris, 1987, 283p.



Description de l'Égypte ou Recueil des observations et recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française,

Paris, 1809-1828 (Bibliothèques de ULiège, XXI.80.10).

Vol. III, ouvert pl. 20, « Thèbes. Karnak. Vue d'un colosse placé à l'entrée de la salle hypostyle du palais ».

Colossale à tous points de vue, *La Description de l'Égypte* est une de ces publications mythiques de l'histoire du livre. Les vingt volumes, publiés pour la première fois entre 1809 et 1828, comprennent 9.500 pages et environ 1.000 gravures. 43 auteurs ont contribué à la rédaction des 157 mémoires. 275 graveurs, dont cinq spécialisés dans la gravure des inscriptions, quinze peintres et dessinateurs et quinze coloristes ont œuvré à la réalisation des planches. Tirés à 1.000 exemplaires, 800 sur papier fin et 200 sur papier vélin pour l'édition de luxe, en 1828, plus de la moitié des exemplaires ont été distribués par l'État français gratuitement, seuls 150 ont été vendus. Avec un coût de plus de 4.000.000 de francs, *La Description de l'Égypte* est probablement une des entreprises éditoriales les plus onéreuses qui aient jamais vu le jour.

Cette publication est le résultat d'une ambitieuse mission scientifique menée sous l'égide de Napoléon Bonaparte. Dans les années 1790, la France met en place des institutions modernes dévouées à la recherche et à l'enseignement des sciences. L'objectif est de former les savants dont la jeune république a besoin. L'Institut National, l'École polytechnique, le Museum d'histoire naturelle sont fondés. Dans ce contexte, Napoléon constitue une commission scientifique qui va suivre ses troupes pour étudier l'Égypte, lors de la campagne du même nom. Napoléon est un proche du mathématicien Gaspard Monge : le caractère scientifique de l'expédition est le fait des deux hommes.

La commission des Sciences et des Arts est fondée par un arrêté du Directoire en mars 1798. Celle-ci est composée de 168 membres répartis en 18 catégories : médecins, ingénieurs, botanistes, chimistes... Des grands noms de la science : Nicolas-Jacques Conté, Dominique-Vivant Denon, Étienne Geoffroy Saint-Hillaire, Claude-Louis Bertholet, ... ; mais aussi des peintres dont Henri-Joseph Redouté, le frère cadet du célèbre Pierre-Joseph Redouté. Lorsqu'ils embarquent à Toulon le 19 mai 1798, ils ne connaissent pas la destination finale du voyage. Ils débarquent à Alexandrie au début du mois de juillet de la même année.

Après la défaite de la flotte française à Aboukir le 1^{er} août, Napoléon se replie sur le Caire. Il y fonde l'Institut National d'Égypte qui comprend les sections de mathématiques, physique, économie politique, lettres et arts. Sa mission est double : l'apport des « Lumières » en Égypte et la recherche, l'étude et la publication des « faits naturels, industriels et

historiques » du pays. À partir du Caire, différentes missions d'exploration parcourent l'Égypte. C'est lors de l'une d'elles qu'est, par exemple, découverte la pierre de Rosette.

En 1801, après la défaite des Français face aux Anglais, les savants négocient de quitter l'Égypte avec leur documentation, mémoires et collections. Ils ne cèdent aux Anglais que les antiquités volumineuses, dont la pierre de Rosette.

Dès son retour à Paris, Joseph Fourier, chargé de la réunion et publication des différents travaux est reçu par Napoléon, alors premier consul. Le comité de rédaction est constitué en 1802. Plus de 300 personnes vont être employées, durant vingt ans, à la réalisation de la *Description*. La publication est d'abord dirigée par N.-J. Conté, puis par Michel Ange Lancret et enfin, par Edme Jomard, qui l'achèvera.

La tâche est colossale, à commencer par la réalisation matérielle de l'ouvrage. Le choix du format entraîne des complications. Les papiers sont fabriqués spécialement par les papeteries d'Arches car la dimension des feuilles n'est pas habituelle à cette époque. Le matériel pour graver les plaques de cuivre et imprimer les planches doit être créé. Les ciels et fonds des planches sont réalisés à l'aide d'une machine mise au point par N.-J. Conté permettant de reproduire, réduire, agrandir mécaniquement les figures. Elle permet de graver en deux ou trois jours des planches qui auraient demandé plusieurs mois de travail à la main. Le texte est imprimé par l'imprimerie nationale ; six imprimeurs sont chargés des planches. Jomard dessine également la reliure et un meuble destiné à ranger les volumes. Il ne subsiste que peu d'exemplaires de son travail.

Plusieurs événements retardent la publication : les décès de Conté en 1805 et de Lancret en 1807, les dissensions entre les auteurs. En 1814, Louis XVIII autorise la poursuite de la publication, notamment des cartes interdites par Napoléon pour raison stratégique.

Cette œuvre est encore d'une grande utilité car elle fixe un état de l'Égypte au début du XIX^e siècle. Sur le plan archéologique, c'est un des ouvrages fondateurs de l'égyptologie. On y trouve des reproductions de bâtiments aujourd'hui disparus suite à l'urbanisation du pays, les catastrophes naturelles ou des destructions dues à l'homme.

C. Oger



VUE D'UN COLOSSE PLACÉ À L'ENTRÉE DE LA SALLE HYPOSTYLE DU PALAIS .

VALLOGGIA Michel, *Entre imaginaire et égyptologie : la Description de l'Égypte*, Belles pages de la Bibliothèque de Genève n° 8, Genève, 2012, 55 p.

MANNES Gast, *Le Grand Ouvrage. Description de l'Égypte ou Recueil des observations et recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française publié par les ordres de sa majesté l'empereur Napoléon le Grand*, Luxembourg, 2003, 268 p.

Paul-Émile Botta, *Monument de Ninive découvert et décrit par P.É. Botta, mesuré et dessiné par M.E. Flandin,*

Paris, Imprimerie nationale, 1849-1850, 2° (Liège, Bibliothèques ULiège, R13E).

Vol. 1, ouvert pl. 47 : Relief du Héros maîtrisant un lion.

Paul-Émile Botta (Turin 1802-Achères 1870) après une formation en médecine s'embarque à 24 ans comme chirurgien sur un bateau pour un tour du monde. Durant les trois ans de ce périple, il va notamment décrire la faune et la flore de Californie, mais aussi établir un lexique français-hawaïen qui sera publié en 1831 dans *Les Nouvelles Annales des Voyages*.

En 1830, il s'installe au Caire à la demande du khédivé Mohammed Ali pour participer à la modernisation de l'Égypte. Trois ans plus tard, il devint consul à Alexandrie. Il ne renonce pas, malgré sa mission diplomatique, aux explorations et il part en 1835 pour une mission en Mer rouge et au Yémen. C'est probablement en Égypte que l'intérêt de Botta pour l'archéologie se développe.

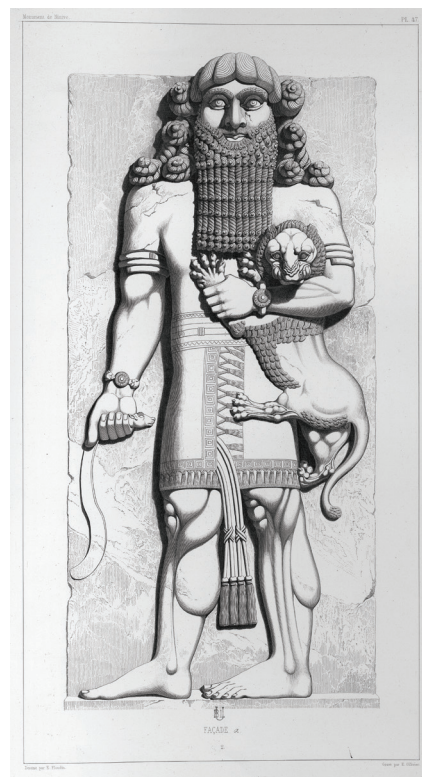
En 1842, Paul-Émile Botta est nommé consul à Mossoul (Irak actuel). Il décide dès lors de découvrir les vestiges de l'ancienne Ninive. À cette époque, on ne connaît que peu de choses de la civilisation assyrienne. Botta explore d'abord les abords de Mossoul sans succès. En 1843, il déplace ses investigations d'une quinzaine de kilomètres et découvre la cité de Khorsabad. Des salles et cours d'un grand bâtiment sont mises au jour en peu de temps. La découverte de nombreux reliefs portant des inscriptions en écriture cunéiforme le confirme dans son idée première : il a découvert Ninive.

En 1844, le peintre Eugène Flandin (1809-1876) est envoyé à Mossoul pour dresser les plans et effectuer des relevés des vestiges mis au jour. Botta va systématiquement recopier les textes en cunéiforme qu'il trouve lors des fouilles. Ces relevés publiés dans les tomes III et IV de *Monument de Ninive* contribuent de manière déterminante au déchiffrement de l'écriture cunéiforme. Par ailleurs, Botta fait transporter en France des sculptures et des bas-reliefs de cet ensemble exceptionnel et dès 1847, on admire au Louvre un des célèbres taureaux ailés, le relief du héros maîtrisant un lion...

Convaincu d'avoir découvert Ninive, Botta publie en 1849-1850 *Monument de Ninive*. Dans ces cinq volumes, les dessins de Flandin sont gravés et commentés par Botta. Il s'agit en quelque sorte du premier rapport de fouilles de site de Khorsabad. Depuis 1848, Botta est consul à Jérusalem, lorsqu'il publie son ouvrage, l'anglais Henry Layard a découvert depuis deux ans l'antique Ninive à Mossoul dans les zones explorées sans succès par Botta quelques années plus tôt.

En 1857, suite à un concours organisé par la Royal Asiatic Society, les textes révèlent que la ville découverte par Botta n'est pas Ninive, mais la capitale fondée par Sargon II (722-705) : Dur Sharruken. Cette capitale sera abandonnée inachevée sous le règne du successeur de Sargon II au profit d'une nouvelle capitale : Ninive.

C. Oger



BEAUREPAIRE Pierre-Yves, « Réflexions sur les 'loisirs' » antiques des consuls » in *Cahiers de la Méditerranée*, 93, 2016, p. 35-47.

CAUBET Annie, Paul-Émile Botta, Institut national de l'histoire de l'art, 2008, disponible à l'adresse suivante :

<https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/botta-paul-emile.html> (consultée le 21 février 2018).

PARROT André, *Ninive et l'Ancien Testament*, Paris, 1953, p. 9-12.

Adolphe Joanne, *Spa et ses environs*,

Guide Diamant, 2^e édition, Paris, Hachette, 1870 (Liège, Bibliothèques ULiège, 3601A).

Couverture.



En 1851, l'éditeur Louis Hachette (Rethel 1800-Plessis-Piquet 1864) entreprend la création d'une collection de livres : *La Bibliothèque des Chemins de fer*. Comme son nom l'indique, ces livres sont destinés aux voyageurs qui empruntent ce nouveau moyen de locomotion. *La Bibliothèque des Chemins de fer* sera divisée en sept séries dont l'une : *Les Guides des voyageurs*.

L'idée de Louis Hachette est de proposer des ouvrages de petit format, donc pratiques à transporter, dans des kiosques installés dans les gares. Il signe un premier contrat avec la Compagnie du Nord en 1852 et avec les autres compagnies ferroviaires françaises peu de temps après.

Au lancement de la série, Louis Hachette acquiert des fonds de librairies spécialisées et passe quelques contrats pour la rédaction de nouveaux guides. En 1853, la série comporte 25 titres répartis en trois collections. Deux ans plus tard, Hachette engage Adolphe Joanne, connu pour son guide de la Suisse, pour lui confier la direction de la collection des guides de voyage.

Dans un premier temps, Joanne va donner une cohérence aux titres issus des rachats de fonds d'autres maisons d'édition. Il se charge de la mise à jour des guides et revoit les textes pour se conformer au style demandé par le lecteur.

Ces guides sont conçus en fonction du réseau ferroviaire et de son évolution, mais aussi en fonction de « commandes » que reçoit Louis Hachette. La parution du guide itinéraire Paris-Dieppe en 1855 n'est pas anodine ; le guide sert à la

promotion de la ville, participant ainsi à la rentabilité des investissements faits pour la ligne de chemin de fer et l'équipement de la station balnéaire. Des enjeux économiques importants se cachent derrière la publication anodine de ces titres. En effet, Louis Hachette est souvent proche, voire action-

naire, des banques qui ont financé ces développements.

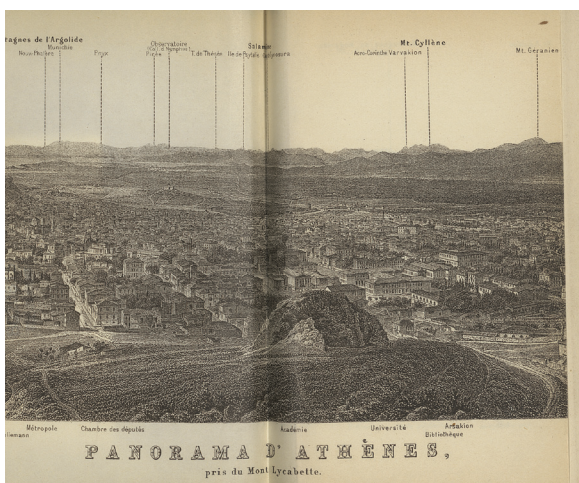
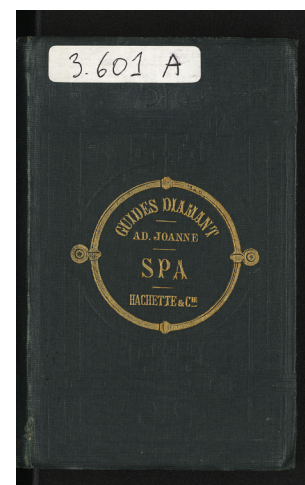
En 1857, la Bibliothèque des Chemins de fer disparaît et la série de guides de voyage prend le nom de *Guides-Joanne*. Toujours soucieux de suivre l'évolution des habitudes de voyage, Joanne crée en 1866, la sous-collection Guides Diamant pour un nouveau type de voyageur : le touriste pressé. Le guide est de petit format, imprimé sur papier bible et le contenu s'adapte à ces nouveaux clients. Le premier titre de la série est consacré à Paris ; il sera le seul édité en plusieurs langues en prévision de l'exposition universelle en 1867.

La collection Diamant propose des versions abrégées des guides Itinéraires. On y retrouve les informations relatives aux documents administratifs et monnaies pour les destinations hors France, les différents itinéraires par chemin de fer pour atteindre la destination choisie, la description des lieux traversés et la description de la destination de séjour. Dans le cas de Spa, on y retrouve bien entendu des adresses d'hôtels, de cafés et restaurants, mais aussi de médecins, de libraires, de locations de voiture, ou encore la description de promenades ou d'excursions dans la région : Theux, Remouchamps... Ces guides ont clairement la vocation de concurrencer les guides Baedeker édités en français.

En 1881, Paul Joanne, le fils d'Adolphe, reprend la direction de la collection et la développera jusqu'en 1911 où Marcel Monmarché assurera la relève. Ils feront évoluer les collections en tenant compte d'une nouvelle venue : l'automobile. Après la première guerre mondiale, les guides Joanne seront intégrés aux Guides Bleus.

C. Oger

MORLIER Hélène, « Les Guides Joanne : invention d'une collection », *In Situ*, 2011, vol. 15, disponible à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/insitu/524> (consultée le 03 mars 2018).



André Dumont, *Voyage de Liège à Constantinople*,

carnet manuscrit de 120 pages, 1853 (collection privée).

Ouvert à la page du 15 juin 1853, vue de Catane et récit de l'arrivée à Messine (Sicile).

Au milieu du XIX^e siècle, André Dumont fait partie des plus grands géologues européens, entre autre grâce à la publication de sa carte géologique de Belgique. Cependant, après dix-sept ans de travail acharné sur cette dernière, la santé de ce grand scientifique est très mauvaise. Les médecins lui conseillent de se reposer, de partir au soleil, et de surtout faire une pause dans son travail.

En 1853, Dumont entreprit dès lors un long voyage à travers l'Europe et l'Orient. Durant ce périple, il entreprit de noter scrupuleusement tout ce qu'il faisait durant sa journée. Ces notes sont toutes répertoriées dans deux petits carnets intitulés *Voyage de Liège à Constantinople* et *Suite du voyage en Orient, en Grèce et en Italie*.

Ces dernières sont tellement précises que Dumont décrit qui il a rencontré et quand, ce qu'il a visité et tous ses frais de voyage. Il est également possible de lire de nombreuses observations propres de sciences naturelles, de géologie, d'architecture, d'art, etc. Ces carnets sont une magnifique description de ce que pouvait être la vie d'un scientifique de l'époque. On découvre également dans les notes qu'André Dumont travaillait à promouvoir le savoir belge, l'enseignement liégeois et œuvrait pour la diplomatie belge.

André Dumont voyageait principalement en train, utilisant la seconde classe, et en bateau, en empruntant les grands fleuves et les mers d'Europe. Cependant, il lui arriva également de voyager à dos d'âne, à cheval ou à pied. Dans le premier carnet, il relate le début de son voyage : il traverse d'abord l'Allemagne en faisant des haltes à Berlin et Dresde, s'arrête à Prague, puis à Vienne. À Vienne, ce dernier prend le bateau et descend le cours du Danube, il visite sur sa route Bratislava, Budapest, Belgrade, il passe dans plusieurs petits villages de Roumanie et de Bulgarie dont Varna, puis traverse la Mer Noire jusqu'à Istanbul où il fait un assez long séjour et visite les côtes turques de la Mer de Marmara. Ensuite, il part vers la Grèce où il visite les îles et les grands lieux historiques, puis passe à Malte avant de s'arrêter pour séjourner en Sicile. Dans le deuxième carnet, il visite l'Italie avec Naples et ses alentours, Rome, puis monte jusqu'à Tolfa pour ensuite prendre la mer vers Marseille. Il visite les alentours de Marseille puis se rend en Espagne. Il débarque à Barcelone et fait du tourisme le long des côtes jusqu'à Almeria ; il voyage à l'intérieur du pays et descend jusqu'à Séville et Gibraltar pour ensuite remonter

vers Madrid. Le 28 octobre, après un périple long de 6 mois à travers l'Europe, André Dumont remonte vers la Belgique.

Ces deux ouvrages sont très richement illustrés. Toutes les esquisses sont faites à main levée au stylo et de nombreux paysages représentent les villes par lesquelles Dumont est passé. Il y a également des esquisses de grandes structures géologiques résumant ce qu'il observe. Au fur et à mesure des notes, les appréciations d'ordre culturel et financier font place aux observations géologiques. C'est ainsi que le deuxième carnet de terrain reprend presque exclusivement des notes sur la géologie des lieux par lesquels il passe. On y retrouve donc de nombreuses observations très détaillées de la géologie de l'Espagne.

Tous les scientifiques de l'époque s'accordent à dire que c'est durant ce voyage qu'André Dumont eut l'idée de réaliser sa carte géologique d'Europe. C'est sans doute la raison qui explique pourquoi les observations géologiques sont de plus en plus présentes au cours de son voyage.

H. Jadot

OMALIUS D'HALLOY, Jean-Baptiste, « Notice sur André Dumont », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1858, t. 24, Bruxelles, pp. 91-100.

« Dumont, André-Hubert », in LE ROY, Alphonse. *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, Imprimerie J.-G. Carmanne, 1958, pp. 216-255.

Je me décide à aller seul à l'Étna parce que mes deux compagnons
M. Desoudin et Young reculent devant les difficultés - cependant
en arrivant à Catane l'Étna se couvre encore de nuages. Je
qui me fait renoncer moi-même à gravir jusqu'à la cime
et à continuer vers Messine et Palerme avec le bateau
à vapeur. Je descends à terre à Catane à 4 heures pour
dîner et je rentre sur le bateau à 7 heures 1/2 pour continuer
mon voyage - Du bateau on a la vue suivante sur l'Étna



on se couche sur les banquettes jusqu'au lendemain matin
Mardi 15 juin 1853 - on arrive à Messine à 4 heures
du matin. Je monte en barquette à 5 1/2 et je vais déjeuner
à l'hôtel Victoria à 6 heures. Je fais une course aux
environs de Messine et je vérifie que le dépôt calcaire dit l'ancien
est distinct du dépôt tertiaire en ce que les parties qui le
composent ne sont pas conglomérées - qu'il est postérieur sans
cependant atteindre un niveau et beaucoup plus élevé
que le dépôt tertiaire - Le reste du temps est employé
à parcourir la ville revoir quelques choses que j'avais déjà
vues et l'Université que je n'avais pas visitée la première
fois - à 4 heures je reprends le bateau qui sert en
cavalier à Palerme - le temps de courir le vent est assez
fort - on avance dans le détroit qui sépare la
Sicile de la Calabre - Le village de Faro qui se trouve
vers le point le plus rapproché de l'Italie est dans un
particulièrement abrupte plate qui tranche fortement avec les parties
montagneuses qui constituent la majeure partie de la Sicile
Le village rappelle certains villages de la Flandre - vers l'extrémité
du Cap Faro, se trouve une tour qui sert de phare - à près de 100
pieds le détroit on aperçoit plusieurs îles de rochers sur lesquelles
vient ou se couche presque tout le monde et malade
ou lépreux.

Jeudi 16 juin - à 5 heures du matin on arrête une heure devant S. Stefano
et partent à peu près l'après-midi



Les côtes de Sicile sont très montagneuses et très accidentées ve-
ne neul plus pittoresques. une heure avant d'arriver à Palerme
un officier de Police monte sur le môle - il me demande si je suis
M. Dumont et me dit que son excellence le Prince de Salaparuta
met à ma disposition une barque pour me conduire à terre



Frédéricq Léon, *Carnet de croquis*,

1881-1893, 15 x 24 cm (ULiège, Musée Wittert, inv. 43411).

Ouvert sur le croquis « San Lazaro. Environs de Venise (vu du Lido), 3 oct. 81 ».



Connu pour ses travaux en médecine, Léon Frédéricq (Gand 1851-Liège 1935) est un artiste amateur de talent et un voyageur infatigable. Grâce à ses nombreux dessins et peintures, on conserve le souvenir de ses différents périples. Léon Frédéricq ne se déplace jamais sans son matériel de dessin comme en témoigne les quelque 400 dessins et aquarelles conservés au Musée Wittert. Chaque excursion, déplacement est l'occasion de croquer les paysages.

Lors de ses premiers voyages, il ne quitte pas l'Europe continentale. Il visite la Suisse en 1871 et dix ans plus tard, on le retrouve à Salzbourg et à Budapest. Dans la première décennie du xx^e siècle, il se rend en Allemagne et en Italie. Après son accès à l'éméritat en 1921, il effectue des voyages plus lointains et plus fréquents. Il séjourne au Maroc et en Algérie à plusieurs reprises dans les années 1920, puis en Turquie en 1925, en Espagne et aux Îles Canaries en 1927 et 1928. Âgé de 83 ans, il voyage encore jusqu'en Grèce, un an avant sa mort, en 1934.

Son abondante production permet de cerner ses centres d'intérêts : paysages, artisans au travail... Léon Frédéricq nous offre ainsi sa vision des pays qu'il traverse. Certains de ces dessins ou peintures sont suffisamment précis pour reconnaître de nombreux lieux qu'il a visités. Ses voyages peuplent aussi ses rêves. Dans les notes dans lesquelles il consigne ses songes, il décrit les lieux dans lesquels ceux-ci se déroulent et l'on retrouve des paysages traversés lors de ses voyages.



C. Oger

MICHA Édith (dir), *Léon Frédéricq. Artiste et chercheur*, catalogue d'exposition, Collections artistiques de l'Université de Liège, Liège, 2007.



Adrien de Gerlache, *Le premier hivernage dans les glaces antarctiques. Relation anecdotique sommaire du voyage de la Belgica*,

Bruxelles, Bulens, 1902 (Liège, Bibliothèques ULiège, 403728B).

Illustrations des p. 88 et 89, relatives aux mois de février et mars 1899.

L'épopée de la *Belgica* a marqué l'histoire de la phase contemporaine d'exploration du monde et de son continent le plus méconnu à la fin du XIX^e siècle : l'Antarctique.

Le continent austral s'est longtemps caché de l'homme : malgré plusieurs expéditions menées au sud du détroit de Magellan au XVIII^e siècle – notamment celle de James Cook qui, quoiqu'il en fasse le tour, ne parviendra jamais à observer le continent – ce n'est que vers 1820 que l'Antarctique sera aperçu pour la première fois. Quelques expéditions ont lieu dans les années 1840 et 1850, mais le véritable âge d'or de l'exploration du continent blanc se déroule entre 1895 et 1922. Le voyage de la *Belgica* a marqué cette période pour son caractère scientifique et la durée passée sur le continent, incluant un hivernage complet.

Pour son commandant Adrien de Gerlache (1866-1934), âgé de 31 ans à peine, le départ constitue déjà un aboutissement en soi après plusieurs années de recherche de ressources financières, matérielles et humaines. Financièrement, l'expédition sera rendue possible par la souscription nationale ouverte par la Société Royale de Géographie, le concours de l'industriel Ernest Solvay et un subside de l'État. Il acquiert le petit navire norvégien *Patria*, trois-mâts de 244 tonnes, qu'il rebaptisera *Belgica* et aménagera en vue de sa nouvelle destination.

Le navire quitte le port d'Anvers le matin du 16 août 1897, au son de la *Brabançonne*. À son bord, se trouve un équipage international (relativement novateur pour cette époque où le nationalisme marque aussi les activités scientifiques). Parmi eux, le Norvégien Roald Amundsen (qui conquerra plus tard le Pôle Sud), Henryk Arctowski (géologue, océanographe et météorologue polonais), Emile Danco (physicien du globe ; il décèdera durant l'hivernage), Émil Racoviță (zoologiste et botaniste roumain) et l'Américain Frederick Cook (médecin et photographe). Au total, dix-neuf hommes atteindront la destination fixée.

Le 28 février 1898, la *Belgica* s'enfonce dans les glaces antarctiques. Le 10 mars, le navire

est totalement prisonnier de la banquise. L'équipage s'apprête à affronter un hivernage dans l'Antarctique. Malgré les rudes conditions, l'équipe scientifique poursuit ses travaux d'analyse. Les mois passent, mais le navire reste désespérément bloqué. Ce n'est qu'en mars 1899 que la *Belgica* parviendra à s'extraire définitivement des glaces, après que son équipage ait œuvré à la réalisation d'un canal, sciant la glace pendant plusieurs semaines.

La *Belgica* sera de retour à Anvers le 5 novembre 1899. Elle restera connue comme la première véritable expédition scientifique sur le continent blanc, incluant le premier hivernage d'un navire de recherches. Ses résultats seront publiés entre 1901 et 1910, sous la direction de la Commission de la Belgica. Ils comptent plusieurs volumes, abordant les disciplines couvertes par l'expédition : océanographie, météorologie, géologie, astronomie, physique, botanique, zoologie.

Adrien de Gerlache ne s'arrêtera pas là : il mènera encore, au début du XX^e siècle, trois expéditions vers le Pôle Nord, toujours à bord de la *Belgica*. Son fils, Gaston, dirigera l'expédition belge en Antarctique qui, en 1957, fondera la base Roi Baudouin. Quant à la *Belgica*, elle sombrera en mer norvégienne en mai 1940, sous le feu de l'aviation allemande.

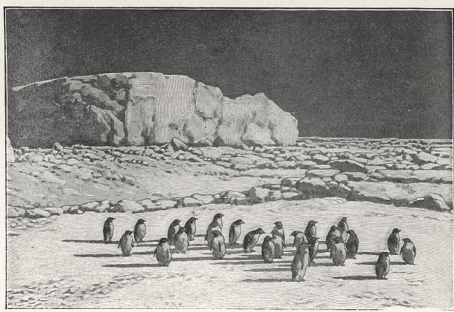
T. Jacques et S. Simon



COOK Frederick A., *Through the first Antarctic night. 1898-1899. A narrative of the voyage of the « Belgica » among newly discovered lands and over an unknown sea about the South Pole*, Londres, William Heinemann, 1900.

PERGAMENI Charles, *Un navigateur belge. Essai biographique sur le commandant de Gerlache et relation sommaire de ses voyages*, Bruxelles, Bulens, 1914.

LECOINTE Georges, *Au pays des manchots. Récit du voyage de la Belgica*, Bruxelles, Oscar Schepens & Cie, 1904.



LA BANQUISE EN MARS. — MANCHOTS MUANT

Watersky

David Livingstone, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe et voyages à travers le continent de Saint-Paul de Loanda à l'embouchure du Zambèze de 1840 à 1856*,

Paris, Hachette, 1859 (Liège, Bibliothèques ULiège, 290193B).

Ouvert sur la gravure précédant la page de titre, « Chute du Zambèze ».

Henry Morton Stanley, *Cinq années au Congo, 1879-1884. Voyages, explorations, fondation de l'État libre du Congo*,

Bruxelles, Institut national de géographie, 1885 (Liège, Bibliothèques ULiège, 901023C).

Ouvert p. 517, « Le steamer démontable 'le Stanley' quittant la jetée de Vivi ».

Les récits de David Livingstone (1813-1873) et Henry Morton Stanley (1841-1904) sont indissociables les uns des autres, tant l'expédition qui permit au second de retrouver le premier, perdu en Afrique, a marqué l'imaginaire populaire.

L'aîné des deux explorateurs est David Livingstone. Né en Écosse, il poursuit des études de médecine et théologie à Glasgow, avant de rejoindre la *London Missionary Society*, société missionnaire protestante. Ordonné pasteur, il est envoyé au Cap puis au Bechuanaland (futur Botswana) en 1840. À partir de 1849, Livingstone pousse plus loin son exploration du centre-sud du continent africain, remontant le Zambèze jusqu'à Luanda (Angola), évoluant hors des zones connues ou habitées d'Européens. De là, il repart, traversant l'Afrique d'Ouest en Est. En chemin, il parvient aux chutes du Zambèze, qu'il baptise *Victoria*. Il rejoint l'Europe finalement en 1856, après seize années sur place. Les publications issues de ce premier périple visent essentiellement à décrire son exploration du continent et ses activités missionnaires, encourageant d'ailleurs le mouvement au Royaume-Uni. De cette période, Livingstone développe la doctrine des « trois C » : christianisation, commerce, civilisation. Il considère ainsi que l'œuvre de christianisation des missionnaires en Afrique et le développement du commerce dans cette région, apporterait aux populations africaines une civilisation proche de celle des Britanniques.

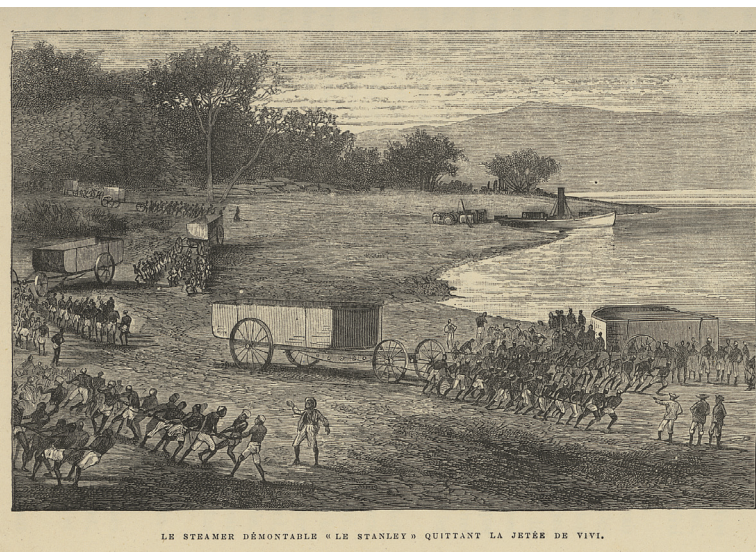
Livingstone entreprend un second voyage en Afrique, dans la vallée du Zambèze, entre 1858 et 1864, cette fois financé par le gouvernement britannique, dans une perspective commerciale. Il a quitté alors la *London Missionary Society*. Revenu à Londres à nouveau, il en repart en 1866 avec l'objectif de trouver les sources du Nil, en Tanzanie. Malade, il est abandonné de ses porteurs et se perd.

C'est à ce moment que son destin croisera celui d'Henry Morton Stanley, qui le retrouve en 1871, prononçant la phrase qui restera célèbre : « Dr. Livingstone, I presume ? ». Toutefois, Livingstone ne suivra pas Stanley en Angleterre, préférant continuer son exploration. Livingstone décédera en 1873 près du lac Bangwelo (Zambie). Son corps est rapatrié au Royaume-Uni, mais son cœur enterré sur place.

Stanley est né en 1841, sous le nom de John Rowlands, sans père. Il passe l'essentiel de son enfance à St. Asaph, une maison de travail qu'il quitte à l'âge de quinze ans pour devenir journalier. À dix-sept ans, il embarque pour la Nouvelle-Orléans, où il sera embauché par Henry Hope Stanley, négociant en coton. En 1861, il prend part à la guerre de Sécession. Il devient ensuite navigateur et journaliste. À ce titre, il devient correspondant du *New York Herald* en 1867. Il couvre la guerre d'Abyssinie, puis la révolution de 1868 en Espagne.

En 1869, son rédacteur en chef l'envoie en Afrique équatoriale, pour retrouver David Livingstone, porté disparu depuis trois ans. Toutefois, Stanley prend son temps : ce n'est qu'en 1870 qu'il quitte Bombay pour rechercher l'explorateur. Il mène alors un groupe de 190 hommes qui rejoint le lac Tanganyika. C'est là qu'il retrouvera l'Écossais, en novembre 1871.

Si l'écrit exposé de D. Livingstone est antérieur à sa rencontre avec Henry Stanley, c'est l'inverse pour ce dernier. Avant cette expédition de « sauvetage », Stanley n'avait jamais été en Afrique subsaharienne. Il poursuivra l'exploration de l'Afrique équatoriale par la suite, traversant le continent cette fois d'Est en Ouest, au départ de Zanzibar. Entouré de plusieurs centaines de personnes, son périple l'amène à traverser le bassin du Congo.



En Belgique, les articles transmis régulièrement par Stanley sont lus, notamment par le roi Léopold II en personne. Ce dernier était alors en quête de territoires à coloniser, à l'instar des autres puissances impériales européennes. Lorsque Stanley revient en Europe, en 1878, il est accueilli par deux délégués de Léopold II lui proposant d'aider le roi à établir un véritable État du Congo. Stanley accepte de s'y consacrer pendant cinq ans, malgré « la répugnance (...) de retourner sur le théâtre de tant de malheurs et de souffrances » (p. 15). Il sera le représentant officiel de Léopold II au Congo, rendant le pays accessible par voie terrestre et fluviale, négociant des accords commerciaux. Il rebaptise Kintambo Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa). Dans ses actions sur place, les violences commises envers les populations locales seront plus tard dénoncées quoiqu'il soit difficile de savoir si elles étaient véritablement sues et approuvées par l'explorateur ou plutôt le fait des officiers et délégués de Léopold II.

En 1884, la conférence de Berlin attribue le Congo à Léopold II en tant que possession personnelle. De son côté, Stanley raconte sa vision des cinq années passées dans le pays dans l'ouvrage exposé.

Si leurs destins se sont croisés et sont liés l'un à l'autre, on ne peut que souligner les différences entre les deux. Livingstone s'est engagé volontairement comme missionnaire en Afrique, plein de conviction. Il a appris la langue des populations locales, s'est intéressé à leurs mœurs, sans tirer un quelconque profit de ses voyages. Stanley, lui, n'a été amené en Afrique que par accident en somme, envoyé comme journaliste dans la quête sensationnelle de l'explorateur qui marquait alors les esprits au Royaume-Uni. Ses publications vantent ses exploits propres, là où celles de Livingstone visaient plutôt une meilleure connaissance de l'Afrique par l'Europe, pour permettre d'y développer plus adéquatement « notre » civilisation. Dans les deux cas, les esprits des deux

hommes étaient en phase avec leur temps, où l'Afrique était vue comme un continent exploitable à conquérir ou comme un territoire où l'Homme se devait d'apporter la parole de Dieu, les progrès de la société moderne ou la culture. Stanley a œuvré dans la première perspective avec un mépris et une forme de violence envers les populations locales, tandis que nécessairement, Livingstone devait appréhender puis s'appropriier langues et coutumes locales pour les mener à son objectif.

T. Jacques et S. Simon



BURROUGHS Robert M., *Travel writing and atrocities. Eyewitness accounts of colonialism in the Congo, Angola and the Putumayo*, New York et Londres, Routledge, 2011, xiv-215pp.

MURRAY, Brian « Building Congo, Writing Empire : the Literary Labours of Henry Morton Stanley », *English studies in Africa*, 2016, vol. 59, n° 1, pp. 6-17.

PETTIT Clare, *Dr Livingstone, I presume ? Missionaries, journalists, explorers, and Empire*, Cambridge, Harvard University Press, 2007.

ROSS Andrew, « David Livingstone », *Études écossaises*, 2005, vol. 10, pp. 89-102.

Francesco Sambiasi, *Kunyu quanto [carte du monde en chinois]*,

[échelle non mentionnée], c.1645, 72 x 109 cm (Gand, Universiteitsbibliotheek, BIB.IZN.000011).

Vue générale de la carte.

Dès la fin du ^{xvi}e siècle, les Jésuites multiplient l'envoi de missionnaires en Chine, afin d'y diffuser le christianisme. Parmi leurs stratégies de conversion, ils emploient le savoir scientifique européen comme une façon de gagner la confiance du peuple chinois. Ainsi, les avancées réalisées en Europe, dans les domaines de la cartographie, de l'astronomie et des technologies, sont utilisées pour démontrer la force intellectuelle des Européens et par voie de conséquence, la valeur de leur foi. Dans cette perspective, le ^{xvii}e siècle verra donc une production pratiquement continue de cartes, atlas et publications géographiques réalisés par des missionnaires jésuites, en Chine et en chinois.

La plus connue de ces initiatives est sans conteste la carte du monde en chinois réalisée par Matteo Ricci, dont trois éditions sont imprimées entre 1584 et 1602. La dernière deviendra une véritable référence dans le milieu missionnaire jésuite en Chine.

Francisco Sambiasi (Italie, 1582-Chine, 1649) est l'un de ces cartographes inspirés par Ricci, dont l'œuvre est sans doute moins connue, mais pas moins intéressante.

Après avoir rejoint la Société de Jésus en 1602, Sambiasi embarque comme missionnaire pour les Indes Orientales en 1609 à Lisbonne et atteint Macao l'année suivante. Il y enseigne brièvement les mathématiques, avant de se consacrer à des activités pastorales. En 1613, Sambiasi pénètre sur les territoires impériaux chinois, avec d'autres missionnaires. Il y rejoint la capitale du Sud, Nanjing, où il étudiera le chinois. Les Jésuites l'envoient ensuite vers Beijing, la capitale septentrionale de l'empire, où il demeurera trois ans. Un mouvement de mécontentement chasse les missionnaires des deux villes en 1616. Sambiasi trouve refuge à Shanghai. Il passera plusieurs années dans cette région, voyageant d'une ville à l'autre. Il retourne finalement à Nanjing en 1631, où il parviendra à devenir un influent scientifique à la cour des Ming, dont la dynastie s'effondre en 1644.

Six copies de sa carte du monde en chinois ont été conservées de par le monde, dont l'une à Gand. Ces copies représentent deux versions de son travail : trois exemplaires incluent une boussole centrale et un texte descriptif expliquant en quoi le monde doit être considéré comme une sphère, tandis que les trois autres ne comprennent pas ces éléments.

Les deux versions auraient été imprimées à partir de deux matrices différentes, dérivées d'un prototype commun, non conservé quant à lui. Trois des six cartes conservées sont colorées, indépendamment de la version. Toutefois, la mise en couleur a été réalisée différemment sur chacun des trois exemplaires concernés.

Sambiasi a débuté ce travail après 1631, lors de son séjour à Nanjing. L'année d'impression de la version gantoise n'est pas connue précisément. Toutefois, Sambiasi a présenté sa carte finale à l'empereur chinois en 1639, qu'il se soit agi du prototype ou de l'une des deux versions conservées.

Sa carte combine les données de Matteo Ricci ainsi que de Giulio Aleni, un autre missionnaire jésuite en Chine. L'analyse des toponymes indique qu'il aurait également utilisé comme source plusieurs cartes européennes auxquelles il aurait donc eu accès sur place, comme le *Theatrum Orbis Terrarum* d'Ortelius (1570).

S. Simon

Librarty

En 2017, afin de commémorer de manière originale le bicentenaire de l'Université de Liège, le Réseau des bibliothèques a accueilli en son sein plusieurs centaines d'œuvres d'art d'un genre particulier qui avaient pour thématique le livre et les bibliothèques.

Les membres de la communauté universitaire, ainsi que différentes écoles d'art liégeoises (l'Institut d'Enseignement Secondaire Saint-Luc, l'ESA Saint-Luc, l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège [ESAHRI], l'Ecole des Arts et Métiers) et le Créahm, ont donné naissance à des œuvres d'expressions artistiques très variées : photographie (avec la participation du Photoclub Image de l'ULiège), sculpture, dessin, peinture, art audiovisuel, art textile, origamis, reliure. Un certain nombre de réalisations ont magnifié des livres déclassés et obsolètes, leur donnant ainsi une seconde vie.

L'exposition Librarty avait donc pour vocation d'offrir une vitrine aux artistes amateurs et professionnels de la région, ainsi que de faire (re)découvrir les espaces des bibliothèques de l'Université de Liège sous un jour nouveau.

En outre, elle poursuivait aussi le but de mettre en valeur ce que le livre véhicule en tant que symbole ou support de savoir. Car, à travers toutes les époques, ce support s'est toujours imposé comme un archétype, tantôt utilisé comme vecteur d'idées progressistes, d'humanisme et de réflexion, tantôt employé comme un outil de censure, d'oppression et d'uniformisation des masses.

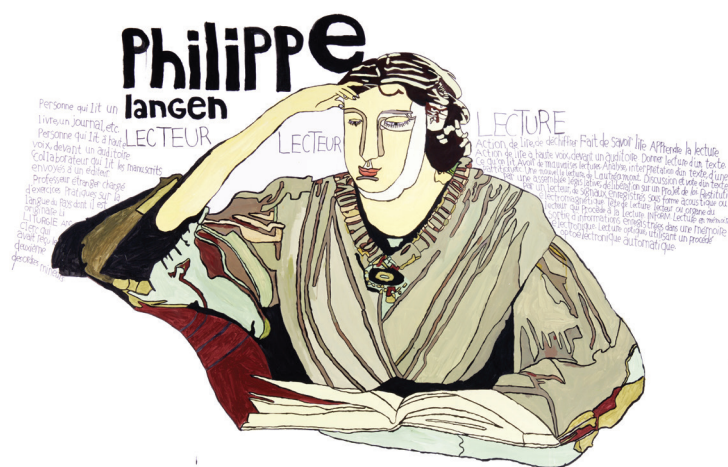
Parfois muselé par les régimes totalitaires, le livre est aussi un synonyme de liberté d'expression et de révolte. Il est bien souvent à l'origine des grands changements qui ont écrit l'Histoire et bouleversé des nations entières.

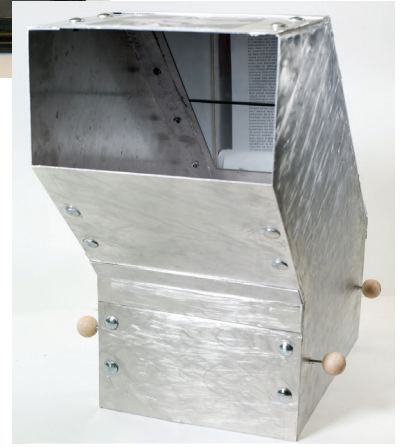
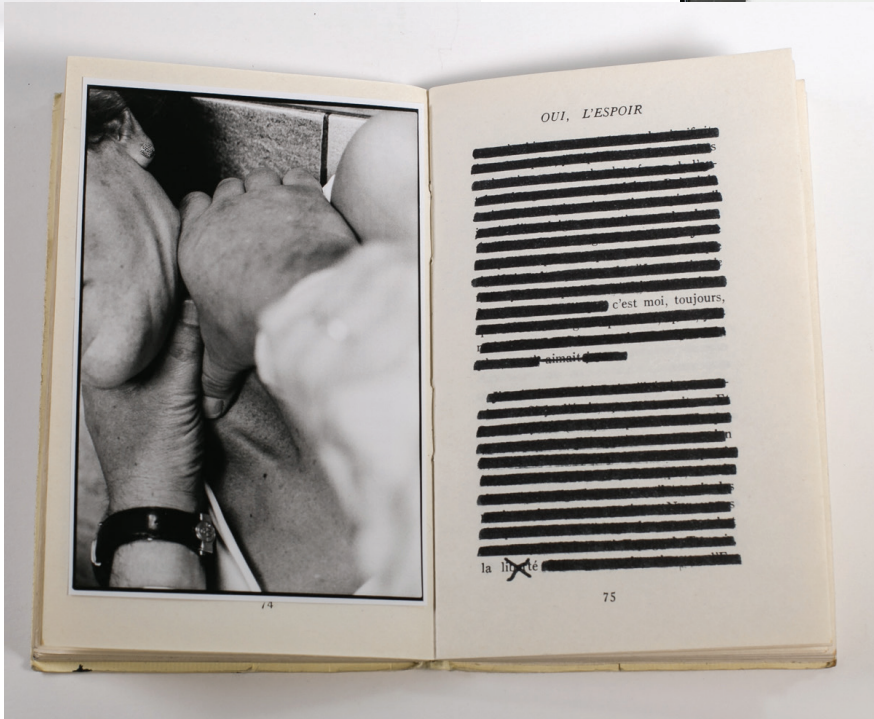
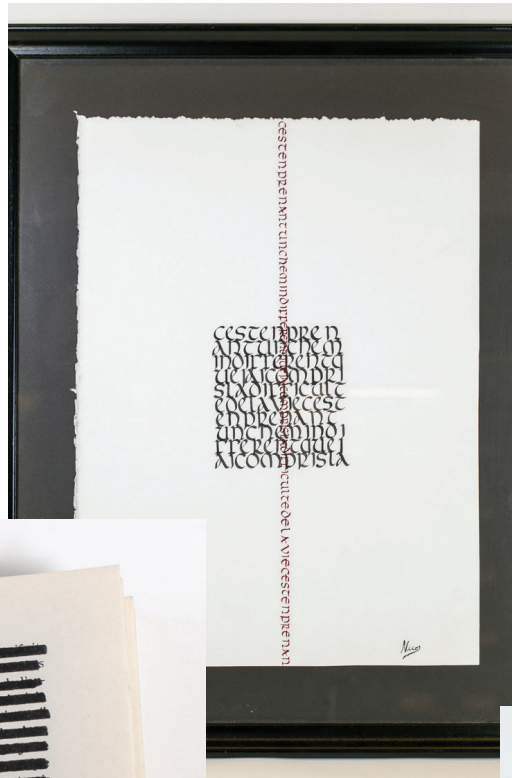
Réceptacle des grandes philosophies ou confident intime de pensées adolescentes, la page blanche est aussi une invitation à l'évasion spirituelle, une manière de cristalliser durablement la pensée des Hommes et de participer à l'enrichissement de la pensée collective.

Ces nombreuses thématiques s'inscrivant dans la droite ligne de l'exposition « Empreintes. Patrimoine écrit, témoin de l'Histoire », et entrant en dialogue avec les valeurs transmises par la Cité Miroir, nous avons donc décidé de mettre en valeur un certain nombre de créations, sélectionnées parmi les 300 œuvres de qualité, présentes lors de l'exposition Librarty. C'est pourquoi, nous vous proposons donc aujourd'hui de redécouvrir un panel de cette manifestation culturelle dans cet écrin prestigieux.

Le livre assure la transmission du savoir universel appelé à façonner les générations à venir. Chaque recueil est une graine destinée à germer dans les esprits qui donneront un visage nouveau aux sociétés dans lesquelles ils évoluent, forts de cette science éclairée par des siècles et des siècles d'enrichissement mutuel.

Le but de cette exposition est aussi de semer ces petites graines afin de faire de chacun d'entre nous des passeurs de savoir.





167

LIBRARY



L'exposition « Empreintes. Patrimoine écrit, témoin de l'Histoire »
est une organisation conjointe de l'asbl MNEMA et des Bibliothèques de l'ULiège.

Commissariat scientifique

Cécile Oger, Stéphanie Simon et Paul Thirion (Bibliothèques de l'ULiège)

Scénographie

Christophe Gaeta, Anne Verbiese et Claudine Maus

Graphisme

Pierre-Yves Jurdant

Crédits photo

Jean-Louis Wertz, visuel de l'exposition

Les illustrations des œuvres du catalogue ont été réalisées par les Bibliothèques de l'ULiège, à l'exception :

- des œuvres de Ghent University Library,
- des planches du Musée des Beaux-Arts / La Boverie (Liège),
- du papyrus du CEDOPAL,

réalisées par leurs soins.

Catalogue

Éditeur : Presses Universitaires de Liège

Mise en page : Thierry Mozdziej

Les organisateurs tiennent à remercier vivement :

Prêteurs de l'exposition

La Bibliothèque de l'Université de Gand, et particulièrement Sylvia Van Peteghem, Femke Van der Fraenen et Hendrik Defoort ;

Le Musée des Beaux-Arts / La Boverie de Liège, et particulièrement Régine Remon, Carmen Genten et Martine Hollenfeltz ;

Le Musée Wittert, et particulièrement Edith Micha ;

Le CEDOPAL, et particulièrement Marie-Hélène Marganne ;

La Fondation Roi Baudouin ;

Les prêteurs particuliers.

Université de Liège

Les équipes des Bibliothèques de l'ULiège, et tout particulièrement Marie Goukens, Sandra Nisin et Cécile Humblet (Fonds patrimoniaux), Dominique Chalono, Marie Jost et Jean-Charles Winkler (Cellule de numérisation), ainsi que l'équipe Librarty ;

Le Comité du Bicentenaire de l'ULiège et particulièrement son Président, le Recteur honoraire Bernard Rentier, Stéphane Grétry et Claudine Simart ;

Les Presses Universitaires de Liège, et particulièrement Jérôme Jamin, Cathy Prince, Didier Moors et Thierry Mozdziej ;

Le Service communication ;

Le Prof. Albert Corhay, Recteur.

MNEMA asbl

Bernard Thiry, Président

Jacques Smits, Administrateur délégué

Jean-Michel Heuskin, Directeur

Les équipes technique, administrative, régie, accueil et communication

Partenaires de La Cité Miroir

Ethias

La Première

Le Soir

Le Feder

Le Commissariat général au Tourisme

La Wallonie

La Fédération Wallonie-Bruxelles

La Province de Liège

La Ville de Liège

La Bibliothèque royale de Belgique

Avec le soutien du projet People to People Interreg V-A de l'Euregio Meuse-Rhin et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg V-A de l'EMR.



Koninklijke Bibliotheek van België
Bibliothèque royale de Belgique



Wallonie



Province
de Liège



Avec le soutien



LE SOIR